DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13563 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | – MARDI 6 SEPTEMBRE 1988

Le défi de Mgr Tutu

Une fois encore, Mgr Desmond Tutu lance un défi au pouvoir sud-africain. Lors de son sermon dimanche 4 septembre, l'archevêque du Cap a renouvelé son appel au boycottage des élections municipales prévues pour le 26 octobre. Cet appel, adressé aussi bien aux Noirs qu'aux Blancs, est une véritable provocation, passible de la prison en vertu des règles de l'état d'urgence. Le prélat anglican a tout à fait conscience des risques qu'il court mais il estime que « le gouvernement est coupable d'intimidation en forçant la population à voter ».

Les autorités n'ont pas encore réagi à la dernière bravade du Prix Nobel de la paix 1984 et se contentent pour l'instant d'étudier le texte du sermon. Mais il est clair que le pouvoir ne peut laisser passer cet acte de désobéissance civile, pied de nez au régime et à l'état d'urgence. D'autant que cet appel intervient deux jours seulement après l'avertissement lancé par le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, aux membres du clergé tenants de la « théologie de la libération » et de la « démocratie populaire ».

Le responsable de la police avait menacé de « leur couper les ailes », comme cela a été fait en février à l'encontre de dix-neuf organisations anti-apartheid, interdites de toute activité. M. Vlok a dénoncé « les loups déguisés en moutons », estimant que le temps était venu d'« arracher les masques ».

La participation aux élections du 26 octobre est considérée par le régime du président Botha comme un test important de sa politique de réformes. Ce scrutin, où chaque communauté désignera ses représentants locaux, doit permettre au pouvoir de démontrer, tant à la droite menaçante qu'aux contestataires noirs, qu'un consensus existe à travers le pays en faveur des institutions en place.

Il est vrai, comme l'a fait remarquer Mgr Tutu, que le régime mène une campagne acharnée sur le thème de la participation et que les opposants n'ont pas la possibilité de faire valoir leur point de vue sous peine d'emprisonnement. L'archevêque anglican a donc voulu se faire l'interprète d'un courant de pensée, tout en sachant que les autorités hésiteront avant de s'en prendre à lui – l'une des plus prestigieuses figures de la contestation anti-apartheid – sous peine d'en faire un nouveau martyr.

La tournée que doit effectuer le pape en Afrique australe à partir de la fin de la semaine permettra peut-être d'éviter – provisoirement au moins – une partie de bras de fer entre le clergé et les dirigeants du pays. Le voyage de Jean-Paul II dans la région, n'incluant pas l'Afrique du Sud, risque d'irriter un peu plus les autorités de Pretoria, qui n'ont jamais compris pourquoi le souverain pontife classait, comme l'opinion internationale, l'Afrique du Sud au rang des pays maudits.

Afrique australe

L'UNITA fait part de ses inquiétudes aux Etats-Unis

(Lire nos informations page 4)



M 0147 - 0906 - 4,50 F

3790147004500 09060

Les plus graves depuis 1955

Des inondations ont fait six cents morts au Bangladesh

L'un des pays les plus pauvres de la planète, le Bangladesh, subit de nouveau cette année la terrible épreuve d'inondations – les plus graves depuis 1955 – qui ont fait, selon de premiers bilans, six cents morts. Dhaka, la capitale, est également noyée sous les flots, et, faute d'un sérieux effort de solidarité internationale, le nombre des victimes risque d'être beaucoup plus important.

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Cinquante des soixante-quatre districts du pays submergés par les flots, près de huit millions d'habitations détruites, un bilan provisoire d'environ six cents morts, treize mille têtes de bétail décimées, 2,9 millions d'hectares de récolte de riz déjà perdus, sans doute vingt millions de personnes directement affectées par les inondations et confrontées à un problème urgent : se procurer de la nourriture et de l'eau potable. Les graves inondations qui dévastent le « Pays delta » et qui, selon les autorités de Dhaka, sont d'une ampleur sans précédent depuis 1955 placent une fois de plus la communauté internationale devant une échéance immédiate : faute d'une aide massive, des milliers de personnes vont mourir.

Le président du Bangladesh, le général Hussein Mohamad Ershad, a évalué l'aide alimentaire nécessaire à 2 millions de tonnes de céréales, et son ministre des affaires étrangères, M. Rasheed Chowdhury, a parlé de 3 millions de tonnes, ajoutant que des hélicoptères sont également indispensables pour acheminer cette aide d'urgence dans les zones dévastées. A vrai dire, et ces estimations le montrent bien, les autorités ne savent pas précisément quelle est l'ampleur de la catastrophe.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 5.)

Condamnations unanimes et tactique électorale

La nouvelle « affaire Le Pen » peut hâter la réorganisation de la droite



La nouvelle « affaire Le Pen » et les réactions d'indignation unanime qu'elle a provoquées dans la classe politique peuvent hâter la réorganisation de la droite après un week-end de rentrée fertile en débats sur l'ouverture, le référendum sur la Nouvelle-Calédonie, etc. Elles ont éclipsé les tentatives d'offensive de l'opposition contre le pouvoir.

(Lire nos informations pages 6 et 7.)

Rentrée scolaire pour plus de douze millions d'élèves

Les retrouvailles de la jeunesse

Près de 12 400 000 élèves rentrent en classe, dans l'enseignement préélémentaire, primaire et secondaire (public et privé), mardi 6 septembre.

Lundi, les 600 000 enseignants et le personnel administratif (près de 1 million de personnes au total) ont participé à la « prérentrée » pour préparer l'accueil des élèves.

La rentrée est un peu la fête des enfants. C'est le jour où la société – médias en tête – s'intéresse à eux. Où ils sont choyés, accompagnés, écoutés. Habits et cahiers neufs marquent le retour symbolique au sérieux de la vraie vie, après la parenthèse solaire des vacances. Toute société a besoin ainsi de dates témoins. De célébrations laïques.

La rentrée, c'est aussi l'occasion de voir le monde – et en particulier l'école – avec les yeux des enfants. Alors que tant de personnages importants – du président de la République aux patrons et aux pères de famille – s'interrogent sur le cas de l'école. Il n'est pas inutile de se demander comment le perçoivent les intéressés eux-mêmes. Une petite brochure du ministère de l'éducation nationale, intitulée *Regards des jeunes sur le système éducatif*, qui reprend les enquêtes récentes réalisées sur le sujet, fournit d'intéressants éléments de réflexion.

Premier constat – pas si évident : les jeunes aiment l'école. Les discours à répétition sur la crise de l'éducation – violences, drogue, ennui, déclin... – traduisent des soucis d'adultes. Les jeunes, dans l'ensemble, sont contents d'aller en classe.

Les images négatives de l'école-caserne, lieu d'enfermement et de contrainte, qui avaient mobilisé les lycéens de 1968 ont pratiquement disparu de leur univers. La plasticité dont a su faire preuve cette institution, souvent décrite comme sclérosée et bureaucratique, mérite d'être soulignée.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 8 et page 2 l'article de M. Jacques Hui, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public : « La révolution à l'école ».)

Programmation « neuro-linguistique » et stages « hors-limite »

Des cadres dernier cri

Les contraintes de l'environnement économique changent, la modernisation, les restructurations impliquent de nouvelles organisations du travail.

Les salariés n'échappent pas à cette évolution, particulièrement les cadres, auxquels on demande, outre leurs compétences traditionnelles, de plus en plus de « qualités humaines ».

C'est un véritable marché pour les organismes de formation continue.

Ici, on recrute un ingénieur chimiste « *créatif* » qui s'impose grâce à ses « *qualités humaines* », là des techniciens doivent avoir des « *qualités relationnelles* » pour rejoindre des « *équipes dynamiques, motivées et performantes* ». Les jeunes managers doivent avoir du « *punch* », le « *sens du contact* », être « *persuasifs* », avoir l'« *esprit d'innovation* » mais aussi être de bons « *gestionnaires* » et, bien sûr, « *sortir d'une grande école* ». Un simple regard sur les offres d'emploi des cadres suffit : « *Les entreprises françaises cherchent le mouton à cinq pattes*, remarque M. François Sulger, psychologue consultant. *Il leur faut non seulement recruter des jeunes qui ont fait les meilleures études, mais encore elles attendent d'eux de véritables compétences humaines. Or si la formation initiale produit des salariés dotés de grandes capacités techniques, les jeunes qui sortent des écoles n'ont reçu aucune initiation aux relations humaines.* »

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(Lire la suite page 21.)

Le calendrier de la saison musicale

Place aux modernes

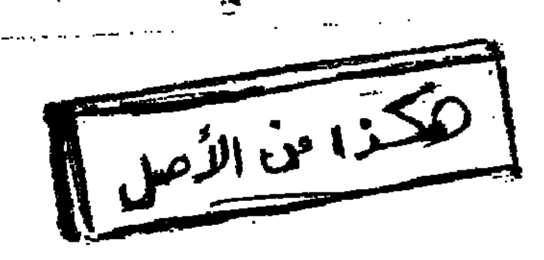
Festival d'automne, festival Musica à Strasbourg, anniversaires divers, électroacoustique ou concret : après les avalanches d'opéra et de musique de chambre des festivals d'été, voici qu'à la rentrée les modernes reviennent en force.

Mais l'art lyrique, pour autant, ne perd pas ses droits puisque tout commencera avec la création française d'un épisode de *Licht*, opéra planétaire en sept journées de Karlheinz Stockhausen, visionnaire allemand auquel le Festival d'automne rend hommage cette année, et l'un des derniers compositeurs de la génération sérielle à savoir encore concevoir de grands projets.

Il y aura aussi un grain de folie dans l'autoportrait en quinze concerts que Pierre Henry, pionnier de la musique par haut-parleurs, dessinera à un rythme quotidien au Musée d'art moderne.

(Lire nos informations page 11.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

Débats

RENTRÉE

La révolution à l'école

par JACQUES HUI (*)

LA *révolution est dans l'air.* Depuis quelques semaines déjà, gouvernement, partis politiques, associations diverses, médias, rivalisent d'imagination pour faire revivre ces heures de 1789 qui ont marqué symboliquement l'histoire de notre pays et, à travers elle, l'histoire de toute l'humanité. Ces initiatives iront *en s'amplifiant au cours des prochains* mois. Elles ne manqueront pas de mobiliser l'attention d'un grand nombre, car le bicentenaire d'un événement de cette importance constitue aussi un événement qu'il est normal de célébrer avec éclat.

Il ne faudrait pas pour autant que le souvenir de 1789 fasse oublier aux *Français* d'aujourd'hui toutes les révolutions qui restent à accomplir. *Parmi* celles-ci, celle relative à notre système éducatif, à notre école, n'est certes pas la moindre ; elle sera en effet déterminante pour l'avenir de notre pays, pour l'avenir de l'Europe et, aspect plus concret pour chacune et chacun d'entre nous, pour *l'avenir* de nos enfants, de toute cette jeunesse qui, demain, constituera la *force essentielle de notre société.*

Ne s'agit-il pas en effet d'une véritable révolution lorsque la *nation se* fixe pour objectif d'amener au niveau du baccalauréat — et d'un baccalauréat différent mais non déprécié — 80 % d'une classe d'âge, alors qu'aujourd'hui moins de 60 % atteignent ce niveau et seulement un tiers franchissent avec succès l'examen final ?

Ne s'agit-il pas d'une révolution lorsque le ministère de l'éducation nationale inscrit dans ses priorités qu'aucun jeune ne sorte plus de *l'école vers la vie professionnelle* sans qualification ni diplôme, alors qu'aujourd'hui plus de cent mille jeunes quittent chaque année, et pour la plupart définitivement, les bancs de leur collège ou de leur lycée sans aucun diplôme et, ce qui est plus grave, frustrés de n'avoir pas reçu la formation qu'ils espéraient et révoltés contre un système scolaire qui les a rejetés et contre la société qui cautionne ce système.

Peu importe les raisons très nombreuses qui sont à l'origine de ces échecs et dont beaucoup sont extérieures à l'école. C'est l'école qui est sur la sellette ; toutes les analyses, tous les *rapports, tous* les livres, tous les projets d'orientation publiés au cours des *dernières années* par des personnalités et organismes d'horizons très divers au sujet de l'école et de ses déficiences ont attiré les regards de tous dans cette direction. Le président de la République, le précédent premier ministre comme *l'actuel, ont sanctionné* cet intérêt en déclarant l'éducation et la formation comme des *priorités nationales.*

Révolution, objectera-t-on, le terme n'est peut-être pas approprié. Ne faut-il pas plutôt parler d'adaptation du système scolaire aux besoins de la nation et de ses jeunes ? Notre réponse est clairement non. L'école, malgré les progrès immenses accomplis au cours des trente dernières années, *semble buter aujourd'hui sur deux* difficultés majeures : la prise en compte réelle de la diversité des *jeunes* qui la fréquentent maintenant jusqu'à seize, voire dix-huit ans, et l'adaptation des formations aux besoins professionnels et sociaux du monde qui l'environne.

Les « bons lecteurs » et les autres

La première révolution indispensable se situe au niveau de l'apprentissage de la *lecture, car* celui-ci conditionne tous les autres. Ce n'est pas un hasard si la cohorte des cent mille que nous évoquions ci-dessus correspond à peu de chose près aux 25 % à 30 % de jeunes qui entrent au collège en ne sachant pas lire et se sont trouvés mis en situation d'échec dès l'école primaire, voire dès le cours préparatoire. Baisse de niveau de l'école primaire, diront certains, et ils l'attribueront bien vite à l'expérimentation de méthodes hasardeuses, aux méfaits supposés de ce que l'on a appelé la pédagogie d'éveil et à la qualité des enseignants. Même si ces affirmations *contiennent chacune* un petit bout de vérité, toutes les études entreprises sur ce sujet montrent que le niveau des jeunes de ce pays à leur sortie de l'école n'a pas baissé au cours des dernières décennies et que, bien au contraire, il a eu tendance à s'améliorer. Cette image plus optimiste ne saurait toutefois pas *suffire à nous réjouir* car, dans le même temps, le besoin de formation s'est accru.

Si dans la première moitié de ce siècle beaucoup pouvaient encore se contenter des quelques rudiments de lecture — je devrais dire de déchiffrage — et d'écriture nécessaires à la vie courante et trouver parfaitement leur place dans *une société encore* très rurale et artisanale, il ne saurait en être de même aujourd'hui. Les *messages écrits* constituent une part importante de notre environnement quotidien, de nos moyens de communication, et il faut être un « bon lecteur » pour comprendre nombre d'entre eux et en tirer usage.

Je citerai pour exemple les formulaires officiels qui jalonnent nos relations avec les administrations ou *tout* organisme *institutionnel*, les notices d'utilisation de nos appareillages électro-*ménagers ou de notre automobile,* les messages fugaces recueillis sur nos minitels, les journaux et magazines, dont nous faisons grande consommation et sans parler des livres qui devraient être des compagnons plus largement répandus qu'ils ne le sont réellement. Il faut aussi de bons lecteurs pour comprendre et suivre avec profit l'enseignement du collège ou celui du lycée et, grâce à eux, acquérir autonomie et sens *des responsabilités,* et devenir capable de construire son propre projet de vie.

Nous voici donc revenus à l'école et au grand défi qui lui est jeté. Pour le relever, il faut créer autour de l'apprentissage de la lecture *une mobilisation générale* afin que, tous ensemble, parents, enseignants, chercheurs, psychologues, conjuguent leurs efforts pour analyser les obstacles et définir les méthodes et les moyens qui permettront d'en venir à bout. Tel devrait être l'objectif d'un « plan lecture » au niveau national, sorte d'« ardente obligation » s'imposant à l'école et à tous ses partenaires pour que, sur ce premier point, elle devienne déjà celle de la réussite pour tous les enfants.

La révolution de l'école ne se produira pas si, auparavant, tous les jeunes qui la fréquentent ne parviennent pas à apprendre à lire et à bien lire. Révolution pacifique et sans affrontements corporels, mais bien exigeante pour les mentalités et les comportements. Les bastilles qu'il faut prendre et détruire en *1989* sont toutes celles qui enferment l'intelligence des jeunes enfants dans des méthodes *pédagogiques inappropriées, dans* des programmes et structures trop rigides, dans des disciplines trop abstraites et seulement accessibles à une minorité, dans des règles de fonctionnement sans nuances, dans des préoccupations corporatistes dépassées.

Utopie, penseront certains ; mais n'auraient-ils pas dit la même chose en 1789, quand on parla dans ce pays de suffrage universel, de droits de l'homme et de démocratie ? Les conditions semblent aujourd'hui rassemblées pour mettre en marche cette *révolution, car nombreux* sont les parents et les enseignants animés de ces convictions et de la volonté de faire changer l'école. Cette espérance commune transgresse les clivages politiques ou syndicaux traditionnels ; elle est celle d'hommes et de femmes ayant réalisé que, sans une formation solide, l'avenir des enfants qu'ils ont mis au monde ou qui leur sont confiés sera compromis.

Il reste aux pouvoirs publics et à tous les hommes politiques à démontrer que leur adhésion à ce mouvement ne correspondait pas à *un opportunisme* électoral, *mais* à leur volonté profonde de réussir la révolution de l'école.

(*) Président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

BONHEURS

Le magasin du rire

par ALBERT MEMMI

JE fréquente volontiers les diseurs d'histoires drôles ; ces gens précieux qui, à propos de tout et même de rien, en racontent pour leur plaisir et le nôtre.

Erasme moquait ces convives *à la mine allongée, dont le* silence même suffit à gâcher une soirée. Un ami, médecin dévoué s'il en fut, se refuse à fréquenter les gens déprimés ; il en voit assez dans son cabinet. Au lieu de subir des voisinages *délétères,* mieux vaut choisir des milieux où s'épanouit le bon microbe de la joie.

Toute sagesse comprend deux parties : ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. La peur ou la colère, on le sait, exigeant de l'organisme une dépense coûteuse, finissent par l'ulcérer et le détruire. Curieusement, on *insiste moins sur les émotions* positives qui le flattent et l'entretiennent. Comme s'il suffisait d'écarter le mauvais pour obtenir le bon.

Dans un livre revigorant, *la Volonté de guérir,* un auteur américain, Norman Cousins, plaide pour le rire. C'est une émotion forte, qui donne le *hoquet, fait pleurer, perdre* le souffle, mais de joie ; un traitement énergique, peu coûteux et agréable, une gymnastique du corps et de l'esprit, dont on sort optimiste et ragaillardi.

∴

Si vous n'êtes pas de ces bienheureux qui s'étranglent de *rire avant même de commencer* un récit, ténors de salle de bains qui vocalisent dans la baignoire et pouffent devant le miroir, vous pouvez, partiellement, y remédier.

Vous pouvez vous adresser à un spécialiste. Un rayon de ma bibliothèque est réservé aux auteurs spirituels, du comique le *plus franc à l'humour le plus* subtil ; je manque rarement un film drôle, que mes amis ont mission de me signaler ; certaines soirées avec tel chansonnier sont des victoires sur la misère des jours. Les humoristes sont les kinésithérapeutes de la mélancolie ; les plus grands d'entre eux mériteraient le Nobel du bonheur.

Vous pouvez aussi vous aider vous-même. Il n'est pas nécessaire de comprendre de quoi l'on rit, il suffit de lancer *la mécanique. Les accessoires,* pour s'entraîner à rire, existent sur le marché. Henri Salvador, si je ne me trompe, a consacré un disque à faire entendre une succession de rires ; c'est irrésistible.

J'aurais suggéré d'ouvrir des boutiques spécialisées, si elles n'existaient déjà ; l'une d'elles, *au cœur de l'île Saint-Louis,* porte le nom ensoleillé de Magasin du rire ! Quel chef d'Etat voudrait ajouter à sa renommée la fondation d'un Musée du rire et des jubilations, où viendraient se refaire les populations éprouvées ?

∴

A *cause de sa commode* simplicité, les gens avides de considération feignent de dédaigner le rire. Il est rare, affirme La Bruyère, que celui qui fait rire se fasse estimer. C'est une injuste erreur ; il n'est ni vulgaire ni scandaleux de rire.

Qu'on se souvienne d'Einstein tirant la langue à son photographe ; *au comble de la* gloire, il n'avait nul besoin de paraître. Même les dieux aiment *rire,* y compris le *plus austère* d'entre eux, celui de la Bible. Les Asiatiques se sont offert un dieu souriant, le Bouddha.

∴

L'homme qui rit est convivial et, finalement, indulgent. Mon ami médecin n'est si dévoué dans la journée que parce qu'il *s'amuse le soir. « Allons rire ! »,* me propose un ami peintre, comme on dit : *« Allons boire un coup ! »,* ce qui obéit au même dessein, être bien ensemble.

Les gens heureux sont une leçon vivante ; ils nous rappellent qu'il est possible de l'être. Heureusement pour nous, la joie, autant que la tristesse, est contagieuse.

PAUVRETÉ

Le revenu minimum est-il vraiment nécessaire ?

par MARCEL ROYEZ (*)

LE gouvernement vient d'adopter le dispositif général encadrant le futur revenu minimum d'insertion.

Il s'agit là du début de réalisation de l'engagement du candidat François Mitterrand pour son second septennat... une idée d'ailleurs développée sous d'autres vocables et d'autres formes par d'autres candidats à l'élection présidentielle. Une idée aussi qui n'est pas nouvelle puisque François Ier, déjà, instituait une taxe « droit des pauvres ». Une idée ensuite qui fait presque l'unanimité dans l'opinion publique si l'on en croit les sondages.

Dans ce contexte, poser la question de l'utilité et de l'efficacité d'un revenu minimum d'insertion peut paraître quelque peu provocateur !

Certes, le revenu minimum est la manifestation naturelle d'un devoir de solidarité (celle des plus riches vers les plus pauvres puisque financé par l'impôt sur les grandes fortunes). Cette solidarité, elle est nécessaire et elle existe déjà — partiellement, imparfaitement sans doute — au travers de notre système de protection sociale au sens global du terme (Sécurité sociale, aide sociale, chômage, régimes complémentaires), en particulier dans ses dispositifs non contributifs qui font intervenir le budget de l'Etat ou celui des collectivités locales.

La pauvreté (la nouvelle comme l'ancienne) n'est pas, c'est vrai, un « risque » couvert par la Sécurité sociale ; on peut même affirmer que les mailles trop larges du filet de la protection sociale sécrètent des situations de précarité, voire de pauvreté. *Dans son rapport présenté au Conseil* économique et social en 1987, le Père Wrezinski évaluait à 400 000 les « sans protection sociale ». On ne saura jamais vraiment combien de personnes se trouvent dans des situations de dénuement par le seul fait de la complexité, de la rigidité ou de la rigueur des conditions d'accès ou de maintien dans un régime de protection sociale (assurés ou chômeurs ayant perdu des droits souvent aussi par manque d'information).

Bon vieux réflexe français

Fallait-il donc (faut-il donc) créer quelque chose de nouveau et de parallèle selon un bon vieux réflexe français ? Ne risque-t-on pas, ce faisant, de rendre inaccessible cette nouvelle prestation par le jeu des conditions d'attribution forcément complexes qui seront nécessaires pour appréhender la situation réelle des intéressés et éviter la fraude ? Ne va-t-on pas asphyxier ce nouveau système par la bureaucratie qui devra forcément l'encadrer et les interférences nombreuses qui existent avec la protection sociale obligatoire (maladie, invalidité, vieillesse, chômage, prestations familiales) ? On garde *présent* à l'esprit les difficultés des commissions d'orientation et de reclassement professionnel des personnes handicapées (COTOREP) (1), dont beaucoup aujourd'hui estiment que nombre de leurs attributions relèvent des organismes de protection sociale.

L'institution d'un revenu minimum doit se faire au sein du système de protection sociale pour qu'avant toute chose on appréhende les droits des intéressés et éventuellement qu'on améliore les conditions d'attribution des prestations *obligatoires* ; pour que l'accessoire, le subsidiaire et l'assistance ne deviennent pas le *principal au détriment d'une solidarité* de droit et de dignité.

Thérapie curative de la pauvreté, le minimum d'insertion ne doit pas masquer la nécessité d'une thérapie préventive, c'est-à-dire de la nécessaire *lutte contre les causes de la pauvreté* (le chômage en particulier, mais aussi la maladie, l'accident, l'invalidité). Faisons totalement nôtre la déclaration de Gabriel Oheix (auteur d'un rapport « contre la précarité et la pauvreté » en 1981) : *« La pauvreté ne se gère pas, elle se combat. »* C'est ce à quoi tous nos concitoyens doivent s'employer, et c'est aussi le rôle des associations *qui* conseillent, représentent et défendent ceux qui, demain, pourraient *devenir pauvres pour* n'avoir *pas* su ou pas pu faire valoir leurs droits.

(*) Secrétaire fédéral de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés.

(1) Chargées par la loi de *1975* d'apprécier le taux de handicap et de proposer des reclassements et des prestations.

MOYENNE

L'âge des « sages »

La répartition selon l'âge du comité des « sages » sur l'audiovisuel laisse rêveur. Cinquante ans, cinquante-sept, soixante et un, soixante-cinq, soixante-neuf, soixante et onze, *soixante-dix-huit...* La moyenne : soixante-cinq ans environ !

Pic de la Mirandole est mort à trente et un ans ; A. Chénier à trente-deux ; Jésus à trente-trois ; Villon, Lautréamont et Jarry à trente-quatre ; Mozart à trente-cinq ; Raphaël et Rimbaud à trente-sept ; Pascal à trente-neuf. M. Jack Lang, cette idole de la jeunesse, estime-t-il que pour être « sage » en 1988 il suffit d'être né avant Munich, et d'avoir survécu ?

D. JON GROSSMANN.
(Soixante-six ans.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.



GRANDE-BRETAGNE : le congrès annuel du TUC

Le syndicat des électriciens est exclu de la Confédération

Le syndicat des électriciens, EETPU, classé à droite du mouvement syndical en Grande-Bretagne, a été exclu le lundi 5 septembre de la Confédération des syndicats britanniques réunis en congrès à Bournemouth.

BOURNEMOUTH
de notre envoyé spécial

Deux questions dominent les travaux du congrès annuel des syndicats britanniques (TUC) qui s'est ouvert le lundi 5 septembre à Bournemouth : l'exclusion, du syndicat des électriciens, coupable d'avoir désobéi à la commission disciplinaire du TUC, et l'attitude face au programme gouvernemental de formation destiné à fournir du travail aux chômeurs de longue durée. Le fauteuil de M. Norman Willis, secrétaire général du TUC depuis 1984, ne paraît pas en danger, bien que le mouvement syndical n'ait cessé de perdre de l'influence depuis l'arrivée de Mme Thatcher au pouvoir.

Le syndicat des électriciens (EETPU), fort de ses trois cent trente mille membres, a décidé de passer outre aux injonctions de la commission disciplinaire du TUC, qui lui interdisait, dans deux cas précis, de signer seul avec le patronat un engagement à ne pas faire grève. La querelle a des aspects byzantins. M. Willis explique qu'un syndicat a parfaitement le droit de passer une convention de ce genre ; le principe lui-même n'est donc pas condamnable. Mais il ne faut pas qu'un tel engagement se fasse au détriment des autres syndicats présents dans la même entreprise et regroupant d'autres corps de métiers. Si ces derniers s'estiment lésés, la commission disciplinaire est saisie et ses arrêts sont définitifs. Pour avoir refusé d'obtempérer, le syndicat des électriciens a donc été exclu du TUC dès l'ouverture du congrès.

Formation obligatoire des chômeurs

L'événement pourrait déclencher une véritable guerre de recrutement entre les syndicats appartenant au TUC et ceux qui ont pris leur liberté. L'enjeu est significatif de l'évolution des mentalités qu'a connue la Grande-Bretagne ces dernières années. L'idée d'une concurrence entre syndicats est un produit du thatchérisme triomphant ; elle est contraire à la tradition séculaire du TUC qui interdit à un syndicat de chasser sur les terres d'un autre.

Le second débat concerne le plan gouvernemental de formation, chaque année, de six cent mille chômeurs de longue durée. Il entre en application le 5 septembre et le TUC doit décider d'y participer ou non. Les syndicats de gauche, en particulier ceux de la fonction publique, sont hostiles à toute collaboration de peur que la formation prenne bientôt un caractère obligatoire pour les chômeurs.

Mme Thatcher n'a pas annoncé clairement ses intentions dans ce domaine, mais elle a déclaré, le 1er septembre : *« Nous n'avons pas, pour l'instant, un système obligatoire, mais j'estime qu'on doit être prêt à accepter un emploi si l'on veut bénéficier des allocations de chômage. »*

Ce programme va coûter 1,4 milliard de livres (environ 15 milliards de francs). Si le TUC refuse d'y participer, il perdra un peu plus de son poids dans la société britannique. Le vote final du congrès, prévu pour mercredi, risque d'être serré. L'exclusion des électriciens devrait d'ailleurs avoir pour effet de renforcer la gauche au sein de la confédération et d'amener le rejet de toute compromission avec le plan gouvernemental.

Lors d'une rencontre avec les journalistes étrangers, M. Willis s'était efforcé récemment de dissiper la mauvaise impression produite par ces querelles. Il avait insisté sur la vigueur persistante du TUC, qui demeure la première confédération syndicale européenne. Avec 9,1 millions d'adhérents, représentant un peu moins de 50 % de la population active, la confédération reste en effet une puissance. Si ces chiffres peuvent faire rêver les syndicats français, il convient néanmoins de rappeler que le TUC a perdu, en dix ans, trois millions de membres. Energique, M. Willis voudrait procéder à la modernisation d'un mouvement syndical qui, pour avoir été un précurseur au dix-neuvième siècle, tend, parfois, à tourner au monument historique. Il souligne le fait que M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, s'adressera aux congressistes, ce qui constitue une première. *« La question d'appartenir ou non à la CEE est dépassée. Il importe désormais de savoir comment participer à la Communauté »*, explique-t-il.

L'idée européenne ne soulève pas les passions des syndicalistes de base. La direction du TUC a voulu remédier à cette indifférence en publiant, à la veille du congrès, un document de trente pages intitulé *« L'Europe de 1992 : multiplier les avantages, diminuer les inconvénients »*.

La fuite hors de la confédération peut-elle être enrayée ? Un sondage inquiétant a été publié dimanche par le *Sunday Times*. Il montre que 42 % des syndiqués soutiennent les électriciens dans leur querelle avec le TUC, 32 % seulement approuvent la direction confédérale.

DOMINIQUE DHOMBRES.

POLOGNE : reprise du travail

« Pour la première fois, il y a une chance de discuter des vrais problèmes de notre pays »

déclare M. Lech Walesa

GDANSK
de notre envoyé spécial

Miroslaw s'est trompé. Charpentier aux chantiers navals de Remontowa et membre, à vingt-trois ans, du comité qui a déclenché la grève le 22 août dernier, il avait parié samedi soir que Lech Walesa ne se montrerait pas à la messe du lendemain. *« Il sait bien que les gens sont furieux contre lui et que certains l'accusent même de trahison. Il ne viendra pas. »*

Miroslaw a perdu. Lech Walesa, ce *« dictateur »* qui n'avait pas le droit d'arrêter le mouvement de son propre chef le 31 août, Lech Walesa, qui *« devrait se souvenir qu'un mandat confié par les travailleurs peut être repris par les travailleurs »*, était là, dimanche 4 septembre, sous les voûtes de brique rouge de l'église Sainte-Brigitte, à sa place habituelle, tout près de l'autel.

Costume brun, en drap bon marché, chemise beige et cravate marron triste, le petit électricien avait l'œil sombre. Le regard frais et rieur du Walesa du début des années 80 a disparu depuis longtemps.

L'homme est fatigué mais, cambré, bedaine à l'avant-poste et dansant toujours d'un pied sur l'autre, comme un boxeur qui cherche ses marques, Lech Walesa a gardé son allure de petit matamore gouailleur et sincère.

Tonnerre d'applaudissements

Certains intellectuels à Gdansk prétendent que son déclin a commencé ; mais là, dans l'église, bastion de Solidarité, devant neuf ou dix mille paroissiens fascinés, son pouvoir de séduction sur la foule, son charisme personnel restent évidents. Assumant avec constance le rôle de pompier national que l'histoire paraît lui avoir assigné il y a huit ans, le président de la plus puissante « non-organisation » du monde communiste était encore dans la nuit de vendredi à samedi à Jastrzebie, dans le sud du pays, haranguant les derniers grévistes qui refusaient, malgré ses appels, de reprendre le collier (*le Monde* daté 4-5 septembre).

Des heures et des heures d'efforts, de discussions parfois violentes avec les mineurs, et il avait encore gagné. Samedi, comme il en avait donné l'ordre le 31 août, et comme il l'avait promis aux autorités en échange de l'ouverture prochaine d'une « table ronde » sur la mise en place d'un vague pluralisme en Pologne, tous les foyers de grève étaient éteints sur l'ensemble du territoire. Revenu dans sa paroisse de Gdansk au petit matin, *« harassé et meurtri »*, d'après son entourage, des invectives et même des injures parfois proférées contre sa personne, il a encore démontré qu'il était le patron authentique du monde du travail en mouvement en Pologne.

Chasuble rituelle de soie bleu roi richement brodée d'or, grand corps puissant à la voix de stentor, le Père Henryk Jankowski, dit « le confesseur du roi Walesa » ou encore « l'œil du Vatican », se fait un devoir, dès le début du sermon, de citer le nom du plus illustre de ses paroissiens. Tonnerre d'applaudissements entre deux cantiques. Le prêtre laisse durer et jette un œil satisfait du côté de son protégé, l'air de dire : *« Tu vois bien, ils t'aiment toujours. »* Lech Walesa marmonne dans sa moustache quelques *« merci »* inaudibles. Dans l'église, une forêt de bras s'est levée, des milliers de doigts forment le V de la victoire, symbole de Solidarité.

Tout à l'heure, après la messe, derrière Sainte-Brigitte, le Père Jankowski, débarrassé des ses ors, demandera carrément à la foule *« un vote de confiance pour notre leader. Faites-lui confiance !* tonnera-t-il, *car il ne vous trahira jamais ! » « Non, je ne vous ai pas trahis »*, reprendra en écho Lech Walesa lui-même devant la foule. *« Je sais, certains de mes adversaires voulaient continuer la grève, frapper plus fort encore. Mais moi, j'ai décidé que la Pologne n'était pas un jouet et qu'il fallait obtenir la victoire au plus bas coût pour son économie (...). Il faut que certains d'entre vous, désormais, mettent un frein à leurs critiques* [contre moi] *parce qu'il était nécessaire d'agir comme nous l'avons fait (...). Bien qu'on m'ait couvert de crachats, je tends encore la main* [au pouvoir] *car pour la première fois dans l'histoire de la Pologne il y a une chance véritable de discuter des vrais problèmes de ce pays (...). Je sais qu'on nous a bernés plus d'une fois. Mais c'est le passé (...). Je ne suis pas naïf. (...). Je ne pouvais pas faire autrement que ce que j'ai fait. Je ne l'ai pas fait pour moi, non, mais pour vous tous. »*

Nouveau tonnerre d'applaudissements. Les six mille personnes demeurées sur place pour ce *« saint office »* plus politique crient leur confiance à ce Solidarité mythique *« sans lequel il ne peut y avoir en Pologne de liberté »* et à son chef. A l'extérieur, au pied de la statue de bronze de Jean-Paul II, *« pape des droits de l'homme »*, un militant de l'ex-syndicat manque de se faire piétiner par tous ceux qui lui arrachent des mains le dernier bulletin tout frais de l'organisation défunte la plus vivante de Pologne. Un rayon de soleil perce la couche de nuages sur la Baltique. Un peu plus loin, à une distance respectable quand même, des centaines de zomos ont été déployés pour le cas où les choses tourneraient mal. Ils rentreront bientôt dans leurs casernes sans avoir à intervenir. La bataille engagée par Lech Walesa ne peut pas avoir lieu pour le moment dans les rues, mais autour d'une table.



Herald Tribune by BAS in Tachydromos - Athènes - C & W

Réunion du « Sénat » de Solidarité

Le pari qu'il a pris, seul contre presque tous, sur les bonnes dispositions supposées du pouvoir communiste à l'égard des objectifs pluralistes de Solidarité, ce pari-là, cependant, est loin d'être gagné ou perdu. Toutes les dissensions n'ont pas disparu. Mais le mot d'ordre, accepté par tous, est de présenter un front uni au pouvoir. *« Ne serait-ce,* lâche l'un d'eux, *que pour empêcher Jaruzelski de louvoyer comme il le fait en ce moment. »*

Apparemment, le gouvernement continue en effet pour l'instant de jouer sur l'effet d'annonce de la spectaculaire rencontre il y a une semaine entre Lech Walesa et le général Kiszczak, ministre de l'intérieur... *« A lire et à entendre les médias d'Etat,* affirme un observateur averti de la scène politique polonaise, *on a l'impression que cette rencontre lui suffit et que, pour la table ronde promise par le général, on verra plus tard... »*

Les gens de Solidarité, eux, s'activent comme jamais pour la préparer et présenter un catalogue de revendications précis et argumenté. Dimanche après-midi, après son bref et défensif discours, Lech Walesa s'est retiré avec ses principaux conseillers dans une dépendance de l'église Sainte-Brigitte. Brosnislaw Geremek, l'un des intellectuels de la planète Solidarité, serait parti le soir même pour Varsovie avec des propositions précises pour le pouvoir. D'autre part, à la fin de cette semaine, le « sénat » de Solidarité, constitué d'une soixantaine d'intellectuels et de personnalités diverses, sera réuni autour du président pour faire ses suggestions.

« Nous réclamons le pluralisme dans trois domaines bien précis », disait samedi Lech Walesa à une délégation de parlementaires autrichiens en visite à Gdansk : *« Economique, social et politique. »* Pourquoi ne pas exiger tout de suite l'abolition du communisme et l'avènement de la démocratie, se sont demandés les Autrichiens ? *« Ce sera nécessairement un compromis qui ne devra pas excéder les possibilités de la Pologne d'aujourd'hui*, a précisé le dirigeant de Solidarité. *Il faut que nous arrivions au pluralisme sans sombrer dans l'anarchie. »* Bref, pour paraphraser Jacek Kuron, l'un des pères du mouvement de contestation de 1980, la table ronde aboutirait à une sorte de *« pluralisme autolimité »*.

Sera-ce suffisant pour calmer les ardeurs de tous ces jeunes grévistes qui n'ont, il est vrai, rien à perdre et qui veulent tout tout de suite ? *« Si au moins nous obtenons la relégalisation de Solidarité,* disait samedi Wojciech Buczynski, dirigeant du comité de grève des chantiers de Remontowa à Gdansk. *Mais je crains fort que nous nous fassions encore une fois botter le c... »*

PATRICE CLAUDE.

La visite de M. Chevènement à Bonn

M. Lothar Rühl serait nommé secrétaire général du conseil de sécurité franco-ouest-allemand

BONN
de notre correspondant

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense nationale, devait s'entretenir, le lundi 5 septembre à Bonn, avec son homologue ouest-allemand, M. Rupert Scholz. Les deux hommes s'étaient déjà rencontrés au mois de juin dernier, mais il ne s'agissait là que d'une première prise de contact.

MM. Chevènement et Scholz ont pour mission de mettre en œuvre sur le terrain les décisons prises par le chancelier Helmut Kohl et M. François Mitterrand au mois de janvier dernier : la création d'une brigade commune franco-allemande et la mise sur pied d'un conseil de défense et de sécurité.

Or il semble qu'au niveau des discussions préalables entre les états-majors des blocages soient apparus et que les militaires demandent aujourd'hui aux politiques d'arbitrer leurs différends.

Sur la brigade commune, on indiquait de source ouest-allemande que les militaires français exigeaient un soutien financier plus important que prévu, concernant notamment les infrastructures (casernes, etc.) jugées insuffisantes sur le lieu envisagé pour son implantation, Böblingen, près de Stuttgart. On indiquait par ailleurs que, pour des raisons d'économie, un régiment français déjà stationné en RFA serait mis à la disposition de cette brigade.

Autre point de divergence : le siège du futur secrétariat du conseil de sécurité et de défense. Alors qu'il semblait acquis que ce serait Paris, l'état-major français aurait proposé un *« plan quadruple de localisation »* : Bonn ou Paris, Böblingen, Strasbourg, Baden-Baden. L'évocation de cette dernière localité a provoqué l'indignation du journal conservateur *Die Welt* qui trouve de mauvais goût que l'on choisisse une ville *« qui est le symbole de l'occupation de l'Allemagne par les troupes françaises »*.

En revanche, il semble que l'accord soit plus facile sur la personnalité du futur secrétaire général de ce conseil : le nom le plus souvent avancé est celui de M. Lothar Rühl, secrétaire d'Etat au ministère de la défense. Cet ancien journaliste, qui n'est membre d'aucun parti, mais dont les positions conservatrices sont affirmées, parle très bien le français et joue un rôle de « penseur » sur les questions stratégiques auprès du ministre.

Le dossier de la coopération en matière d'armement devrait également être évoqué. Il s'agit de rattraper le retard pris dans la réalisation de l'hélicoptère de combat franco-allemand. Il s'agit aussi d'envisager si, malgré les options différentes prises dans le domaine de la construction de l'avion de combat des années 90 (la France a choisi le Rafale de Dassault et la RFA un projet européen avec les Espagnols, les Britanniques et les Italiens), on ne pouvait pas tout de même parvenir à une certaine forme de coopération, de manière à réduire les coûts.

Au printemps dernier, un rapport de la Cour des comptes fédérale critiquait vivement le ministère de la défense ouest-allemand pour son engagement dans un projet d'avion de combat dont on ne savait pas combien il allait coûter.

LUC ROSENZWEIG

L'Aérospatiale propose la création d'une société franco-allemande d'hélicoptères

Le président de l'Aérospatiale, M. Henri Martre, a préconisé la création, entre la société française et le groupe ouest-allemand Messerschmitt-Bolkow-Blohm (MBB), d'une entreprise commune spécialisée dans la fabrication des hélicoptères civils et militaires.

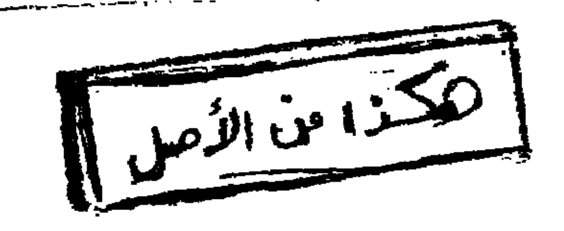
M. Martre a fait cette proposition à M. Erich Riedl, secrétaire d'Etat au ministère ouest-allemand de l'économie, qu'il a reçu à Paris au début du mois en visite privée. M. Riedl a, de son côté, salué cette suggestion comme étant la preuve de la volonté de la société française d'avoir un « partenariat » plus actif avec MBB.

A l'heure actuelle, les deux constructeurs sont associés dans le programme d'un hélicoptère antichars et antihélicoptères commun aux armées de terre des deux pays. Armé de missiles antichars d'un modèle dit de troisième génération (l'AC3G), produit en coopération de part et d'autre du Rhin, ou de missiles air-air Mistral (pour l'armée de terre française) et Stinger (pour la Bundeswher), cet hélicoptère de combat devrait entrer en service au début de 1996.

M. Martre a souligné, devant M. Riedl, que le futur programme NH-90 d'un hélicoptère de transport militaire propre à l'OTAN devrait précisément être l'occasion de créer une entreprise commune à l'Aérospatiale et à MBB. M. Riedl est convenu, de son côté, que le NH-90 était une contribution importante sur la voie d'une production d'hélicoptères spécifique à l'Europe.

Quatre pays européens : l'Allemagne fédérale, la France, l'Italie et les Pays-Bas, ont décidé de concevoir en coopération un hélicoptère de 8 tonnes destiné à des transports tactiques et à des missions navales. Baptisé NH-90, cet hélicoptère devrait être opérationnel à partir de 1995.

J. I.



Amériques

BRÉSIL : l'adoption de la nouvelle Constitution

L'Assemblée constituante a joué la carte de l'ouverture

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

L'accouchement a été difficile. Dix-neuf mois de session tumultueuse au Parlement, d'interventions répétées du président de la République et des responsables de l'armée, avant d'en arriver au vendredi 2 septembre, où les Brésiliens ont appris, dans une atmosphère de fête, qu'ils avaient – enfin – une nouvelle Constitution. Cette nouvelle charte – la huitième Constitution du pays – met un terme à la législation édictée au temps du régime militaire. Elle sera promulguée en grande pompe le 5 octobre, en présence de nombreux invités étrangers. Le texte est long – plus de trois cents articles. Il est extrêmement détaillé, allant jusqu'à réglementer le taux des intérêts bancaires (l'un de ses points les plus controversés). Sur le plan des libertés individuelles, il améliore considérablement les droits des travailleurs et enferme l'économie dans un carcan protectionniste, qui ne résistera peut-être pas à l'épreuve des faits. Dans cinq ans, ses lacunes, ou ses défauts, pourront être corrigés par le Congrès. A la même date, les Brésiliens se prononceront par référendum entre le régime présidentiel actuel et le régime parlementaire.

La satisfaction est plus nette à gauche qu'à droite. Les conservateurs critiquent le caractère « utopique » de ses dispositions sociales, et les libres-échangistes déplorent les restrictions apportées au capital étranger, dans lesquelles ils voient un frein à la modernisation du pays. La gauche s'est alliée à la bourgeoisie dite « nationale » pour donner force de loi à la pratique – très contestée – des marchés protégés.

Dorénavant, les entreprises à capital majoritairement brésilien auront la préférence dans les commandes de l'Etat et seront seules habilitées à opérer dans les secteurs considérés comme stratégiques. C'était le cas dans l'informatique; ce le sera aussi dans la prospection et l'exploitation minières et pétrolières, désormais interdites aux firmes étrangères. L'un des principaux membres du gouvernement, M. José Lourenço, a provoqué un beau chahut la semaine dernière, en accusant certains « nationalistes » de s'être laissé subordonner par les entreprises, qui misent sur le protectionnisme pour prospérer.

Une bataille de même nature a eu lieu entre les syndicats et le patronat, par parlementaires interposés. Les premiers voulaient inscrire dans le texte la stabilité de l'emploi, par réaction aux licenciements abusifs. Ils se sont heurtés à une forte opposition des milieux économiques, qui ont fait valoir qu'une telle rigidité risquait de nuire aux intéressés. Ils ont obtenu, malgré tout dans ce domaine, une certaine protection des salariés.

Une grande victoire

Le chapitre social de la nouvelle Constitution est généreux. De l'avis général, il donne aux travailleurs leurs gains les plus appréciables depuis les lois travaillistes de Getulio Vargas de 1943 : réduction de la semaine de travail de quarante-huit à quarante-quatre heures ; journée continue de huit heures à six heures ; extension du congé-maternité de trois à quatre mois ; création d'un congé-paternité de cinq jours ; prime salariale de 30 % à l'occasion des congés payés ; amélioration de la rémunération des heures supplémentaires, du régime de retraite, de la sécurité sociale, etc.

En outre, les syndicats sont libérés de la tutelle de l'Etat, et le droit de grève est établi sans restriction, y compris dans les secteurs essentiels, astreints seulement à fournir un service minimal aux usagers. « C'est là notre plus grande victoire », affirme « Lula », dirigeant syndical devenu président du Parti des travailleurs.

Sous le régime militaire, la grève était tenue pour un délit et réprimée comme tel.

Au chapitre des libertés individuelles, le Brésil s'aligne sur les démocraties modernes. Se souvenant que le régime militaire s'est amnistié lui-même pour les forfaits commis pendant la répression et le préjugé racial restant puissant malgré le métissage, il fait de la torture, du racisme, du terrorisme, du trafic de drogue, des crimes imprescriptibles et non amnistiables. Une telle disposition devrait valoir pour les sévices commis tous les jours par la police à l'encontre des délinquants de droit commun ou des simples suspects.

Autre trait de plume sur les pratiques d'un passé récent : l'abolition de la censure, l'inviolabilité du courrier et des communications téléphoniques, le droit pour tous les citoyens d'avoir accès à leur fiche policière. Cela n'était évidemment pas le cas au temps où les services secrets avaient mis le Brésil « en carte » et décidaient clandestinement du sort de chacun. Les législateurs poussent encore plus loin leur souci de démocratisation en instituant « l'initiative populaire », possibilité de proposer des lois en dehors du Congrès, à l'initiative d'au moins 1 % de l'électorat.

La nouvelle charte procède à une redistribution des pouvoirs entre l'Etat et les collectivités locales, entre le gouvernement et le Parlement. Le Brésil est une république fédérative mais, ces vingt dernières années, le pouvoir s'est beaucoup concentré à Brasilia. Désormais, les Etats et les communes disposeront de ressources supplémentaires (47 % du produit de l'impôt au lieu de 38 %) et de davantage de compétences.

Chantage au coup d'Etat

Le président ne pourra plus gouverner par décrets-lois et devra soumettre au Parlement la discussion du budget, de la législation financière, des grands sujets d'intérêt national. Un accord avec le FMI ou la mise en chantier d'un programme nucléaire ne pourront plus être décidés, comme autrefois, de façon discrétionnaire.

Le président Sarney et les partisans d'un Etat régalien ont très mal pris ces réformes, qui visent à décentraliser le pouvoir et à le démocratiser. Mais c'est surtout contre deux autres dispositions, adoptées par la Constituante en commission, que le chef de l'Etat a fait feu de tout bois : la limitation à quatre ans du mandat présidentiel et l'adoption du régime parlementaire.

Le débauchage de voix, le chantage au coup d'Etat militaire, tout a été mis en œuvre pour changer le vote des constituants en session plénière. La manœuvre a réussi, et M. Sarney a obtenu de ne quitter la place qu'en 1990, comme il le souhaitait, sans perdre aucune de ses prérogatives, grâce au maintien du système présidentiel. Les généraux l'ont aidé, qui possèdent en lui un allié de longue date. A tour de rôle, ils ont déclaré combien une élection présidentielle « prématurée » serait fâcheuse pour la tranquillité du pays.

Chaque fois qu'ils sont intervenus dans les débats de la Constituante, ils l'ont fait plier. Les constituants voulaient amnistier les militaires chassés de l'armée depuis 1964 pour des raisons politiques ; ceux-ci auraient été réintégrés et auraient retrouvé tous leurs droits. Le général Leonidas Pires, ministre de l'armée de terre et véritable connétable de la nouvelle république, a fait savoir qu'une telle amnistie, si elle était votée, ne serait pas appliquée ; les constituants n'ont pas insisté.

Il y a un autre point noir pour la gauche dans le nouveau texte : l'enterrement de la réforme agraire. En excluant de la réforme l'ensemble des propriétés productives, la charte réduit pratiquement à néant les espoirs d'une redistribution des terres en faveur des sept millions de familles de paysans qui en sont privés. Le lobby des grands exploitants agricoles, regroupés dans l'Union démocratique rurale, a célébré, comme il convenait, un tel succès.

La Constituante a été lente, très lente, dans l'élaboration de la charte. Les Brésiliens ont fini par se lasser et par n'éprouver qu'indifférence devant ce dont on débattait au Congrès. Pourtant, leur sentiment risque de changer au vu des nombreux avantages qui leur sont accordés. A condition, bien sûr, que les lois soient appliquées. C'est tout le problème au Brésil, où ce qui manque surtout ce sont la capacité et la volonté des responsables de les faire respecter.

CHARLES VANHECKE.

CHILI : avant le plébiscite du 5 octobre

L'opposition manifeste une nouvelle fois sa force dans la rue

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Après le succès des manifestations du 30 août dernier, les partis d'opposition viennent de marquer à nouveau un point. En réunissant plus de 200.000 personnes dans les rues de la capitale chilienne, le 4 septembre. Pendant deux heures, malgré une sono défaillante, les manifestants ont écouté les artistes « qui chantent le non », tels Florcita Motuda, qui fit reprendre en chœur au public sa très viennoise « valse du non », et le plus populaire groupe de rock du pays, Les prisonniers...

Puis ce fut le tour de l'unique orateur, M. Hector Moya, qui parla au nom de l'accord social pour le non, une instance plus large que la coordination des seize partis politiques hostiles au maintien du général Pinochet au pouvoir, M. Moya est aussi – ironie de l'histoire – le président du syndicat des camionneurs, le même syndicat qui, par une grève de plusieurs mois, avait grandement contribué à renverser le régime présidé par Salvador Allende en 1973.

Les manifestants défilèrent ensuite, pour la première fois en quinze ans, jusqu'au palais présidentiel de la Moneda, sous les fenêtres duquel ils prirent un plaisir certain à agiter les drapeaux rouges des socialistes et des communistes, mêlés aux oriflammes bleus de la démocratie-chrétienne. Ce n'était, une fois de plus, pas prévu par les organisateurs, mais l'objectif était tentant pour cette masse imposante.

La police, qui avait commencé par laisser faire, finit par intervenir sans ménagement pour disperser le cortège, en faisant usage de ses autopompes et de gaz lacrymogènes. Des incidents très violents opposèrent alors pendant plus de deux heures les carabiniers aux manifestants, qui élevèrent des barricades et harcelèrent à coups de pierres les forces de l'ordre.

Le bilan est lourd : neuf blessés (dont cinq policiers dans un état grave) et deux cent soixante-deux arrestations. Par ailleurs, de nombreux magasins ont été saccagés et pillés.

Il n'empêche que cette manifestation du 4 septembre confirme bien l'existence de ce qu'un hebdomadaire d'opposition appelle « l'effet du 30 août ». Certes, la désignation du général Pinochet par les commandants en chef était tout sauf une surprise, mais beaucoup de Chiliens avaient, malgré cela, l'espoir caché de voir les forces armées nommer un autre candidat. L'investiture du président a été ressentie comme un affront par une bonne partie de la population, dont l'indignation s'est exprimée, dimanche soir, de façon spectaculaire.

GILLES BAUDIN.

Diplomatie

La visite de M. Dumas à Alger

M. Chadli promet une solution pour la scolarisation des enfants de couples franco-algériens

ALGER
de notre envoyée spéciale

En venant à Alger dimanche 4 septembre, le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, voulait mettre un terme à l'étiolement des relations politiques entre les deux pays, jeter les bases d'une coopération renouvelée et fixer un calendrier.

L'expérience des rapports franco-algériens ayant largement démontré que lorsqu'on se crispe sur un problème ponctuel l'ensemble des relations en pâtit, c'est une approche globale que M. Dumas avait résolu de poser, à la satisfaction des Algériens.

C'est dire que la partie française n'entendait pas livrer bataille sur le sujet potentiellement le plus apte à devenir un de ces abcès de fixation sur lesquels se sont développées ces dernières années les querelles, à savoir la scolarisation des enfants de couples franco-algériens.

Les résultats de la visite de M. Dumas n'auront donc pas vraiment rasséréné les quelques dizaines de femmes qui, depuis samedi et « aussi longtemps qu'il le faudra », occupent le lycée français d'Alger. « On vient de régler le problème des enfants des couples mixtes séparés et on est en train de le recréer », dit l'une d'entre elles.

Un problème humain

Ces femmes sont mariées à des Algériens et mères d'enfants jusqu'à présent scolarisés au lycée Descartes, qui jouissent aux yeux de la France, mais pas de l'Algérie, de la double nationalité. Or le 30 juin, mettant à exécution une décision qui remontait à plusieurs mois, les autorités algériennes notifiaient à la France à la fois leur volonté de récupérer le site du lycée Descartes et celle de réintégrer dans le système d'enseignement national tous les enfants algériens, ou considérés comme tels (*le Monde* du 29 juillet).

La seule formule sur laquelle aient débouché les négociations qui suivirent est l'organisation d'une année transitoire pendant laquelle les élèves recevraient dans un établissement géré par les Algériens, mais auquel la France « prêterait » gratuitement une soixantaine de professeurs, une formation conforme aux programmes français, sauf pour l'histoire et la philosophie, avec renforcement de l'enseignement de l'arabe.

Bref, une année de transition avant leur réintégration dans le circuit algérien proprement dit. Les « mères de Descartes », qui ne veulent pas se satisfaire de cet arrangement, réclament le droit au libre choix du système scolaire et rappellent aux autorités françaises leur devoir d'éducation envers leur progéniture.

M. Dumas n'a éludé le sujet dans aucun de ses entretiens avec le chef de la diplomatie algérienne ni avec le premier ministre ni avec le président Chadli, lequel aurait promis qu'une solution allait être recherchée « avec souplesse ». Il l'a présenté comme « un important problème humain », plutôt que comme une question de principe. En d'autres termes, si du côté français on entend négocier au mieux les aménagements de l'année transitoire, on ne semble pas désireux de rouvrir un front sur le terrain miné de la double nationalité.

On paraît au contraire compter sur la compréhension des Algériens pour mieux résoudre cas par cas, et sans bruit, les situations les plus difficiles.

Cette affaire ne concerne que quelques centaines d'enfants à Alger (1), mais elle a une dimension hautement symbolique. Elle est l'un des symptômes d'un contentieux beaucoup plus large qui oppose, au sein du parti, un nationalisme rigide, en l'occurrence partisan d'une arabisation totale de l'enseignement, aux tenants d'une politique de libéralisation et d'ouverture.

Les élèves du lycée Descartes font apparemment partie du tribut que les seconds, à quelques mois du congrès du parti, consentent à payer aux premiers pour en obtenir davantage. D'autant que ces élèves sont généralement considérés comme des privilégiés et que leur sort prête donc à une utilisation démagogique.

La décision des Algériens de récupérer le site du lycée Descartes, enclave française jugée arrogante en plein quartier des ministères, et à deux pas du palais présidentiel, participe du même débat de politique intérieure. La question du déménagement a été réglée, dimanche, par un échange de lettres qui prévoient la rétrocession du site aux Algériens, et la mise à la disposition de la mission française d'un autre établissement (où les travaux ne sont toujours pas terminés à quelques jours de la rentrée) jusqu'à ce que l'on s'entende sur le lieu de construction d'un nouveau lycée français.

Négociations sur le gaz

La méthode « globalisante », si elle risque de laisser des séquelles dans le domaine de l'enseignement, paraît riche de promesses pour ce qui est de l'autre grand contentieux franco-algérien : celui du gaz.

Les négociations menées à partir de 1986 sur la révision du contrat de fournitures avaient finalement été rompues en novembre 1987 devant l'impossibilité de parvenir à un accord, notamment sur les prix (2).

Il a été obtenu, dimanche, calendrier à l'appui, de les renouer et de leur donner toutes les chances d'aboutir en les incluant dans un accord plus large de coopération économique et d'aide financière à l'Algérie. Les nouveaux dirigeants de Gaz de France et de la SONACOTRACH se rencontreront dans le courant de ce mois, ainsi que le ministre de l'industrie, M. Fauroux, et son collègue algérien, puis les deux ministres des finances.

La rencontre entre les présidents Chadli et Mitterrand, prévue pour fin octobre ou début novembre, est considérée comme une échéance butoir pour un règlement d'ensemble. La France considère donc qu'elle doit préserver ses relations économiques avec l'Algérie des remises en cause régulières.

Elle fait droit, d'autre part, aux préoccupations de ce pays, dont le gaz est la seule ressource importante, et se propose de soutenir différents projets visant à diversifier les débouchés pour lesquels les Algériens ont besoin d'un financement.

M. Dumas a enfin procédé, avec son collègue M. Taleb Ibrahimi, à un échange de vues sur diverses questions internationales, dont celle du Sahara occidental et celle du Proche-Orient. M. Ibrahimi a notamment confirmé au cours de l'entretien que le Conseil national palestinien se tiendrait début octobre à Alger.

CLAIRE TRÉAN.

(1) On ignorait encore dimanche à Alger ce qu'il allait advenir des trente écoles primaires et des quatre autres collèges et lycées gérés dans tout le pays par la mission française.

(2) Le contrat initial conclu en 1982 par M. Cheysson accordait à l'Algérie un prix supérieur de 27 % au prix moyen des importations françaises. La France demandait un réalignement sur le prix moyen du marché.

Afrique

TUNISIE

M. Ben Ali et le colonel Kadhafi inaugurent l'exploitation commune d'un champ pétrolifère

TUNIS
de notre correspondant

La Tunisie et la Libye ont inauguré, dimanche 4 septembre, l'exploitation commune de ressources en hydrocarbures de certaines zones du golfe de Gabès, « exemple de projets unionistes entre les deux pays ».

Le président Ben Ali, qui s'était rendu en Libye par la voie maritime à partir du port de Zarzis et le colonel Kadhafi, qui était venu l'y chercher, ont visité la zone du champ pétrolifère offshore d'El-Bouri, située à 125 kilomètres au nord-ouest de Tripoli et que les différents arrêts de la Cour internationale de La Haye ont reconnu appartenir à la Lybie. Le gisement d'El-Bouri, découvert en 1986, compte cent cinq puits dont trois sont déjà opérationnels et sa production annuelle est estimée à 10 millions de tonnes. Aux termes d'un accord qui avait été signé au début du mois d'août, la Tunisie percevra 10 % de cette production qui seront investis dans la réalisation de projets économiques et sociaux tuniso-libyens.

Les deux chefs d'Etat ont inauguré, en outre, l'exploitation commune d'une superficie de 3 000 kilomètres carrés, limitrophes de la zone nord-ouest d'El-Bouri, par une société mixte qu'ils sont convenus de créer. Ces cérémonies ont été l'occasion pour MM. Ben Ali et Kadhafi de confirmer leur volonté de poursuivre « la voie unioniste » dans laquelle ils se sont engagés. Le colonel Kadhafi a déclaré que cette exploitation commune dans le golfe de Gabès, « lac de pétrole et de gaz », constitue « une situation transitoire qui sera dépassée lorsque sera réalisée l'unité des Arabes, sous le signe du pétrole. »

MICHEL DEURE.

ANGOLA

M. Savimbi reproche aux Etats-Unis de faire le jeu de Luanda

Absent des négociations entre Sud-Africains, Angolais et Cubains, qui doivent reprendre cette semaine à Brazzaville, Jonas Savimbi, le chef rebelle de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), craint de plus en plus d'être « lâché » par Washington. M. Savimbi a exprimé ses appréhensions lors d'une conférence de presse réunie le samedi 3 septembre à son quartier-général de Jamba, au sud-est de l'Angola, près de la frontière namibienne.

M. Savimbi a reproché au médiateur américain, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, de « faire le jeu de l'ennemi ». « Essaie-t-il de sauver la face de ses ennemis et de creuser la tombe de ses amis ? » s'est-il interrogé.

Le chef de l'UNITA a souligné que, depuis le récent retrait des troupes sud-africaines du sud de l'Angola, la position militaire de son mouvement s'est affaiblie et que ses forces sont désormais vulnérables aux attaques de l'armée de Luanda, soutenue par les Cubains.

« Mon impression est que les Cubains ne veulent pas partir d'Angola », a-t-il affirmé. « Sans les Cubains, le MPLA n'est rien. » A son avis, « s'il y a un mouvement fantoche en Angola, c'est bien le MPLA, qui fait appel à des puissances étrangères », alors que l'UNITA n'a plus le soutien de l'Afrique du Sud.

De son côté, le ministre sud-africain de la défense, le général Magnus Malan, a qualifié d'« inacceptable » l'envoi en Angola de renforts auquel aurait procédé, depuis mai, le gouvernement cubain et a demandé au gouvernement américain et aux Nations unies de prendre des « mesures concrètes » pour y faire face. Il a affirmé que les Forces armées sud-africaines (SADF) restaient « vigilantes et prêtes », sans pour autant être « provocatrices et agressives ». – (AFP.)

Asie

BANGLADESH

Les plus graves inondations depuis 1955 ont fait au moins 600 morts

(Suite de la première page.)

A en juger par les témoignages des diplomates qui résident à Dhaka, la montée des eaux provoquée par la mousson humide a atteint un niveau pratiquement jamais vu dans la capitale. La plupart des rues sont transformées en rivières boueuses, et les habitants, ainsi que les équipes de secours constituées par l'armée, se déplacent dans des embarcations de fortune. La résidence du chef de l'Etat et plusieurs ambassades sont inondées et le réseau de télécommunications est largement inutilisable. L'aéroport de la capitale a été fermé depuis le 2 septembre.

Biman, la compagnie aérienne du Bangladesh, a demandé à l'Inde l'autorisation d'opérer ses vols internationaux à partir de Calcutta, ce qui a été accepté. New-Delhi a, d'autre part, dépêché quatre hélicoptères au Bangladesh pour y effectuer des missions de secours, mais, compte tenu des besoins, c'est sans doute plusieurs dizaines d'appareils qui sont nécessaires.

Dans la capitale, où s'entassent plus de quatre millions de personnes, les conditions de vie sont déjà extrêmement précaires en temps normal : on y dénombre en effet près de mille cinq cents bidonvilles. A peine plus de 1 % de la population de ces bidonvilles a accès a l'eau potable. On imagine sans peine que la période qui va suivre le recul des eaux sera marquée par des épidémies de dysentrie, de choléra et de diarrhée, sans compter les morsures de serpents qui sont une cause importante de mortalité.

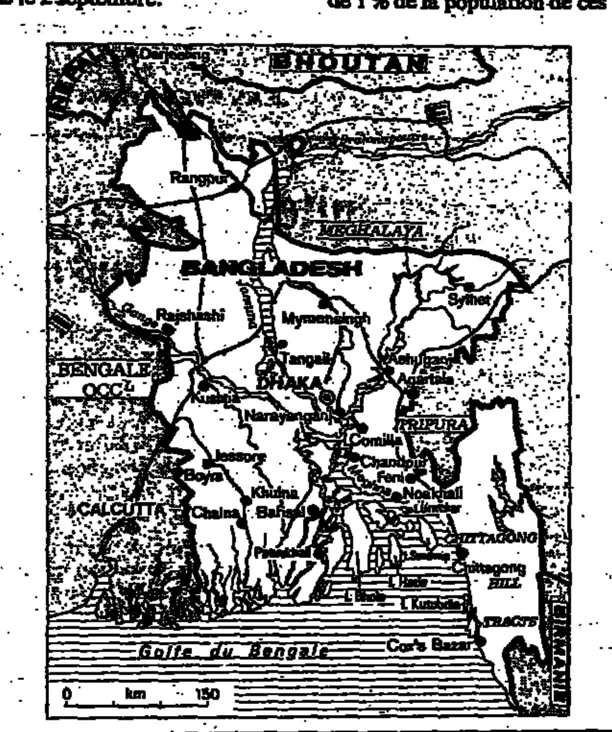
L'année dernière, on avait déjà dit que les inondations avaient été sans précédent depuis quarante ans... Pour autant, ces catastrophes quasi annuelles constituent, si l'on ose dire, un moindre mal par rapport aux effets des cyclones qui ravagent parfois le golfe du Bengale : vint-cinq mille morts en mai 1985, trois cent cinquante mille morts en 1970. Pour comprendre pourquoi le Bangladesh paie chaque année un si lourd tribut aux inondations, il suffit de regarder une carte de la région : le « Pays delta », l'ancien Pakistan oriental, mérite bien son surnom : tous les grands fleuves himalayens qui grossissent des pluies de mousson rencontrées dans l'Inde du nord, le Tibet et le Népal, se jettent dans le golfe du Bengale.

C'est un « pays éponge » traversé par des milliers de cours d'eau et de rivières qui quittent leur lit pendant les pluies, de mi-juin à octobre.

A eux seuls le Gange, le Brahmapoutre et la Meghna charrient chaque année 2,5 milliards de tonnes de limon déversées dans les rivières et dans le golfe du Bengale, modifiant le tracé des fleuves et provoquant de nombreux naufrages. Le relief est uniformément plat sur la presque totalité des 144 400 kilomètres carrés du pays (quatre fois plus petit que la France) et n'offre donc aucune résistance aux torrents d'eau et de boue qui rayent chaque année de la carte des centaines de villages. Seulement 20 % des terres sont à l'abri des inondations. Des efforts parfois titanesques sont entrepris pour élever des barrages, mais il faudrait des milliers de kilomètres de digues pour résister à la pression des rivières en crue.

Si l'on ajoute à ce tableau le fait que le Bangladesh compte plus de huit cent mille habitants au kilomètre carré et que la natalité (48 pour mille) y est la plus forte du monde, on comprend que le bilan des inondations soit si élevé. A moyen terme, il n'y a guère de raisons d'être optimiste : au rythme actuel, le Bangladesh, cent cinq millions d'habitants aujourd'hui, atteindra sans doute plus de deux cents millions d'habitants vers 2010. Et le PNB par habitant, actuellement de 140 dollars, à tendance à régresser...

LAURENT ZECCHINI.



SINGAPOUR : un succès pour M. Lee Kuan Yew

Le parti au pouvoir a remporté plus de 63 % des suffrages aux élections législatives

SINGAPOUR
correspondance

Le premier ministre, M. Lee Kuan Yew, a jugé « *rassurant* » le résultat des élections générales du samedi 3 septembre qui a largement confirmé la suprématie du Parti d'action populaire (PAP), au pouvoir depuis 1959.

Le PAP a en effet remporté quatre-vingts des quatre-vingt-un sièges à pourvoir. Un seul membre de l'opposition, M. Chiam See Tong, député sortant du Parti démocratique de Singapour, a réussi à se faire réélire, améliorant même son score de décembre 1984. Dans l'ensemble, les résultats du scrutin de cette année sont comparables à ceux d'il y a quatre ans. Le PAP a obtenu 63,10 % des suffrages, contre 64,8 % en 1984. L'opposition a pour sa part réuni 34,7 % des suffrages.

Près de 20 % des électeurs qui votaient pour la première fois ont, selon M. Lee Kuan Yew, « *agi comme leurs aînés* ». Pour l'opposition, qui entendait priver le PAP de sa majorité des deux tiers, c'est évidemment un échec. Même si, dans certains districts, ses candidats n'ont échoué que de très peu. L'équipe du Parti ouvrier (*Workers Party*), conduite par l'avocat Francis Seow, ancien président du barreau, et qui avait été accusé de « collusion » avec un diplomate américain, a obtenu plus de 48 % des voix dans la nouvelle circonscription d'Eunos.

La succession des « pères fondateurs »

Le PAP, en revanche, peut se montrer satisfait. L'opposition contestait plus de sièges — soixante-dix sur un total de quatre-vingt-un — qu'elle ne l'avait jamais fait dans le passé. Le scrutin de samedi était d'autant plus important qu'il permettait pour la première fois aux citoyens de juger la seconde génération de dirigeants du PAP, ces hommes choisis avec soin par M. Lee Kuan Yew lui-même pour assurer la succession des « pères fondateurs » de la République.

Au cours de la campagne de neuf jours qui avait précédé le scrutin, le premier ministre avait insisté sur le fait que le vote de samedi constituait avant tout un test pour la nouvelle équipe. Dans la nuit de samedi à dimanche, il a déclaré que la « *considérable victoire* » du PAP montrait clairement que le vice-premier ministre, M. Goh Chok Tong, et son équipe avaient « *reçu le soutien* » de la population.

M. Lee Kuan Yew lui-même a été réélu dans sa circonscription de Tanjong Pagar avec une confortable majorité de 81,6 % des suffrages. « *Je n'ai pas l'intention de prendre ma retraite* », a-t-il commenté tout en indiquant qu'il ne serait pas forcément candidat à la présidence, une fois qu'il aura définitivement passé la direction du gouvernement à M. Goh Chok Tong. Le PAP voudrait un président élu au suffrage universel et doté d'un mandat fort large en matière financière. L'opposition reconnaît qu'il faut protéger les importantes réserves en devises de l'Etat mais estime que le Parlement pourrait remplir ce rôle de gardien du Trésor. Elle craint la toute-puissance d'un président en l'absence d'un réel contrepoids parlementaire.

Quelques minutes après son élection, M. Chiam See Tong, qui retrouve son rôle inconfortable de seul député de l'opposition, a déclaré qu'il entendait poursuivre sa campagne en faveur d'un référendum populaire sur la question présidentielle. De son côté, le vice-premier ministre a affirmé qu'il n'excluait pas un référendum. M. Lee Kuan Yew, pour sa part, a promis que, même s'il n'était pas candidat à la présidence, il se battrait pour obtenir un amendement à la Constitution, qui seul permettrait de modifier la fonction présidentielle, pour l'instant largement honorifique.

JACQUES BEKAERT.

● **PAKISTAN : l'enquête sur la mort de Zia Ul Haq.** — Le ministre de la défense, M. Mahmoud Haroun, a démenti, dimanche 4 septembre à Islamabad, que neuf personnes aient été arrêtées dans le cadre de l'enquête sur la mort de Zia Ul Haq (*le Monde* daté 4-5 septembre). « *Quelques personnes ont été convoquées pour interrogatoire, mais aucune n'a été arrêtée jusqu'à présent* », a affirmé M. Haroun. En outre, le gouvernement a décidé dimanche d'abroger l'ordonnance sur la presse et les publications (PPO), en vigueur depuis 1963. Les journalistes réclamaient depuis vingt-cinq ans l'abrogation de cette ordonnance promulguée par l'ancien président Ayoub Khan, qualifiée de « *draconienne* » par l'Union fédérale pakistanaise des journalistes (PFUJ). — *(AFP.)*

● **INDE : marche arrière de M. Gandhi.** — M. Rajiv Gandhi a déclaré, dimanche 4 septembre, que le gouvernement ne donnerait pas suite au projet de « *loi anti-diffamation* » sur la presse, adopté le 30 août par la chambre basse du Parlement (*le Monde* daté 4-5 septembre).

Le premier ministre a déclaré que cette loi critiquée comme une tentative de museler les médias indépendants ne serait pas présentée devant la chambre haute du Parlement et qu'un comité ministériel étudierait les critiques dont elle a largement fait l'objet. — *(AFP.)*

Proche-Orient

Fuyant l'offensive des troupes de Bagdad

Environ 120 000 Kurdes se seraient réfugiés en Turquie en l'espace d'une semaine

Environ cent vingt mille Kurdes, fuyant une offensive de l'armée de Bagdad contre leurs villages au nord de l'Irak, se sont réfugiés en Turquie en l'espace d'une semaine, selon les estimations des autorités locales de Hakkari, située près de la frontière irako-turque.

Depuis vendredi, l'armée turque, qui quadrille les zones où sont installés les réfugiés kurdes irakiens, refoule les journalistes et leur interdit l'accès de ces régions sous le prétexte qu'un commando du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan de Turquie, qui mène des opérations contre le régime d'Ankara) se serait infiltré, rendant la région dangereuse. Un photographe du quotidien turc *Cumhuriyet* s'est vu confisquer sa pellicule alors qu'il se trouvait avec un groupe de journalistes qui réclamaient le libre accès aux lieux où sont installés les réfugiés.

Malgré leurs efforts, les autorités turques semblent débordées par le nombre important des réfugiés. Des milliers de femmes, d'enfants et de vieillards ont dû passer les deux dernières nuits à la belle étoile, en raison du manque de tentes et d'abris à Cukurca, à Dagdibi, Yekmal, Genisli et Tastdelen (département de Hakkari). Heureusement, la température est clémente la nuit, avant de remonter à 40 °C à l'ombre dans la matinée. Selon les responsables à Hakkari, une grande majorité des réfugiés souffrent de blessures diverses, mais leur état n'inspire par d'inquiétudes. Sadik Salman, un réfugié interrogé à Hakkari a raconté que, après les bombardements irakiens de son village, « *les gens ont senti des brûlures dans leurs yeux, puis les larmes ont commencé à couler. Peu de temps après, nous avons tous commencé à tousser, puis à vomir et un liquide vert sortait de nos entrailles* ».

Les pourparlers de Genève

« *Si je vous disais ce qui se passe, vous ne le croiriez pas. C'est pire qu'au Vietnam* », a déclaré Akram May, un chef rebelle kurde de la région de Zakho, réfugié à Uludere. « *Parce que nous sommes un peuple pauvre, personne ne nous aidera.* » Il ajoute, « *dans le village de Pouka nous avions un groupe de pechmergas. Les Irakiens ont attaqué au gaz. Seule une personne en est sortie vivante, sur un total de vingt pechmergas et soixante villageois* ». De source turque, on confirme qu'une bombe chimique avait été larguée sur la zone frontalière près d'Uludere, mercredi dernier, aggravant la panique le long des 350 kilomètres de frontière turco-irakienne. Selon le journal *Hurriyet*, les troupes turques et irakiennes étaient samedi au bord de l'affrontement.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a affirmé que les Etats-Unis envisageaient d'exprimer leur « *désapprobation* » directement à l'Irak, par l'intermédiaire de Mme April Glaspie, l'ambassadeur de Washington à Bagdad, dès que l'administration aura recueilli toutes les informations concernant l'utilisation des armes chimiques par l'Irak. De source officieuse, on affirme cependant qu'il est « *très plausible, voire certain* » que les Irakiens ont fait usage d'armes chimiques.

Entre-temps, à Genève, les pourparlers de paix entre l'Iran et l'Irak se poursuivent au ralenti. M. Jan Eliasson, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, a affirmé dimanche qu'il n'y avait, « *pour l'instant, aucun projet de suspendre les conversations, et même si c'était le cas plus tard, il n'y aurait aucune raison de dramatiser* ». Il ressort cependant clairement des propos même du diplomate suédois, que la négociation est bloquée sur le fond. « *Je ne suis pas découragé*, a-t-il dit, *mais il faut avoir une modeste appréciation des progrès. Le fait même que les deux parties sont à la table de négociation, qu'elles discutent de la substance et qu'elles ont qualifié ces discussions de studieuses et constructives est en soi un progrès.* »

Autre fait encourageant pour M. Eliasson : « *La situation sur le terrain ne s'est pas détériorée* », si l'on en juge par les rapports de la force de maintien de la paix de l'ONU. Les trois cent cinquante observateurs dépêchés sur place pour veiller au respect du cessez-le-feu n'ont pas encore eu le temps d'enquêter sur les soixante-quatorze violations « *pour la plupart mineures* », semble-t-il, signalées de part et d'autre. Mais pour M. Eliasson, « *la tendance positive constatée depuis le 20 août ne s'est pas inversée* ». — *(AFP, Reuter, UPI.)*

Après quatorze mois de présence dans le Golfe

Le « Clemenceau » regagne la France

Après quatorze mois de présence aux approches du golfe Arabo-Persique, le porte-avions français *Clemenceau* devait quitter, mardi 6 septembre, les abords de Djibouti, où il manœuvre depuis dimanche, pour son port d'attache de Toulon, où il est attendu le 16 septembre.

Le chef de l'Etat et le gouvernement français l'ont décidé la semaine dernière, à Paris, « *compte tenu*, a précisé le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, *de l'évolution de la situation dans la région et des perspectives de paix* » entre l'Iran et l'Irak. Le *Clemenceau* regagnera Toulon en compagnie de l'escorteur d'escadre lance-missiles *Du-Chayla* et du pétrolier-ravitailleur *Var*.

M. Chevènement, qui était pour le week-end en visite officielle à Koweït, a indiqué que la France était en mesure de renvoyer dans le Golfe un porte-avions dans les quinze jours. A Toulon, en effet, le *Clemenceau* sera immobilisé durant plusieurs mois pour une révision périodique, mais le *Foch*, qui vient de terminer cette même révision technique, est désormais disponible, avec, à son bord, des avions Super-Etendard armés de missiles air-sol nucléaires.

La marine française reste présente dans la zone, avec sept bâtiments (dont les frégates *Duquesne* et *Georges-Leygues*, l'aviso *Commandant-de-Pimodan* et un groupe de chasseurs-dragueurs de mines) qui continuent de renforcer la position des quatre avisos affectés en permanence à Djibouti.

Le groupe aéronoval français avait été envoyé dans la région du Golfe après l'attaque, par des vedettes iraniennes, d'un cargo, le *Ville-d'Anvers*, battant pavillon national. Depuis, aucun navire marchand français n'a fait l'objet d'agressions. Soulignant que, dans le même temps, la marine américaine avait déployé cinq porte-avions, qui se sont relayés, pendant que le *Clemenceau* demeurait seul dans la zone, M. Chevènement a estimé que « *les marins français ont rempli leur mission avec succès, dans des conditions difficiles et en conservant un très bon moral* ».

Durant quatorze mois, outre ses escales régulières à Djibouti ou à la Réunion, le porte-avions français a accompli deux cent trente jours de mer et effectué un total de cinq mille apontages (dont un, de nuit, s'est achevé par la mort de son pilote). Il a parcouru 80 000 milles nautiques (soit l'équivalent de 150 000 kilomètres). Son séjour en océan Indien et en mer d'Arabie a cependant nécessité l'organisation d'un véritable « *pont* » logistique de ravitaillement (en carburant, en eau, en vivres, en pièces détachées et en avions) avec l'aide de l'armée de l'air.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

Le gouvernement battu lors d'un référendum constitutionnel

Les électeurs australiens ont rejeté, samedi 3 septembre, par référendum, quatre importantes modifications constitutionnelles proposées par le gouvernement travailliste de M. Bob Hawke. Celui-ci les avait appelés à se prononcer en faveur de l'allongement du mandat parlementaire de trois à quatre ans, d'un découpage électoral plus juste, de la reconnaissance constitutionnelle des gouvernements locaux et de nouvelles garanties concernant la liberté religieuse, les procédures d'expropriation et la procédure judiciaire. — *(AP, AFP.)*

Birmanie

Les dissensions au sein de l'armée

Bangkok. — La radio officielle birmane a démenti, dimanche 4 septembre, l'existence de divisions et de ralliements aux manifestants au sein de l'armée birmane. Des diplomates observant la situation en Birmanie et la BBC avaient mentionné, dimanche, ces divisions au sein des forces armées. Ces informations sont « *totalement fausses* », a affirmé Radio-Rangoun.

L'armée est le principal soutien du régime contesté et son unité est vitale pour sa survie. La menace d'une intervention militaire a empêché les opposants d'aller au-delà d'énormes manifestations pacifiques et d'une grève générale pour renverser le régime alors qu'ils contrôlent la majeure partie du pays, soulignent les diplomates.

Un quotidien birman avait, de son côté, rapporté, dimanche, que des officiers à la retraite des trois armes avaient manifesté la veille avec vingt mille personnes à Mawbi, près de Rangoun, et aidé à assurer l'ordre pendant le défilé antigouvernemental. Le même journal avait affirmé que trois cent dix membres du Parti du programme socialiste birman (PPSB, au pouvoir) avaient démissionné et rejoint les manifestants, samedi. Radio-Rangoun a également démenti ces informations.

Enfin, à l'issue d'un séjour sur place, M. Stephen Solarz, représentant démocrate américain, a déclaré, dimanche, à Bankok, que la crédibilité du président Maung Maung, qu'il a rencontré, était « *entre nulle et négligeable* ». — *(AFP.)*

Burundi

Le chef de l'Etat lance un appel à l'unité nationale

« *Sauvegarder l'unité nationale, préserver la paix, n'est pas l'affaire du seul chef de l'Etat ou du gouvernement, ni du parti tout seul ni des seules forces armées, mais c'est l'affaire de tous, l'affaire des Burundais de toutes les ethnies, de tous les clans et de toutes les régions du pays* », a dit le major Pierre Buyoya, au cours d'un discours prononcé, le samedi 3 septembre à Bujumbura, à l'occasion du premier anniversaire de son arrivée au pouvoir.

Les massacres au cours desquels se sont opposés, le mois dernier dans le nord du Burundi, des membres de l'ethnie hutue majoritaire aux Tutsis minoritaires mais contrôlant l'Etat, l'économie et l'armée, ont fait, selon un premier bilan provisoire officiel des autorités, cinq mille morts. Des exilés hutus ont avancé, avec certains observateurs, le chiffre de cinquante mille morts. Plus de cinquante-six mille Burundais, dans leur grande majorité des Hutus, ont traversé la frontière pour se réfugier au Rwanda voisin, selon les statistiques du Haut Commissariat pour les réfugiés.

Ces tueries ont « *compromis dangereusement l'unité nationale, menaçant la paix et la tranquillité* », a ajouté le major Buyoya avant de condamner « *tous ceux qui veulent pêcher en eau trouble, qui intimident les gens et veulent se substituer aux services judiciaires* ». Le président burundais faisait ainsi allusion à la demande, déjà catégoriquement rejetée par son gouvernement, d'autoriser une enquête internationale sur les massacres. Il a, d'autre part, assuré qu'il était « *hors de question qu'une ethnie prétende gouverner le pays après en avoir exterminé une autre* ». — *(AFP.)*

Hongrie

Des écologistes contre le barrage de Nagymaros

Des écologistes indépendants hongrois et autrichiens, réunis pendant deux jours en conférence à Budapest, ont adopté dimanche 4 septembre une résolution demandant « *l'arrêt immédiat* » de la construction de la centrale électrique et du barrage de Nagymaros sur le Danube, et la tenue d'un référendum sur ce sujet en Hongrie. Le Cercle du Danube, mouvement écologiste hongrois, a appelé à une manifestation le 12 septembre à Budapest devant le Parlement, qui doit débattre du projet le 5 octobre. Par ailleurs, les intellectuels critiques du Forum démocratique (HDF) se sont constitués, le 3 septembre, à Lakitelek (sud de la Hongrie), en mouvement politique indépendant, après un an d'existence. — *(AFP.)*

Israël

Première visite d'un membre du gouvernement hongrois

Israël a accueilli, dimanche 4 septembre, pour la première fois, un membre du gouvernement hongrois, en la personne de M. Imre Miklos, président du bureau des affaires religieuses, venu discuter de la reconstruction de synagogues en Hongrie.

Sa visite de quatre jours, au cours de laquelle il doit rencontrer le premier ministre, M. Shamir, traduit le réchauffement progressif des relations entre Israël et les pays de l'Est, qui avaient rompu, à l'exception de la Roumanie, leurs liens avec l'Etat juif après la guerre de six jours de 1967. M. Miklos apporte un soutien remarqué à la culture et à la religion juives en Hongrie, a estimé le ministre israélien des affaires religieuses, M. Zevulun Hammer.

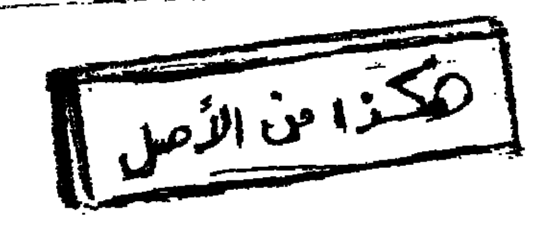
Les deux pays ont rétabli des relations à un niveau encore modeste. Israël et l'URSS ont récemment échangé des délégations consulaires. — *(Reuter.)*

Yougoslavie

Manifestation en faveur d'un Kosovo serbe

Quelque quarante mille personnes ont manifesté samedi 3 septembre en faveur d'un Kosovo serbe sur la place de Smederevo, une ville de 120 000 habitants située à 50 kilomètres à l'est de Belgrade et où vivent vingt mille personnes originaires du Kosovo. La manifestation était organisée à l'appel du comité d'initiative des Serbes de la région, un mouvement informel non reconnu par les autorités de la province du Kosovo, mais qui jouit du soutien de la Serbie. Un important plénum du Parti communiste yougoslave devrait une nouvelle fois examiner le problème du Kosovo le 13 septembre. — *(AFP.)*

● **Visite de M. Stoléru en Israël.** — Premier membre du gouvernement de M. Michel Rocard à se rendre en Israël, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au Plan, a entamé, dimanche 5 septembre, à Jérusalem, une visite officielle de quatre jours qui doit être dominée par des entretiens portant sur les questions économiques et commerciales. M. Stoléru, ancien président de la chambre de commerce France-Israël, sera notamment reçu par M. Ariel Sharon, ministre du commerce et de l'industrie. Il abordera aussi des sujets plus politiques avec le premier ministre, M. Itzhak Shamir, et avec le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès. — *(Corresp.)*



L'offensive de l'opposition contrée par la nouvelle « affaire Le Pen »

Dimanche, à « 7 sur 7 » sur TF 1, Raymond Devos a sorti son bandonéon de poche et, d'un petit air grave et penché, a interprété « Parlez-moi d'amour ». C'était à l'intention de Jean-Marie Le Pen.

Raymond Devos est un poète. Tous ceux que se sont exprimés pendant le week-end — tous sauf lui — à la radio et à la télévision sont des politiques. Pour eux, il n'était pas question de poésie, la plus belle des réponses. Chacun son travail. Il fallait défendre ou condamner l'infréquentable Jean-Marie Le Pen, auteur d'un odieux calembour (« Durafour-crématoire ») dont il ne veut rien retirer et auquel il ajoute deux injures destinées au ministre de la fonction publique : *« imbécile »* et *« salaud »*. Pour le défendre, M. Le Pen n'a trouvé que quelques-uns de ses amis d'extrême droite, à l'exception notable de *deux anciens députés du Front national*, MM. Bachelot et Arrighi.

Nul ne pouvait défendre l'indéfendable. Il reste à savoir comment ceux qui ont manifesté, dans un passé récent et singulièrement lors des élections législatives de juin dernier, quelque complaisance envers le Front national tireront *les conclusions pratiques de leurs déclarations horrifiées*. Ce cas de conscience, ce choix politique, s'offrent à l'opposition de droite pour les élections cantonales et surtout pour les municipales de mars 1989. Le calcul selon lequel M. Le Pen aurait signé sa mort politique est incertain. L'existence des chambres à gaz, considérée par lui en septembre 1987 comme *« un point de détail »* dans l'histoire de la seconde guerre mondiale, ne l'ont pas empêché d'obtenir 14,39 % des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle sept mois plus tard.

Mme Veil, M. Stasi, M. Noir qui préfère perdre *les élections plutôt que son âme, sont confirmés* dans leurs analyses anciennes. Ils n'ont pas besoin *d'insister. M. François Léotard, secrétaire général* du Parti républicain, affirme que ce nouvel épisode *des turpitudes* de M. Le Pen confirme ses prises de position antérieures à l'élection présidentielle. Mais *ces protestations de bonne foi resteront* fragiles tant que pèsera sur le secrétaire général du PR le *soupçon de n'avoir pas jeté toutes ses forces dans* la bataille contre le Front national aux élections *législatives dans son département*, le Var, où était élu le seul député d'extrême droite qui siège à l'Assemblée nationale, *Mme Yann Piat*.

Le nouveau président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, avait refusé de répondre, après les élections législatives, sur l'attitude qu'il adopterait s'il avait à choisir entre un candidat socialiste et un candidat du Front national. Le week-end dernier, il s'est tu. Son silence, *s'il persiste*, fera grand bruit. On attend aussi des prises de position claires sur les *alliances électorales de la part de tous ceux qui ont* défendu, au mois de juin dernier, les accords « locaux » entre la droite et l'extrême droite à Marseille, deuxième ville de France.

Au RPR, malgré ses beaux discours sur le gaullisme de résistance et de pouvoir, M. Charles Pasqua *traînera longtemps derrière lui le boulet d'une* déclaration à fins électorales selon laquelle il n'y a pas de différences sensibles entre les « valeurs » défendues par le Front national et celles du RPR. Mme Simone Veil dénie d'ailleurs — à juste titre — à l'extrême droite la défense de « valeurs » quelles qu'elles soient.

A plus long terme, l'affaire Le Pen pose encore *plus crûment* que d'ordinaire le problème de la réorganisation d'une opposition capable de réduire l'extrême droite. *A la droite distinguée qu'incarne* M. Giscard d'Estaing, M. Chirac oppose sembie-t-il *des accents populistes. Il s'en prend à la « social* démocratie » de M. Rocard comme naguère M. Pasqua *au « socialisme rampant »* de M. Giscard d'Estaing, alors président de la République. Après *avoir fait de « l'Europe de 1992 »* un slogan de son action politique à Matignon et de sa campagne présidentielle, le président du RPR tente de drainer vers lui la peur qu'il sent naître chez les Français face à cette échéance et que M. Le Pen exploite depuis longtemps. Il *« craint le pire »* si les Français continuent d'accorder aux socialistes le crédit nécessaire pour préparer l'entrée dans le marché unique.

La recomposition du paysage politique était menacée d'enlisement. M. Le Pen, qui en est le *levier parce qu'il pousse la droite à la restructura*tion et les centristes vers les socialistes, lui aura *peut-être donné, en dérapant*, un petit coup d'accélérateur. *« L'abjection »*, pour parler comme *Mme Veil, a des vertus*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le RPR à la recherche des recettes sociales et nationales du général...

LA BAULE
de notre envoyé spécial

La démonstration a été réussie : l'espace de trois jours, en réunissant les jeunes du RPR à La Baule, M. Alain Juppé a pu faire croire que le rideau était tiré sur les frasques contestataires de certains de ses amis, démontrer que l'encadrement du mouvement était toujours « chiraquien » et que l'ancien candidat à *la présidence de la République était* déjà décidé à reprendre le combat, *enfin commencer* à infléchir la ligne politique de son parti en tentant un virage « populiste » et en amorçant une critique de la construction européenne.

Les « compagnons » ne peuvent que s'aimer d'amour tendre. Tout avait été mis en œuvre pour le prouver : MM. Philippe Séguin, Alain Carignon, Michel Noir, François Fillon, les principaux contestataires de l'été, avaient tous été conviés et la salle priée de leur faire à tous le *même triomphe* qu'aux *dirigeants* officiels. Ils surent répondre à ce que l'on *attendait d'eux, en se gar*dant bien de renouveler la moindre de leur critique estivale, au point que c'est Mme Michèle Barzach qui fit l'analyse la plus forte, même si son expression fut très enveloppée, des erreurs commises dans un passé récent. Seul le maire de Grenoble justifia publiquement sa propre politique d'ouverture. Le maire d'Epinal, s'il présenta une analyse économico-sociale bien divergente de celle que développa M. Edouard Balladur, se contenta d'émettre *« le vœu »* que M. Juppé connaisse *« le succès »* à la tête du mouvement. Le secrétaire général prit peut-être ses *désirs pour des réalités en affirmant* que cela voulait dire que M. Séguin allait l'aider.

Les « contestataires » ont en tout cas *été prévenus* par toutes les « autorités » du mouvement : la critique sera acceptée, mais pas le « *masochisme* »... Fort de cette apparente rentrée dans le rang, les dirigeants du RPR se sont livrés à un concert de louanges autour de leur président, qui s'apparentait fort à une « chiracomania ». M. Jacques Toubon obtint ainsi un triomphe en s'exclamant : *« Je ressens un formidable sentiment d'injustice, la rage d'avoir perdu sans l'avoir mérité ; Jacques Chirac aurait dû gagner ! »*

Le climat ainsi préparé, l'ancien premier *ministre put* faire sa première apparition politique depuis les législatives. Par les propos tenus, par le formidable triomphe qui lui fut fait à chaque occasion, ses amis montrèrent qu'ils ne souhaitaient pas qu'il prenne une « retraite » prématurée. Il n'en a pas non plus l'intention. Le teint aussi hâlé, le rire aussi vaste, les bras aussi tendus, il semblait ne pas avoir changé depuis sa campagne présidentielle. Sa rencontre avec les jeunes de son mouvement, dimanche après-midi, s'est d'ailleurs déroulée selon le même modèle que ses meetings d'alors : questions soigneusement préparées, lui permettant de s'exprimer sur des sujets très politiques, mais aussi sur *l'aide aux pays du tiers-monde*, sur le SIDA, sur la drogue, sur la solidarité, etc.

Un « libéralisme populaire »

La forme est sans changement, mais des évolutions apparaissent sur le fond. M. Chirac, comme les autres orateurs, ont un grand souci : faire disparaître l'image de technocratie et d'insensibilité aux difficultés de la vie quotidienne, dont ils ont tant souffert dans les récentes campagnes. Aussi l'ancien premier ministre comme l'ancien ministre de l'économie expliquent que, s'ils ont mené une politique financière aussi *rigoureuse, c'était pour dégager* des moyens permettant de lutter contre les injustices et les inégalités. M. Balladur déclare qu'il faut étendre *« les libertés, non pour quelques-uns, mais pour tous »*, afin de créer un *« libéralisme populaire »*. Il assure même que *« les gaullistes ne sont pas des conservateurs »* et que, maintenant, ils doivent être *« les novateurs, les rénovateurs de la société française »*.

« Le gaullisme n'est ni à droite ni à gauche » assurent d'une même voix l'ancien ministre d'Etat et M. Charles Pasqua. Et celui-ci, après avoir donné aux jeunes une belle leçon d'histoire du gaullisme, regrette que son mouvement *« ait été trop frileux pour faire la révolution sociale voulue par le général de Gaulle »*. Le RPR tenterait-il de virer à gauche ?

Sur l'Europe aussi, les réticences gaullistes semblent revenir d'actualité. Les mêmes hommes qui expliquaient que, *« pour gagner 1992, il fallait gagner 1988 »*, trouvent maintenant normal que les Français aient peur de l'Europe. Même si la recherche de l'union de l'opposition a été prônée à La Baule, le RPR a aussi profité de ces universités d'été de ses jeunes, de sa rentrée pour faire entendre sa différence.

THIERRY BRÉHIER.

M. Chirac sans état d'âme

En répondant aux questions des jeunes RPR réunis, le dimanche 4 septembre à La Baule, M. Chirac a notamment déclaré :

● **RENTRÉE** : *« Je me porte tout à fait bien. Je n'ai pas le sentiment d'être miné par quelque faiblesse que ce soit, ni physique ni psychologique (...). Je n'ai pas l'intention de faire de rentrée, notamment parce que je n'ai pas eu l'impression véritablement d'être sorti (...). Je n'ai pas d'état d'âme rentré. »*

● **L'ÉTAT DU RPR** : *« Le mouvement gaulliste a connu bien des vicissitudes (...). En 1974, il avait pratiquement disparu ; dans le désert de la rue de Lille, il n'y avait que Pierre Charpy qui, tous les matins, écrivait son éditorial quotidien de* la Lettre de la nation *(...). C'est un rassemblement spontané de ceux qui ont un cœur qui bat au même rythme. C'est la raison pour laquelle je ne suis pas inquiet (...). Le mouvement est actuellement dans une sérénité parfaite. Il a connu un échec électoral, ce n'est pas le premier (...). Son ouverture, qui est nécessaire, implique le dialogue, la réflexion critique mais pas la flagellation. Mais il y a toujours des masochistes dans toutes les sociétés (...). Ils se marginalisent généralement, peu à peu, et disparaissent, ce qui est parfois dommage, car ils ont parfois des qualités (...). Nous devons avoir un esprit d'ouverture, de synthèse — après le dialogue et la discussion — et de discipline, qui est nécessaire. »* Comme on lui demandait dans quelle direction le mouvement allait s'ouvrir, M. Chirac a répondu : *« Certainement pas vers la droite, certainement pas vers la gauche, certainement pas vers le centre, mais vers le cœur et l'intelligence des Français. »*

● **NOUVELLE-CALÉDONIE** : *« Le référendum est une chose très sérieuse. (...) et je regrette qu'il ait été mis en désuétude (...). Mais c'est une procédure sérieuse qui ne doit pas être utilisée à la légère. (...) Il doit y avoir une vraie question pour obtenir une vraie réponse. »* Aussi, pour M. Chirac, il ne doit pas être décidé *« avec des arrière-pensées politiciennes »*. Et lui-même reconnaît que Georges Pompidou, en 1972, *« avait voulu jouer un peu au plus malin; il a donc détourné le référendum de sa véritable vocation. Résultat : on s'est planté. (...) Si M. Rocard réussit à convaincre le chef de l'Etat d'utiliser le référendum comme une espèce de combine politicienne, eh bien, il se plantera.*

» Nous avons souhaité renouer le dialogue (en Nouvelle-Calédonie). Nous avons essayé ; nous n'y avons pas réussi, notamment parce que nos amis du RPCR n'étaient pas dans cet état d'esprit. (...) Aujourd'hui, leur évolution importante a permis d'arriver à un accord. (...) Comment un référendum national pourrait-il concerner le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur un territoire donné ? (...) Cela doit être un référendum calédonien. Or il y en a eu un il y a peu de temps (...). Cette nouvelle procédure est une combine (...) comment peut-on imaginer que des Français puissent être exclus du droit de voter sur un territoire français ? C'est parfaitement contraire à la Constitution ».

● **LES ÉLECTIONS AMÉRICAINES** : *« Je pense que George Bush sera probablement élu. (...) le Parti démocrate est le parti du protectionnisme (...) l'intérêt européen est que l'administration américaine soit aussi peu protectionniste que possible. De ce point de vue, nous avons intérêt à l'élection de M. Bush. »* De même, en matière de Défense, M. Chirac reproche à M. Dukakis de souhaiter l'affaiblissement de la dissuasion nucléaire.

● **L'EUROPE** : *« Un grand nombre de Français sont inquiétés par l'Europe, pas par son concept mais par ses conséquences pour la vie quotidienne. Ils ont raison d'être inquiets (...) Nous sommes d'accord pour construire l'Europe, mais il faut un gouvernement sérieux, donc issu de l'actuelle opposition. Dans le cas contraire, je crains le pire. »*

● **Le maire communiste de Nanterre souhaite conduire une « liste d'union » aux municipales.** — Dans une lettre adressée aux électeurs de Nanterre (Hauts-de-Seine), Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, maire communiste de la ville, annonce, le lundi 5 septembre, qu'elle conduira une *« liste d'union et de rassemblement »* aux élections municipales de 1989. Sénateur des Hauts-de-Seine et membre du comité central du PCF, le docteur Fraysse-Cazalis *a succédé* à son camarade Yves Saudmont, maire depuis 1977, qui a démissionné de son poste *« pour raison de santé »* en mai dernier.

M. Le Pen, menacé de poursuites judiciaires, est critiqué à l'intérieur même du Front national

M. Le Pen, qui participait, samedi soir, à un dîner-débat à Toulouse, a déclaré, après la réaction de M. Durafour (*le Monde* daté 4-5 septembre) qu'il maintenait ses propos envers le ministre de la fonction publique et des réformes administratives. Il a indiqué : *« M. Durafour a dit : « M. Le Pen regrette le » bon temps des nazis. » Je dis que celui qui proclame une telle chose est un salaud quand il s'adresse à un pupille de la nation comme moi. Je le maintiens et je le réitère. J'appelle un chat un chat et celui qui tient un tel langage, un salaud. »*

Selon M. Le Pen, il s'agit d'une *« tempête dans un verre d'eau avec des gens qui confondent leur verre avec l'océan Pacifique. Dans huit jours, il ne sera plus question de cette affaire dérisoire »*, a-t-il ajouté.

Sur la Cinq, le même soir, le président du Front national a reproché à ceux des dirigeants du Front national qui s'étaient désolidarisés de son propos d'avoir *« manqué de sang-froid »*. Cette dernière réaction concernait trois des responsables nationaux du FN et non des moindres. Successivement, en effet, MM. François Bachelot, Pascal Arrighi, anciens députés, et Mme Yann Piat, seule élue du Front national au Palais-Bourbon, avaient manifesté leurs réserves à l'égard de leur président.

« Je suis très profondément choqué, avait déclaré M. Bachelot, spécialiste médical du Front national. *Peu importe le contexte. Si l'on veut que les Français comprennent notre message, il faut être respectable, y compris dans notre expression. Je regrette qu'un drame comme l'holocauste juif soit encore pris dans une expression, même si c'est pour faire de l'humour. J'exprime toute ma compassion au peuple juif devant ce type de déclaration »*, a souligné l'ancien député de Seine-Saint-Denis en estimant que les dérapages de M. Le Pen *« pouvaient mettre en doute la capacité du Front national à gérer en responsable »*. Interrogé sur son éventuelle démission du FN, M. Bachelot avait répondu, sous forme de boutade, qu'il posait sa candidature *« à la succession de M. Le Pen »* à la tête de son parti.

M. Pascal Arrighi, ancien responsable de la fédération marseillaise, s'était *« tout à fait »* désolidarisé, au micro de RMC, des propos de son chef de file. Il avait notamment affirmé : *« Avec des mots qui sont encore chargés de sens on ne doit pas faire de calembours. On ne doit pas utiliser des mots qui expriment des sentiments qui sont chargés d'histoire, qui sont, en quelque sorte, des mots saints. »*

Quant à Mme Yann Piat, unique député du FN, élue du Var, elle a estimé, samedi, à Toulon, qu'un homme public *« devrait savoir ménager ses propos : « Soyons respectueux et nous serons respectables »*, a-t-elle déclaré à l'AFP en voyant dans le calembour de M. Le Pen une *« plaisanterie de dortoir »* à mettre au compte d'une *« ironie maladroite »*.

En revanche, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, a expliqué que le *« jeu de mot »* de son président voulait signifier simplement que M. Durafour était *« un cadavre politique »*.

Dans les autres partis politiques, M. Le Pen fait l'unanimité contre lui. Dénonçant *« la débilité, la démagogie et la grossièreté »*, du président du Front national, Mme Simone Veil affirme que M. Le Pen donne, par sa présence à l'Assemblée de Strasbourg, *« une image extrêmement triste de la France »*.

A La Baule, les jeunes du RPR ont adopté une motion condamnant *« avec indignation la manière dont M. Le Pen attaque ses adversaires politiques »* et, soulignant que *« le combat politique implique le respect de son adversaire, même et surtout si on ne partage pas ses convictions »*.

Selon M. Michel Noir, député RPR du Rhône, M. Le Pen *« donne libre cours à sa pensée profonde, celle de l'univers détestable du nazisme et de l'holocauste »*. L'ancien ministre du commerce extérieur, rappelant l'appel qu'il avait lancé il y a un an *« au refus de toute espèce de dialogue ou d'accord avec le Front national »*, a formulé l'espoir d'être *« aujourd'hui mieux compris et mieux suivi »*.

Selon M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, qui a récusé *« toute espèce de discussion et encore plus de négociation »* avec le FN, *« la France mérite mieux »*, toutefois, *« qu'un face-à-face Mitterrand-Le Pen. »*

Le porte-parole du gouvernement, M. Claude Evin, a indiqué, de son côté, au micro de RMC : *« Jean-Marie Le Pen a exprimé ce qu'il pense profondément. C'est un obsédé absolument morbide du nazisme. Il s'est totalement disqualifié du débat politique. » « Quiconque, aujourd'hui, serait tenté de faire alliance avec lui, s'alignerait, en fait sur les mots qu'il a prononcés »*.

Parmi les nombreuses autres protestations figurent notamment celles de la LICRA, du MRAP, de SOS-Racisme et du Congrès juif mondial.

Enfin, sous le titre « Scandaleuses déclarations de Jean-Marie Le Pen », *l'Humanité* du 5 septembre remarque, à la une, que le chef de file de l'extrême-droite française *« récidive dans l'immonde »*. L'organe central du PCF consacre trois pages à la dénonciation du « calembour » du président du Front national et dans son éditorial, Claude Cabanes souhaite *« que la procédure engagée par le ministre de la justice, après l'ignoble agression contre M. Durafour, aille jusqu'à son terme »*.

Traitant cette déclaration de M. Le Pen, sous le titre « Valorisations mutuelles, *l'Humanité* de samedi avait remarqué que le député européen faisait *« une fois de plus dans l'odieux, un style dans lequel il excelle »*. Citant une réplique de M. Durafour, le quotidien communiste ajoutait que cette *« partie de ping-pong politicien vient à point nommé valoriser un tel ministre et, du même coup, justifier les alliances du PS avec la droite... »*

La levée de l'immunité parlementaire est du ressort des députés européens

Contrairement aux parlementaires français qui bénéficient de l'immunité parlementaire (article 26 de la Constitution) pour la durée des sessions de printemps et d'automne, les députés européens sont couverts pendant toute la durée de la mandature, soit cinq ans. Le protocole européen indique, en effet, que ces *immunités s'appliquent « pendant la durée des sessions »* de l'Assemblée européenne. Or, celle-ci est réputée siéger en permanence du début à la fin des cinq ans de mandat. Ce mandat est divisé en cinq sessions annuelles continues. Pour bien marquer cette continuité, entre deux réunions mensuelles, la séance n'est pas interrompue, *mais simplement suspendue*.

L'article 9 du protocole européen *précise : « Les membres du Parlement européen ne peuvent être recherchés, détenus ou poursuivis en raison des opinions ou votes émis par eux dans l'exercice de leurs fonctions. »* Ces parlementaires jouissent *« sur leur territoire national des immunités reconnues aux membres du Parlement de leur pays »*.

S'agissant de la demande de levée de l'immunité parlementaire du député européen, M. Jean-Marie Le Pen, la procédure va suivre le cours suivant : à la demande de l'Etat français, le Parlement européen va saisir sa commission juridique afin qu'elle *examine le dossier concernant* M. Le Pen. Les députés européens seront appelés ensuite à statuer, par vote, au regard du rapport présenté par la commission.

La question avait déjà été soulevée en janvier 1986, à l'époque où le gouvernement français souhaitait poursuivre M. Robert Hersant qui, après avoir racheté *le Progrès* de Lyon, était en infraction avec la loi. Député européen, *il était protégé par son* immunité parlementaire. Les services du garde des sceaux avaient réfléchi aux possibilités d'intenter une action civile pour contourner cet obstacle. *« En avance d'une loi »*, M. Hersant avait alors attendu tranquillement que les urnes, en mars 1986, viennent lui *donner* gain de cause.

P. S.

Politique

A l'université d'été du Parti républicain

M. François Léotard écarte « toute discussion ou négociation » électorale avec le Front national

CHAMONIX
de notre envoyée spéciale

« *Positive* » plutôt que « *politique* » : voilà l'adjectif que François Léotard aurait préféré accoler à l'université d'été du PR, organisée à Chamonix cette fin de semaine. Une telle substitution d'adjectifs est révélatrice : après trois mois de silence, le secrétaire général du PR s'est retrouvé face à des militants dont l'enthousiasme était aussi frisquet que la température extérieure.

Désabusé, désappointé, désorienté, le militant ou le responsable de base ne sait plus très bien où il en est, ni où on voudrait qu'il soit. Un exemple : la Nouvelle-Calédonie. Certains sont pour le « non » au référendum parce que « *c'est Mitterrand qui le propose* » ; d'autres parce que cette consultation gonflerait le poids du Front national. Il y a ceux qui sont pour le « oui » parce que, sur le fond, ils approuvent les accords FLNKS - RPCR - gouvernement.

Le militant et le responsable de base attendront mercredi que le bureau politique ait tranché sur ce point.

En revanche, pour le positionnement du PR, ils auront été fixés. François Léotard s'est efforcé, dans son intervention finale, de donner des marques à son parti. Histoire de dissiper le parfum de désarroi plus tenace que celui d'une « liberté nouvelle » — alchimie proposée par la section de Grasse — qui flottait sur l'assistance, il a donné dans le pédagogique.

« Un piège absurde »

Le PR est dans l'opposition parce que ses électeurs lui en ont donné le mandat, parce que cette opposition est à reconstruire et que la politique libérale — dont le PR se veut le flambeau — est une nécessité économique. Dès lors, l'ouverture n'est qu'un « *piège* » destiné à « *discréditer l'opposition* » puisque ceux qui s'y refusent sont censés « *dériver à droite* ». Le « non » à l'ouverture n'est pas pour autant synonyme de fermeture, affirme le maire de Fréjus. En bon comptable, il chiffre à onze le nombre des votes positifs sur des textes proposés par les socialistes entre 1981 et 1986. Ce n'est pas à lui qu'on fera le coup — et pan sur le bec des centristes — de l'opposition intelligente qui se prononcerait au cas par cas.

Etoffant l'argumentaire du parfait opposant, M. Léotard y ajoute le fait que « *face à une fausse majorité, il faut une vraie opposition* », d'autant que le désaccord avec le gouvernement porte sur l'« *essentiel* » (fiscalité-solidarité, politique de formation, défense-désarmement, politique de l'entreprise) et qu'enfin « *il y a eu tromperie sur la marchandise de l'ouverture* ». « *Dans l'opposition, il y a les faucons et les colombes* », assène le discours officiel, explique-t-il, avant d'ajouter : « *Je dis que depuis le mois de juin il y a eu surtout des pigeons.* »

En tête de ces volatiles, MM. Jean-Pierre Soisson et Jean-Marie Rausch qui, avec la progression du chômage et le déficit du commerce extérieur sont qualifiés par M. Léotard d'« *enfants naturels de l'ouverture* ».

Ainsi condamnée au niveau national, l'ouverture reste d'actualité au plan local. Le secrétaire général du PR considère que la « *vraie ouverture, c'est celle sur la société civile* ».

Le débat « *politique et société civile* » était au menu des réflexions proposées aux participants. Les propos tenus sur ce thème samedi après-midi n'auront guère éclairé la lanterne des participants. Entre un Claude Malhuret parlant d'« *artifice médiatique* » à propos de la participation de représentants de la société dite civile au gouvernement, et jugeant utiles les « *commissions de sages* », et un Gérard Longuet, critique de l'« *ad-hocratie* » (terme de M. Fabius) et de la « *fédération des corporatismes* » qu'à ses yeux recouvre cette société civile, il y avait comme un hiatus. Ce n'est pas M. Charles Millon qui l'aura dissipé. Le député de l'Ain, ex-porte-parole du courant barriste, a mis les pieds dans le plat : « *Le monde politique est tombé dans son propre corporatisme (...), il est malade et s'est révélé incapable de prendre en compte les vrais problèmes* », ce qui explique la montée du FN, ajoute-t-il.

Le méchant calembour de M. Jean-Marie Le Pen aura été le prétexte tout trouvé pour que M. François Léotard évacue la lancinante question des relations avec l'extrême droite : « *Durafour-crématoire, c'est,* a-t-il dit, *un mot terrible qui disqualifie* son auteur] *dans le dialogue politique et qui justifie, si besoin était, le refus de toute espèce de discussion et encore plus de négociations, y compris pour les municipales* ». Devant les militants, il a renouvelé ce refus « *de quelque alliance électorale que ce soit avec des responsables qui se sont exprimés comme M. Le Pen s'est exprimé* ». Cette condamnation, que n'aura pas entendue M. Jean-Claude Gaudin, absent, conforte l'ancien ministre de la culture dans sa conviction : « *Il faut dénoncer ce piège absurde,* dit-il, *qui consiste à affirmer que pour combattre Le Pen, il faut s'allier à Mitterrand.* »

Fixant à sa formation le rôle de « *réacteur nucléaire* » de l'opposition, parce, que, estime-t-il, « *c'est le PR qui fera l'UDF et c'est l'UDF qui fera l'opposition* », M. Léotard se veut au « *centre de l'opposition* ». A sa droite, le RPR avec qui il souhaite entretenir des relations fondées sur « *la confiance et le renouveau* ». Sur sa gauche, les autres composantes de l'UDF. La non-invitation de M. Valéry Giscard d'Estaing ressemble fort à une mise en garde : aux yeux du PR, l'ancien chef de l'Etat a pour mandat le maintien de la cohésion de la confédération ; il a aussi celui de sa rénovation. Autrement dit, oui au leadership de VGE sur l'UDF mais non à son emprise sur le PR. La frontière est tracée.

Réputé pour dire tout haut ce que certains se contentent de chuchoter, M. Gérard Rebreyend, membre du bureau politique et président de la fédération des Yvelines, a été le seul à évoquer M. Raymond Barre : c'est « *un homme fini* [que] *rien n'autorise, en fonction du score qu'il a réalisé, à se comporter comme un juge ou à distribuer des bons points y compris à François Mitterrand* », a-t-il tranché avant d'accuser Mme Veil de porter avec le député du Rhône « *la responsabilité d'avoir fait perdre la majorité* ». En coulisses, les centristes de M. Pierre Méhaignerie n'étaient guère mieux traités : des mots tels que « *trahison* » étant tout aussi souvent employés que de « *coups bas* ».

M. Léotard s'est gardé d'alimenter ces ressentiments. A-t-il pour autant regonflé ses troupes ? Certes, il a promis aux jeunes qu'ils pourraient à l'automne s'organiser de façon autonome, et aux plus anciens de revenir « *sur le terrain* ». Mais, à l'image du sommet du Mont-Blanc, entraperçu à travers les nuages, il a prédit que le chemin de la reconquête pourrait bien être long.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La réunion des clubs Démocratie 2 000 et Echanges et projets

Mme Veil et M. Delors entretiennent la flamme de l'ouverture

LORIENT
de notre envoyé spécial

« *Ab Oriente, refulget* » : De l'Orient jaillit la lumière. Telle est la devise de la ville de Lorient qui accueillait le samedi 3 et le dimanche 4 septembre, l'université d'été organisée conjointement par l'associatition Echanges et projets, fondée par M. Jacques Delors et le club des transcourants socialistes Démocratie 2 000. Pendant deux jours a jailli de Lorient la petite lumière de l'ouverture, entretenue par des débats fort intéressants autour du thème « *La politique sert-elle encore à quelque chose ?* » animée par des chercheurs, des sociologues, acteurs économiques et sociaux et responsables politiques.

Signe des temps, alors qu'il n'y a pas si longtemps encore ce genre de manifestation était pratiquement proscrite au sein du PS, les organisateurs avaient dû refuser du monde. Toutes les tendances du PS étaient représentées. Le premier secrétaire du parti, M. Pierre Mauroy, s'était fait officiellement représenté par M. Gérard Collomb. Le directeur du cabinet de M. Laurent Fabius, M. Jean-Claude Colliard, présidait une table ronde. Des rénovateurs juquinistes étaient dans la salle. Des ministres dits de la « société civile », tels que MM. Roger Fauroux et Bernard Kouchner avaient fait le déplacement. Mais surtout, avaient accepté l'invitation des personnalités de l'autre rive, les ministres dits de l'ouverture, MM. Michel Durafour et Lionel Stoléru, ainsi que Mme Simone Veil et le centriste Adrien Zeller, ancien secrétaire d'Etat du gouvernement Chirac. La présence de ces deux personnalités qui elles, avaient « osé », comme dirait M. Barre, franchi le Rubicon allait bien sûr constituer l'événement de ces rencontres de Lorient.

M. Zeller, directement arrivé, avec la bénédiction du président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, de l'université d'été centriste de Loctudy, placé le samedi près du ministre socialiste M. Michel Delebarre, Mme Veil voisinant le dimanche matin avec M. Delors saluant « son courage tranquille », ce furent les deux images fortes et symboliques de l'ouverture en cette rentrée politique. Evénement que M. Michel Rocard vint saluer et parrainer à sa façon le samedi soir.

Au cours d'une brève visite à Lorient, le premier ministre rendit hommage au travail des clubs de réflexion, « *qui acceptent de bavarder avec n'importe qui sans demander de carte de visite politique, rendant ainsi un fieffé service à la dignité du politique et éventuellement à sa capacité d'action, en l'irriguant d'idées utiles* ». « *Ce qui manque le plus dans nos pays modernes,* conclut-il, *ce sont les moyens d'une réflexion qui sorte des ghettos, qui ne s'accommode pas des langues de bois « clientélaires » ou tribales destinées à protéger des clientèles électorales, ni des affrontements stérotypés et prétendument nécessaires à la mobilisation des militants pour les campagnes électorales* ».

Mme Veil pour un « programme commun »

Débattant du bon et mauvais usage de l'ouverture — mot manié toutefois avec luxe de précautions par tous les participants, conscients de l'usure précoce du concept, — les principaux intervenants furent d'accord pour rejeter toute idée de « *consensus mou* ». Cette formule fit florès au cours de ces deux jours et ce rejet de ce qui fut aussi appelé « *le consensus mayonnaise* » revint comme un leitmotiv.

L'hôte de lieux, le maire de Lorient et député socialiste Jean-Yves Le Drian, eut à cet égard le mérite de situer clairement l'enjeu : « *Il ne peut y avoir d'ouverture s'il n'y a pas des socialistes qui restent socialistes et un Parti socialiste qui affirme fortement sa modernisation mais aussi ses enracinements. Il n'y a pas d'ouverture si les centristes ne restent pas centristes* (...). *La fin de l'ouverture commence par la perte d'identité, et la confrontation d'idées cesse quand on ne sait plus qui parle.* » M. Zeller applaudit des deux mains : « *Entre une politique de consensus tous azimuts et l'immobilisme,* convint-il, *la distance peut être minime* ».

« *Rien ne serait plus dangereux,* a surenchérit M. Delors, *que de passer de l'affrontement, c'est-à-dire de la guerre civile froide à embrassons-nous Folleville.* » « *Ce serait,* a-t-il fait valoir en substance *le plus sûr moyen d'éloigner encore davantage les Français de la politique et, partant — l'ignoble calembour de M. Le Pen a marqué, — de faire encore mieux le lit du Front national.* » Y voyant, pour sa part, d'abord et avant tout « *un débat franco-français* », Mme Veil a préféré au terme d'ouverture celui de dialogue, « *acceptation de parler entre gens d'opinions différentes, acceptation réelle et profonde de la démocratie admise chez tous nos partenaires européens* ».

Dialogue autour d'idées essentielles, de projets utiles au pays, recherche de ce que Mme Veil n'a pas hésité à appeler devant une telle assistance « *un programme commun* ».

Se situant sur un terrain plus politique, l'ancienne présidente du Parlement européen a estimé « *que le gouvernement de M. Rocard ne pourrait avoir longtemps vis-à-vis de nos partenaires étrangers une véritable crédibilité s'il était contraint de chercher tantôt sa majorité chez les communistes et tantôt au centre. (...)* » « *Je pense,* a-t-elle ajouté, *qu'il est vraiment souhaitable qu'un premier ministre puisse dire qu'il gouverne avec une majorité stable et je souhaite que Michel Rocard puisse y parvenir.* »

La désorganisation de... la région parisienne

Tout au long de ces deux journées les sujets majeurs de discussion pouvant étayer un tel projet ont affleuré : l'Europe bien sûr dont M. Delors a dit « *qu'elle devait devenir un projet commun de notre diversité* », ce qui ne pouvait que ravir Mme Veil. La décentralisation qui pour M. Delebarre n'en est qu'à « *ses prémices* », mais qui impose selon M. Delors « *le développement de l'échelon régional* », indispensable pour le tournant européen de 1993. Le rôle de l'Etat qui, pour M. Zeller, reprenant la formule barriste, doit être « *garant et non gérant* ». Les inégalités sociales et ce dossier qui pour tous sera le grand sujet des mois à venir : l'éducation. Autant de sujets d'accords possibles, de réflexions communes auxquels M. Rocard a ajouté celui... de la région parisienne : « *L'un des plus grands problèmes français* a-t-il expliqué, *est le blocage prévisible, daté, absolu de la région parisienne. Notre point fort de la bataille économique du siècle est en totale désorganisation, sans aucun commandement collectif.* »

Ces discussions auront également permis de discuter du rôle et de la mission des clubs et associations tels qu'Echanges et projets ou Démocratie 2000. Pour leurs responsables, ces structures doivent favoriser l'huilage entre ce qu'il est convenu d'appeler société civile et société politique. Distinction qui aux yeux de Mme Veil demeure par bien des côtés artificielle. Ainsi s'est-elle demandé si l'entrée au gouvernement de ministres non politiques ne revenait pas à « *chercher un alibi aux difficultés qu'éprouve la vie politique française à assumer une situation dans laquelle le pouvoir politique est bloqué.* »

Propos qui subirent quelques réserves de la part de M. Kouchner revendiquant pour les « *civils* » d'être également considérés comme « *des gens sérieux* ». M. Delors a en tout cas fait valoir que ces clubs et associations n'avaient pas vocation à se substituer aux partis politiques et pas davantage de se transformer en clubs « *écuries* », « *antichambres de l'ouverture* » ou « *clubs mayonnaise* ». Plus simplement, il leur revient selon lui la tâche « *d'aider les Français à parler aux Français* » en instaurant une nouvelle manière de débattre « *à l'écoute des autres et sans préoccupations tactiques* ». « *Nous ne devons,* a-t-il conclu, *être ni des donneurs de leçons, ni des mouches du coche, mais devenir le lien fécond entre la politique et la société.* »

Considérant donc que l'heure est venue « *de changer de style* », M. Delors a annoncé le lancement d'une nouvelle association Europe 2000, susceptible d'accueillir les clubs français voire européens désirant s'engager dans la chasse aux idées non gardée. Une initiative destinée aussi à couper tout de suite l'herbe sous le pied à M. Stoléru, qui, sous le projet « Dialogue pour l'Europe » nourrissait exactement la même ambition...

DANIEL CARTON.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Bérégovoy : la force centriste n'existe pas encore

M. Pierre Bérégovoy, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, invité dimanche du « Grand Jury RTL-*le Monde* » (*lire page 44*), a évoqué « l'ouverture » en ces termes :

« *Je ne vois pas avec qui je pourrais me coaliser étant données toutes les ambigüité et toutes les divisions qui règnent aujourd'hui dans l'opposition. Je me refuse à choisir, inscrivant la perspective de l'action des socialistes dans la durée. Nous sommes dans la Ve République. Le président François Mitterrand a été élu pour sept ans. Il a passé un contrat avec le pays. Ce contrat a été écrit : c'est la « Lettre à tous les Français ». Celles et ceux qui veulent aujourd'hui nous aider à traduire dans les faits, dans le pays ou au Parlement, les objectifs tracés par le président de la République, les orientations qu'il a définies, seront les bienvenus d'où qu'ils viennent — je dis bien : d'où qu'ils viennent.* »

Evoquant les propositions de M. Barre, le ministre répond : « *Le jour où une force de progrès aura été constituée, qu'elle fera siennes les orientations définies par le président de la République, qu'elle viendra additionner à la majorité présidentielle ce qu'elle représentera, qu'elle ne demandera aucune amputation à l'intérieur de la majorité présidentielle, alors le paysage politique français sera transformé.*

» *Si M. Raymond Barre — pour lequel j'ai beaucoup de respect — constitue un groupe, une formation, s'il est d'accord avec le président de la République, s'il demande simplement qu'on discute des modalités d'application, si toutes ces conditions sont réunies, je vous réponds très franchement : on verra cela et on commencera à le voir au Parlement.* » M. Bérégovoy ajoute : « *Je crois qu'il y a dans notre pays toujours deux grandes forces : une force de progrès et une force conservatrice. L'alternance a joué, grâce à François Mitterrand, depuis 1981, et c'est une bonne chose pour la France. Il peut y avoir, entre les forces de progrès et les forces conservatrices, une force qu'on appelle centriste, disons une force médiane qui pourrait, de temps à autre, évoluer dans un sens ou dans l'autre. Elle n'existe pas aujourd'hui en France. Il faut que nous en soyons conscients. Si elle se constitue, si elle s'exprime clairement, si elle fait des choix économiques et sociaux qui vont dans le sens du progrès — même si cela ne va pas aussi loin que nous le souhaitons dans la voie du socialisme démocratique, — il nous faudra être attentifs à ce que dira cette force. Pour l'instant, elle n'est pas constituée. Les alliances qui existent à droite relient les centristes, l'UDF — les centristes font d'ailleurs partie de l'UDF, ce qui n'est pas très commode — et le RPR. Attendons que la clarification se fasse et ne me demandez pas de précipiter le mouvement.* »

Mort de Michel de La Fournière ambassadeur de France en Haïti

M. Michel de La Fournière, ambassadeur de France en Haïti, est mort dimanche 4 septembre d'un cancer du pancréas.

Un militant des droits de l'homme

Avec Michel de La Fournière disparaît l'un des piliers de ce qui fut, au sein du PS, le courant Rocard. Issu de la jeunesse étudiante chrétienne et de l'UNEF, Michel de La Fournière s'était lié à M. Rocard au PSU avant de le suivre au PS en 1974.

Il incarnait parfaitement ce courant chrétien qui, au sein du PS, avait toujours été soupçonné par les « laïcs » des pires intentions, et notamment de vouloir transformer la formation socialiste en mouvement démocrate-chrétien. En fait, il expliquait très bien qu'il appartenait à une génération qui s'était engagée en politique par une double réaction de rejet : de la SFIO certes, mais aussi du MRP, à l'époque de la guerre d'Indochine et des attaques contre Pierre Mendès-France, lequel représentait pour cette génération « *la dernière chance de salut* » de la IVe République.

Il considérait qu'aujourd'hui la meilleure réponse au désarroi intellectuel né de la fin des idéologies consistait à faire émerger, précisément, une nouvelle idéologie, celle des droits de l'homme : « *Je crois à la possible réconciliation de deux Français sur trois au nom de cette idéologie, et je pense que le PS en est le meilleur porte-parole.* »

Aussi M. Lionel Jospin lui avait-il confié en 1981 un poste de secrétaire national chargé des droits de l'homme. Il avait assumé en même temps les fonctions de conseiller technique auprès de M. Jean-Pierre Cot, alors ministre de la coopération (1981-1983), puis de conseiller culturel à Alger.

Malgré les divergences qui l'avaient opposé à certains dirigeants du PS, et notamment à M. Jean Poperen, sur la place du courant chrétien dans le PS notamment — « *qui essaiera de prendre le risque d'éloigner du PS les électeurs et les militants catholiques brisera le socialisme d'Epinay* », disait-il, — Michel de La Fournière, homme de réflexion affable et profondément humain, avait l'estime de tous.

J.-M. C.

Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie continue de diviser le RPR et l'UDF

L'opposition aimerait avoir une position commune lors du référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Cela lui sera bien difficile, puisque au sein même de ses deux grandes formations, le RPR et l'UDF, des positions divergentes apparaissent au grand jour.

Le porte-parole de l'UDF, M. Alain Lamassoure, avait critiqué sèchement le principe même du recours à la procédure référendaire, et annoncé que la confédération prendrait position lors d'un prochain bureau politique.

Sans attendre, les dirigeants centristes ont approuvé l'idée du référendum et annoncé leur intention d'y voter « oui », de même que M. Barre et Mme Veil.

Le dimanche 4 septembre ce fut au tour de M. François Léotard de commencer à dévoiler ses intentions au cours de l'université d'été du PR. Il a souhaité que son parti se montre « *plus civique* » que M. Mitterrand, lors du référendum sur l'Europe de 1972, en ne répondant pas « *sur un fond de querelle interne* » ; ce qui veut dire que le PR se prononcera sur la Nouvelle-Calédonie et non sur MM. Mitterrand et Rocard. M. Léotard semble ainsi s'orienter vers le « oui » qui serait assorti d'un « mais » dans l'explication.

Les divergences de vues sont tout aussi grandes au RPR, et la réunion du bureau politique et du comité central du mouvement, qui doivent se réunir dans une quinzaine de jours pour déterminer sa position, pourraient être délicates. M. Alain Carignon, qui ne cache pas son souhait de voter « oui », a profité de la réunion de La Baule pour annoncer qu'il avait l'accord de M. Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou pour organiser une rencontre entre ceux-ci et tous les parlementaires de l'opposition « *afin que nous dialoguions avec eux, avant d'arrêter notre position* ». Cela pourrait-il changer la position du RPR, alors que M. Chirac a rendu le RPCR responsable de l'échec de son gouvernement dans le rétablissement du dialogue en Nouvelle-Calédonie ?

En privé, d'ailleurs, M. Charles Pasqua ne cachait pas son peu d'intérêt pour les idées de M. Carignon. Il est vrai, aussi, qu'il ne trouvait rien à redire au recours au référendum, pourtant critiqué par MM. Alain Juppé et Jacques Chirac. En public toutefois, l'ancien ministre de l'intérieur craignait que les accords de Matignon ne soient « *un marché de dupes* » car dit-il « *je ne crois pas à la sincérité du FLNKS* ». Aussi il ajoutait « *à titre personnel, je me vois mal en train de voter oui* ». Tant pis pour M. Juppé qui avait souhaité que nul ne donne son opinion avant que les instances du mouvement n'aient tranché.

L'affaire n'est-elle pas déjà entendue ? Après les propos tenus par M. Chirac sur ce sujet, le sentiment général était que le RPR conseillerait l'abstention. Si tout cela se confirme, l'opposition sera effectivement divisée lors du scrutin référendaire.

Th. B.

هكذا من الأصل

Société

Rentrée scolaire pour plus de douze millions d'élèves

Sylvie monte en chaire

Près d'un million d'enseignants, personnels de surveillance, de service et d'administration, ont effectué leur rentrée, lundi 5 septembre, pour préparer l'accueil des 12,4 millions d'élèves attendus le lendemain dans les établissements scolaires. La gestion des mouvements d'enseignants (nominations, mutations) reste très lourde, surtout dans l'enseignement secondaire où elle se fait presque entièrement depuis Paris. Aux pesanteurs administratives s'ajoutent les difficultés de recrutement d'instituteurs et de professeurs dans certaines régions et pour certaines disciplines. La rentrée s'avère particulièrement compliquée pour les quelque 20 000 maîtres auxiliaires de l'enseignement public, les 40 000 auxiliaires du secondaire privé, et pour les jeunes instituteurs qui attendent souvent plusieurs années avant d'être titularisés sur un poste et donc fixés dans un établissement. C'est aussi le cas des enseignants qui débutent dans la profession, juste après leur réussite à un concours de recrutement. La revalorisation de la condition enseignante passe aussi par une plus grande attention de l'administration à l'accueil et aux conditions de vie des individus.

Depuis son succès au CAPES de lettres modernes en juin dernier, Sylvie attendait la rentrée avec une certaine impatience. Sa première rentrée en tant que professeur. Elle se voyait déjà expliquant les textes littéraires qu'elle aime à une classe de première attentive, les yeux rivés sur la ligne bleue du baccalauréat. Par les syndicats — le SNES ou le SGEN, elle ne sait plus..., — elle a appris, mercredi dernier, sa nomination dans un collège d'une grande ville du midi, à plus de 400 kilomètres de son domicile. Les bagages ont dû être vite bouclés : la convocation l'invitait, en quelques mots secs, à se présenter, dès le jeudi, pour son « *installation administrative* » au centre pédagogique régional de son lieu d'affectation. « *Je savais que les profs pouvaient en baver, mais ma situation n'a qu'un nom : la galère* », dit Sylvie, sans la moindre colère.

La galère, pour elle, c'est moins l'obligation de s'exiler que l'ignorance où elle aura été, jusqu'à la veille de sa première rencontre avec des élèves, de la classe qui lui serait confiée. Elle s'avoue « *surtout très embêtée de n'avoir qu'un jour pour préparer un cours* ». Ce n'est que ce lundi, avant sa première entrée sur l'estrade, qu'elle aura découvert si on l'a affectée chez « *les petits de sixième* », ou avec les troisièmes tant redoutés d'elle « *car ils sont très turbulents* ». Et puis, avec qui va-t-elle travailler ? Le premier accueil téléphonique du principal du collège n'a guère contribué à rassurer la prof débutante. « *Il ne savait même pas que j'avais été nommée dans son établissement et a semblé contrarié, comme s'il n'avait pas besoin de moi. Enfin, il m'a promis qu'il allait se débrouiller pour me donner des heures, en précisant tout de même que je n'étais pour rien dans cette situation !* » Traverser presque la moitié de la France pour entendre ça ! Et le patron du collège n'a pas trouvé cinq minutes depuis jeudi pour recevoir Sylvie, simple « *stagiaire en responsabilité* ». Elle ne donnera après tout qu'une demi-douzaine d'heures de cours dans son établissement au début, un peu plus ensuite. Même son moniteur de stage, sur lequel elle comptait pour l'aider à préparer son cours, sera resté invisible jusqu'au jour de la pré-rentrée.

Elle a donc attendu le jour J dans un petit hôtel, du provisoire à cent francs la nuit, recherchant activement un studio pour pouvoir s'installer avec son ami... s'il trouve un travail auprès d'elle. Heureusement, ses parents lui ont prêté de quoi payer la caution et le premier loyer. Sa première rémunération ne tombera que début octobre : 90 % de son salaire, qui s'élève — si l'on peut écrire — à 6 500 F nets. Par chance, ses frais de déplacement depuis son ancien domicile devraient lui être remboursés : « *Peut-être à la fin de l'année* », lui a annoncé une amie optimiste.

Pas de misérabilisme surtout : Sylvie encaisse et refuse de crier au scandale. « *Mais quand je compare les discours des gouvernements sur la revalorisation du métier d'enseignant et la façon dont nous sommes traités, je suis choquée.* » L'année prochaine, elle sait qu'elle risque de se trouver parachutée sur Sedan ou Maubeuge, enfin au nord de la Loire, et que le barème des mutations, appliqué à sa situation de célibataire sans enfant, ne lui permettra pas d'être nommée plus près de chez elle. « *Ma vie ici est provisoire et je ne peux rien prévoir* », constate Sylvie, sans cependant se lamenter car elle est « *contente d'enseigner* ».

Même sa qualité d'agent de l'Etat n'impressionne pas les agences immobilières qui raccrochent le téléphone en apprenant qu'elle n'est que de passage pour neuf mois. Sylvie en vient parfois à se demander ce qu'elle est venue faire dans cette rentrée de galère.

PHILIPPE BERNARD.

Les retrouvailles de la jeunesse

(Suite de la première page.)

Sans bruit, sous la pression de la grande libéralisation des mœurs et des comportements des vingt dernières années, l'école s'est réconciliée avec les élèves.

Son attrait auprès des jeunes tient à une raison simple : c'est là qu'ils sont entre eux, qu'ils retrouvent leurs amis. Cette considération d'apparence frivole mérite qu'on s'y arrête, tant on a tendance à perdre de vue que la première fonction de l'école est de réunir des jeunes, de les faire vivre ensemble. L'école est un formidable instrument de socialisation. Lorsqu'on demande à des élèves de seconde d'associer à « *lycée* » une liste de mots, aussitôt après « *apprendre* » ou « *travailler* », viennent « *copain* » ou « *amitié* ».





Dessin paru dans l'*International Herald Tribune* du 19 août 1988

Une philosophie de la solidarité

L'école, lieu de l'amitié... Dans une société travaillée par les démons du racisme et de l'exclusion, cette dimension affective de l'univers scolaire ouvre des perspectives insuffisamment explorées. Le premier apprentissage qui se fait à l'école n'est pas l'œuvre des maîtres ni de l'administration, c'est celui, que se donnent les enfants eux-mêmes, de la vie en commun, de la découverte d'autrui, du plaisir de se parler et de faire des choses ensemble.

Cette connivence qui s'établit au sein d'une génération ne se limite pas au bonheur privé de vivre en bande ou d'échanger des secrets dans la cour de récréation. Elle induit toute une philosophie de la solidarité. Les élèves d'aujourd'hui ne rejettent pas les contraintes de la vie en commun : discipline, *règlements, sanctions, notations*... Ils sont en revanche allergiques à ce qui peut être source de discrimination : classement, orientation autoritaire, *sélection*... L'école, disent-ils, est faite pour tous. Elle doit donc traiter *tout le monde* de la même façon. Cette sensibilité égalitaire explique les violentes réactions collectives qui peuvent s'exprimer dès qu'apparaît une menace contre le sort commun : modification inattendue des règles du jeu, instauration de barrages supplémentaires ou de filières dépréciées, incertitudes nouvelles quant à l'avenir...

L'intensité de ce sentiment d'appartenance collective est la réponse à l'inquiétude qui tenaille les jeunes sur leurs capacités et leur avenir. La vie à l'école est difficile. Elle est surtout fatigante. Cette impression de fatigue — physique, intellectuelle et nerveuse — qui revient si souvent lorsqu'on les interroge renvoie évidemment à l'incohérence des rythmes scolaires. Serpent de mer des débats sur l'école, ce problème apparemment insoluble correspond à une réalité intensément vécue par les élèves. Le ministre qui le résoudra s'attirera sûrement leur reconnaissance.

Mais la difficulté du métier d'écolier ne tient pas seulement à la mauvaise organisation de l'emploi du temps et à la surcharge congénitale des programmes. Elle provient plus encore du sentiment d'insuffisance personnelle et de médiocrité qui habite le plus grand nombre : 58 % des élèves de seconde interrogés en 1986 disaient n'être pas satisfaits des résultats qu'ils avaient obtenus. Et cette impression d'échec, ils ne l'attribuaient aucunement à des causes extérieures (mauvaises conditions de travail, problèmes familiaux, professeurs insuffisants ou difficultés des programmes...) mais à leurs propres lacunes : absence de méthode, problèmes de concentration, manque de travail, incompréhension... Cette culpabilisation massive constitue un acte grave d'accusation contre un système scolaire si peu capable de donner aux élèves l'assurance et la confiance en soi sans lesquelles il n'est pas de bonheur ni de réussite.

Préparer l'avenir

Ces réponses mettent l'accent sur ce qui constitue la plus grande revendication à l'égard des professeurs : avant de transmettre des connaissances, qu'ils apprennent aux élèves à travailler, à organiser leur emploi du temps et leurs activités personnelles. A quoi sert de faire des cours brillants si les élèves ne savent pas prendre des notes, s'exprimer correctement, analyser un document, tirer la synthèse de leurs lectures ?

Cette revendication méthodologique traduit bien l'embarras majeur ressenti par les élèves devant l'enseignement qui leur est délivré. Embarras renforcé par des conditions de travail souvent difficiles : classes surchargées, absence de locaux pour travailler seul, manque de places dans le centre de documentation et d'information.

Cette inadaptation de l'enseignement à son public est ressentie d'autant plus vivement que l'idée est désormais bien ancrée que les études et le diplôme sont la meilleure arme contre l'angoisse majeure : le chômage. D'où le sentiment que l'école ne remplit pas son contrat en ne fournissant pas au client les services qu'il est en droit d'en attendre. Cette relation « consumériste » avec l'institution situe les limites nouvelles dans lesquelles s'inscrivent les rapports entre l'école et les élèves. Ni haine ni passion. Des relations froides, professionnelles. Les élèves n'attendent pas du lycée et des professeurs qu'ils prennent en charge leurs loisirs ou leurs désirs. S'ils ont envie de faire du sport ou de la musique, ce sera plus volontiers hors du lycée, par souci d'équilibre et d'ouverture. Ils ne recherchent pas des « profs copains » à qui confier leurs secrets mais des conseillers efficaces pour leurs études et leur avenir.

Cette vue plus pragmatique et lucide des choses invite l'institution scolaire à se recentrer sur ce qui, aux yeux des utilisateurs, est sa vocation : apprendre à travailler et à préparer l'avenir — c'est-à-dire, pour la plupart, l'entrée à l'université.

« *L'école doit préparer la sortie comme elle prépare la rentrée.* » Cette heureuse formule de M. Jospin traduit bien ce que pensent les élèves. S'ils sont contents d'y entrer pour se retrouver, ils sont encore plus désireux d'en sortir. *Tous ensemble et en bon état.*

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

RELIGIONS

Dans le diocèse de Lyon

Le cardinal Decourtray fixe des conditions pour accueillir des prêtres intégristes

La réintégration dans l'Eglise catholique des intégristes repentis fait des vagues, *notamment dans une partie* du clergé et de l'épiscopat français. Archevêque de Lyon et président de la conférence épiscopale, le cardinal Albert Decourtray vient de se rendre lui-même à Rome pour exprimer sa préoccupation au sujet du compromis — selon certains hâtif et peu contraignant — trouvé par la communauté intégriste du Barroux (Vaucluse) avec les cardinaux Ratzinger et Mayer, chargés au Vatican de ce dossier (*le Monde* du 30 août). Le prieur de cette communauté, aujourd'hui revenue dans l'ordre bénédictin, affirme lui-même qu'« *aucune contrepartie doctrinale et liturgique* » n'a été demandée par le Vatican et que ses soixante moines restent « *unis en pensée* » à Mgr Lefebvre.

Pris par l'« *urgence* », Mgr Decourtray avait cédé un lieu de culte lyonnais, la chapelle *Saint-Irénée*, à un prêtre, l'abbé Christian Laffargue, chef de file du clergé intégriste lyonnais, aujourd'hui transfuge de la Fraternité saint Pie X de Mgr Lefebvre. Le dimanche 4 septembre, celui-ci a célébré, devant quatre cents fidèles traditionnalistes, sa première messe en latin selon le rite de saint Pie V autorisée par Mgr Decourtray.

Dans une déclaration rendue publique le même jour, l'archevêque de Lyon convient que « *certains ont été surpris par l'apparente facilité avec laquelle j'ai accepté la réintégration de ce prêtre et donné un lieu de culte pour la célébration tridentine de la messe* ». Et il annonce les conditions d'une réinsertion des prêtres traditionnalistes en rupture avec Mgr Lefebvre. Valable pour le diocèse de Lyon, cette charte a toutes les chances, compte tenu des fonctions nationales de Mgr Decourtray, d'être adoptée par d'autres diocèses.

Le prêtre repenti devra « *promettre fidélité à l'Eglise catholique et au pape* ». Il devra déclarer explicitement « *son adhésion aux enseignements du magistère du pape et des évêques, conformément à la doctrine des consiles Vatican I et Vatican II* ». Il s'engagera à avoir une « *attitude positive d'étude* » de tous les textes du dernier concile et du nouveau code de droit canon. Il devra enfin promettre d'« *observer la discipline commune* » et « *reconnaître la validité du sacrifice de la messe et des sacrements selon les rites et les traductions promulgués ou approuvés par les papes Paul VI et Jean-Paul II* ».

REPÈRES

Espace

Echec du lanceur d'un satellite espion

Le satellite espion que les Américains *avaient lancé, le vendredi 2 septembre*, grâce à une fusée porteuse Titan 34-D n'a pas réussi à rejoindre en orbite sa position définitive. Cet échec serait dû au mauvais fonctionnement d'un moteur du lanceur, qui a donc placé sa charge utile sur orbite trop basse. Selon les responsables du vol, il n'y aurait que peu d'espoir de sauver ce satellite sur lequel le Pentagone comptait beaucoup pour intercepter les communications militaires et diplomatiques soviétiques.

Ce contretemps est d'autant plus fâcheux que l'armée américaine, du fait de l'arrêt des vols de navettes spatiales en janvier 1986, a dû faire face à une pénurie de moyens de transport pour ses satellites militaires. Pénurie d'autant plus grave que les puissants lanceurs de substitution dont elle dispose actuellement — les Titan 34-D — sont en nombre limité et ont connu déjà deux sérieux échecs en août 1985 et avril 1986.

Pollution :

Vingt mille personnes évacuées à Los Angeles

Désagréable réveil, samedi matin 3 septembre, pour vingt mille habitants des quartiers de Los Angeles, aux Etats-Unis. La police frappait aux portes et emmenait tout le monde dans les écoles du secteur soigneusement calfeutrées. Motif : une usine du groupe Gow, fabricant des plaquettes de chlore pour les piscines, venait de lâcher un nuage jaune et suffocant qui restait comme suspendu juste au-dessus des toits. Grâce à cette intervention énergique une dizaine de personnes seulement ont été brûlées par le chlore et hospitalisées.

La SNCF en banlieue

Le dernier train des punks

Ils sont cuisiniers, employés *des PTT, serveuses de café*, policiers, infirmières ou militaires en *permission. Leur point commun*, c'est de voyager ensemble chaque soir sur les lignes de banlieue de la SNCF à l'heure où beaucoup ont déjà éteint leur poste de télévision. Le vendredi et le samedi, ils sont accompagnés par ceux que l'absence d'une voiture n'empêche pas de se rendre à Paris pour dîner au restaurant ou pour aller au cinéma, mais sans céder à la tentation — sous peine de rater le dernier train — de prendre un dernier verre. On le nommait autrefois « *le train de théâtre* », celui qui ramenait une foule endimanchée encore ravie du spectacle de la dernière opérette. Depuis, l'horaire n'a pas changé : entre 0 h 30 et 1 heure, selon les gares, le dernier train s'ébranle. Le suivant ne partira qu'au matin, vers 5 heures.

Signal d'alarme

Les couche-tard ne connaissent que les omnibus qui semblent d'une lenteur désespérante aux travailleurs fatigués par une journée déjà trop longue. Dans les voitures, les voyageurs, jeunes pour la plupart, parlent peu ou tout bas, comme pour ne pas réveiller ceux qui sont déjà assoupis. Au moindre arrêt entre gares qui se prolonge, certains grommellent contre l'« *incident technique* » qui n'est pas rare. A cette heure de la nuit, le moindre retard prend une importance particulière : c'est du sommeil en moins pour ceux qui exercent souvent une profession où il faut se lever tôt. Si tous les banlieusards redoutent les grèves de transport, les habitués des derniers trains les craignent plus encore. Pour eux, « trafic perturbé » ou « service réduit », en temps de grève, signifie qu'à partir de 22 heures il n'y a plus aucun train pour certaines destinations.

Vulnérable, le voyageur de la nuit l'est à bien d'autres égards. C'est l'heure de la libération des comportements. Ici un ivrogne vocifère, là un déséquilibré soliloque. Plus loin, un toxicomane *arpente fébrilement le wagon et*, de temps en temps, un groupe de *jeunes gens envahit un compartiment* en poussant des cris. Tous sont généralement inoffensifs, même si leur allure est parfois inquiétante. « *Ils ne sont pas méchants*, ajoute un contrôleur, *mais il faut savoir leur parler. Faut pas les brusquer.* » Un autre va plus loin : « *Entre eux et nous, il y a comme un accord tacite : si on ne les embête pas, ils restent tranquilles. On ne fait pas de contrôles dans ces trains-là.* » Brusquement, le train s'arrête : « *Ça, je l'attendais* », murmure le contrôleur et, s'emparant d'une manivelle, il descend tranquillement réarmer le signal d'alarme. « *Ça les amuse* », constate le cheminot, blasé.

Une ambiance de guerre

Tout ne se passe pas toujours aussi bien et les agressions, même si elles sont moins fréquentes qu'il y a quelques années, surviennent sporadiquement, surtout en fin de semaine.

Le 27 août, gare du Nord, un groupe de jeunes gens âgés de dix-huit à vingt-deux ans, le crâne partiellement rasé, est monté dans le train de 0 h 17 à destination de Pontoise. Aussitôt après *le départ, ils n'ont pas hésité à* s'attaquer à trois permissionnaires : « *C'étaient des punks, ils sont rentrés et se sont mis à frapper* », raconte Sylvain P. qui se trouvait dans le même compartiment. Le plus violent était armé d'un couteau et d'une lourde ceinture chromée, mais c'est à coups de pied et de poing qu'ils ont arraché trois montres et gourmettes à leurs victimes, placées dans l'incapacité de se défendre bien qu'ils effectuent tous trois leur service militaire dans... la gendarmerie. Sylvain a été menacé tout comme Eric F., qui tentait courageusement d'intervenir avec d'autres voyageurs. « *Après, ils sont allés taper sur un vieux, un Arabe. Il n'a rien dit* », ajoute Sylvain.

Une main a tiré le signal d'alarme et le train s'est arrêté peu avant la gare de Saint-Denis. *Effrayés, les voyageurs sont descendus* sur le ballast et, dans le silence, quelqu'un a dit : « *On ne va pas se laisser faire... On a des pierres...* » Mais le groupe d'agresseurs a échappé à la lapidation car, très vite, d'importants effectifs de police sont arrivés, prévenus par le chef de train qui avait utilisé un téléphone placé sur un signal.

« *Ils les ont fait coucher sur les voies* », raconte Patrick A. en ajoutant, visiblement traumatisé : « *C'était une ambiance de guerre.* » Cinq agresseurs dont deux arrêtés au cours de l'enquête ont été écroués par un juge d'instruction de Bobigny, sous les inculpations de vols avec violences. Quant au vieil Arabe, il n'a pas déposé de plainte.

« *C'est la troisième fois que cela arrive* », observe Sylvain, ancien cuisinier, qui ne renoncera pas à emprunter les trains de nuit tout en précisant : « *Je prendrai une bombe lacrymogène, c'est tout.* » La solution n'est pas satisfaisante et les quelques « *opérations dernier train* » menées ostensiblement par la police ne semblent pas donner d'autre résultat que de rassurer pour un soir.

« *Cela fait dix ans que je fais la ligne et je n'ai jamais eu de problèmes* », constate un chef de train. C'est sans doute le cas de la plupart des voyageurs qui, dans leur ensemble, n'ont jamais eu à subir d'agressions. Mais beaucoup parmi eux ne cachent pas leur inquiétude. Les gares sont souvent désertes et si parfois un employé est présent à l'abri d'une cabine de verre intitulée « aide aux voyageurs », il est remplacé dans la soirée par un interphone portant la mention « Alarme ». Aussi, sur les quais, les clients devenus « usagers » se plaignent que leur transporteur, la SNCF, donne l'impression de les avoir abandonnés en les isolant du personnel cheminot pour les laisser seuls face à des distributeurs automatiques.

MAURICE PEYROT.

Société

MÉDECINE

Une mise en garde américaine

Le SIDA avec des gants

Les gants de latex utilisés par le personnel soignant protègent-ils efficacement contre tout risque de transmission du virus du SIDA (HIV) et du virus de l'hépatite B (HBV) ?

Dans le dernier numéro de l'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* (daté du 1er septembre), des chercheurs du National Institute of Health et du Georgetown University Hospital de Washington estiment qu'il serait *« plus prudent »*, en particulier pour les personnes ayant à manipuler du sang ou du matériel infecté par ces virus, de porter non pas une mais deux paires de gants, en double épaisseur, si possible enduites d'un produit virucide. En effet, l'examen en microscopie électronique de gants de quatre marques différentes met en évidence l'existence de trous de 3 à 15 micromètres de large traversant de part en part l'épaisseur des gants. En cas de blessures sous-jacentes, ces canaux microscopiques pourraient servir de voie de contamination pour le HIV et le HBV.

Bien que les chercheurs américains ne disposent d'aucune preuve pour affirmer que les gants sont poreux au point d'avoir pu laisser passer des particules virales, ces constatations rappellent opportunément les règles d'hygiène auxquelles doivent se conformer les personnels soignants et de laboratoire : désinfection des matériels ayant été en contact avec des produits susceptibles de contenir le virus ; port de gants indispensables pour toucher ou manipuler les surfaces ou matériels souillés ou pour les contacts avec les lésions cutanées ou les muqueuses des patients (cette mesure n'est pas nécessaire pour les contacts avec la peau saine) ; lavage des mains ; port de surblouse (en particulier lors des interventions chirurgicales), etc.

Une vaste enquête réalisée aux Etats-Unis a montré que, sur plus de 2 200 personnes qui se sont blessées en travaillant sur du sang ou du matériel infectés, 16 sont devenues par la suite séropositives pour le virus du SIDA. Soit un risque de transmission de moins de 1 % pour le VIH (mais d'environ 12 % pour le virus de l'hépatite B).

Le problème se pose différemment pour les préservatifs fabriqués dans des matériaux différents, et qui ont pour but de protéger des muqueuses que peut pénétrer le virus du SIDA. Alors que ce dernier ne constitue un danger pour le revêtement cutané que s'il présente des blessures ou des érosions.

JUSTICE

Dans la Sarthe

Un agriculteur meurt durant une garde à vue

Une autopsie devait être pratiquée lundi 5 septembre sur le corps d'un agriculteur, Daniel Plessis, afin de déterminer les causes de la mort de cet homme de trente-huit ans, décédé dans la nuit du 1er au 2 septembre alors qu'il était gardé à vue à la compagnie de gendarmerie de Mamers dans la Sarthe.

Daniel Plessis avait été convoqué le 1er septembre à la gendarmerie vers 18 heures après une plainte pour vol de bois déposée quelques heures plus tôt par une entreprise de construction de la ville.

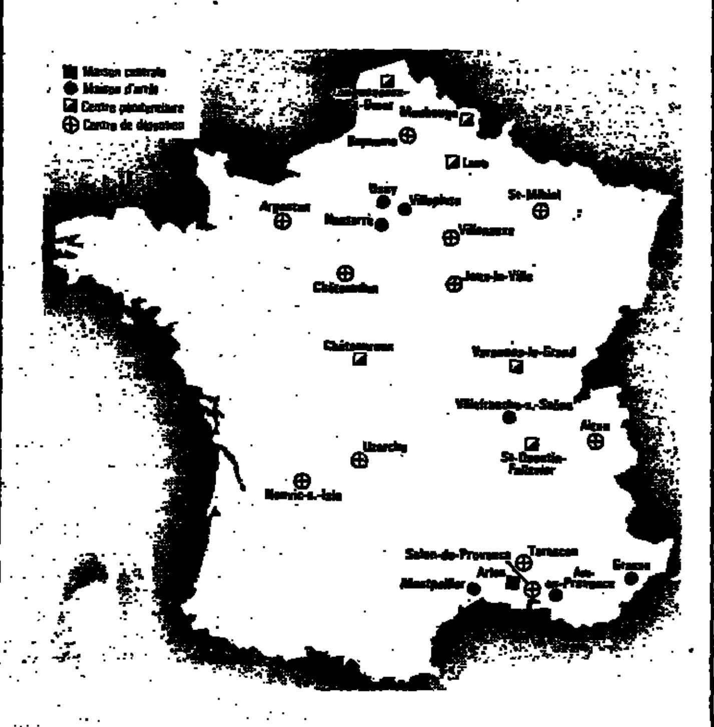
Daniel Plessis avait été rapidement tenu pour un témoin important en raison de déclarations faites par trois employés de la société qui disaient l'avoir vu charger des matériaux dans sa voiture puis fuir à travers les champs. C'est pourquoi les gendarmes de Mamers chargés de l'enquête interrogèrent l'agriculteur jusqu'à 21 heures. Celui-ci devait nier les faits et une perquisition devait avoir lieu à son domicile le lendemain. Mais le 2 septembre vers 7 h 15, les gendarmes découvrirent Daniel Plessis mort dans la chambre de sûreté où il avait passé la nuit, recroquevillé sur sa couchette, le front posé sur un genou.

Selon le parquet, un premier examen médical a montré que le corps ne présentait aucune trace de coups. En revanche, un hématome a été constaté à l'arrière du crâne.

L'information ouverte pour déterminer des causes de la mort a été confiée à la brigade de recherche de la gendarmerie du Mans.

La construction de nouvelles prisons

Les 25 sites retenus par le programme Arpaillange



Le programme de construction des nouvelles prisons revu par M. Pierre Arpaillange, qui ramène de 15 000 à 13 000 le nombre de places, est réparti sur vingt-cinq sites (*le Monde* daté 4-5 septembre) dont on trouvera les emplacements sur la carte que nous publions aujourd'hui. L'annonce de ce programme n'a entraîné jusqu'à présent qu'une réaction parmi les organisations syndicales de magistrats, celle de l'Association professionnelle des magistrats (APM droite). Celle-ci a déploré *« l'abandon de plusieurs établissements au mépris de la signature donnée par l'Etat »*. L'APM voit dans la modification du programme prévu par M. Albin Chalandon *« la confirmation de ses craintes »* et relève que *« les emplois nécessaires à l'ouverture des établissements ne seront pas créés au prochain budget et que l'on reverra donc, comme sous M. Badinter, le scandale d'établissements construits et restant fermés faute de personnels »*.

Après quatre mois d'enquête à Toulouse

Démantèlement d'un gang soupçonné de plusieurs attaques à main armée

Après quatre mois d'enquête et de filatures, les principaux auteurs présumés d'une attaque à main armée avec prise d'otages, le 27 avril dernier à Toulouse, contre un dépôt de la Brink's, société de transport de fonds, ont été inculpés et écroués samedi 3 septembre à Toulouse.

Ils avaient été arrêtés le jeudi précédent au terme d'une importante opération de police menée par le SRPJ de Toulouse en étroite collaboration avec le SRPJ de Bordeaux, l'Office central de répression du banditisme et la police espagnole.

Selon M. Bernard Conreux, directeur du SRPJ de Toulouse, l'un des principaux organisateurs de l'attaque à main armée, dont le butin est de 12 millions de francs, serait José Martin Gomez, dit « Inaqui », trente-six ans, de nationalité espagnole. Il a été arrêté près de Toulouse après avoir forcé un barrage et légèrement blessé un policier par balle au cours d'un échange de coups de feu.

Les autres personnes arrêtées et écrouées en France sont au nombre de six : il s'agit de Nicole Blanc, vingt-sept ans, née à Toulouse ; Muriel Guinet, vingt-six ans, née à Darney (Vosges) ; Philippe Saum-Decuns, vingt-sept ans, né à Auch (Gers) ; Nathalie Do, vingt-sept ans, née à Toulouse, et Didier Fabre, vingt-deux ans, né à Toulouse. D'autre part, Danièle Bachère, trente-quatre ans, épouse de Martin Gomez, a été inculpée et écrouée à Bordeaux, où elle avait été arrêtée jeudi.

Le frère de Danièle Bachère, Didier, vingt-huit ans, né à Bordeaux, a été appréhendé en Espagne, près de Barcelone. Il est l'objet d'un mandat d'arrêt international. Un autre membre du gang, Gilles Bertin, vingt-sept ans, né à Paris, est toujours en fuite.

Selon M. Conreux, les principaux auteurs présumés de l'attaque à main armée avaient été identifiés quelques heures après les faits, notamment Gomez, considéré par la police comme un ancien militant des Commandos autonomes anticapitalistes (CAA), créés par des dissidents de l'organisation séparatiste basque ETA militaire. Le gang, a souligné le directeur du SRPJ de Toulouse, était *« extrêmement bien organisé »*, reprenant selon lui *« les méthodes des politiques, de l'ETA et des CAA »* aussi bien pour la séquestration des otages que pour éviter ensuite les filatures. Toutefois, a-t-il noté, *« rien ne permet d'établir que le butin aurait servi à l'ETA »*.

Selon la police, le gang démantelé est *« sans doute »* impliqué dans l'attaque à main armée contre le dépôt de Limoges de la Société de protection et de surveillance (SPS) le 26 octobre 1987 (1,2 million de francs de butin), et dans des attaques à main armée dans l'ouest de la France, notamment contre une bijouterie de Nantes.

● **Explosion dans un café de Paris.** — Un café-restaurant, le Brébant, situé au 32, boulevard Poissonnière (9e arrondissement), a été fortement endommagé, dimanche 4 septembre, en milieu de soirée, par l'explosion d'une bombe. Cette explosion, sans doute d'origine criminelle, selon les enquêteurs, n'a pas fait de victimes. Les clients ont pu être évacués rapidement par le personnel du restaurant, a indiqué le porte-parole des pompiers.

Excès de zèle à la frontière franco-belge

Près de neuf cents ouvrages belges, portant sur le terrorisme ou la politique et jugés dangereux par des douaniers français ont été interceptés et retenus toute la journée, jeudi 1er septembre, au poste frontière de Neuville-en-Ferrain, près de Lille, avant de pouvoir pénétrer en territoire français.

Ces douaniers avaient été intrigués par le chargement d'un camion : huit cent quatre-vingt-seize livres, édités par la société belge EPO, portant sur des dossiers « chauds » de l'actualité tels que les CCC (Cellules communistes combattantes, groupuscules terroristes belges), la CIA, l'Opus Dei ou les « tueurs du Brabant ». Jugés dangereux par ces fonctionnaires, quelques-uns de ces documents ont été envoyés au ministère de l'intérieur, et ce n'est qu'en fin de journée, l'administration rassurée que le camion a pu reprendre sa route. *« Ce n'est qu'une initiative un peu zélée de la part des douaniers,* explique-t-on au ministère de l'intérieur. *Mais faut-il le leur reprocher ? »* Les ouvrages saisis en douane, des enquêtes écrites par des journalistes, sont en vente libre en Belgique. Le camion acheminait les livres pour le compte d'un distributeur parisien.

A Limoges

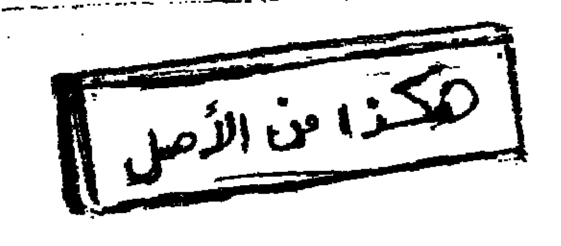
Un mineur inculpé du meurtre d'une camarade

LIMOGES
de notre correspondant

Une tragédie a coûté la vie à Limoges à une jeune fille de quinze ans. Quatre adolescents du même âge étaient réunis jeudi 1er septembre, l'après-midi, dans l'appartement de l'un deux, dans le quartier populaire du faubourg d'Angoulême, comme ils en avaient, semble-t-il, l'habitude quasi quotidienne. Vers 15 h 30, un coup de feu alerta le voisinage : la jeune fille venait d'être tuée sur le coup par une cartouche de fort calibre tirée à bout portant. Ce coup de feu parut d'abord accidentellement tiré par le garçon dont les trois autres adolescents étaient les invités et dont le fusil de chasse utilisé appartient à son père.

Le corps de la jeune fille fut néanmoins transporté au CHU de Limoges pour autopsie, laquelle, pratiquée vendredi après-midi, parut remettre en cause les explications « confuses » selon les enquêteurs, de l'auteur du coup de feu et de ses camarades, seuls témoins du drame. En fin de semaine, le garçon a été inculpé d'homicide volontaire et écroué à la maison d'arrêt de Limoges, avant d'être dirigé sur un centre spécialisé pour mineurs.

GEORGES CHATAIN.



Sports

VOILE : la Coupe de l'America

Bataille de coques

Après plusieurs mois de batailles juridiques et trois jugements de la Cour suprême de l'État de New-York, la vingt-septième édition de la Coupe de l'America devrait débuter le mercredi 7 septembre en baie de San-Diego (Californie). Pour défendre le plus vieux trophée sportif du monde qu'il avait perdu en 1983 à Newport (Rhode Island), puis reconquis en 1987 à Fremantle (Australie), l'Américain Dennis Conner utilisera pour la première fois dans l'histoire de la Coupe un catamaran, *Stars-and Stripes*, pour relever le défi du monocoque géant *New-Zealand*.

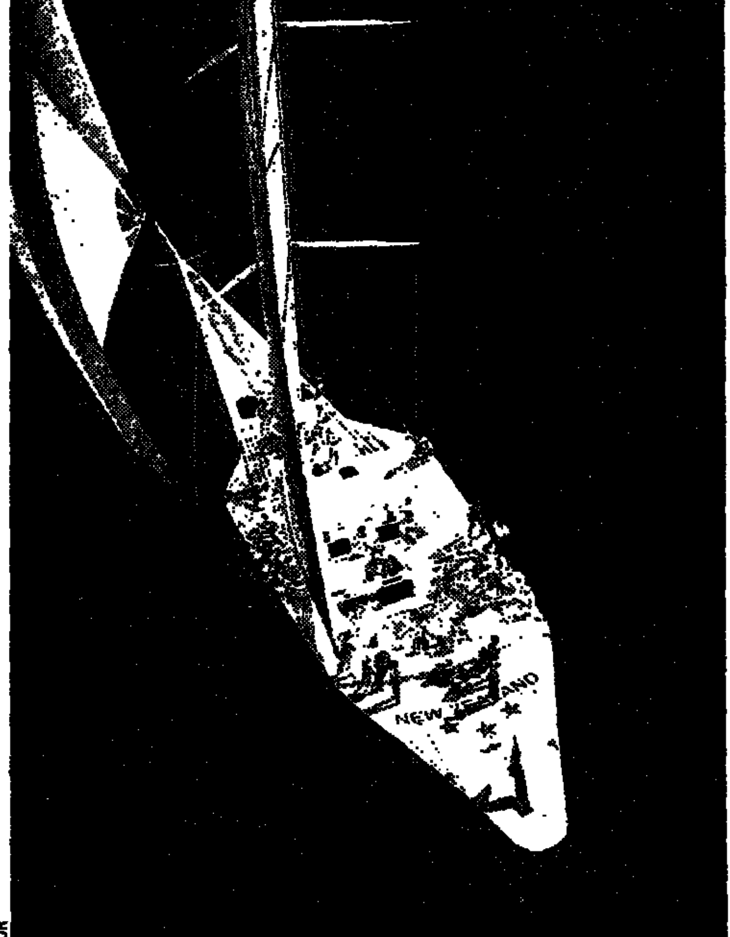
***Grands** favoris de ces régates, les Américains ne sont pas pour autant assurés de conserver leur trophée. Pour protester contre leur choix d'un multicoque, qu'il juge incompatible avec les recommandations du Deed of gift (acte de donation de la Coupe rédigé en 1887), Michael Fay, le directeur du défi néo-zélandais, a menacé en cas de défaite de faire de nouveau appel à la Cour suprême.**

Le tourbillon de 1 milliard de dollars promis en 1987, lorsque Dennis Conner avait triomphalement ramené d'Australie l'aiguière d'argent offerte en 1851 par la reine Victoria, ne s'est pas abattu sur San- Diego. Après la somptueuse campagne de Fremantle où treize syndicats venus de sept pays s'étaient disputés pendant quatre mois la Coupe Louis- Vuitton des challengers pour rencontrer les défenseurs australiens en finale, la vingt-cinquième édition de la Coupe de l'América risque de se limiter à trois jours et deux régates. A dix jours de l'ouverture des Jeux olympiques de Séoul, comment l'Amérique, dans ces conditions, pourrait-elle se passionner pour une compétition que Michael Fay qualifie par avance de « *non-match* » ?

C'est à midi (21 heures en France), le mercredi 7 septembre, que *New-Zealand* et *Stars-and-Stripes*, qui se sont soigneusement évités lors des séances d'entraînement se présenteront *pour la première fois côte* à *côte* sur la ligne de départ. D'un côté, un monocoque *géant* de *123 pieds (37 mètres)* pesant près de 30 tonnes et mené par quarante-deux hommes d'équipages. De l'autre, un catamaran de 60 pieds, douze fois plus léger (2,4 tonnes) avec sept à neuf hommes à bord selon les conditions météorologiques. Jamais dans sa longue histoire, la Coupe de l'America n'avait opposé deux bateaux aussi dissemblables !

Lorsqu'il a lancé son défi, le 17 juillet 1987, Michael Fay préconisait un retour aux sources de l'épreuve, en se référant au Deed of gift rédigé en 1887 par Georges Schuyler dernier des copropriétaires de la goélette *America*. Rompant avec la tradition des 12 mètres JI retenus pour les dix dernières éditions depuis 1956, les Néo-*Zélandais ont opté pour un* bateau de 90 pieds à la flottaison (maximum *autorisé dans l'acte de donation*), *rap*pelant par sa taille les classes J *construites* un *demi-siècle plus tôt pour* cette même épreuve.

Pour concrétiser ce rêve de grandeur, Bruce Farr, considéré par beaucoup comme le meilleur architecte du monde, a bien sûr profité de tous les progrès enregistrés dans les matériaux et les instruments de navigation. Le mât de 46 mètres (hauteur d'un immeuble de dix-sept étages) pourra supporter 600 mètres carrés de voilure au près et jusqu'à 1 600 mètres carrés au portant. Le caractère extrême de ce bateau, sur lequel le nouveau barreur David Barnes ne peut pratiquement plus voir la mer dès que la gite atteint une vingtaine de degrés, a nécessité la conception de trois programmes électroniques embarqués.



DR

New Zealand risque de devenir une pièce de musée après deux régates.

Le premier, déjà expérimenté en Australie sur les 12 mètres JI, concerne les différents paramètres d'aide à la navigation. Le deuxième permet, grâce à soixante-quatorze capteurs installés *sur la coque et le gréement*, de *faire* apparaître en rouge sur un écran de contrôle *les zones où s'exercent* des contraintes risquant de provoquer des dommages. Grâce à deux caméras installées au sommet du mât, le troisième permet de vérifier, à raison de trois images par seconde, le travail et les déformations des voiles à la hauteur souhaitée.

Pour maîtriser ce monstre, les Néo-Zélandais n'ont d'ailleurs pas désigné de skipper, mais formé trois équipes : une de « *vitesse* », chargée de la navigation, de la tactique et des réglages; une de « confiance » pour assurer les manœuvres (la grand voile en kevlar et mylar pèse une demi-tonne), et une troisième de « poids » qui inclut Michael Fay et se déplace d'une aile à l'autre pour jouer les ballasts

Une aile d'avion

Hélas ! cette merveille des océans risque d'être condamnée au musée dès la fin des régates, faute de pouvoir rencontrer dans le monde un autre vaisseau du même type. Pris de court par le premier jugement de la Cour suprême de l'Etat de New-York, qui leur ordonnait de relever le défi australien (*le Monde* du 8 novembre 1987), les Américains ont *opté* pour un multicoque. Après consultation d'un programme de prédictions de vitesse établi sur ordinateur en fonction du petit temps (de 8 à 13 nœuds de vent) qui prévaut à San-Diego d'août à octobre, le choix des architectes américains s'est fixé sur un catamaran de 60 pieds aux coques aussi effilées que celle d'un Tornado.

Stars-and-Stripes n'est pourtant pas un catamaran classique. Après avoir essayé différents types de gréements, Dennis Conner a opté pour une aile *rigide articulée en fibre de carbone* recouverte de mylar, de 30 mètres de *haut et de 280 mètres carrés de surface*, comparable à une aile de Boeing-747. *Son concepteur, Burt Rutan*, est d'ailleurs le père de *Voyager*, l'avion ultra-*léger* qui a bouclé le premier tour du monde aérien non stop.

L'extrême sophistication de cette aile, divisée en trois sections verticales, dont une transparente, et sept horizontales, contraste avec le dénuement du plan de pont, où l'équipage dispose seulement d'une barre et de trois écoutes pour orienter l'aile d'où s'échappent une dizaine de bouts pour des réglages plus fins.

Réagissant comme un turbo au moindre souffle d'air, cette aile permet à *Stars-and-Stripes* de naviguer sur une coque avec 5 nœuds de vent, et d'atteindre des vitesses deux fois supérieures à celles du vent. Seul inconvénient : *Denis Conner ne pourra pas* réduire sa voilure en cours de régate.

Sauf casse matérielle ou *chavirage*, *Stars-and-Stripes*, dont les performances devraient être d'au moins 25 % supérieures à celles de *New-Zealand*, ne peut être battu en baie de San-Diego mais l'ultime bataille aura probablement lieu devant la Cour suprême de l'Etat de New-York.

Sollicité par Michael Fay sur la possibilité pour les Américains de répondre à son défi en utilisant un catamaram, le juge Carmen Ciparick s'était de nouveau référé au Deed of gift. Si ce dernier oblige le challenger à indiquer les principales caractéristiques de son bateau lors du dépôt du défi, il laisse le droit au défenseur de dévoiler le sien au moment de la première régate.

Dans son dernier jugement du 25 juillet, la Cour suprême a donc ordonné aux deux parties de « *disputer leurs courses en septembre* » avec des bateaux conçus et construits « *à leurs propres risques* ». Elle précise toutefois que « *rien dans cette décision ne doit être interprété comme une permission ou une interdiction des multicoques* ». Le sort de la vingt-septième édition de la Coupe de l'America risque donc de se régler à New-York plutôt qu'à San-Diego.

GÉRARD ALBOUY.

FOOTBALL : président du Stade rennais

Hervé Bourges en ballon et chapeau ronds

Grâce à sa victoire sur Toulon (3-0), samedi 3 septembre pour la dixième journée du championnat de France de football de première division, Auxerre a pris la tête du classement. Les joueurs de Guy Roux ont profité des défaites de Paris-SG à Lille (1-2) et de Bordeaux à Nice (0-1). A quelques jours du premier tour de Coupe d'Europe contre *Benfica*, Montpellier s'est rassuré en écrasant Laval (6-2). Battus une nouvelle fois à domicile (0-1 face à Metz), les Stéphanois s'enfoncent à la dernière place. En *deuxième division*, la montée devrait se jouer entre Lyon et Nîmes, tous deux victorieux à l'extérieur, dans le groupe A. Dans *le groupe B*, le combat risque d'être breton entre Brest et Rennes. En écrasant Le Mans par 6-0, le Stade rennais a confirmé ses ambitions retrouvées depuis l'arrivée surprise à sa tête d'Hervé Bourges, l'ex-président de TF 1.

De Jean-Baptiste Doumeng, le « milliardaire rouge » qui présida le Toulouse Football Club de 1961 à 1967, à Bernard Tapie, l'actuel président de l'Olympique de Marseille, nombreux furent les brasseurs d'affaires qui se sont laissé tenter par l'univers du football ; *mais jamais une élection ne surprit* autant que celle d'Hervé Bourges, l'ex-PDG de *TF 1*, *il* y a *huit mois* à la présidence du conseil de surveillance du *Stade rennais*.

En fait, deux événements ont préparé l'entrée d'Hervé Bourges dans le monde du football professionnel.

Le premier a eu lieu en septembre 1987 à l'abbaye de Loué au cœur de la Sarthe. Il s'y tint ce qu'on appela « le congrès Bourges » : cent soixante quinze personnes de tous âges s'y étaient *réunies* afin de retracer les branches de l'arbre généalogique de cette *famille dont les premières* traces remontent à la Monarchie de juillet. « *A la fin de cette journée je me suis senti très Bourges et très breton.* »

Au mois de décembre suivant, une réunion dans un grand hôtel parisien allait se révéler tout aussi déterminante. Le sénateur et maire de Rennes, M. Edmond Hervé, et le président du Stade rennais, M. Jean-Raphaël Soucaret, proposèrent autour d'un petit déjeuner la charge la plus surprenante qu'on ait jamais offerte à Hervé Bourges : la présidence du conseil de surveillance du club de football de la capitale de la Bretagne.

« *Pourquoi moi ?* » s'étonna Hervé Bourges. « *Votre nom a fait l'unanimité* », lui répondit le maire de Rennes. L'ex-PDG de TF 1 commença par refuser. Depuis son départ de la télévision en avril 1987, il avait repoussé toutes les propositions. Celle du « comité des onze » du *Matin* comme celles de Robert Maxwell ou de Silvio Berlusconi : « *J'avais décidé de garder ma liberté en créant ma propre société de production audiovisuelle.* »

Rappelé quelques jours plus tard, Hervé Bourges changea soudain d'attitude. Ses questions se firent plus précises concernant son rôle exact (« *Je ne voulais pas être un président potiche !* »), la situation économique du club (« *Je me suis fait communiquer l'audit financier. J'ai eu accès à tous les dossiers.* ») ainsi que ses ambitions (« *M. Hervé m'a promis un budget de 18 millions afin de viser la remontée en première division.* »).

Rassuré, il finit par accepter : « *Ce fut un « oui » sentimental. J'ai repensé au congrès Bourges. Moi qui étais né à Rennes cinquante-cinq ans plus tôt, j'ai eu envie de ce retour au pays...* »

En janvier 1988, Hervé Bourges était élu, à l'unanimité moins une voix « *la mienne !* », président, à titre bénévole, du conseil de surveillance de la SEM (Société d'économie mixte) qui régit le Stade rennais, alors que M. Soucaret, nommé président du directoire, restait chargé de la gestion quotidienne du club.

C'est seulement trois mois plus tard, en avril, que le tout nouveau dirigeant assista officiellement à son premier match au stade de la route de Lorient pour une reprise de contact avec le football breton : « *Mon amour pour le foot datait de très longtemps. A Saint-Joseph, le collège jésuite de Reims, je jouais avant-centre.* »

Au cours d'une enfance soumise aux mutations d'un père ingénieur au Gaz de France, tout n'aura en fait dépendu que d'une simple décision administrative. En 1946, M. Bourges père est *en poste* à Biarritz. Hervé, qui a treize ans, dépense ses premiers francs dans des aller et retour en train pour Lourdes « *afin d'aller admirer la grande équipe de Jean Prat !* » Jusqu'à ce que GDF envoie M. Bourges en Champagne au début des années 50 : Hervé passera les dimanches de ses dix-huit ans derrière les grillages du stade Delaune à admirer le Stade rémois de Jonquet et Kopa. Le foot avait fini par l'emporter sur le rugby. Sur le tard, mais il l'avait emporté.

Trente ans après

Hervé Bourges dut ensuite attendre trente ans et sa nomination à la tête de TF1 pour retrouver le monde du football. Entre-temps, le petit gosse de l'omnibus Biarritz-Lourdes avait mené une carrière de journaliste-enseignant-diplomate qui l'avait vu notamment conseiller Ben Bella et diriger Radio-France *internationale avant que la Haute* Autorité ne lui demande en juillet *1983* de prendre en main la première chaîne : « *En tant que PDG de TF1, j'ai été le premier à négocier des semaines durant avec les dirigeants du foot français. Le fonctionnement des clubs n'a plus de secret pour moi.* » Hervé Bourges se flatte même des liens qu'il entretient avec certaines grandes figures du milieu : « *Je connais très bien Claude Bez, Bernard Tapie, Francis Borelli...* », confie-t-il en cherchant du regard *un télégramme de félicitations du* président du Paris-SG.

Trois mois après le premier conseil de surveillance du 26 mai dernier, l'excellent départ de l'équipe rennaise – qui reste sur quatre victoires consécutives – et l'assainissement des finances du club (« *La mairie a pris en charge nos 40 millions de passif, et j'ai obtenu un budget 88/89 de 21 millions* ») ont eu raison de ses dernières réserves. On a retrouvé dès lors le Bourges fonceur que ses ennemis jugent « *content de lui* » et « *mégalo* » : « *On a dit que j'étais mégalo quand j'ai annoncé que je redresserais TF1. Vous avez vu la suite... Vraiment ça me vexe quand j'entends cela !* »

Grâce au football, Hervé Bourges est aujourd'hui de retour sous les projecteurs et, visiblement, il aime ça : « *TF1 était une entreprise de spectacle. Le Stade rennais aussi. J'ai affaire au même type de gens, passionnés et fragiles. Ensemble, nous repartons de zéro pour réussir de grandes choses.* »

Après huit mois de « pouvoir », il semble parfaitement acclimaté à son nouveau milieu, même s'il se dépêche de fixer les limites de sa dévotion à la cause du football breton : « *Je n'ai pas demandé à venir. On est venu me chercher, et j'ai accepté pour rendre service. Si l'équipe stagne, si je n'apporte rien de plus, je ne m'accrocherai pas.* »

ÉRIC MAITROT.

Triathlon de Paris

Barel devance Cordier

Le Néerlandais Rob Barel a franchi en vainqueur la ligne d'arrivée du troisième triathlon international de Paris qui a eu lieu le dimanche 4 septembre. Le sociétaire du CA Mantes-la-Ville a mis 1 h 57 min 14 s pour couvrir au total 1 500 mètres en nageant, 40 kilomètres en pédalant et 10 kilomètres en courant. Il a finalement devancé de trente-huit secondes le Français Yves Cordier, qui était sorti de la Seine en première position. L'écart entre les deux hommes allait diminuer tout au long de l'épreuve cycliste disputée entre le pont d'Iéna et Sèvres, pour se réduire à quelques secondes. Rob Barel prenait finalement l'ascendant sur le professionnel français lors de la course à pied. En terminant premier des trois cent soixante concurrents inscrits, il succède ainsi au palmarès au Français Serge Lecrique et au Belge Karel Blondeel.

Les résultats

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Dixième journée)

*Matra Racing b. Monaco	3-0
*Auxerre b. Toulon	3-0
*Toulouse et Caen	0-0
*Marseille b. Lens	5-2
*Montpellier b. Laval	6-2
Metz b. *Saint-Etienne	1-0
*Lille b. Paris-SG	2-1
*Strasbourg et Cannes	0-0
Nantes b. *Sochaux	1-0
*Nice b. Bordeaux	1-0

Classement. – 1. Auxerre, 20 pts ; 2. Paris-SG et Marseille, 19 ; 4. Bordeaux et Nantes, 18 ; 6. Monaco et Nice, 17 ; 8. Montpellier, 16 ; 9. Sochaux, Toulon et Toulouse, 15.

Deuxième division
(Dixième journée)

GROUPE A

*Brest b. Mulhouse	3-2
*Rennes b. Le Mans	6-0
*Angers b. Quimper	2-1
*Beauvais et Reims	0-0
*Nancy b. Abbeville	4-2
Gueugnon b. *Dunkerque	2-1
**Le Touquet* b. *Rouen*	1-0
*Créteil b. Guingamp	2-1
Valenciennes b. *La Roche AEPB	1-0

Classement. – 1. Brest, 24 pts ; 2. Rennes, 21 ; 3. Mulhouse, 19.

GROUPE B

Lyon b. *Niort	1-0
Nîmes b. *Montceau	2-1
*Dijon b. Bastia	2-1
*Annecy b Martigues	1.0
*Alès b. Cuiseaux-L.	2-0
*Le Havre b. Grenoble	2-0
*Istres et Sète	1-1
*Rodez et Le Puy	0-0
*Clermont-F et Orléans	2-2

Classement. – 1. Lyon, 24 pts ; 2. Nîmes, 22 ; 3. Bastia et Annecy, 17.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Première journée)

Poule A. – Agen b. *Tulle, 17-6 ; *Montauban b. Boucau, 15-12. *(Ex. : Châteaurenard.)*

Poule B. – *Tarbes b. Bourg-en-Bresse, 42-24 ; *Paris UC b. Hyères, 23-6. *(Ex. : Bergerac.)*

Poule C. – Toulon b. *Pau, 33-9 ; *Arras b. Thuir, 19-13. *(Ex. : Nîmes.)*

Poule D. – *Narbonne b. Coarraze-Nay, 40-12 ; *Montchanin b. Salles, 16-3. *(Ex. : Rumilly.)*

Poule E. – RCF b. *Romans, 24-15 ; Val-d'Agen b. *Villeneuve/Lot, 17-10. *(Ex. : Lavelanet.)*

Poule F. – *Blagnac b. Brive, 23-12 ; *Auch b. Oloron, 17-10. *(Ex. : Orthez.)*

Poule G. – *Bègles-Bordeaux b. Vichy, 58-26 ; Colommiers b. *Marmande, 18-15. *(Ex. : Mazamet.)*

Poule H. – St Toulousain b. *Villefranche/Lot, 31-6 ; *St-Jean-de-Luz b. Istres, 25-19. *(Ex. : Saint-Claude.)*

Poule I. – Dax b. *Montpellier, 9-6 ; Nice b. *Vic-Bigorre, 20-12. *(Ex. : Condom.)*

Poule J. – *Graulhet b. Valence, 23-6 ; *Castelnaudary b. Voiron, 17-15. *(Ex. : Le Creusot.)*

Poule K. – *Mont-de-Marsan b. Lourdes, 14-9 ; Rodez b. *Périgueux, 15-12. *(Ex. : Carcassonne.)*

Poule L. – *Grenoble b. Biarritz, 43-3 ; Albi b. *Ussel, 12-9. *(Ex. : Cognac.)*

Poule M. – Béziers b. *Montferrand, 15-12 ; Aire/Adour b. *Limoges, 20-15. *(Ex. : Montélimar.)*

Poule N. – *Bayonne b. Lombez-Samatan, 22-19, Bagnères b. *Oyonnax, 13-6. *(Ex. : Saint-Gaudens.)*

Poule O. – *Perpignan b. Aurillac, 34-18, *Castres b. La Rochelle, 32-9. *(Ex. : Chalon-sur-Saône.)*

Poule P. – *Tyrosse b. *Bourgoin*, 18-9, Hagetmau b. *La Voulte, 14-9. *(Ex. : Riscle.)*

Tennis

INTERNATIONAUX DES ETATS-UNIS

SIMPLE MESSIEURS
(seizièmes de finale)

Wilander (Suè.) b. Pernfors (Suè.), 6-4, 6-0, 7-5 ; Woodforde (Aus.) b. Nargiso (It.), 6-1, 5-7, 6-3, 6-0 ; Frawley (Aus.) b. Leconte (Fr.), 6-3, 6-4, 6-3 ; E. Sanchez (Esp.) b. Mecir (Tch.), 6-3, 3-6, 7-6 (7-3), 6-1 ; Edberg (Suè.) b. Carlsson (Suè.), 6-0, 7-5, 6-2 ; Krickstein (E-U) b. Gomez (Eq.), 6-4, 4-6, 6-4, 6-4 ; Laurendeau (Can.) b. Yzaga (Pér.), 4-6, 6-2, 6-4, 7-5.

SIMPLE DAMES
(seizièmes de finale)

S. Graf (RFA) b. N. Herreman (Fr.), 6-0, 6-1 ; P. Fendick (E-U) b. S. Hanika (RFA), 6-7 (4-7), 6-3, 7-5 ; K. Maleeva (Bul.) b. S. Wasserman (Bel.), 5-7, 6-2, 6-1 ; H. Sukova (Tch.) b. A. Frazier (E-U), 7-5, 7-5 ; C. Evert (E-U) b. M. Torres (E-U), 6-3, 6-3 ; J. Wiesner (Aus.) b. L. McNeil (E-U), 7-6 (7-3), 3-6, 6-4 ; B. Potter (E-U) b. B. Nagelsen (E-U), 7-5, 6-3 ; M. Maleeva (Bul.) b. I. Cueto (RFA), 6-1, 1-6, 6-3.

Bernard Tapie taxe l'incorrection

Quelques jours avant la réunion du conseil de discipline de la Fédération française de football qui doit statuer sur l'« affaire Cantona », Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille et employeur d'Eric Cantona, a fait savoir, samedi 3 septembre, que les joueurs marseillais seraient à l'avenir sanctionnés pour « *tout propos, toute attitude qui seraient de nature à porter préjudice ou à nuire aux instances officielles du football français et à leurs représentants* ». Un nouvel article du règlement du club prévoit que « *chaque infraction constatée (...) entraînera au moins un mois de suspension et sera assortie d'une amende égale à un mois de salaire* ».

Réprouvant par ailleurs la *manière dont le quotidien l'Equipe* et l'hebdomadaire *France Football* ont rendu compte de l'affaire Cantona et du départ de Gérard Banide, l'entraîneur limogé de l'OM, Bernard Tapie a demandé à ses joueurs de ne plus donner d'interviews à ces deux organes de presse.

Cette mesure ne fait pas l'objet d'*un texte réglementaire*, mais la sanction est prévue : un *mois de salaire. C'est à ce tarif* unique que le président de l'OM *espère susciter la clémence pour* Cantona et calmer les remous *médiatiques autour de son* équipe.

Culture

MUSIQUES

Concert marathon pour les droits de l'homme

Rock et Amnesty à Bercy

Quand Bruce Springsteen, Sting, Peter Gabriel, Tracy Chapman, Youssou N'Dour et Michel Jonasz font retentir le « carillon de la liberté ».

Amnesty International a donc eu l'idée de célébrer le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme en utilisant les armes du show-biz (*le Monde* daté 4 et 5 septembre) : monter un « coup » qui frappe l'imagination et rassemble le maximum de gens. *The concert for human rights now* qui tourne jusqu'au 15 octobre à Londres, Paris, Turin, Los Angeles, Montreal, Philadelphie, Abidjan, Sao-Paulo, Buenos-Aires, Mendoza et même une ville d'un pays de l'Est, Budapest, est organisé sous la direction du manager américain Bill Graham comme une tournée de promotion de l'industrie musicale.

Mais chaque concert-événement de cette tournée planétaire est d'un genre un peu particulier. L'objectif n'est pas de faire vendre un album ni de réunir des fonds comme à l'occasion des manifestations de charité du Live Aid : il s'agit simplement de rappeler le texte des droits de l'homme énoncés par l'Organisation des Nations unies le 10 décembre 1948.

Soutenue par une fondation britannique. Amnesty International a convaincu quatre superstars actuelles du rock (Bruce Springsteen, Sting, Peter Gabriel, Tracy Chapman), ainsi que l'Africain de Dakar, Youssou N'Dour, de leur consacrer six semaines de leur temps sans recevoir aucun cachet.

A Paris, dimanche 4 septembre, les rock stars, venues pour une fois avec une formidable disponibilité et qu'avait rejointes Michel Jonasz, l'« artiste local invité », ont offert un concert de huit heures au climat fraternel et chaleureux ; ils ont réaffirmé d'une manière éclatante que le rock c'est encore – parfois – l'envie, le désir, la force de vie. Toutes les voix se sont d'abord fondues littéralement pour ouvrir le spectacle avec *Get up for your rights*, de Bob Marley. Ensuite, Youssou N'Dour et Michel Jonasz ont chanté chacun cinquante minutes, avec une plénitude qui ressemblait à du bonheur. Puis Jonasz a présenté Tracy Chapman, un nouveau diamant noir, une jeune femme de vingt-deux ans venue de New York et qui est apparue comme un flash. Sans machinerie, dans la lignée que Richie Havens et de Joan Baez autrefois. S'accompagnant elle-même à la guitare, la voix pure, frémissante, Chapman a chanté des chansons – mélodiquement superbes – dans la tradition folk de la chronique sociale.

Annoncé par Youssou N'Dour, Peter Gabriel, le magicien, a évoqué dans ses chansons l'apartheid, le « *nationalisme qui, comme le racisme, détruit le respect de l'autre* » et aussi l'espoir. Avant de chanter et de danser avec Youssou N'Dour et d'offrir ainsi un des moments les plus chauds de la soirée. Le même chanteur sénégalais, décidément très présent, a demandé alors aux spectateurs de signer la Déclaration des droits de l'homme, distribuée à l'entrée du Palais de Bercy sous forme d'un petit fascicule de vingt pages.

Sting est arrivé ensuite avec une chanson sur les enfants d'Afrique du Sud en prison, réaffirmant sa foi en l'individu, reprenant avec force *Ne me quitte pas*, de Jacques Brel. Bruce Springsteen, entouré de ses équipiers habituels, a terminé en apothéose, chargeant brusquement la salle d'électricité avec *Born in USA*, repris par un public debout, poussant la machine-spectacle à plein régime, gueulant, hurlant son énergie, déclarant en français au micro : « *Rêve d'amour, rêve de folie, rêve de sexe mais surtout rêve de liberté. Et c'est pour ce rêve que nous sommes là ce soir...* »

Puis de nouveau Springsteen, Sting, Peter Gabriel, Tracy Chapman et Youssou N'Dour ont réuni leurs voix pour entonner la célèbre chanson de Bob Dylan : *Chimes of Freedom (le Carillon de la liberté)*. Concert en tous points exceptionnel : les shows se succédaient à une vitesse remarquable et sans caprices de stars.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Un deuxième concert devrait être donné ce lundi 5 septembre, toujours à Bercy, à partir de 16 heures.

Les amis de la liberté

Les seize mille places de Bercy avaient été enlevées. Certaines se sont arrachées dimanche à 350 F au marché noir, soit le double de la mise initiale. Que le public fût là pour la musique ou pour Amnesty importait peu. « *Le public des concerts de rock, c'est celui d'Amnesty. Et inversement* », assure un organisateur.

Franca Sciuto, présidente d'Amnesty, s'était taillé un franc succès en lisant un message de sympathie de François Mitterrand. Mais ce n'était qu'un hors-d'œuvre pour des artistes qui, dans le hurlement des décibels, ont chanté la liberté et les combats de Steve Biko et de Nelson Mandela. Sting a fait applaudir les « *folles de mai* », ces mères des « *disparus* » de la longue nuit argentine. « *Tous les peuples peuvent être libres* », s'est écrié Peter Gabriel ajoutant, dans les rires et dans les cris : « *y compris en Nouvelle-Calédonie* ».

Animation vidéo, vente de tee-shirts et de badges, appels répétés à signer le « passeport pour les Droits de l'homme » reproduisant la Déclaration universelle de 1948 : il n'y avait guère d'évasion possible pour ces amis du rock et de la liberté. Mais rares étaient ceux qui s'en plaignaient. « *Je suis une fanatique de Peter Gabriel, mais je commence à en avoir marre de toutes ces récupérations politiques* », dit pourtant une étudiante, refusant devant les grandes urnes placées dans les travées de Bercy de signer la Déclaration.

Fausse note, mais isolée. « *Que la musique soit associée à la politique ne m'a jamais gênée, au contraire* », dit une fonctionnaire des impôts. C'est la première fois qu'elle assistait à un concert de rock. Encore toute chavirée, entre deux beurs et un touriste venu de Californie, elle alla vite glisser son nom dans l'urne d'Amnesty.

HENRI TINCQ.

Le message de M. François Mitterrand

« Rien n'est jamais acquis... »

Le président de la République a adressé un message aux organisateurs du concert de Bercy, auquel ont en particulier assisté Mme Danièle Mitterrand, MM. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire. « *Je salue ceux qui ont, ici, répondu nombreux*, a dit M. Mitterrand, *à l'appel d'Amnesty International et des artistes de tous pays mobilisés pour la cause des droits de l'homme.*

» *Quarante ans après l'adoption par les Nations unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme, comment ne pas être frappé par le spectacle d'un monde où la liberté des uns s'accomode trop souvent de l'asservissement des autres ?*

» *Vous êtes là parce qu'il reste encore à faire pour que vive le droit des hommes à disposer d'eux-mêmes. Rien n'est jamais acquis dans le combat pour la liberté, l'égalité et la fraternité. Mais rien n'est jamais perdu du patient travail de la solidarité.*

» *La musique ne se laisse pas enfermer. Elle portera, tout au long de cette tournée mondiale, le message universel des droits de l'homme.* »

JAZZ

Jimmy Owens en club

Un trompettiste de l'ombre

Elève de Donald Byrd, musicien d'orchestre recherché (de Lionel Hampton au Thad Jones – Mel Lewis Band en passant par Mingus), le New-Yorkais Jimmy Owens est aussi un érudit et un pédagogue des musiques noires. Il est de passage à Paris : en club.

C'était à l'enterrement de Blue Mitchell, un vendredi après-midi. Ciel incertain du printemps new-yorkais, le 25 mai 1979, très exactement. Le curé de St Peter's Church, sur la 5e Avenue, sait enterrer les musiciens de jazz, on peut le dire. Des hommes et des femmes ont chanté. Soudain, comme lentement sorti de l'ombre de cette étrangeté, une immense église que rapetissent les gratte-ciel de la 5e Avenue, un homme discret a joué du bugle. Seul, sans contrebasse, ni piano ni rien. Le pavillon penché vers les dalles. Il a joué pour Blue Mitchell, son ami (cercueil ouvert), un chant d'une profondeur, d'une intensité si poignantes qu'il semble parfois qu'on l'entende encore, les soirs de printemps. Il a joué de trompettiste à trompettiste. Cet homme était Jimmy Owens.

Une carrière de même farine

Blue Mitchell allait avoir cinquante ans. Pilier du premier groupe de Horace Silver, il avait dirigé son propre quartette, dans la même idée, avec Chick Corea, Junior Mance et Al Foster. Pour le reste, il avait eu une belle vie de *sideman* – les hommes « d'à côté » : avec Ray Charles, Earl Bostic, Sarah Vaughan et tous ceux qui faisaient appel à lui.

Jimmy Owens a une carrière de même farine. Il est né à New-York, une génération plus tard, le 9 décembre 1943. Brillant instrumentiste, il est vite recherché par les orchestres de poids : Hampton, Herbie Mann, Archie Shepp ou Mingus pour son concert de Monterey en 1965. Au bugle – ce parent de la trompette plus facile à jouer mais tellement plus difficile à dominer, – il donne le son le plus délicat, le plus ferme et suave qu'on n'ait connu depuis Art Farmer, son maître.

Moins batailleur que d'autres, Jimmy Owens ne s'est avancé que discrètement dans les débordements du free-jazz. En revanche, il emploie une énergie vive à l'étude, à la connaissance et à la diffusion des musiques noires. Militant de la pédagogie, il est un des fondateurs du Collective Black Artists.

Blue Mitchell et Jimmy Owens ne sont pas des stars. Ni Miles Davis ni Wynton Marsalis. Et ce n'est même pas une question de musique : le solo de Jimmy Owens pour Blue Mitchell, cette longue plainte grave, comme un souffle de la mémoire à peine teinté de musique, reste, après tout, ce qu'on pouvait entendre de plus bouleversant dans la musique des hommes. Il aura, Dieu merci, échappé à l'enregistrement. Jimmy Owens est un musicien à écouter de près, dans une espèce d'intimité. On peut le suivre dans sa science, comme on peut l'apprécier – concert gigogne du concert, – dans ses échanges avec les autres musiciens (au piano : Michel Sardaby, Antillais plus connu à New-York qu'aux Halles).

Et tout de même : avoir été trompettiste chez Mingus à vingt-deux ans, ça doit laisser des marques.

FRANCIS MARMANDE.

★ Jimmy Owens et Michel Sardaby au Magnetic Terrace, du 6 au 10. Tél. 42-36-26-44.

La rentrée date par date

Classiques et contemporains

9 septembre : Mehta et le New York Philharmonic. – Un chef d'orchestre né à Bombay et la prestigieuse formation américaine dont il a la responsabilité depuis neuf ans dans *Symbolon*, œuvre inconnue d'une élève d'Eliott Carter, Ellen Taafge Zwilich. Mais aussi dans la *Deuxième Symphonie* de Schubert et dans *le Sacre* de Stravinski, terrain d'élection traditionnel de Mehta.

★ Pleyel. Tél. : 43-96-48-48.

10 septembre : Mozart et les femmes à Royaumont. – Début d'un cycle automnal, consacré aux voix de femmes chez Mozart. Par Françoise Pollet, puis Elzbieta Szmytka (le 17), Jeanne Piland (le 24), Catherine Dubosc (1er octobre).

★ Fondation. Tél. : 30-35-30-16.

13 septembre : tous à La Villette. – Exposition et démonstration d'instruments, concerts, films musicaux, garderie en musique : 20 000 mètres carrés dédiés à l'art des sons déployés dans la grande Halle de La Villette, et ouverts au public après les professionnels du 13 au 18.

★ Grande Halle. Tél. : 45-33-74-50.

16 septembre : Pierre Henry puissance 15. – Quarante ans que Pierre Henry compose ! Le Musée d'art moderne accueille une rétrospective de l'ensemble de son œuvre électroacoustique et concrète, soit quinze concerts quasi quotidiens, précédés d'un prologue en forme d'autoportrait, ce dernier présenté le 14 au Salon de la musique (lire plus haut).

★ Festival estival. Tél. : 48-04-98-01.

16-17 septembre : Bizet inédit à Soissons. – Avec *Clovis et Clotilde*, Bizet décrocha à dix-neuf ans le grand prix de Rome. Jean-Claude Casadesus et son Orchestre national de Lille créent à Soissons cette cantate inédite. Montserrat Caballe chante, Erato enregistre, *le Monde de la musique* patronne.

★ Cathédrale. Tél. : 16-23-24-60-09.

17 septembre-2 octobre : « Musica » à Strasbourg. – Feu d'artifice pour l'ouverture du Festival d'art contemporain alsacien : *les Soldats*, l'impossible opéra instantanéiste de Zimmermann, mis en scène par Harry Kupfer ; Cecil Taylor, son piano jazz et sa légende, de passage à Strasbourg avant le Festival d'automne (le 17). Puis un hommage à Scelsi, *Enumérations* d'Aperghis, David Linton et ses percussions folles, Dillon créé par le London Sinfonietta, Ornette Coleman, des nouvelles œuvres de Manoury, Levinas, Cohen, Mâche, des performances... L'observatoire astronomique est confié chaque soir à l'équipe d'Espaches Nouveaux (Dandrel-Delage-Fortier) et à ses architectes sonores. Kagel tisse en clôture des lieder à sa manière (*Aus Deutschland*, en première audition française, 2 octobre).

★ Tél. : 16-88-35-32-34.

18-24 septembre : course de quatuors. – Les Arditti côtoient les Franciscan (quatre femmes) et autres Ludwig. Les Brandi répondent à Brainin, Lovette et le trio restant des Amadeus. Autant dire que des petits jeunes, triés sur le volet par Georges Zeisel, croisent ici en toute liberté l'archet avec les vétérans. Cela s'appelle Forum international. De Haydn à Hersant (une création mondiale par les Enesco) s'y trouve déclinée toute la tradition du quatuor à cordes avec, outre les concerts, des cours d'interprétation, des colloques, des projections...

★ Opéra-Comique. Tél. : 48-04-54-13.

23 septembre : Stockhausen ouvre l'automne. – *Lumière* est son nom, Eve, son héroïne, chaque acte est un enfantement, chanté d'ailleurs par des enfants. C'est *Montag aus Licht*, l'opéra façon Stockhausen. Première journée d'une heptalogie en création française aux Champs-Elysées. Toujours de Karlheinz S., suivra un grand cycle de musique de chambre en quinze créations mondiales ou françaises et dix concerts (Opéra-Comique, du 26 septembre au 10 octobre), un cours d'interprétation et d'analyse (CNSM, 7 et 8 octobre). Autres horizons : le mystérieux *Opus Clavicembalisticum* de l'énigmatique Sorabji par Geoffrey Madge, pianiste de tous les défis (voir aussi plus bas en rubrique « jazz »).

★ Festival d'automne. Tél. : 42-96-12-27.

1er-2 octobre : week-end versaillais. – Promu désormais centre de musique baroque, animé par Philippe Beaussant, Versailles ouvre son château, son parc et sa ville à des plaisirs tout entiers orchestrés pendant deux journées par Marc-Antoine Charpentier. Trente-deux manifestations, messes, feux d'artifice, concerts ou grandes eaux : Versailles retrouve sa musique. D'autres festivités, d'autres musiciens, suivront tout au long de l'année.

★ Tél. : 43-96-48-48.

5-16 octobre : audaces angevines. – Le Festival d'Angers parie une fois encore sur notre siècle et sur sa diversité. De *Stimmung* de Stockhausen à une création pour trois harmonies de Girault, en passant par la musique d'Art Zoyd sur le *Nosferatu* de Murnau.

★ Tél. : (16) 41-88-24-58.

12 octobre : la fête du GRM. – Pour le Groupe de recherches, qui fête ses trente ans, toute l'année 1988 sera exceptionnelle. Mais son directeur, François Bayle, ouvre le feu avec un concert-spectacle sur Syter, avec laser, mis en lumière par Jacques Rouveyrollis.

★ Chaillot. Tél. : 42-30-27-96/23-11.

12 octobre : Lutoslawski par Lutoslawski. – Le compositeur polonais a confié la création de son concerto pour piano à son jeune compatriote Krystian Zimerman. L'auteur dirige également son concerto pour violoncelle (soliste : Etienne Péclard).

★ Pleyel. Tél. : 45-61-06-30.

15 octobre-9 décembre : les sons dansent à Lille. – Un nouveau directeur (Allain Surrans) et une nouvelle direction pour que flamboie à nouveau le festival lillois ? Un thème, en tout cas (la danse), à écouter sous forme de ballets, comédies musicales, valses ou menuets. Avec notamment (30 novembre) le Grand Orchestre de Cab Calloway.

★ Tél. : (16) 20-06-88-04.

17 octobre : cérémonie bouddhique. – Au Festival d'art sacré de Paris, la création mondiale de *Prajna-Paramita* de Ton That Tiet, Vietnamien fixé à Paris, précède (4 novembre) celle de *l'Ode funèbre* de Nikiprowetzky.

★ Eglise Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 42-77-18-83.

25 octobre : Leonhardt dirige le NOP. – Inscrite dans le cycle « musiques sacrées » de Radio-France, la venue de Gustav Leonhardt à la tête de La Chapelle royale et d'un ensemble de solistes pour deux cantates de Bach et la *Missa sacra aretina* de Valls. La meilleure façon de quitter son siècle après une cure automnale de musique contemporaine.

★ Eglise Notre-Dame-du-Travail. Tél. : 42-30-15-16.

A. R.

Jazz

Septembre sera calme pour les musiques improvisées. A noter tout de même la tournée de la chanteuse Betty Carter (au New Morning, à Paris, le 10), la présence du bassiste Ray Brown (au Magnetic Terrace à partir du 4 octobre) et Lew Tabackin, flûtiste et saxophoniste au Petit Opportun (du 29 septembre au 25 octobre). Anniversaire : le trio de fond de la capitale, rythmique régulière des musiciens de passage, accompagnateurs tous terrains et solides improvisateurs, Arvanitas-Samson-Saudrais, fête sa vingt-cinquième année d'exercice (à Latitudes, du 22 au 24).

C'est dans le Tarn que reprendra la valse des festivals, avec celui d'Albi (étendu du 20 septembre au 1er décembre ; Betty Carter, Mal Waldron et Marion Brown, etc.), suivi du plantureux déploiement du Nancy Jazz Pulsations, tandis que Marne-la-Vallée monte sa cinquième manifestation autour d'un grand programme européen (du 30 septembre au 9 octobre). Rendez-vous de Toussaint : le 9e Festival de Paris (du 31 octobre au 7 novembre) : Max Roach et Abbey Lincoln, Carla Bley, Corea et Hancock et Simon Nabotov pour l'ouverture.

Surprise au Festival d'automne : hors concours, hors catégorie, une rencontre : Roger Woodward, l'athlétique pianiste australien et le plus singulier des pianistes de... de quelle espèce, au juste ? De free-jazz ? D'improvisation pure ? Qui le sait ? M. Cecil Taylor en personne.

F. M.

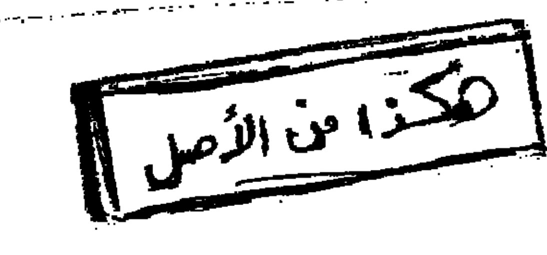
Variétés

7 septembre : chorale « gay » au Dejazet. – Première tournée européenne du New York City Gay Men's Chorus. Composée de cent quarante chanteurs, la chorale new-yorkaise « gay » s'est produite dans les plus grandes salles américaines, y compris Carnegie Hall. Son répertoire se compose de standards du dix-neuvième siècle, d'œuvres de Bernstein, Berlin, Kern, Ellington...

Octobre : Brel dix ans après. – Nombreuses manifestations en octobre autour du dixième anniversaire de la disparition de Jacques Brel. Polygram publie l'intégrale des chansons en compacts. D'autre part, la firme éditera sous la forme d'un double album, d'une cassette double et d'un compact les « *vingt plus belles chansons* » du chanteur (*Ne me quitte pas, Jef, Amsterdam, les Vieux, Quand on n'a que l'amour*) ainsi que la vidéo des « *Adieux de Brel à l'Olympia* », adieux qui eurent lieu en octobre 1966...

La FNAC prévoit dans un autre style une exposition de photographies inédites sur l'auteur-compositeur ainsi que des bandes dessinées réalisées par plus de quarante artistes. Jacques Vassal publiera quant à lui un livre chez Seghers, et des spectacles sur le chanteur tourneront en Belgique et en France. Des hommages sont également prévus à la télévision.

C. F.



Culture

MUSIQUES

Celibidache dirige l'orchestre des jeunes du Schleswig Holstein

Docteur Faustus et ses ouailles

Cent vingt-sept jeunes musiciens, ayant comme les cigales joué tout l'été, ont quitté pour une tournée leur académie septentrionale. Avec leur maître Celibidache, une réussite inespérée.

Dans la bande de terre qui va de Hambourg au sud de la frontière danoise au nord, un festival, depuis deux ans, s'est installé. Son nom est clair, Festival du Schleswig Holstein, pour une manifestation saisonnière (26 juin-28 août) essaimée dans une vingtaine de localités sur l'ensemble du territoire du Land. Tout le reste, ou presque, est un mystère.

Et, pour commencer, l'origine des capitaux nécessaires à l'opération, menée sans que l'affaire ait encore fait le bruit mérité par Justus Frantz (ex-partenaire de Christoph Eschenbach), pianiste que l'on dit proche des grandes banques de RFA – les sponsors officiels sont au demeurant Suchard, Bertelsmann, Audi, Windsor et Lufthansa.

L'importance des capitaux, elle, *se mesure à la somptuosité des programmes* (alors que tous les concerts proposent des places à 30 francs), programmes d'un luxe extravagant en ces lieux déshérités et excentrés (*le Monde sans visa* a consacré à cette région son numéro du 28 mai). Vinrent là, en effet, cette année, le grand Richter, Menuhin père et fils, Dietrich Fischer-Dieskau, Kystian Zimerman, Gavrilov, Ranki, Mehta avec le Philharmonic de New-York (avant Paris). Bernstein s'y fit amener de Tangelwood pour célébrer entre Baltique et mer du Nord ses soixante-dix *ans de star. Dans les* églises de rien du tout, entre moutons et polders, se sont encore croisés Lucia Popp, Gidon Kremer, Peter Schreier...

L'importance, dans cette rencontre, des couleurs de la Deutsche-Grammophon n'échappera pas aux initiés : à deux pas de Hambourg, siège de la marque centenaire, on n'est pas vraiment surpris de croiser Shlomo Mintz, Sinopoli, ou Hermann Prey. Mais rien pour autant n'est expliqué. Sinon que, dans un pays qui n'a pas, c'est le moins que l'on puisse dire, la fibre festivalière, *celui* du *Schleswig Holstein est né* coiffé : *« gigantesque manifestation musicale populaire »* (c'est là sa définition officielle), d'un « élitisme » inespéré.



D.R.

Sergiu Celibidache

Que manquait-il à cet empyrée ? D'être un foyer. Il l'est. Mille jeunes musiciens, péruviens, haïtiens, suédois ou américains, ont postulé cette année pour recueillir des mains de Sergiu Celibidache *la flamme* d'un enseignement mi-musical, mi-philosophique dont le chef roumain a le secret. Les cent vingt-sept sélectionnés, on les a entendus samedi à Paris grâce au Festival estival : c'est la saison où les orchestres de jeunes, chauffés à blanc pendant l'été, donnent des concerts à faire pâlir les vieux professionnels.

On a immédiatement oublié cette fois qu'il s'agissait de petits jeunes, d'une *académie d'été en tournée*. On a regardé, comme toujours, Celibidache faire son affaire : l'instrument, on pouvait l'oublier à ce niveau de qualité.

On sait ce que Celibidache avait obtenu autrefois de l'orchestre des étudiants du Conservatoire de Paris : un enregistrement d'un concerto de Mozart avec Pierre-Laurent Aimard, souvent rediffusé, on rappelle la précision folle, la virtuosité ivre, émancipée. Il n'est pas sûr que l'Orchestre national, dont le même Celibidache allait ensuite resserrer les boulons pour le remettre entière*ment sur pied, ait jamais atteint une* si communicative allégresse. Peut-être parce que le docteur Faustus, de la direction d'orchestre, perfectionniste froid, grand manieur de *concepts, exige, dit-on, d'un orchestre* qu'il soit « sa chose ». Et que, seuls des élèves musiciens peuvent, sans résistance cachée, l'accepter et comme chef et comme maître.

Celibidache, de plus, a comme on sait son public. La demi-salle Pleyel qui, samedi, était venue pour lui a donc accepté sans barguigner d'entendre la *Rhapsodie espagnole* de Ravel, l'ouverture d'*Euryanthe* de Weber et la deuxième suite de *Roméo et Juliette* de Prokofiev au lieu de la *39e Symphonie* de Mozart et de la 4e de Bruckner annoncées ! Mais l'oreille de Celibidache dans Ravel reste insurpassable : il obtient *d'un ensemble de pupitres des tim*bres d'un tel réalisme (longs soupirs de la terre surchauffée dans le *Prélude à la nuit* de la *Rhapsodie*) et, à la fois, d'une telle rareté qu'on se *demande quel instrument a bien pu* les émettre (ainsi la trompette de Miles Davis quand elle rêve de l'Espagne). Et le rythme ! Comment peut-il être à ce point lancinant et *fondu dans la matière ? Et toutes les* nuances, comme étalonnées à partir du silence, ainsi plus colorées que les plus riches *forte ?*

ANNE REY.

★ Prochains programmes du Festival estival : Quatuor Rosamonde et Laurent Cabasso à l'Auditorium des Halles (le 6, 19 heures). « La Transfiguration » de Messiaen à l'église Saint-Eustache (le 7, 20 h 30). Tél. : 42-27-12-68.

CINÉMA

Schlesinger et Zeffirelli à la Mostra de Venise

Torrents de larmes

Shirley Mac Laine enseigne difficilement le piano ; Eliszabeth Taylor, se déguise en Aïda, et séduit le jeune Toscanini... La musique continue à n'être pas un bon thème au cinéma.

Il y avait longtemps qu'on n'avait pas eu droit à un de ces mélodrames *sur la musique comme il y en a eu* tant et plus depuis *Tu seras un homme mon fils*, avec enfants prodiges, vieilles dames et gâteaux secs, larmes à tremper des dizaines de mouchoirs, images de claviers et de visages dédoublées en surimpression, flots de Rachmaninov, leçon de courage et queue de pie. On s'en passait bien du reste. Jusqu'à ce lundi noir, on croyait le genre abandonné.

Eh bien ! non. John Schlesinger, cinéaste à dons multiples, à qui l'on doit tout de même *Midnight Cow-Boy, Sunday, Bloody Sunday, Marathon Man*, ce qui n'est pas trois *fois rien, est tombé, avec Madame Sousatska*, dans le piège jusqu'au cou. A Londres, de nos jours, dans une bicoque de briques rouges, humide, vit une communauté de solitaires ; au sous-sol, la propriétaire fauchée, « Lady Emily », (Peggy Ashcroft), au rez-de-chaussée un *ostéopathe, au deuxième une jeune* chanteuse (Twiggy), candidate au tube en 45 tours, qui voit plus souvent les dessous de son manager que la couleur de son argent. Au milieu, Mme Sousatska (Shirley Mac Laine), une professeur de piano pour élèves surdoués, une vieille *Russe excentrique, avec samovar,* photos dans petits cadres, icônes et terrible caractère (capital, le mauvais caractère si l'on veut tirer quoi que ce soit d'un piano de cinéma).

Mme Sousatzka a eu une terrible maman comme professeur elle-même, et un terrible pépin à son premier concert, ce *qui l'a fait* renoncer à sa propre carrière et devenir professeur. Elle n'arrive pas à quitter ses élèves et trouve toujours qu'ils ne sont pas assez prêts. Ainsi le jeune Manek (Navin Chowdhry), qui fait avec elle d'énormes progrès (pas seulement au piano) – elle entend former son goût, ses manières, choisit ses vêtements, lui interdit le patin à roulettes, – doit en passer par ses nombreux caprices, ce qui agace sa jolie mère Suchila Shabana, qui gagne sa vie en vendant des petits pâtés indiens à un grand magasin et essaie de ne pas trop déchoir.

Rien ne manque, les échecs et les pleurs, les applaudissements et *l'amère sagesse de la vie, qui finit* par empoisonner ce jeune virtuose pris entre sa maman et son professeur. Deux heures de piano agrémentent un peu la grosse pâte du scénario qui aurait gagné à être allégé, raccourci. Shirley Mac Laine en fait beaucoup en vieille toquée, maquil*lée au petit bonheur, carillonnante* de colliers, breloques, une invraisemblable quincaillerie sur ses vêtements noirs, avec son merveilleux regard embué. Elle a un jeu si appuyé que les sourds et les malentendants peuvent se passer des sous-titres. C'est peut-être même un rôle *en braille*.

Le grand Franco Zeffirelli, sobrement présenté par son dossier de presse comme *« incontestablement le plus illustre italien sur la scène internationale du show-business »*, a été fraîchement accueilli par des sifflets à la première projection de son *Young Toscanini*, sans doute à cause de ses déclarations intempestives sur les milieux juifs de Los Angeles qui seraient censés soutenir diaboliquement le film de Martin Scorsese (1).

Cet ancien assistant de Lucchino Visconti, catholique respectueux, n'en est pourtant pas à ses débuts dans le domaine musical – il a mis en scène pour le théâtre, le cinéma et *la télévision* quinze opéras, dont *Otello* – et il avait choisi un excellent sujet : la jeunesse de Toscanini, dont nous avons tous l'image d'un superbe vieillard mais dont l'appren*tissage nous est mal connu.*

A dix-huit ans, Toscanini, déjà génial et de fort méchante humeur, fait un scandale en déclarant aux autorités de la Scala de Milan, trop mufles à son goût, d'aller se faire voir ailleurs. Violoncelliste, il part tourner en Amérique du Sud dans un orchestre itinérant, débarque à *Rio-de-Janeiro*. Déjà, sur le bateau, il remarque une jolie sœur de charité qui s'occupe des pauvres et des miséreux. A Rio, il découvre que l'escla*vage existe encore sous la houlette de* l'empereur Pierre II (Philippe Noiret matelassé de médailles, fortement barbu) et fait la connaissance de Nadina (Elizabeth Taylor), cantatrice sur le retour, *maîtresse* de l'empereur et chargée du rôle d'Aïda. Nadina est une grande personnalité, orgueilleuse et colérique, qui le rejette avant de comprendre ce qui fait la séduction du bel Italien, un talent inouï, une autorité foudroyante, un sens de la justice irréfutable. La *diva transforme* la *première* représentation d'*Aïda* en manifestation anti-esclavagiste (l'esclavage sera aboli en 1888, deux ans plus tard) et le jeune maître commence alors son long règne.

Thomas Howell, qui fit ses débuts dans *ET*, de Spielberg, est un ravissant Toscanini, pas trop improbable, un peu joli, assez idole des jeunes Américains. On ne le voit pas vraiment s'imposer comme son tempétueux modèle. Elizabeth Taylor, il faut l'avouer, est à mourir de rire. Peinte en noir pour jouer Aïda, majestueuse comme une des épouses du *roi Farouk, elle ne sort de son rêve* éveillé sur la condition humaine que pour jurer comme une mégère yankee : *« Nom de Dieu, le piano n'est pas accordé ! »*. Personnage caricatural, si peu vraisemblable qu'on ne saurait le trouver antipathique. Plutôt mal tombée, la nouvelle œuvre de *Zeffirelli* est trop convenue pour elle, trop sage, bien-pensante comme une légende illustrée destinée aux classes de rattrapage et aux divertissements dominicaux des patronages. La grande Taylor est ailleurs. Toscanini aussi. Et nous avec lui.

MICHEL BRAUDEAU.

(1) Le substitut du procureur de la République de Venise a demandé samedi que soit classé le dossier de *Dernière Tentation du Christ*. Le juge d'instruction doit encore décider le non-lieu ou la poursuite de l'enquête. Le film de Scorsese devrait être complètement absous des accusations d'*« outrage à la religion »* et d'*« obscénité »* par ce magistrat qui l'a visionné mercredi dernier en *compagnie de tous ses pairs* vénitiens. Les adversaires du film ne désarment cependant pas : l'auteur de la plainte a annoncé qu'il en déposerait une nouvelle à chaque fois qu'une projection du film serait annoncée en Italie. De leur côté, les chrétiens intégristes maintiennent leur menace de marche sur le Lido, où des mesures de sécurité spectaculaires sont prévues le mercredi 7 septembre, jour de présentation du film à la presse.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TOKYO BAR. Roseau Théâtre (42-71-30-20), 21 h.

PARADISEURS ; VA DONC METTRE AU LIT TES RATURES. Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90), 20 h 30.

MONSIEUR MASURE. Théâtre Daunou (42-61-69-14), 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Tokyo Bar : 21 h.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). ◇ Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

Les concerts

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Michel Benhaiem. 20 h 30. Piano. Œuvres de Bach, Beethoven, Schumann.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Frédéric Desenclos. 20 h 30. Orgue. Œuvres de Dandrieu, Bach, Berio, Leguay. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

MAISON DE RADIO FRANCE (42-30-15-16). Quatuor Rosamonde. 18 h 30. Œuvres de Britten, Prokofiev, Chostakovitch. Studio 106.

ROSEAU THÉÂTRE (42-71-30-20). Christian Legall (contre-alto). Jusqu'au 17 septembre, 20 h. Dans « la Voce » accompagné au piano par Annie Thomas. Œuvres de Schubert, Haendel, Gluck.

SAINTE-CHAPELLE Arts Antiqua de Paris. Jusqu'au 22 septembre. 19 h 15, 21 h 15 : Joseph Sage (contre ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion). Loc. 43-40-55-17.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre français des jeunes, 20 h 30. Dir. Emmanuel Krivine, M. Maïski (cello). Œuvres de Brahms, Schumann, Moussorgski.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAD TASTE (*) (néo-zélandais, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

HECTOR (Bel.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR. Film français d'Edouard Molinaro : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DANGER HAUTE TENSION. (*) Film américain de Paul Golding. v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ENCORE. (*) Film français de Paul Vecchiali : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ENFANCE DE L'ART. Film français de Francis Girod : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HEROS. Film américain de William Tannen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OEUF. Film hollandais de Danniel Danniel, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ALADDIN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr., v.f.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EVE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FLAMMES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GEORGIA (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

HOLD-UP (Fr., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) 13 h 50, 15 h 30, 17 h 10, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 20.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

APRÈS LA RÉPÉTITION (Su., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) 15 h 40.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 15 h 10.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 20.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 45.

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 16 h 20.

DIVA (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 35.

L'INHUMAINE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 11 h.

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 20 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h.

LA MARQUISE D'O (Fr.-All.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 18 h.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 30.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 20 h 50.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 30.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

LE RODEUR (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) 12 h.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 30.

LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Y A T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

PARIS EN VISITES

MARDI 6 SEPTEMBRE

« L'Assemblée nationale », 14 heures, 33, quai d'Orsay (Marie-Christine Lasnier).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (Pierre-Yves Jaslet).

« Versailles : quartier Saint-Louis », 14 h 30, façade de la cathédrale Saint-Louis (Office de tourisme).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Christine Merle).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Michèle Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais-sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 45, 2, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 16 heures, métro Solferino (Pierre-Yves Jaslet).

هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 5 septembre

TF1

20.40 Téléfilm : Seule contre la Mafia. De Jérémy Paul Kagan, avec Sophia Loren. 22.45 Magazine : Santé à la Une. Présenté par Robert Namias et Anne Barrère. *A l'écoute de l'enfant malade.* 0.00 Journal et Bourse. 0.20 Magazine : Minuit sport. De 1.20 à 6.25 Rediffusions. 1.20 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.45 Documentaire : Histoires naturelles. 2.30 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 2.55 Magazine : Santé à la Une. 4.10 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Musique. 5.35 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.35 L'heure de vérité. Léon Schwarzenberg répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Louis Lescène et Marie-Laure Augry. 21.55 Flash d'informations. 22.00 Série : Un juge, un flic. Un alibi en béton. De Henri Viard, réal. Denys de la Patellière. 23.00 Documentaire : La planète miracle. Des champs de lave à la terre cultivée. *Or, argent, cuivre... comment les ressources naturelles de la terre se sont-elles accumulées ?* 23.55 Informations : 24 heures sur la 2.

FR 3

20.30 *Cinéma :* La cage aux folles. ■ Film français d'Edouard Molinaro (1978). Avec Ugo Tognazzi, Michel Serrault, Michel Galabru. *Ce vaudeville de Jean Poiret connut un très grand succès à la scène. Au cinéma, Poiret n'y joue pas. Cela change le ton comique. Clichés sur les homosexuels et grincements de l'humour. Mais il faut avoir vu le numéro de Serrault.* 22.00 Journal et Météo. 22.20 Magazine : Océaniques. Umberto Eco à bâtons rompus (1re partie). Entretiens : Alain Jaubert et Pierre Boncenne. 23.05 Documentaire : Fenêtre sur... Hommage à Francis Ponge : les poètes et leur image. Réal. Jean-Paul Roux. 23.35 Musiques, musique. Schumann : Romances opus 28 nº 3, par Catherine Collard.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Monsignore. ■ Film américain de Frank Perry (1982). Avec Christopher Reeve, Geneviève Bujold, Fernando Rey. 22.25 Flash d'informations. 22.30 Magazine : Canal foot. 23.00 Boxe. Championnat du monde des légers : Julio César Chavez (Mex.)-Rodolfo Aguilar (Panama). 23.30 Football américain. 0.30 Cinéma : Sirocco. □ Film italien d'Aldo Lado (1987). Avec Fiona Gélin. 2.00 Série : O'Hara.

LA 5

20.30 Cinéma : Star Trek II. □ Film américain de Nicholas Meyer (1982). Avec William Shatner, Leonard Nimoy, Deforest Kelley. *Suite fort médiocre – autant qu'un feuilleton de télé – du premier film.* 22.45 Tennis. Flushing Meadow 1988. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis (suite). Les horaires des émissions suivantes pourront subir quelques changements dus à la retransmission en direct du tennis. 1.10 Série : *Capitaine Furillo* (rediff.). 2.05 Anne jour après jour (rediff.). 2.30 Schulmeister, l'espion de l'empereur (rediff.). 3.25 Le clan Beaulieu. 4.25 Vive la vie ! (rediff.). 4.55 Top nuggets (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : La télévision en otage. D'Edward Zwick, avec Christopher Allport, David Clennon. 22.10 Série : Cagney et Lacey. 23.00 Série : Destination danger. 23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy-Clip. 2.30 Feuilleton : La cloche tibétaine. 3.25 Feuilleton : Nans le berger. 3.50 La cloche tibétaine (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Berlin) : Roméo et Juliette (extrait), de Berlioz ; Introduction et rondo capriccioso pour violon et orchestre, op. 28, de Saint-Saëns ; Bacchus et Ariane, (suite nº 2), de Roussel, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel. 22.30 Concerto vocal : Médée (solo un pianto) de Cherubini ; Anna Bolena (Fama ! si, l'avrete), de Donizetti ; Trois merveilleuses jeunes filles dans la Forêt-Noire op. 16, d'Hindemith ; Djamileh, de Bizet. 0.30 Myosotis. Le magazine des oubliettes : œuvres de Weelkes, Berg, Chaminade, Schubert ; à 1.00, Les aventures de Mertator : œuvres de Ravel.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Ferruccio Busoni. 1. Portrait. 20.30 L'histoire en direct. 22 août 1962 : l'attentat du Petit-Clamart (1re partie). 21.30 André du Bouchet. Textes choisis et lus par l'auteur. 22.40 La nuit sur un plateau. 0.05 Du jour au lendemain. La rentrée littéraire. 0.50 Musique : Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.

Mardi 6 septembre

TF1

20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Football. Coupe d'Europe des clubs champions (match aller) : Valur Reykjavik - Monaco. 22.20 Magazine : Ciel mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Isabelle Huppert. *23.35 Journal et Bourse. 23.50 Magazine : Livres en tête.* 0.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 0.30 Documentaire : Histoires naturelles. 1.25 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 1.50 Documentaire : Les grandes expositions. 2.15 Documentaire : Histoires naturelles. 4.35 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.40 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.05 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.00 Journal. 20.35 Les dossiers de l'écran : Tir groupé. ■■ Film français de Jean-Claude Missiaen (1982). Avec Gérard Lanvin, Véronique Jannot, Michel Constantin. *Première réalisation d'un attaché de presse admirateur du cinéma américain. La criminalité placée sous un nouvel éclairage. Une étude de comportements, une mise en scène sans bavures, une atmosphère de fantastique urbain. Et des interprètes bien dirigés.* 22.15 Débat : La violence au coin de la rue. Avec Maître Henri-René Garaud (avocat), Maître Christine Bartolomei (juge de l'application des peines), Roger Gauthier, Paul Perruchot, M. et Mme Lianzon (victimes d'une agression), Gabriel Moser (psychologue social), Yannick Tisseur (inspecteur divisionnaire de la direction de la police judiciaire du Val-de-Marne). 23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Documentaire : Portrait d'artistes contemporains. Poirier. Réal. P.-A. Boutang.

FR 3

20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. 20.30 La dernière séance : Les ensorcelés. ■■■ Film américain de Vincente Minnelli (1952). Avec Lana Turner, Kirk Douglas, Walter Pidgeon. *Un producteur hollywoodien, au bord de la ruine, cherche à refaire un film. Un metteur en scène, une actrice et un scénariste, qu'il a rendus célèbres, mais dont il a bouleversé l'existence, évoquent leurs rapports avec lui. Un des plus beaux, des plus fascinants films de Minnelli, sur les rapports du rêve et de la réalité, sur l'univers et la faune d'Hollywood. Des relations ambiguës, une tension dramatique constante, une prodigieuse composition de Kirk Douglas.* 22.40 Dessins animés. Tom et Jerry ; Tex Avery. 22.50 Journal. 23.05 La dernière séance : La roulotte du plaisir. ■■ Film américain de Vincente Minnelli (1954). Avec Lucile Ball, Desi Arnaz, Marjorie Main (v.o.). *Un couple part en voyage de noces dans une luxueuse caravane qui va être cause, pour les jeunes mariés, de bien des ennuis. D'une comédie de série avec Lucille Ball et Desi Arnaz, qui étaient des vedettes de la télévision, Minnelli a fait une étude de mœurs au vitriol. Le réalisateur a pris pour cible la société américaine et son mode de vie basé sur les biens de consommation, et montré l'aliénation des petits-bourgeois. Surprenant.*

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Mad Max. □ Film australien de George Miller (1980). Avec Mel Gibson. 21.55 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : La famille. ■■ Film franco-italien d'Ettore Scola (1986). Avec Vittorio Gassman, Stefania Sandrelli, Fanny Ardant (v.o.). 0.20 Cinéma : Marilyn mon amour. Film français classé X de Michel Leblanc (1985). Avec *Klaus Bini, Laura Clair.* 1.40 Les super samedis soirs.

LA 5

19.58 Journal. 20.30 Cinéma : On continue à l'appeler Trinita. □ Film italien de E.B. Clucher (1971). Avec Terence Hill. *Ce sous-produit semble s'adresser à des spectateurs débiles.* 22.45 Tennis. Flushing Meadow 1988. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis (suite). 1.10 Capitaine Furillo (rediff.). 2.05 Anne jour après jour (rediff.). 2.30 Schulmeister, l'espion de l'empereur (rediff.). 3.25 Vive la vie ! (rediff.). 3.55 Le clan Beaulieu. 4.55 Top nuggets (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Le combat de Charlie Grant. De Bill Gough, avec R.-H. Thomson, Joan Orenstein, Jan Rubes. 22.40 Série : Cagney et Lacey. 23.30 Série : Destination danger. 0.20 Six minutes d'informations. 0.30 Musique : *Boulevard des clips.* 2.00 *Magazine : Charmes* (rediff.). 2.30 Feuilleton : La cloche tibétaine. 3.25 Nans le berger. 3.50 La cloche tibétaine (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Düsseldorf) : Benvenuto Cellini, ouverture op. 23, de Berlioz ; Rapsodie espagnole, La valse, de Ravel ; Les tableaux d'une exposition, de Moussorgski, par l'Orchestre national de France, dir. Lorin Maazel. 22.30 Ocora. 23.07 Club d'archives. Piero Coppola, l'apôtre de la musique française. Œuvres de Ravel, Lalo, Debussy, Bloch. 1.00 Paris sur scène. Œuvres de Giordano, Poulenc, Chostakovitch, Offenbach.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. *Dossier : Temps du corps, chronobiologie.* 21.30 Le linceul de Turin. 22.40 Nuits magnétiques. Mais où est donc passé le ballon ? 1. Le métier de supporter. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.

Audience TV du 4 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	41.2	Sept sur sept 15.9	Petit déj. 7.1	M.S. casse-cou 8.5	Loi de Murphy 2.2	3 milliards 6.0	La revanche 1.6
19 h 45	46.2	Sept sur sept 19.0	Petit déj. 10.0	M.S casse-cou 7.7	Ça Cartoon 0.8	3 milliards 6.8	La revanche 2.1
20 h 16	61.8	Journal 25.2	Journal 16.4	Benny Hill 11.2	Ça cartoon 2.6	Journal 5.4	Bizarre 1.1
20 h 55	61.2	Cours après-moi 26.9	Jeux sans front. 8.8	Disco d'or 5.1	La famille 1.5	Le piège 12.1	Nom personne 7.5
22 h 8	59.3	Cours après-moi 32.0	Cérémon. secr. 3.2	Journal 4.3	La famille 0.6	Le piège 11.9	Nom personne 7.2
22 h 44	30.4	Sport dim. 13.2	Documentaire 5.3	Main diable 6.5	La famille 2.9	Tennis 1.4	L'homme qui 0.4

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4824

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III				■					
IV				■		■		■	
V			■						
VI									
VII			■					■	
VIII				■		■	■		
IX									■
X		■			■				
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. On y trouve des gens qui sont attachés. – II. Sorte de gros cafard. – III. Une petite partie de la couronne. Qui n'ont pas été mis dans le bain. – IV. Le symbole de la pureté. – V. Entre deux propositions. Soutirons. – VI. Qui peuvent aller se faire voir. – *VII. Au bout du compte, parfois. Forme un pli.* – *VIII. Unité de mesure.* Panneau d'une jupe. – IX. Quand on la célébrait, il n'y avait pas de croissant. – X. Se met avec tout. Pris pour aller plus loin. – XI. Une partie de l'addition. On est plus que glacé quand il est absolu.

VERTICALEMENT

1. N'est plus qu'un souvenir quand arrive l'automne. – 2. Qui est donc à louer. – 3. Communs quand ils sont tendres. Une bonne poire. – 4. Eau douce. Dans un *alphabet étranger. Parfois* exigé pour une passe. – 5. Cultivée par *ceux qui se font* du mouron. – 6. Peu accessible. Un fils en Afrique. A parfois du poil sous les ailes. – 7. Peut se voir à la tête du patron. Belle, en Bretagne. – 8. Une grande aiguille. La moitié de neuf. Un roi. – 9. Qui est donc passée par des petits trous. Un drame.

Solution du problème nº 4823

Horizontalement

I. Hémorragie ; stop. – II. Etirées ; ductile. – III. Salopette ; lori. – IV. Il ; Bâle ; étamées. – V. Tapes ; ras ; ma ; ru. – VI. Age ; ion ; mets. – VII. Tisonnier ; robot. – VIII. Isère ; drus ; lire. – IX. Otée ; veine ; orée. – X. Né ; irisées ; Gê. – XI. Alun ; ami. – XII. Râblées ; amasser. – XIII. Abée : Oise ; tôle. – XIV. Versatile ; velus. – XV. Ils ; sûr ; rua ; ès.

Verticalement

1. Hésitation ; ravi. – 2. Etalagiste ; Abel. – 3. Mil ; pesée ; abers. – 4. Orobe ; oreilles. – 5. Repas ; né ; rue ; as. – 6. Réel ; in ; viné ; tu. – 7. Astéroïdes ; soir. – 8. Aneries ; il. – 9. Idées ; *rune ; Aser.* – 10. Eu ; sésame. – 11. Clamer ; ma ; va. – 12. Stomatologiste. – 13. Tiré ; sbire ; sole. – 14. Olier ; ôre ; élus. – 15. Pé ; suitée ; Arès.

GUY BROUTY.

LOTO Nº 35 TIRAGE DU SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1988

1 5 14 25 36 42 18

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1 MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1988 A 20 H 35 ET SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1988 A 20 H 35

6 BONS Nºˢ	8	796 395,00 F
5 BONS Nºˢ + complémentaire	62	51 810,00 F
5 BONS Nºˢ	1 880	5 590,00 F
4 BONS Nºˢ	94 243	110,00 F
3 BONS Nºˢ	1 700 929	9,00 F
	9,00 X 2 =	18,00 F

LOTO SPORTIF RÉSULTATS COMPLETS Nº 33

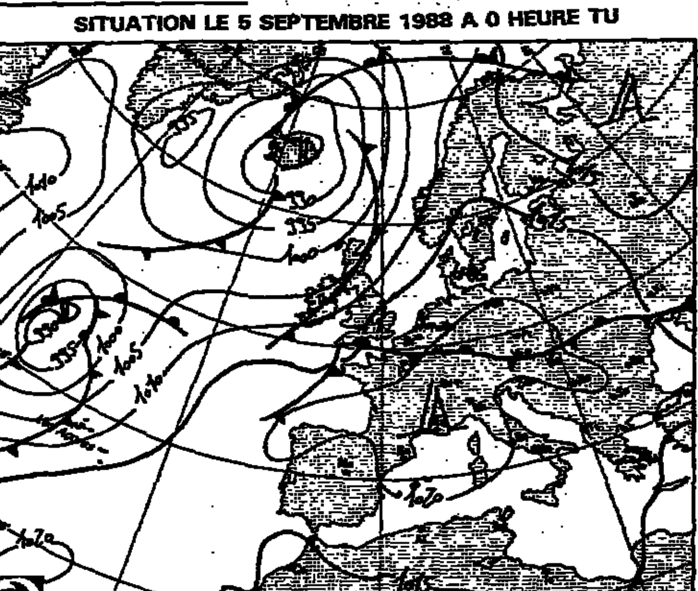
13 bons pronostics	1 809 683,00 F
12 bons pronostics	60 954,00 F
11 bons pronostics	4 648,00 F

NUMÉRO PACTOLE : 9
Tirage du Dimanche 4 Septembre 1988

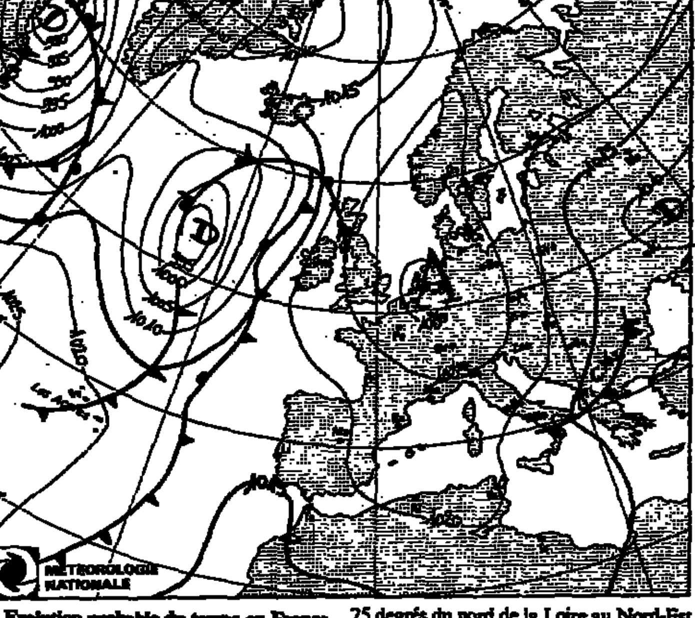
SUR MINITEL
Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 5 septembre à 0 heure et le mardi 6 septembre à 24 heures UTC.

La hausse des pressions conduira à la constitution d'un anticyclone qui rejettera temporairement les perturbations hors du pays. De plus, l'alimentation en air d'origine tropicale provoquera une sensible montée des températures.

Mardi : évacuation des nuages, soleil et chaleur.

Le matin, les derniers nuages d'un front froid donneront encore un ciel très nuageux des Vosges aux Alpes du Nord.

Sur les régions méridionales, le soleil sera déjà prédominant, avec seulement quelques brouillards locaux peu denses.

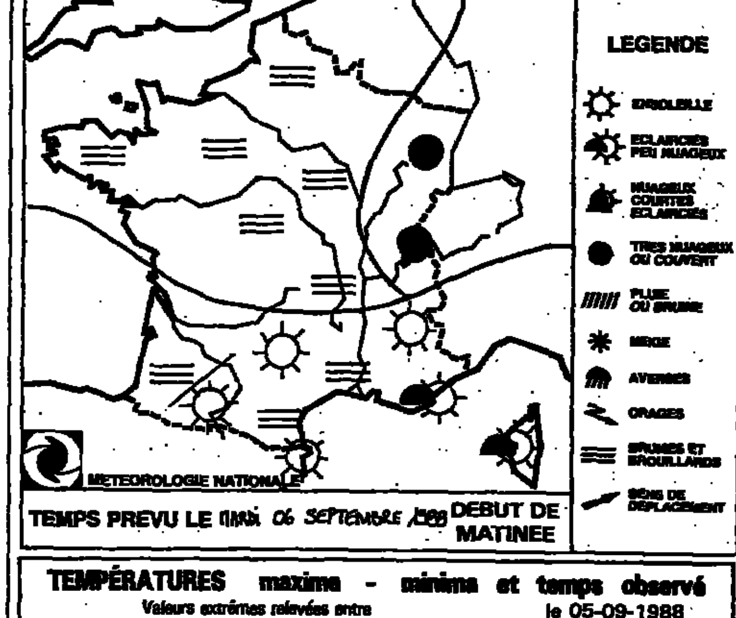
Ailleurs, les brouillards seront fréquents. Ils seront plus épais des Pays de Loire au Centre et à la Bourgogne. Puis il laisseront le champ libre au soleil. L'après-midi, le *temps sera ensoleillé partout,* permettant aux températures de retrouver des valeurs estivales. Elles partiront de minima de 11 à 14 degrés en moitié nord, 14 à 17 degrés en moitié sud pour atteindre des maxima de 20 à 22 degrés près de la Manche, 23 à 25 degrés du nord de la Loire au Nord-Est, 25 à 28 degrés de la Vendée au Centre et au Jura, 28 à 32 degrés ailleurs. Mercredi, elles gagneront encore quelques degrés.

Après les pluies fréquentes, le vent soutenu et le temps plus frais que la normale des premiers jours de septembre sur la France, on va assister cette semaine à une remontée très marquée du thermomètre sur l'ensemble du pays.

Dès ce matin lundi, les températures minimales observées sont de l'ordre de 15 à 20 degrés en de nombreuses régions. Elles sont déjà au-dessus des valeurs habituelles pour la saison.

Les températures maximales qui voisinaient 28 à 30 degrés sur les régions méditerranéennes vont rapidement dépasser 32 degrés sur les mêmes régions, s'étendre au Sud-Ouest mardi et devraient se situer autour de 35 degrés en de nombreuses régions du grand Sud-Ouest dans la journée de mercredi.

Au nord de la Loire, en Bretagne et dans le Nord-Est, les températures maximales qui étaient de l'ordre de 20 degrés ces derniers jours vont certainement atteindre 30 degrés notamment mercredi qui devrait être le jour le plus chaud de la semaine.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 04-09-1988 à 6 heures TU et le 05-09-1988 à 6 heures TU — le 05-09-1988

FRANCE

AJACCIO	28	17	D
BIARRITZ	27	17	D
BORDEAUX	28	14	D
BOURGES	23	15	C
BREST	19	16	P
CAEN	22	17	A
CHERBOURG	19	15	P
CLERMONT-FERR.	26	13	D
DIJON	24	14	N
GRENOBLE St-M-H	29	13	D
LILLE	19	11	P
LIMOGES	22	15	D
LYON	28	15	N
MARSEILLE-MAR.	29	17	B
NANCY	18	16	P
NANTES	20	18	C
NICE	25	19	D
PARIS-MONTS.	19	16	C
PAU	27	14	D
PERPIGNAN	26	17	D
RENNES	21	18	P
ST-ETIENNE	27	13	N
STRASBOURG	16	15	P
TOURS	21	18	C
TOULOUSE	28	14	A
POINTE-A-PITRE	33	24	D

ÉTRANGER

ALGER	33	27	B
AMSTERDAM	19	9	N
ATHÈNES	31	21	D
BANGKOK	35	27	P
BARCELONE	29	17	D
BELGRADE	29	13	D
BERLIN	19	8	N
BRUXELLES	19	11	C
LE CAIRE	37	25	C
COPENHAGUE	19	9	D
DAKAR	30	23	O
DELHI	38	28	D
DJERBA	31	25	N
GENÈVE	25	12	N
HONGKONG	32	28	A
ISTANBUL	27	16	D
JÉRUSALEM	32	20	D
LISBONNE	34	19	D
LONDRES	20	12	P
LOS ANGELES	41	21	D
LUXEMBOURG	15	13	C
MADRID	34	17	D
MARRAKECH	37	21	D
MEXICO	22	13	P
MILAN	27	16	D
MONTRÉAL	25	15	P
MOSCOU	22	9	D
NAIROBI	25	12	D
NEW-YORK	27	18	P
OSLO	17	8	C
PALMA-DE-MAL.	32	16	D
PÉKIN	27	17	D
RIO-DE-JANEIRO	21	17	C
ROME	27	16	D
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	19	7	B
SYDNEY	19	12	N
TOKYO	27	21	A
TUNIS	32	20	D
VARSOVIE	19	11	C
VENISE	26	16	D
VIENNE	21	15	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

ECONOMIE

LA CORÉE DU SUD, UN PAYS PRESSÉ

Davantage qu'un second Japon

Plus dépendantes de l'étranger, moins sûres de leur cohésion sociale, les grandes entreprises, moteurs de la croissance, doivent prendre des risques.

EN 1964, Tokyo rénovée accueille les Jeux olympiques, et le Japon fait son entrée économique internationale en devenant membre de l'OCDE. Septembre 1988, les JO se déroulent dans une Séoul aménagée et transformée. A Paris comme à Tokyo, on évoque la possibilité d'accueillir la Corée du Sud dans l'organisation des pays industrialisés.

Le parallèle s'arrête là. Les Sud-Coréens ne montrent guère d'empressement pour rejoindre un groupe qui rassemble *« un trop grand nombre de pays en déclin »*.

La Corée du Sud va vite, très vite. Elle refuse toute contrainte qui risque de retarder son développement. Elle manifeste une confiance en soi qui trouve son origine dans le formidable essor de son économie. Avec une progression annuelle de son PNB de plus de 12 % en 1986 et en 1987, le pays a connu un des rythmes de croissance les plus rapides du monde depuis 1968. Durant les cinq premiers mois de 1988, le taux de croissance a même atteint 15 %, avec une augmentation de la production industrielle de 19 %.

Le moteur de cette croissance, c'est la pénétration des marchés étrangers avec une progression des exportations de 23 % en volume en 1988. C'est aussi une nouvelle menace pour les vieux pays industriels. Les Etats-Unis, qui avaient observé sans réagir, dans les années 60 et 70, la détérioration de leurs échanges avec le Japon, n'ont plus la même attitude passive quand il s'agit de la Corée du Sud.

Une longueur d'avance

Il est vrai que celle-ci a affiché un solde commercial positif à l'égard des Etats-Unis de 10 milliards de dollars en 1987. Même si cet excédent doit diminuer en 1988, Washington veut limiter les ambitions d'un « second Japon ». Mais la Corée du Sud ne s'est pas contentée d'imiter le modèle japonais. S'il est évident qu'elle s'est inspirée de la politique économique nippone, elle a créé un autre type d'entreprise que les firmes japonaises, pour pouvoir assurer un développement plus rapide. L'Occident va devoir compter non pas avec deux Japons mais avec un Japon et une Corée, tous les deux aussi performants.

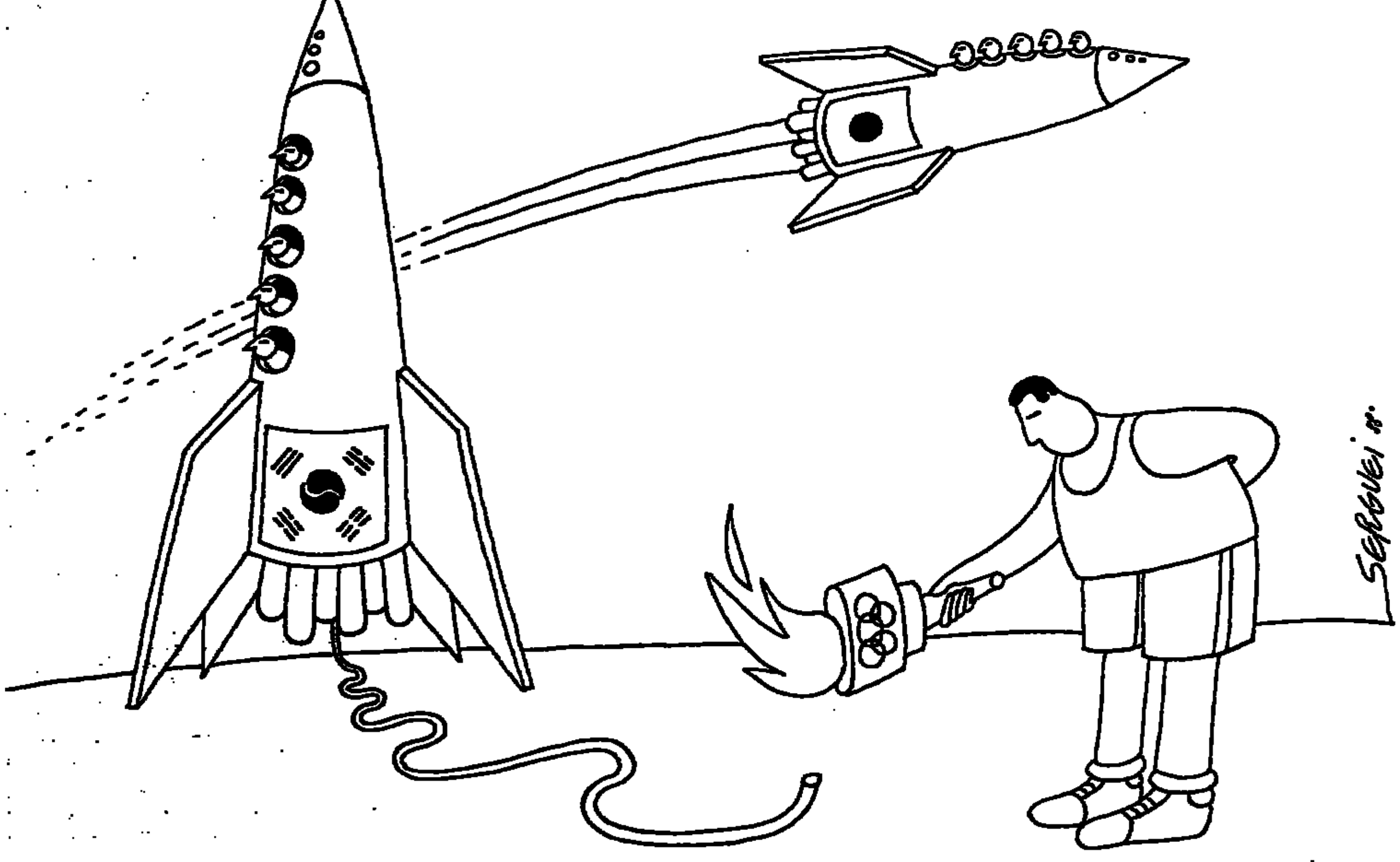
Le Japon a une longue tradition capitaliste et industrielle, alors que la Corée du Sud était, il y a trente ans encore, un pays rural.

Aujourd'hui, le poids du secteur industriel est comparable dans les deux pays : 34,1 % de l'ensemble des activités au Japon, 30 % en Corée du Sud, l'agriculture se situant à 9,3 % dans l'archipel contre 20 % dans la péninsule. Le secteur des services, peu productif mais traditionnellement important en Asie puisqu'il assure une certaine qualité de la vie et permet de maintenir des effectifs sous-employés, représente 56,5 % de la population active au Japon et 50 % en Corée du Sud.

Dans les deux cas, c'est l'industrie qui a permis la croissance. Celle-ci a obtenu des résultats sur les marchés étrangers grâce à l'emploi d'une main-d'œuvre bon marché travaillant et épargnant beaucoup. Aujourd'hui, en Corée du Sud, la durée hebdomadaire du travail est de cinquante-quatre heures sans compter les heures supplémentaires, et l'excédent de l'épargne sur l'investissement est de 5 points (36 % du PNB contre 31 %).

Les étapes du processus industriel ont été les mêmes. Le Japon dans les années 50, la Corée du Sud à la fin des années 60, ont d'abord produit des textiles bon marché qu'ils ont écoulés sur le marché mondial, puis ils ont développé des industries lourdes comme la sidérurgie et les chantiers navals, avant de devenir successivement les principaux fournisseurs mondiaux de produits de grande consommation : habits, semi-conducteurs, produits ménagers, produits électroniques.

Le Japon garde une longueur d'avance sur la péninsule. Il a sauté l'étape des technologies de pointe, que la Corée du Sud n'a toujours pas franchie, comme le montre le déficit commercial nippo-coréen au détriment de Séoul (4 milliards de dollars). La Corée du Sud continue ainsi à importer massivement des techniques japonaises, même si, pour obtempérer aux pressions américaines, elle commence à s'équiper aux Etats-Unis. Aujourd'hui, on estime que la part étrangère est de l'ordre de 15 % dans un composant électronique sud-coréen, de 25 % dans une automobile exportable, de 5 % dans un véhicule destiné au marché intérieur et de 20 % dans une centrale nucléaire.



Ces pourcentages, la Corée du Sud s'efforce de les réduire. Pour atteindre cet objectif, elle consacre 3 % de son PNB à la recherche et au développement. Il reste à savoir si la hâte coréenne est compatible avec un effort de recherche, qui se déroule nécessairement sur une longue période. On peut fabriquer rapidement des produits de consommation, il faut beaucoup de temps pour mettre au point des produits à haute valeur ajoutée comme le font maintenant les entreprises japonaises.

Dans des conditions difficiles

La Corée du Sud a suivi le Japon non seulement en matière de développement industriel, mais aussi dans le domaine financier. La démarche a été la même, prudente. On a ouvert le marché des capitaux quand on a voulu réduire la dépendance des entreprises à l'égard des banques, mais lentement, à petits pas. On a émis des obligations pour forcer les sociétés à faire appel au public. On a ouvert le pays aux investisseurs étrangers, tout en les contrôlant et en les orientant vers des secteurs prioritaires.

La Corée du Sud s'est inspirée du modèle japonais. Mais elle l'a fait dans des conditions difficiles..

La croissance nippone s'est effectuée sur une période de cent ans. Dans les années 60, le Japon a disposé d'atouts non négligeables : le pétrole importé à bon marché, un dollar élevé, et ni aux Etats-Unis ni en Europe ne se posait le problème de la fermeture des frontières aux produits asiatiques.

Le développement de la Corée du Sud a été beaucoup plus risqué. Il s'est fait dans un environnement hostile : augmentation du prix du pétrole, apparition du protectionnisme. La Corée du Sud consacre en outre 6 % de son PNB à sa défense nationale, alors que les dépenses militaires japonaises ne dépassent pas 1 % du PNB.

Tandis que les entreprises japonaises avaient commencé par écouler leurs produits sur le marché intérieur, les entreprises sud-coréennes ont dû se battre tout de suite sur les marchés extérieurs afin de se procurer des devises pour pouvoir s'équiper rapidement. Dans ces conditions, la dépendance de la Corée du Sud à l'égard de l'étranger est considérable. Son commerce extérieur avoisine les 80 % du PNB, alors qu'au Japon il ne dépasse pas 30 %. Le Japon n'a jamais eu besoin de se porter massivement sur les marchés internationaux, alors que la dette coréenne s'élève encore à 35 milliards de dollars.

Cet environnement difficile a révélé une Corée remarquablement habile et aguerrie. Sa politique économique est menée par une équipe de hauts fonctionnaires, titulaires le plus souvent d'un doctorat d'une bonne université américaine. Ils se répartissent entre la Maison Bleue, qui abrite la présidence, le ministère des finances et le conseil de planification économique. Ce sont eux qui depuis le début des années 60 définissent les grandes orientations et imposent les moyens pour les mener à bien. Ce sont eux qui décident les affectations de crédits à tel secteur ou à tel type d'entreprise grande ou petite. En Corée du Sud, en situation d'urgence économique, l'Etat reste directif. Au Japon, où l'on a le temps, le MITI s'efforce de convaincre, et d'obtenir un consensus, avant de prendre une décision.

Contre le temps

Dans sa course contre le temps, l'administration de Séoul a quelques atouts que n'ont pas ou que n'ont plus les Japonais. L'économie sud-coréenne est dominée par une quinzaine de groupes aidés par l'Etat. Ceux-ci ont pris leur essor au début des années 80 et ne ressemblent pas aux grands groupes japonais actuels qui se sont progressivement spécialisés dans une branche. Les sociétés coréennes ressemblent aux groupes japonais d'avant-guerre, les *zaibatsu* brisés par le général MacArthur.

Mais si les *chaebol*, les groupes sud-coréens, sont avant tout des conglomérats, présents dans de nombreux secteurs, la multiplicité de leurs activités est aussi une faiblesse potentielle. Leur organisation leur interdit, pour le moment, d'obtenir une première place dans la compétition mondiale.

Leur seconde faiblesse a trait à la gestion. Les *chaebol* Daewoo, Samsung, Hyundai, Sangyong ont été édifiés par des entrepreneurs tout-puissants qui, seuls, décidaient. Les choix n'ont pas toujours été effectués pour des raisons professionnelles. Hyundai et Samsung sont entrés en compétition pour construire le plus haut immeuble de bureaux de Séoul. Tel groupe s'est lancé dans telle activité uniquement pour imiter un concurrent. Hyundai a décidé de vendre des automobiles aux Etats-Unis sans procéder à une quelconque étude de marché.

De Séoul,
JEAN-MARIE DOUBLET.

(Lire la suite page 16.)

LA VOIE D'EAU A L'ÉTIAGE

L'onde de choc de 1993

Il faut transformer le réseau, diversifier les débouchés et rompre avec les pratiques malthusiennes.

Par ÉMILE QUINET (*)

LE transport par voie d'eau connaît des alternances d'oubli et d'espoir. Nous vivons actuellement une période du deuxième type. Le gouvernement précédent avait annoncé un programme important d'investissements, repris par l'actuelle équipe, qui entoure de sollicitude ce mode de transport : un secrétaire d'Etat à part presque entière en plus du ministre des transports ; un premier ministre qui doit avoir pour lui les yeux de Chimène ; enfin, une mission spéciale confiée à un haut fonctionnaire, Mme Yvette Chassagne, pour dégager les moyens, notamment financiers, nécessaires à l'amélioration des infrastructures.

C'est que le trafic ne cesse de diminuer (une baisse de 5 % en 1987 par exemple). La crise y est un état permanent depuis plusieurs dizaines d'années et prend parfois l'aspect d'une lente agonie. Et pourtant, la voie d'eau est sans conteste le mode de transport le plus économique ; elle bénéficie d'une longue tradition dans notre pays, dont le réseau navigable est le plus long d'Europe ; c'est le moyen qui porte le moins atteinte à l'environnement.

En fait, les atouts de la voie d'eau sont aussi ses faiblesses. Si ce mode de transport est peu coûteux et économe en énergie, c'est parce qu'il est lent. La vitesse se paie. Mais elle paie et les chargeurs sont prêts à débourser pour elle, surtout avec la structure de la production moderne, de plus en plus composée de biens légers dont la valeur à la tonne est élevée, qu'on transporte en relativement faible quantité.

Ces évolutions ne sont pas favorables à la voie d'eau, adaptée aux transports massifs réguliers de matières premières ou de produits agricoles. Mais maintenant la croissance est fondée sur les ordinateurs, et plus sur la sidérurgie comme c'était le cas au dix-neuvième siècle. Aussi, la part du trafic fluvial dans le trafic total est-elle revenue de 10 % en 1970 à 5 % en 1987. Mais les moyennes nationales recouvrent de fortes disparités régionales. La part, nulle là où il n'y a pas de voie navigable, peut atteindre 30 % dans les régions dotées de bonnes infra-structures.

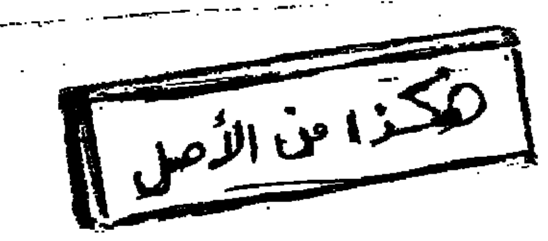
Trop long et trop court

Le réseau des voies navigables est à la fois trop long et trop court. Moins étendu que celui du chemin de fer et des routes, il ne dessert qu'une faible part du territoire, un handicap quand les destinations se diversifient, sauf à recourir à des transports terminaux accompagnés de ruptures de charges lentes et coûteuses. Il est aussi trop étendu ; produit d'une longue histoire, il comporte des sections datant du dix-septième siècle, merveilles d'ingéniosité et de beauté, qui font honneur aux ingénieurs de l'époque, mais qui sont totalement désuètes.

Le réseau Freycinet de la fin du dix-neuvième siècle ne permet de faire passer que des péniches de 300 tonnes, d'exploitation coûteuse et de construction ancienne, alors que les voies à grand gabarit autorisent des convois poussés de 3 000 tonnes, plus récents et plus efficaces. Mais en France ces voies modernes sont courtes et non reliées les unes aux autres, ce qui en réduit l'efficacité : le Rhône, le Rhin, la Moselle, la Seine depuis Paris, les canaux du Nord de Dunkerque à Valenciennes. Rien de comparable avec le puissant réseau qui irrigue la Belgique, les Pays-Bas, la RFA, et qui permet à la voie d'eau d'assurer de 20 % à 30 % du trafic total dans ces pays.

(Lire la suite page 18.)

(*) Professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.



LA CORÉE DU SUD

Industrie : Daewoo au 35e rang international

Un groupe qui joue l'ouverture sur l'extérieur pour gagner son indépendance technologique.

DAEWOO, l'un des quatre grands groupes industriels sud-coréens avec Hyundai, Lucky Goldstar et Samsung, se classe, selon le palmarès 1988 de la revue américaine *Fortune*, au trente-cinquième rang international (hors États-Unis). Il va ouvrir sa première usine en France en septembre, à Longwy, pour produire des fours à micro-ondes.

Diversifié, il est présent à la fois dans le textile, la sidérurgie et les chantiers navals, l'électronique et la chimie, l'automobile et les travaux publics, l'armement et la finance. Mais une de ses particularités est de produire pour des firmes mondialement connues qui commercialiseront sous leur propre marque, comme General Motors, IBM, Caterpillar ou Toshiba.

En 1967, l'année de sa création, Daewoo Corporation, c'était seulement trente personnes fabriquant des aiguilles de machine à coudre et vendant à l'étranger des textiles pour quelque 600 000 dollars. Vingt ans plus tard, le groupe compte 120 000 salariés et a exporté pour 3,38 milliards de dollars – 10 % du total des exportations sud-coréennes, – soit cinq mille cinq cents fois plus...

Ce succès est avant tout celui de son fondateur et président, M. Kim Woo Choong (*le Monde* du 10 juillet 1984). Ce fils d'instituteur, âgé de cinquante-deux ans, sorti des meilleures écoles, a créé de toutes pièces avec trois associés la première société commerciale coréenne sur le modèle des *zaibatsu* japonais (en coréen *chaebol*). Daewoo – « Grand univers » – est très vite devenu un véritable empire industriel de trente et une sociétés regroupées en neuf branches, et de six filiales en Corée et d'une quinzaine à l'étranger, où le groupe a ouvert une soixantaine de bureaux.

Sacrifier sa famille

Tiré à quatre épingles, s'exprimant dans un excellent anglais, M. Kim reçoit quand il est à Séoul – il voyage deux cents jours par an, dit-il, et affirme n'avoir pris dans sa vie qu'une demi-journée de vacances, pour le mariage de sa fille – dans son grand bureau, au vingt-cinquième étage de l'immeuble Daewoo, situé entre l'hôtel Hilton, qu'il possède, et la gare centrale.

C'est souvent sous ses fenêtres que manifestent étudiants en colère ou syndicalistes revendicatifs. Pour lui, il n'y a pas de mystère au « miracle » coréen ou à celui de Daewoo : il y a la devise maison, « *Défi, sacrifice et créativité* » et le leadership.

« *Je pense qu'un dirigeant doit toujours se sacrifier. C'est facile : si on prend soin de sa famille, de ses amis, de ses hobbies, si on profite de la vie, alors on ne pourra atteindre qu'un niveau moyen. Mais si on est capable de sacrifier sa famille et ses amis, et de se concentrer, alors c'est différent, on progressera mieux et plus vite. Il n'y a aucune différence entre la Corée du Sud et les pays occidentaux pour ceux qui travaillent dur* (...). *Il ne faut jamais relâcher son effort.* »

Il faut aussi « *œuvrer pour les générations suivantes* ». « *pas pour soi, pour sa société et ses actionnaires, mais pour le pays. C'est notre devoir* ». C'est ainsi que les Coréens, estime M. Kim, « *ont montré aux autres qu'ils étaient capables de se mesurer à eux* ». Car chaque Coréen est profondément nationaliste, convaincu au fond de lui-même de la supériorité d'une société homogène fondée sur l'idéologie confucéenne.

Prêt à se sacrifier, M. Kim en attend de même de ses employés, du haut jusqu'en bas de l'échelle. Dans ses rapports avec un personnel qui, à 90 %, sort du lycée, il préconise le « *consensus* ». Peut-être sa conception du consensus n'est-elle pas toujours comprise quand il exige une mobilisation totale, une discipline de fer ; ce qui expliquerait les grèves très dures que Daewoo a subies il y a quelques mois.

Un des amis de M. Kim, membre du gouvernement, nous a dit son admiration pour son « *courage quand il a fait front lui-même aux grévistes* ». Plus réaliste, il reconnaît que les temps ont changé depuis l'époque où *chaebol* et gouvernement marchaient la main dans la main, tirant profit d'une main-d'œuvre docile et peu payée.

« *Nous nous trouvons dans une période de transition vers la démocratie*, dit-il. *Nous en avons besoin, mais nous devons essayer qu'elle ne soit pas trop longue. Avant, les profits étaient pour quelques-uns ; maintenant il faut qu'ils aillent à un plus grand nombre. Certains sont très inquiets à propos des syndicats et des étudiants. Pas moi, je suis optimiste ! Nous n'avons pas le choix. Certes, il y a des mauvais dirigeants qui les manipulent, mais cela passera avec le temps.* »

La force de Daewoo a toujours été son extraordinaire capacité d'adaptation à la situation, et le flair du président : le premier, il avait senti l'extraordinaire potentiel du marché textile américain ; très vite, il a compris qu'il valait mieux jouer le jeu de la « *coopération internationale* », s'associer avec de grandes sociétés internationales – et pas seulement japonaises, – acheter leurs brevets ou former des joint-ventures, sources de transferts de technologie, clés pour de nouveaux marchés.

Daewoo est le *chaebol* le plus ouvert, celui qui fait le plus de chiffre d'affaires à l'étranger. D'abord dirigée vers les Etats-Unis et le Japon, sa stratégie commerciale s'est orientée vers l'Europe occidentale. Les équipes d'analystes-maison y ont vu un marché potentiel ; prenant au sérieux l'échéance 1993, ils préparent le grand marché unique européen par un programme d'implantations.

« Coopérer avec les Français »

Dans cette perspective, précise M. Kim, « *notre usine de Longwy représentera un grand avantage pour nos ventes dans la CEE. Si cette expérience réussit, nous nous diversifierons vers l'électroménager. Nous sommes prêts à coopérer avec les Français ; ils ont une bonne technologie de base, mais ne sont pas très développés dans le domaine de la commercialisation. Nous avons créé une joint-venture avec Thomson* (1) *et nous sommes prêts à discuter avec eux dans le domaine de la défense* ». Mais les Français seront-ils réceptifs aux méthodes de gestion de Daewoo ?

Aujourd'hui, M. Kim Woo Choong s'intéresse aux pays communistes, sa « *nouvelle frontière* ». « *Le bloc de l'Est, c'est un marché ouvert. Jusqu'à présent, nous ne faisions des affaires qu'avec le monde libre, c'est-à-dire avec seulement la moitié de la planète. Maintenant nous avons un bureau en République démocratique allemande et nous espérons en ouvrir dans les autres pays d'Europe orientale.* »

Sans oublier cette Chine à la fois si proche et si lointaine, cet immense marché potentiel auquel tous les présidents sud-coréens rêvent... et où Daewoo a investi dans une « *Zone économique spéciale* ». En attendant, Daewoo ne néglige pas non plus le marché local, gonflé par la forte hausse des salaires qui a suivi le retour à un régime démocratique depuis 1987.

En même temps, M. Kim, qui se veut un « *créateur* », a senti que son groupe, à l'instar de la Corée du Sud, avait dépassé le stade de fournisseur à bon marché de produits de bas de gamme. C'est pourquoi il investit, dans les hommes comme dans la recherche et le développement. La formation de base de son personnel, au niveau du bac, le rend plus adaptable aux techniques et aux méthodes nouvelles. Son encadrement sort des meilleures universités coréennes ou étrangères et il a pour objectif le chiffre de mille titulaires d'un doctorat en 1990.

8 % pour la recherche

Cependant, 8 % du chiffre d'affaires sont consacrés à la recherche « *pour développer le* software *et la technologie que nous ne possédons pas. Pour le moment, nous avons le* hardware, *mais nous sommes très pauvres en technologies de base, trop dépendants des Etats-Unis et de l'Occident. Notre recherche n'est pas assez développée, nous manquons de savants et nous devons acheter notre technologie, nos licences, créer des joint-ventures.*

« *Pour le moment, nous pouvons seulement copier, modifier, améliorer. Nous étudions la question depuis 1980. Mais l'investissement dans ce domaine coûte cher et prendra longtemps. Il nous faudra du temps pour acquérir notre propre technologie.* » Plus prudent que certains qui voient la Corée du Sud entrer dans le groupe des pays développés dès la prochaine décennie, le président de Daewoo se contente de penser : « *En l'an 2000, nous pourrons introduire notre propre technologie.* »

Créateur, M. Kim est aussi un dirigeant qui « *prend beaucoup de risques* ». Il le reconnaît : son groupe est très endetté, avec un faible ratio de solvabilité, mais aussi un taux de croissance à faire rêver un industriel français : augmentation des ventes de 77 % par an dans les années 70, de 27 % entre 1980 et 1986, de 16 % en 1987 (en dollars), en dépit d'une médiocre conjoncture internationale. Les exportations de voitures ont grimpé de 205 % en 1987 et devraient augmenter de 100 % cette année.

Toutefois, cette croissance est fragile, surtout dans un groupe dominé par une aussi forte personnalité. M. Kim en est tellement conscient qu'il a écarté sa famille – chose rare en Corée – de la gestion de Daewoo et qu'il donne, graduellement, plus d'autonomie à ses différentes branches, avec pour objectif final qu'elles acquièrent leur « indépendance », sous la direction de gestionnaires qui auront fait leurs preuves. Une fois sans doute qu'il aura pris sa retraite.

« *Il faut savoir s'en aller. Bien sûr, c'est très difficile, mais il faudra que je le fasse, plus tôt qu'on ne l'attend. Peut-être dans dix ans ? Mais un bon dirigeant doit être un modèle.* » Car en Corée, comme pour M. Kim Woo Choong, nourri aux mamelles du confucianisme, toute histoire doit avoir une morale. ■

De Séoul
PATRICE DE BEER.

(1) *LCC*, filiale de Thomson, s'est associée à Isu Chemicals, filiale de Daewoo, pour créer Isu Ceramics, qui fabriquera des ferrites en Corée du Sud.

Davantage qu'un second Japon

(Suite de la page 15.)

Ce fut un succès, mais il n'en va pas toujours ainsi. Le plus grand fabricant de chaussures au monde, le groupe Kulje, s'est effondré il n'y a pas si longtemps. Peu importe. L'État est là pour renflouer.

Le 6 juillet dernier, le ministre des finances a reconnu que le gouvernement avait annulé pour 1,3 milliard de dollars de dettes des entreprises, soit 7 % du PNB. Un observateur japonais faisait valoir qu'une telle décision aurait été impossible au Japon. En 1965, la Banque du Japon avait porté secours à la compagnie boursière Yamaichi, mais depuis il n'y a eu aucune intervention de ce type.

Les *chaebol* prennent des risques en voulant tout faire. A la différence des groupes japonais, ils sous-traitent peu. Les PMI ne sont donc pas assez nombreuses. Le gouvernement a pris les choses en main et poursuit un effort important, notamment en matière de crédit, en faveur des petites entreprises. Mais il y a un long chemin à faire avant de créer un véritable tissu industriel.

Les *chaebol* proclament qu'ils ont adopté les mêmes principes de gestion des ressources humaines que les entreprises nippones : l'emploi à vie, la rémunération à l'ancienneté, le syndicalisme maison. Mais en Corée des salariés n'hésitent pas à quitter leur entreprise ; les jeunes cadres sont embauchés à des salaires élevés, à égalité avec les cadres âgés, et l'interpénétration entre le syndicat et la direction du personnel qui prévaut dans la grande entreprise japonaise est inexistante.

En outre, l'échelle salariale est de 1 à 10 en Corée du Sud, contre 1 à 7 au Japon. Il en résulte un malaise dans l'entreprise sud-coréenne, révélé par des conflits du travail très fréquents. On est loin du consensus social à la japonaise.

Le système sud-coréen a montré son efficacité. Les acteurs sont rapides, aptes à saisir des occasions et à prendre des risques. Les personnalités jouent un rôle primordial. Le système japonais a su imposer des mécanismes de concertation, gommant les conflits trop visibles. La Corée du Sud a besoin d'aller vite. Elle en éprouve un sentiment de supériorité. Sa stragégie s'impose sur la scène internationale.

La Corée du Sud est devenue le principal fournisseur mondial de produits à grande consommation. Le Japon a d'autres sujets de préoccupation. Il cherche des créneaux stratégiques qui le rendront indispensable au niveau mondial.

Le Coréen, qui estime que le Japonais n'a pas réussi à développer un mode de vie agréable, souhaite consacrer beaucoup plus rapidement que son rival une partie importante de sa richesse à la consommation. Là encore il est pressé. Mais il serait vain d'espérer que s'il se crée un marché intérieur la Corée du Sud perde son dynamisme et son agressivité à l'extérieur. ■

De Séoul,
JEAN-MARIE DOUBLET.

UN PAYS PRESSÉ

Agriculture : le malaise paysan

L'Etat ne cherche pas à retenir ceux que les dettes poussent à quitter la terre.

PAR endroits, des paysans accroupis plantent des fleurs sur les bas-côtés. Sur des kilomètres, les routes coréennes sont ainsi fleuries en vue des Jeux olympiques. Pourtant, les campagnes ne vivent pas à l'heure des Jeux et l'atmosphère y est morose. Les agriculteurs sont mécontents. « *Vous pouvez demander à n'importe qui combien la Corée aura de médailles. Ici, tout le monde s'en moque.* » « *Que ces J.O. rapportent quelque chose ou non au pays, ce n'est pas notre problème. Au contraire, cela ne fera qu'accroître les disparités entre les campagnes et les villes.* » Ces quelques commentaires de paysans dénotent un état d'esprit.

A Sabol, petit village à quelques kilomètres de Sangju, au sud-est de la péninsule, dans la province de Kyongsang du Nord *(voir carte page 18)*, nos interlocuteurs ne ménagent pas leurs critiques à l'égard du gouvernement. Il est vrai qu'ils font partie du Mouvement paysan catholique, organisation ne représentant qu'une minorité active d'une paysannerie dans l'ensemble amorphe et qui n'ose pas s'engager.

Le malaise n'en existe pas moins. Les villages se vident : les vieux meurent et les jeunes préfèrent aller à la ville, soit pour se marier (les jeunes filles ne veulent pas épouser un agriculteur), soit pour y faire étudier leurs enfants. Un Coréen sur cinq est paysan. Mais rares sont ceux qui pensent qu'il y a un avenir dans l'agriculture.

La route qui mène à Sangju traverse l'un des greniers à riz du pays, la grande plaine de Han Chang. Comme ailleurs en Corée, le paysage est celui d'une agriculture riche. Pas une parcelle de terrain qui ne soit marquée par le travail humain. Le paysage est beau : au relief accidenté s'ajoute une végétation luxuriante favorisée par les moussons. De vallée en vallée, partout où l'irrigation est possible, le vert tendre (virant au blond doré lorsque le temps de la moisson arrive) des rizières ondulantes s'harmonise avec celui plus foncé des champs d'orge. A l'assaut des collines, le maïs, le sésame ou le millet. Plus haut, le vert sombre des pins.

En vingt ans, les campagnes coréennes ont connu un développement remarquable en matière d'irrigation, de routes ou d'électrification. Et pourtant, depuis le milieu de la décennie 1970, chaque année, trois cent cinquante mille agriculteurs ont quitté la terre et sont venus grossir la population des villes. En 1987, un record : un million trois cent mille personnes ont émigré de la campagne vers des centres urbains, selon une enquête du bureau de planification économique fondée sur les statistiques de délivrance de certificats de résidence.

Des coûts de production élevés

L'agriculture coréenne apparaît à bien des égards à un tournant. Elle est confrontée à un dilemme familier aux Japonais par exemple : ses coûts de production sont élevés – avec comme conséquence un marché fermé – et elle est en butte aux pressions extérieures, notamment américaines, pour libéraliser les importations. Le gouvernement dispose d'une faible marge de manœuvre pour satisfaire ses partenaires, rationaliser la production et protéger les petits agriculteurs.

La réforme agraire du début des années 50 a dépossédé les grands propriétaires sans leur fournir des compensations suffisantes (par suite de l'inflation due à la guerre) pour financer des industries locales. La terre a été distribuée aux paysans. Mais aujourd'hui, avec guère plus de 1 hectare en moyenne, une famille ne peut vivre.

Ces dernières années, la politique du gouvernement n'a pas amélioré la situation. Après avoir contribué au développement des campagnes, le Mouvement des nouvelles communautés *(Saemaul)*, lancé par le président Park Chung Hee au début des années 70, est devenu entre les mains du frère de l'ex-président Chun Doo Hwan (récemment arrêté et jugé pour corruption) complètement inefficace.

En matière d'élevage bovin, entre 1982 et 1984, le ministère de l'agriculture a encouragé les paysans à accroître leur cheptel, qui, de un million trois cent mille têtes en 1981, est passé à deux millions neuf cent mille en 1985. Mais, conjuguée aux importations en provenance des Etats-Unis, cette augmentation de la production a conduit à une chute des prix de la viande. Les dettes des paysans se sont accrues tandis que le gouvernement doit partiellement ouvrir le marché national, ce qui crée des tensions.

Représentant 20 % du total de la population, la paysannerie n'en élit pas moins, par le jeu d'un découpage électoral favorisant les campagnes – foyer du conservatisme, – près de la moitié des députés. En outre, la défense de la paysannerie et la fermeture du marché aux importations bénéficient du soutien de l'opinion publique, même si les habitants des villes payent leur riz cinq fois plus cher que s'ils l'achetaient au cours mondial (la sécurité des approvisionnements dans un pays qui s'estime menacé par le Nord est à l'origine de cette situation).

Des laissés-pour-compte

Les agriculteurs se considèrent comme des laissés-pour-compte de la croissance. Leurs revenus ne représentent guère plus de 85 % de ceux des habitants des villes. Mais leur vie s'est considérablement améliorée en une trentaine d'années grâce à la mécanisation et les produits de consommation, comme les postes de télévision ou les réfrigérateurs, ne sont plus rares dans les campagnes. En outre, se met en place progressivement un système de sécurité sociale pour les agriculteurs qui devrait alléger leurs dépenses.

Plusieurs facteurs contribuent néanmoins à les faire quitter la terre. D'abord l'agriculture a perdu le prestige que lui conférait naguère la tradition confucéenne. « *Je ne veux surtout pas que mes enfants restent à cultiver la terre,* nous dit une paysanne de Sabol âgée d'une quarantaine d'années. *Il faut s'occuper des parents, des enfants, de la rizière et pour en retirer quoi ? A peine de quoi vivre décemment. En ville, nos enfants auront un avenir. Pas ici.* » Dans une telle atmosphère d'exode latent, ceux qui restent ne se sentent que davantage des « incapables » et en éprouvent des frustrations.

Nos interlocuteurs se plaignent d'abord de leur endettement croissant (+ 25 % en moyenne ces deux dernières années). Au total la dette paysanne s'élève à 8 000 milliards de wons (56 milliards de francs), « *ce qui représente à peine le montant des prêts à taux préférentiel consentis aux grands conglomérats industriels par le gouvernement* », affirme le secrétaire du Mouvement paysan catholique de la région d'Andong. En moyenne chaque famille a emprunté pour 4 millions de wons (1 won = 0,007 franc) auprès de la Fédération nationale des coopératives agricoles, plus de 2 millions auprès des prêteurs privés. Ceux-ci sont souvent des fonctionnaires ou des paysans riches qui empruntent aux banques pour prêter aux villageois à un taux largement supérieur (24 % par an).

Un remembrement de fait

L'exode rural a conduit à un remembrement de fait. Ceux qui émigrent vers les villes vendent leurs terres à ceux qui restent ou les placent en fermage : les terres sont à 30 % cultivées par des paysans à qui elles n'appartiennent pas. Il y a de plus en plus d'ouvriers agricoles avec l'apparition de grandes propriétés de 20 à 30 hectares.

Le Mouvement paysan catholique demande aussi une démocratisation de la Fédération des coopératives, qui joue le rôle de banque rurale et d'intermédiaire entre la paysannerie et les autorités. Cet organisme n'a de coopérative que le nom car la direction est entre les mains de fonctionnaires nommés par le gouvernement. Ayant potassé les statuts, les membres du Mouvement paysan ont exigé des élections et obtenu un droit de contrôle sur la gestion qui a permis de mettre en lumière nombre d'irrégularités.

De même le prix du riz, denrée alimentaire de base, est décidé chaque année par le gouvernement en fonction de critères qui ne sont pas rendus publics. En fait, le gouvernement achète du riz sur le marché international (à environ 20 000 wons le sac) et le revend en Corée au prix fixé (76 000 wons), encaissant de solides bénéfices, alors que depuis 1985 le pays est théoriquement autosuffisant.

La politique agricole est en tout cas incapable d'enrayer l'exode rural. Faut-il penser comme le secrétaire du Mouvement paysan que ses errements sont l'expression d'une attitude délibérée du gouvernement qui entretient par l'exode rural un afflux de main d'œuvre bon marché en ville permettant aux entreprises de contenir les salaires ? Sans doute y a-t-il une part de vérité dans cette vision peut-être quelque peu mécaniste du fonctionnement de l'économie. Le gouvernement ne semble guère pressé d'agir, louvoyant entre les pressions extérieures pour l'ouverture du marché et les demandes des paysans, tout en profitant de la passivité de l'opinion publique qui subit le prix élevé des denrées alimentaires sans manifester d'irritation réelle. ■

De Sangju,
PHILIPPE PONS.

HUMEUR

L'âne et l'étudiante

par BERNARD MARIS (*)

A L'OCCASION du séminaire fondamental de micro-économie, organisé chaque été par l'université autonome de Perpignan sur la petite plage de Collioure, au pied de la vieille église de pierres et de briques, nous discutions les yeux mi-clos des fondements de notre belle science, et particulièrement de la fin malheureuse du quadrupède possédé par Jean Buridan, mort de faim et de soif entre un seau d'eau et un sac d'avoine, entre lesquels il ne put se décider.

Il apparut clairement que le consommateur, héros des temps modernes, malicieux personnage, doté d'un sens aigu de l'information, d'anticipations rationnelles, d'absence d'illusion monétaire et de toute une panoplie de brevets d'intelligence qu'il pousse avec son caddie au milieu des rayons de lessives entre lesquelles il saura, lui, choisir, notre merveilleux consommateur, donc, n'est pas comme cette pauvre bête, abrutie de travail sans doute.

Jean Buridan, son maître, casuiste, élève de Nichole d'Oresme, évêque de Lisieux et inventeur de la fameuse loi faussement attribuée au perfide Thomas Gresham *(« La mauvaise monnaie chasse la bonne »)*, manqua lui aussi de finir mal, si l'on en croit François Villon : « *La reine commanda que Buridan fût jeté en un sac en Seine, mais où sont les neiges d'antan ?* » Nous plaignîmes Jean Buridan.

La question des propriétaires de bourricots et de bergeries landaises abandonnée, Lydia Lopokova, brunette aux yeux vairons, appliquée à passer une crème protectrice, remarqua, tandis que nous suivions le tracé de ses doigts, que la rationalité du consommateur s'exprime non par la réalité du choix, mais par sa *transitivité*. « *Comment cela, Lydia ? – Eh bien, s'il préfère un vélo à la soupe, et une auto à un vélo, il doit préférer une auto à de la soupe.* »

La perfidie anglaise

Et Lydia de citer un autre exemple de transitivité et de perfidie anglaise. Robert Graves, le grand Robert Graves, l'auteur des *Mythes grecs*, établit un classement de propreté des troupes au front pendant la guerre de 14 : « *Nous tombâmes d'accord pour établir le classement suivant : Anglais et protestants allemands, Irlandais du Nord, Gallois, Canadiens, Irlandais et catholiques allemands, Ecossais, Indiens mahométans, Algériens, Portugais, Belges, Français.* »

Sans doute la dernière place est-elle donnée aux Français par malveillance pure, Graves ne cessant d'affirmer que les Anglais, en 1914, rêvaient de se battre contre eux aux côtés des Allemands. Il termina sa curieuse vie érudite et poétique chez les Mayorquins, des Espagnols mâtinés d'Arabes, preuve de sa mansuétude olfactive.

Mais l'obsession de la propreté se retrouve chez les économistes, puisque, de Vilfredo Pareto à Gérard Debreu, l'économie ne cesse de s'élever vers plus de pureté.

Le culte de la virginité

Ce culte de la virginité, cette « mariologie » économique, nous conduisit au classement provisoire : économistes mathématiciens ; économètres ; micro-économistes ; monétaristes ; économistes du commerce international ; économismes de la production ; économistes du développement ; économistes du travail.

Certain prétendit l'économiste du travail plus douteux même que le sociologue. Tel autre exhuma l'exemple de la fille préférée aux cousines préférées (sauf exception) aux voisines. « *Mais,* dit Lydia, reprenant son pot de crème, *tous les choix humains ne sont pas transitifs.* »

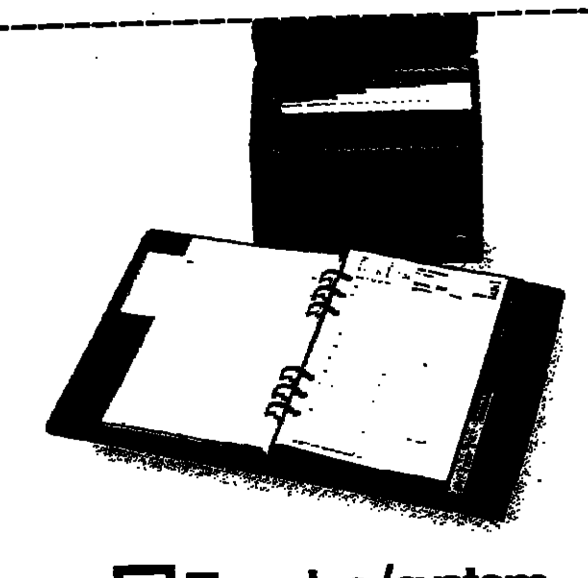
Emoi de l'assistance. « *Ainsi l'amitié n'est pas transitive.* » En effet. Les amis de mes amis ne sont pas précisément mes amis « *Et l'amour non plus...* » Soupir général. C'est vrai ! Tous les maris grugés savent que l'amour n'est pas transitif.

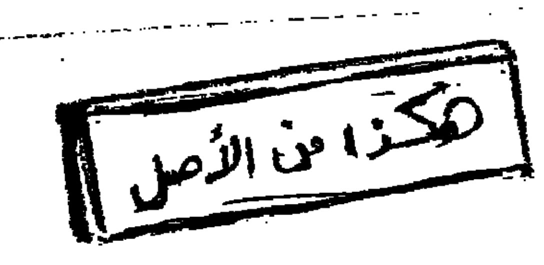
D'autres relations apparurent intransitives. Ainsi la relation « *plus crétin que...* », d'application facile, trop facile, au personnel politique : « *X plus que Y, Y plus que Z et Z plus encore que X.* » Elle est circulaire. Nous nous amusâmes des relations circulaires, tandis que le soleil disparaissait derrière la petite église romane.

« *Mais le plus triste,* conclut Lydia, *le plus triste n'est pas que l'âne de Buridan, pauvre bête, soit devenue le pont-aux-ânes de la théorie du consommateur. Le plus triste, c'est que les universités produisent chaque année des milliers d'ânes dont chacun trouvera, tôt ou tard, son infaillible ânesse.* »

Un ange parle, un ange passe. ■

(*) Maître de conférences d'économie à l'université de Toulouse-I.





La chronique de Paul Fabra

Si les taux montent, les prix devraient descendre

TAUX d'intérêt et niveau des prix sont liés, au moins théoriquement, par une relation inverse. *Quand ceux-là montent, on doit* s'attendre que ceux-ci baissent (ou *ralentissent leur hausse), et vice-versa.* D'une certaine façon, cette relation est une extension de celle, bien connue des financiers, qui commande l'évolution du cours des titres à revenu fixe : le prix des créances diminue si le taux s'élève, et il ne peut évidemment en être autrement.

L'idée, que l'ensemble des prix est appelé à varier en sens contraire du taux d'intérêt a pour elle une grande logique, mais aussi ses limitations : elle ne se vérifiera que dans la mesure où le prix des biens et services évolue dans le même sens que celui des créances. Or cela n'est pas nécessairement le cas. En particulier, on constate qu'à partir d'un certain degré d'inflation tous les prix montent, sauf précisément ceux des titres de la dette, qui publique ou privée, qui tendent à se déprécier. C'est pourquoi on voit aujourd'hui, exemple extrême, la Banque d'émission du Brésil ou de l'Argentine totalement impuissantes à enrayer *la hausse vertigineuse des prix,* et cela quel que soit le niveau auquel *elle porte le taux courant* de *l'intérêt.* Peuvent encore se présenter une *grande variété de situations intermé*diaires où l'arme des taux est quasi*ment inopérante, sauf à être maniée* avec une insolite brutalité. Pour briser *l'inflation, Paul Volker,* en 1979 et en 1980, a dû laisser les taux se lever sur *le marché* de New-York jusqu'aux environs de 20 % (avec des pointes au-dessus).

Nous n'en sommes pas là. Raison *de plus, puisque nous sommes dans la* zone indécise où le succès est possible *mais pas assuré, de s'interroger* sur les chances de réussite de la manœuvre *en cours dans un grand nombre* de pays : Allemagne (où les taux étaient *très bas*), *Grande-Bretagne,* Etats-Unis se sont en particulier distingués, cet été, par un enchérissement des conditions auxquelles leurs banques centrales respectives fournissent des liquidités aux banques et, par l'intermédiaire de ces dernières, à l'ensemble de l'économie.

La plus spectaculaire, et sans doute la plus difficile à prendre de ces mesures, a sans doute été l'augmentation par le Système fédéral américain (Institut d'émission des Etats-Unis) de son taux d'escompte. La dernière fois que ce taux a été relevé remonte au début septembre 1987, à quelques semaines du krach boursier. Ce précédent pèse lourd de l'autre côté de l'Atlantique. Cependant, le successeur de Paul Volcker à la tête du Système fédéral, Alan Greenspan, estime visiblement la menace d'inflation suffisamment grave pour *lui donner la priorité* dans ses préoccupations. L'indice le plus significatif à cet égard, celui des prix de gros, grimpe aux Etats-Unis au rythme annuel de 6 %.

Rien de plus courant, sur la scène financière, que de voir une banque d'émission réagir devant un risque d'inflation par une augmentation de ses taux. C'est sa manière de donner un coup de frein quand la vitesse acquise est désormais jugée trop rapide. Mais comment s'opère dans la réalité des marchés, l'action de freinage dont l'objectif est d'obtenir l'arrêt (ou un fort ralentissement) de la hausse des prix ? Les explications le plus souvent avancées manquent parfois de précisions. On suppose qu'en décourageant les emprunteurs par un coût plus élevé de l'argent, on diminuera la demande (ou en tout cas, sa progression), ce qui finira par relâcher la pression sur les prix.

Les conditions dans lesquelles s'est opérée la désinflation – phénomène majeur des cinq, six ou sept dernières années (il s'est enclenché à des dates différentes selon les pays), – est de nature, *semble-t-il,* à *jeter* quelques lumières sur le mécanisme. Le plus frappant *a été la persistance, dans la* plupart des pays, de taux d'intérêt encore *élevés malgré la très forte* décélération qu'on y a observée, de la *hausse des prix.*

Pour rendre compte de cette appa*rente anomalie, il convient peut-être de* la rapprocher d'un autre phénomène *également caractéristique* de toute cette période. Pour de nombreuses raisons, sur lesquelles on ne s'appesentira pas ici, les épargnants, petits et gros, ainsi que les institutions financières (et gérants de portefeuille) ont voulu conserver une partie importante de leurs avoirs sous la forme la plus liquide possible. Comment un tel comportement doit-il se traduire en termes d'économie générale ?

Pour se procurer les liquidités recherchées, les possesseurs de biens de toutes sortes, à commencer par ceux qui les produisent, multiplient autant qu'ils le peuvent les ventes au comptant, tout en réduisant plus ou moins leurs achats. La politique d'assainissement des bilans, menée par beaucoup d'entreprises, a joué dans le même sens : pour diminuer son endettement, on vend certains actifs, on allège son fonds de roulement (d'où la vogue des méthodes japonaises de réduction au minimum des stocks). L'effet est encore plus net pour les débiteurs pris à la gorge, obligés de liquider leur production pour payer leurs créanciers.

Rares sont les économistes qui ont entrepris d'expliquer le fonctionnement des marchés à partir de l'interaction entre les transactions du comptant et du terme (là encore, on devra un jour reconnaître toute l'importance des travaux de Jacques Rueff). Or, toute baisse, relative ou absolue, des prix au comptant a pour effet de créer un *écart anormal avec le prix du marché* à terme (anormal en ce sens que cet *écart vient alors à dépasser les frais* de stockage plus le taux courant de l'inté*rêt). Il en résulte qu'au bout d'un cer*tain temps les opérateurs (tant sur les *marchés des biens et services* que sur les marchés financiers) sont poussés à *profiter de cette différence* : ils se mettent à acheter au comptant pour revendre à terme. Pour régler l'achat au comptant, on mobilise la créance née de la vente à terme. L'offre supplémentaire de créances qui en résulte provoque une hausse des taux, ou les empêche de baisser.

Dans quelle *mesure* la réalité *s'est*-elle conformée à ce schéma quelque peu théorique ? L'extraordinaire développement des marchés des « *futures* » *et des transactions qu'on y opère* tend à prouver que les arbitragistes s'en *sont donné à cœur-joie,* comme cela est toujours le cas chaque fois qu'il y a des « *différences* » *à encaisser au pas*sage. La fonction d'arbitrage est abso*lument essentielle pour assurer l'équili*bre des marchés. Reste à savoir si, tels *qu'ils sont aujourd'hui conçus, les mar*chés de *futures* et surtout *futures financiers qui portent directement sur* les taux d'intérêt (type : MATIF) sont *en état de remplir correctement* leur rôle. On a des raisons, sur lesquelles *on pourra revenir ici, d'en douter.*

Au cours de la période récente, des éléments nouveaux se sont ajoutés à ceux qui étaient déjà à l'œuvre pour compliquer la politique des autorités monétaires.

1) L'inflation a relevé la tête, à la suite – comme on l'a expliqué dans ces colonnes plusieurs fois – des achats massifs de dollars par les banques centrales d'Europe et d'Asie, lesquelles placent immédiatement ces liquidités en bons du Trésor américain. La formidable création de monnaie et de crédit qui s'est ensuivie s'est jusqu'à ce jour traduite par une certaine reprise de la hausse des prix. Celle-ci a été très favorable *aux profits* dans toute la mesure où les salaires n'ont pas (encore) *suivi.*

Mais l'augmentation de la rentabilité *des entreprises contraint les banques* centrales à relever leur taux si elles *veulent avoir une chance d'exercer* une influence restrictive. La situation *deviendrait périlleuse si,* par suite par exemple d'une augmentation des salaires, les profits veraient à baisser. Faudrait-il dans ce cas maintenir, des taux élevés ? Ce serait multiplier les risques d'une sérieuse récession. Les abaisser ? Ce serait prendre le risque d'une inflation généralisée. Nous n'en sommes pas encore là mais les choses vont vite.

Taïwan, un petit pays qui a accumulé d'énormes réserves en dollars, illustre de façon quasi caricaturale les effets euphorisants de la crise du dollar : la masse monétaire, qui a augmenté de 50 % en 1987, continue de progresser au rythme de 30 % cette année. *La Bourse de Taïpeh a monté* de 180 % depuis le 1er janvier 1988 ; *le gouvernement va augmenter* de 18 % les dépenses budgétaires tandis *que les importations croissent à une* cadence d'enfer, ce qui n'empêche pas *les prix intérieurs de monter gentiment.*

2) Le souvenir du krach boursier du *19 octobre a eu au moins cet effet* d'exarcerber la préférence pour les *avoirs liquides. Cette propension, qui* gonfle statistiquement les masses *monétaires à plutôt un effet* apaisant sur l'inflation pour les raisons ci-dessus expliquées (ventes sur les marchés du comptant). Mais au cas où la psychose d'inflation viendrait à se répandre, on pourrait s'attendre à quelques énormes « turbulences » d'origine spéculative. On comprend le souci des banques centrales d'essayer de ne pas lâcher la main.

LA VOIE D'EAU A L'ÉTIAGE

L'onde de choc de 1993

(Suite de la page 15.)

Cette situation, les *acteurs du* transport par voie d'eau la connaissent depuis longtemps, et se sont efforcés d'y apporter des remèdes, dont chacun concerne plus particulièrement un des acteurs de la pièce. Les pouvoirs publics sont directement en charge des infrastructures. Un plan d'*amélioration a été élaboré* par la commission Grégoire, du nom de son président.

La première priorité est d'entretenir et de maintenir aux normes le réseau existant pour diminuer les incidents au fonctionnement des écluses, et maintenir la profondeur d'eau normale sur les petits canaux, au gabarit limité (la dépense d'énergie et le coût de transport augmentent considérablement lorsque le tirant d'eau change de quelques dizaines de centimètres). Ensuite viennent quelques achèvements sur le réseau à grand gabarit, puis les franchissements de seuils qui per*mettraient de mailler le réseau* à grand gabarit, dont le fameux Rhin-Rhône, qui n'abaisse que très faiblement les coûts de transport, eu égard à la dépense élevée (près de 15 milliards de francs) qu'il nécessiterait. Son intérêt ne peut *provenir que d'effets bénéfi*ques éventuels sur le développement économique des régions traversées, une sorte de *deus ex machina* dont on ne sait s'il aura le bon goût d'apparaître.

Ce programme ne connaît que de très timides débuts de réalisation, l'argument étant l'insuffisance des crédits, de l'ordre de 400 millions de francs, actuellement presque exclusivement consacrés à l'entretien. On peut douter de la validité de ce pré*texte. Si la volonté existait, on* pourrait toujours trouver les 500 millions de francs supplémentaires par an nécessaires. Mais la commission confiée à Mme Chassagne montre que l'on cherche toujours des ressources extra-budgétaires. Les victimes potentielles sont les régions, les bénéficiaires de l'irrigation, les adeptes du tourisme fluvial, et pour Rhin-Rhône la Compagnie nationale du Rhin-Rhône *et EDF.*

Les instances professionnelles, et notamment l'Office national de la navigation (ONN), se tournent vers une solution commerciale et notamment la diversification des débouchés. Depuis longtemps les carrosseries automobiles sont transférées par péniches entre les différents établissements de la régie Renault. Certains trafics de produits semi-finis ont pu ainsi être captés ; une autre possibilité *est le développement* du *tourisme* fluvial sur les petits canaux. Mais la diversification suppose une action commerciale continue, persévérante, aux résultats incertains, et il y a loin avant que ses fruits permettent d'effacer les évolutions erratiques des trafics pondéreux de base.

Comme les routiers

Pour les artisans bateliers, *le* mode de réaction le plus apparent pour *l'opinion, c'est* la *manifesta*tion, le barrage des canaux et des fleuves, le blocage du pont de la Concorde. Cette réaction est analogue à celle des routiers, et traduit la similitude sociologique entre ces deux milieux. L'efficacité n'est pas *nulle,* même *si elle* ne fournit aucune solution complète et de long terme. C'est cette volonté collective qui a conduit, fin 1985, à ce qu'on appelle la plan économique et social de la batellerie, qui combine des primes à la suppression d'activité et des aides à la modernisation. Ce plan *a évité une dégradation* de la situation, mais n'a pas permis de la redresser.

Peut-on ajouter quelques complications à cette situation bloquée en jetant sur certains de ses aspects un regard d'économiste ? *Le premier* trait *des infrastruc*tures, c'est, outre leur inadaptation, déjà signalée, leur sous-tarification. Les taxes ONN ou de la loi Morice sont insignifiantes au regard de la taxe sur les carburants, de la taxe à l'essieu ou des *péages que règlent les routiers,* sans parler du chemin de fer, qui paie toutes ses dépenses d'infrastructures.

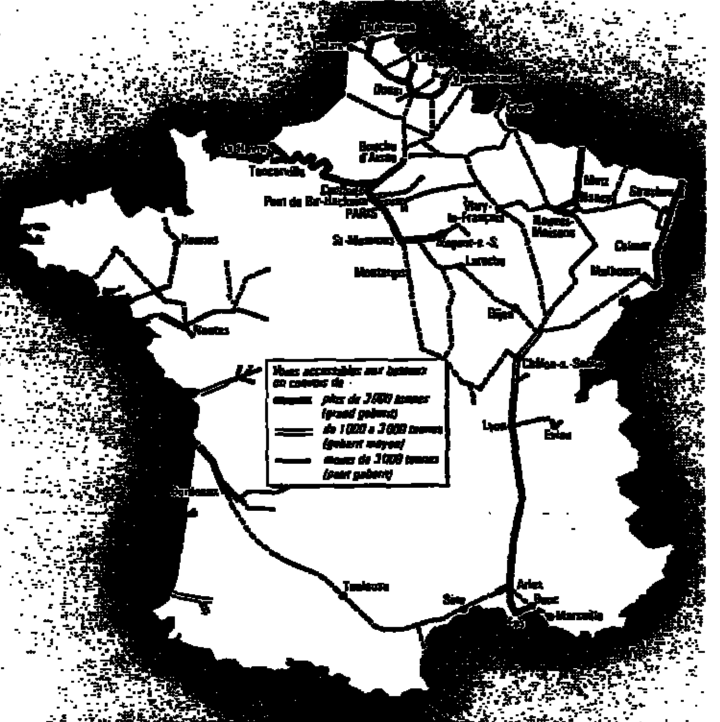
Il en résulte une inefficacité dans l'organisation des transports. On hésite à l'évoquer, car une *taxation adéquate, en diminuant* l'avantage de prix de la voie d'eau par rapport à ses concurrents, accentuerait ses difficultés. Elle accroîtrait la surcapacité structurelle du secteur, deuxième caractéristique frappante, liée à la longue durée de vie des bateaux face à une demande en diminution constante sur longue période. Cette surcapacité contribue à *maintenir en service* du matériel ancien, peu efficace par rapport aux wagons et camions modernes. Les actuelles primes au « *déchirage* » (c'est-à-dire à la suppression de bateaux) ont un effet insuffisant.

Face à *cette offre de transport* surabondante, rigide et compartimentée (les bateaux ne passent pas facilement d'un bassin de navigation à l'autre), la demande présente le double trait d'être à la fois très rigide à un instant donné (quel que soit le prix de transport, on évacuera la récolte, et rien de plus), et variable dans le temps (la récolte change d'une année sur l'autre), avec une tendance générale à la diminution, *en rai*son de l'évolution de la structure de la production.

Tous les ingrédients sont alors réunis pour que les prix soient très erratiques et orientés à la baisse, situation fréquente dans les transports, mais particulièrement accusée ici. C'est pour y rémédier qu'a été *mise en place,* depuis près de cinquante ans, une réglementation très poussée, *limitant* la capacité de la flotte, fixant les tarifs de transport selon une grille complexe et instituant pour un certain nombre de trafics le système du tour de rôle, par lequel les bateliers arrivant dans un centre prennent *leur tour pour l'attribution* des trafics, le chargeur ne pouvant refuser le transporteur que ce tour de rôle lui attribue. Inutile de souligner le caractère malthusien de ces mesures, qui, dans un premier temps, répartissent la pénurie, *mais ensuite l'entretien*nent.

Le marché *unique européen va* perturber cet équilibre insatisfaisant et fragile, et la concurrence de nos dynamiques partenaires belges, néerlandais et allemands peut y créer une onde de choc dévastatrice. Ainsi l'analyse économique recoupe et confirme l'observation courante pour dia*gnostiquer une situation bloquée,* où les différents partenaires s'attendent, un cercle vicieux où tout concourt à un *statu quo* médiocre, reconnu comme tel, et que le virage de 1993 peut encore aggraver.

Les voies navigables en France



Source ONN

Une sorte de contrat

Comment en sortir ? On ne peut espérer de remède miracle. La structure géographique de notre pays, la nature des besoins, sont telles *qu'il serait* déjà *beau* de stabiliser la part de marché de la voie d'eau, et de fournir à l'exercice de la profession des bases de rentabilité normales.

Pour atteindre ces objectifs, même limités, l'urgence européenne ne fournit-elle pas l'occasion de relancer et de compléter une *idée qui a déjà reçu un début* de réalisation à travers le plan économique et social de la batellerie, celle d'une sorte de contrat entre la profession et l'administration, comportant différents volets qui seraient autant d'engagements *entre les parties signataires :*

– une réduction importante de la capacité, accompagnée bien sûr d'aides financières et techniques à la reconversion ;

– la poursuite et l'accentuation des efforts entrepris pour insuffler à la profession un dynamisme commercial, avec la recherche d'une diversification des débouchés, la promotion de transports plurimodaux impliquant la voie d'eau, des contrats de *productivité pour favoriser* les progrès en ce domaine ;

– *une transformation et une* réduction de la réglementation pour l'assouplir et lui ôter ses aspects malthusiens ; mais cela très progressivement, car l'expérience montre qu'une déréglementation rapide peut avoir des effets néfastes sur un secteur en crise.

Les pouvoirs publics procéderaient aux améliorations nécessaires des infrastructures, et y établiraient une tarification conforme à l'intérêt général. On *rechercherait* la contribution financière des autres bénéficiaires de la voie d'eau, en particulier du tourisme nautique.

Une solution de ce type, fondée sur l'idée de plan et de concertation, ne vaut que si elle est sous-tendue par une volonté ; que si elle s'accompagne d'un change*ment des mentalités. Mais la* période actuelle de fin de l'été n'y est-elle pas *propice, cette étrange* période de l'année où bateliers et compagnies de navigation attendent anxieusement la tendance du marché à la rentrée, où les fonctionnaires mettent *fiévreusement* la dernière main au budget et où les plaisanciers *achèvent* paresseusement leurs vacances sur les cours d'eau ombragés et nonchalants ? ■

ÉMILE QUINET.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Jane et Bruno PEYREFITTE,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Charles,

le 3 septembre 1988.

180, avenue de Choisy,
75013 Paris.

Fiançailles

– Lyon. Paris.

Le docteur
et Mme Jean-Louis CHASSARD,
Mme Françoise Xavier THIOLLIER,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de

Agnès et Marc,

le 4 septembre 1988.

Décès

– L'Institut culturel italien de Paris, s'associe au deuil de la famille pour la perte de

Enrico FULCHIGNONI.

Historien de cinéma et de théâtre, critique, metteur en scène, journaliste, professeur de psychologie. Enrico Fulchignoni a été un éminent protagoniste de la culture italienne ainsi que l'un des principaux interlocuteurs du dialogue culturel franco-italien.

(Nos dernières éditions du 31 août.)

– Mme Jacques Henri Guastalla,
son épouse,
M. Didier Guastalla,
son fils,
M. Paul Guastalla et Mme Suzanne Guastalla,
avocat honoraire,
ses parents,
Mme Jeanne Aelion,
sa belle-sœur,
M. et Mme Jean-Pierre Guillaume,
Le vicomte et la vicomtesse Henri de Poix,
Au nom de ses amis d'enfance et de jeunesse,
Sa famille,
ont la douleur de faire part de la disparition le 24 juillet 1988, à l'âge de cinquante-quatre ans, de

Jacques Henri GUASTALLA,

avocat à la cour d'appel de Paris,
président de la Fondation nationale
pour l'aide et la recherche
sur la transplantation hépatique
Transhepat,

La cérémonie religieuse a été célébrée à Biarritz, le 27 juillet, dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Un service religieux à sa mémoire sera célébré le lundi 12 septembre par Mgr Piepin, prélat de Sa Sainteté, en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17e, où l'on se réunira à 17 h 30.

Des dons peuvent être adressés à Transhepat, 22, rue Jules-Ferry, 91800 Brunoy.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

54, rue de Prony,
75017 Paris.
Les Jardins d'Arcadie,
64600 Anglet.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert JOSEPH,

président d'honneur de l'Association des
Croix de guerre du 8e arrondissement,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole,

survenu le 31 août 1988, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

De la part de
M. et Mme René Dedieu,
M. et Mme Jean Wilmet
et leurs enfants,
Du docteur vétérinaire Bernard Wilmet et Mme
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Pessar,
Parents et alliés.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

22, rue de l'Elysée,
75008 Paris.

– Mme Marie Jouty,
M. et Mme Roger et Simone Jouty,
M. et Mme Alain et Béatrice Jouty,
M. et Mme Florent et Lina Jouty,
M. et Mme Sylvain et Brigitte Jouty-Lataud,
Adrien, Aloïs et Valère Jouty,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André JOUTY,

chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur en chef
des télécommunications,

leur époux, frère, père et grand-père,

survenu le 26 août 1988, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 6 septembre, à 11 h 30, au cimetière parisien d'Ivry.

30, avenue des Gobelins,
75013 Paris.

– Michel de LA FOURNIÈRE,
ambassadeur de France en Haïti,

nous a quittés le 4 septembre 1988, dans sa cinquante-sixième année.

De la part de
Mme de La Fournière,
sa mère,
Thérèse de La Fournière,
son épouse,
Ses enfants,
François, Bérengère et Florian,
Brigitte,
Olivier et Brigitte,
Vincent,
Sa famille et ses proches,

La date des obsèques sera fixée ultérieurement.

Les dons peuvent être adressés pour la lutte contre le cancer (LNC ou ARC).

9, rue Saint-Marc,
45000 Orléans.

(Lire page 7.)

– Mme Marguerite Laurent,
née Lhomme,
son épouse,
Jacqueline Depouilly
et ses filles,
Marie-Claude et Bernard Helffer
et leurs filles,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond LAURENT,

ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire
de lettres supérieures
au lycée Pasteur de Neuilly,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 août 1988.

– Pamiers (09100).

Le général
et Mme Michel Roquejeoffre,
M. et Mme Jean Roquejeoffre,
Le médecin-colonel
et Mme Philippe Roquejeoffre,
Le docteur et Mme Fillieres,
née Françoise Roquejeoffre,
Le docteur
et Mme Bernard Roquejeoffre,
Et tous leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre ROQUEJEOFFRE,

leur père, beau-père et grand-père,

survenu le mercredi 30 août 1988, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le samedi 3 septembre 1988.

40, rue Taillancier,
09100 Pamiers.

Remerciements

– Très émus par les innombrables marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de son décès,
Les enfants
Et la famille de

Françoise DOLTO,

remercient du fond du cœur tous ceux qui se sont manifestés à eux, par écrit, par téléphone ou par leur présence à la cérémonie, regrettant de ne pas avoir pu les saluer personnellement.

– Mme Henri Koch
Et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie et d'estime qui leur ont été témoignées, lors du décès de

M. Henri KOCH,

prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

– Henriette Lartigue,
sa femme,
Françoise Lartigue,
sa fille,
remercient parents et amis qui les ont aidées et soutenues lors de la disparition de

Raymond-Pierre LARTIGUE,
fondateur des *Liaisons sociales.*

Promeneur tué par un chauffard ivre, récidiviste, le dimanche 28 août 1988, à La Bernerie-en-Retz.

Anniversaires

– Il y a un an et trois ans, nous quittaient

Louis-BRAU,
Jean-Louis BRAU.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui les ont connus, aimés et restent fidèles à leur souvenir.

Mme Brau,
90, boulevard Ney,
75018 Paris.

– Il y a deux ans, nous quittait

Henri PICCO.

Que ceux qui ne l'ont pas oublié aient une pensée pieuse ou affectueuse pour lui.

Services religieux

– Le service religieux du comédien

Gilbert Moreau,
dit
GILBERT GIL,

sera célébré le mercredi 7 septembre 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Roch.

286, rue Saint-Honoré,
75001 Paris.

Messes anniversaires

– A l'occasion du centenaire de la naissance de

Maurice CHEVALIER,

l'Association d'entraide des auteurs compositeurs de musique professionnels de la SACEM dite Comité du cœur, dont Maurice Chevalier était à la fois l'adhérent et le bienfaiteur, invite tous ceux qui ont connu et aimé ce grand artiste à assister à la messe qui sera dite le lundi 12 septembre 1988, à 11 h 30, à sa mémoire en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Erratum

– Dans l'avis de décès de

Gilbert COGNE,
dit Gilles Fournier,
journaliste,

la famille nous prie de préciser qu'il fallait bien lire :
29, rue Lamartine,
71017 Mâcon
et non
27, rue Lamartine,
75017 Paris.
comme indiqué dans notre édition du 4 septembre.

Communication

Pour faire face à la crise européenne du cinéma

Les professionnels du petit et du grand écran adoptent une déclaration commune

« *Cinéma ET télévision. Il est des ET qui ont toujours voulu dire contre. Le temps de ces luttes-là est passé si nous voulons que ET le cinéma ET la télévision aient un avenir en Europe.* » Les cent cinquante professionnels réunis les 1er et 2 septembre à Venise, pour un symposium consacré aux relations du septième art avec le petit écran, ont entendu cet appel solennel, angoissé, de Mme Simone Veil. Ils ont offert à la présidente de l'Année européenne du cinéma et de la télévision (AECTV 88), venue clôturer leurs travaux, une « *proposition de déclaration commune* » allant pour la première fois, malgré lacunes et réserves, au-delà de la simple pétition de principe. Onze articles qui parlent « hiérarchie des médias », « quotas », « grille de programmes » et ont pour signataires les organisations professionnelles membres du Bureau européen du cinéma (BLEC) et des représentants de l'Union européenne de radiodiffusion (UER), co-organisateurs du colloque.

VENISE
de notre envoyé spécial

Etait-ce la lumière de Venise après l'orage ou la saisissante beauté du Palazzo Labia envahi pendant la durée des travaux ? Mais – étaient-ce les couleurs douces des fresques du Tiepolo ou bien encore l'ombre portée et magique de la Mostra qui se tenait à deux pas de là ? – il y avait une sorte de joie spontanée dans l'air. A la clôture de ce quatrième symposium organisé dans le cadre de l'AECTV 88, les professionnels affichaient comme une sérénité retrouvée. Comme si tout redevenait possible.

Il y avait aussi, surtout chez les Français, le sentiment du devoir accompli puisque la « *proposition de déclaration commune* » à laquelle ils avaient largement contribué avait été pour l'essentiel adoptée. Un ajout ici – une « *attention particulière accordée aux productions cinématographiques et télévisuelles des petits pays et cultures minoritaires* » ; une atténuation là – sur la nécessaire hiérarchie des médias, notamment – négociée le soir dans les salons enfumés des grands hôtels : Allemands et Britanniques avaient fini par parapher des recommandations sur lesquelles, deux jours durant, ils n'avaient cessé d'émettre critiques ou réserves...

Le constat, pourtant, est accablant. Côté cinéma, c'est l'effondrement continu de la fréquentation (plus de 4 milliards d'entrées dans l'Europe de 1955 contre 700 millions aujourd'hui), un parc de salles divisé par deux (43 000 en 1955 ; moins de 22 000 aujourd'hui), une domination écrasante du film américain (de 50 % à 80 % du marché selon les pays). Côté télévision, le lancement précipité de nouvelles chaînes incapables de « *vivre décemment* », comme le rappelait Mme Simone Veil, entraîna « *peu à peu les vieilles télévisions de service public dans la spirale infernale de difficultés financières inextricables et de la course au public à n'importe quel prix* ». Il y a donc urgence.

Urgence, pour que l'Europe de l'image existe, à renforcer une production qui, en dépit de tout, témoigne toujours d'une belle vitalité : avec six cent cinquante longs métrages par an, l'Europe produit plus que les Etats-Unis. Urgence aussi à harmoniser les rapports du cinéma et de la télévision, deux médias désormais au moins autant « *complémentaires et solidaires de fait* », selon l'expression de M. Jean Rouilly d'Antenne 2, que concurrents. Les chaînes européennes n'ont-elles pas versé 5,3 milliards de francs au septième art l'an dernier, soit 20 % de ses investissements ? Le film – national – ne demeure-t-il pas indispensable à la programmation télévisée ?

Restent les remèdes dont la « *proposition de déclaration commune* » a dressé un véritable catalogue. Pour la première fois. Car, si certaines mesures demandées (concernant la TVA, par exemple, le renforcement des aides à la production ou bien encore la formation professionnelle) ne pouvaient rencontrer que l'unanimité des professions concernées, d'autres ne pouvaient au contraire que faire ressortir clivages et intérêts divergents. La protection des droits d'auteur, par exemple, pour laquelle les participants ont finalement demandé l'abandon de « *tout système de licence non volontaire* ».

Mais trois points surtout devaient susciter les affrontements les plus âpres. La chronologie des médias, d'abord, dont le texte final affirme qu'elle « *pourrait tendre* » (ultime concession à une BBC farouchement opposée à cette idée) à faire se succéder l'exploitation des films en salles, en vidéo, et enfin sur la télévision à péage, puis en clair. Les grilles de programmation, ensuite, pour lesquels les signataires de la déclaration demandent aux diffuseurs de « *limiter la programmation d'œuvres cinématographiques les jours et heures les plus favorables à la fréquentation des salles de cinéma* ».

Les quotas de diffusion enfin, qui devaient affirmer « *le principe de la préférence européenne face à la concurrence américaine* ». Après d'ultimes marchandages, le texte de la déclaration demande aux chaînes de programmer « *une part majoritaire* » de films et de téléfilms européens.

Des recommandations qui ne sont pas que de détail. Car, pour la première fois, cinéma et télévisions sont parvenus à dresser ensemble une « *plate-forme* » commune à l'adresse du monde politique. Un geste significatif, au moment où le Conseil de l'Europe prépare une *Convention sur la télévision transfrontière* et où la CEE travaille sur directive *Télévision sans frontières*. Deux textes qui ne soufflent mot des relations télévision-cinéma.

Les concessions acceptées par l'UER à Venise pourraient faire date. Même si les télévisions privées n'ont pas participé à la négociation, alors qu'il leur est demandée d'appliquer les mêmes règles que leurs consœurs publiques. Le groupe de M. Silvio Berlusconi a d'ailleurs exprimé les plus expresses réserves sur le texte adopté. Il n'empêche. La « *proposition de déclaration commune* » sera incluse dans les conclusions présentées par Mme Veil, à la conférence ministérielle européenne sur la communication de masse, les 23 et 24 novembre prochain à Stockholm. Et M. Carlo Ripa di Meana, membre de la commission de Bruxelles, s'est engagé à déposer le texte en commission exécutive. Les professionnels du cinéma se sont pris à rêver. Et si, enfin, leur appel était suivi d'effet ?

PIERRE-ANGEL GAY.

La guerre des satellites de télévision

Astra veut louer ses seize canaux avant novembre

Le satellite luxembourgeois de télévision Astra doit quitter les usines de son constructeur RCA, aux Etats-Unis, pour gagner cette semaine Kourou où une fusée Ariane doit le placer sur orbite le 15 novembre. Il semble de moins en moins probable que ce satellite compte des télévisions françaises parmi les seize chaînes qu'il peut véhiculer. En effet, après la location de quatre canaux à M. Murdoch (*le Monde* du 10 juin), les responsables d'Astra concentrent tous leurs efforts sur les clients potentiels allemands, britanniques ou scandinaves. Ces derniers devraient signer deux contrats d'ici à fin septembre.

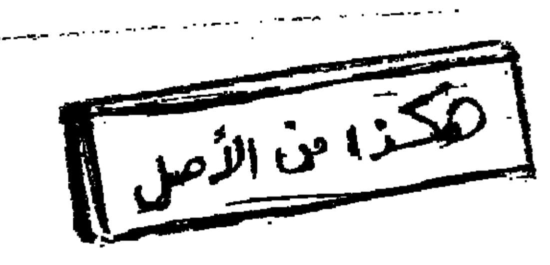
En Grande-Bretagne, l'enjeu essentiel d'Astra est de convaincre M. Maxwell qui a formé avec W.-H. Smith et British Telecom un consortium pour exploiter des chaînes telles que Lifestyle, Première, Children's Channel ou MTV. Si M. Maxwell et ses alliés embarquaient sur cinq canaux d'Astra, il resterait alors à convaincre des chaînes allemandes telles que RTL Plus, Sat 1, Téléclub, Télé-5 ou Eurêka.

« Pas de place pour tout le monde »

Pour appuyer cet effort de séduction, Astra laisse aux opérateurs le libre choix des normes de transmission, ce qui pourrait aboutir de fait à un partage du satellite entre chaînes en clair financées par la publicité, diffusant en PAL, et chaînes cryptées payantes utilisant une norme D-MAC-Paquet.

Au moment où le gouvernement français tente de clarifier le dossier du satellite TDF 1, les responsables d'Astra se disent prêts à « *faire une croix* » sur le marché français. Une attitude qui n'exclut pas d'ultimes pressions commerciales sur le thème : « *il n'y aura pas de place pour tout le monde* ».

M. C. I.



Économie

SOMMAIRE

■ En dégageant les fonds nécessaires à la lutte contre le chômage, M. Bérégovoy accorde la priorité à l'emploi *(lire ci-contre)*.

■ A partir du 5 septembre, Paribas récompense ses actionnaires fidèles en leur accordant une somme exonérée d'impôt de 160,88 F pour quatre actions *(lire ci-dessous)*.

■ *Sécurité sociale :* M. Evin juge intéressante l'idée d'instaurer un prélèvement sur l'ensemble des revenus *(ci-dessous)*.

■ *Aujourd'hui,* les cadres se forment aux relations humaines. Un nouveau marché pour la formation continue qui multiplie les méthodes et les offres *(lire page 21)*.

Au « Grand Jury-RTL-« le Monde »

M. Bérégovoy confirme la disparition du taux de TVA à 7%

Dans le projet de loi de finances pour 1989, le gouvernement envisage *« peu d'allégements fiscaux, environ 10 à 12 milliards de francs »*, a indiqué, dimanche 4 septembre, lors du « Grand Jury-RTL-*le Monde* », M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie, des finances et du budget. Les réductions d'impôts seront réparties ainsi : *« une fraction pour les entreprises, une fraction pour les ménages... et un effort pour l'emploi »*.

Pour ce qui concerne les particuliers, le ministre de l'économie a confirmé que *« le taux* [de TVA] *de 7% sera complètement supprimé »*, les produits concernés seront assujettis aux taux super-réduit de 5,5% (*le Monde* du 1er septembre). Sur l'automobile, taxée actuellement à 28%, *« il n'est pas question d'une baisse »* dans les propositions retenues par le gouvernement. Si une réduction du taux applicable sur les matériels hi-fi (33,3%) n'est pas prévue, en revanche, *« une mesure est envisagée pour les cassettes, les supports de son »*.

Pas de réalignement monétaire

Pour les entreprises, craignant qu'elles ne ralentissent leurs efforts d'investissement, le gouvernement envisage plusieurs mesures. Le ministre de l'économie a confirmé la baisse du taux de l'impôt sur les bénéfices non distribués. Ce taux devrait être ramené de 42% à 39%.

« En ce qui concerne les entreprises de main-d'œuvre, nous envisageons un allégement des charges fiscales par un déplafonnement des cotisation familiales », a indiqué ensuite M. Bérégovoy. Le ministre a annoncé des mesures pour alléger le coût du crédit pour les PME.

« J'envisage, a-t-il déclaré, *de mettre à la disposition des PME pour le crédit à court terme les ressources des CODEVI, soit environ 15 milliards de francs »* pour qu'*« elles puissent bénéficier d'un taux de 9 % à 10 % »*. *« Pour l'instant »*, cependant, M. Bérégovoy ne juge pas nécessaire de relever le plafond des CODEVI.

Compte tenu de l'amélioration des résultats des entreprises, le ministre de l'économie estime qu'*« il est temps maintenant de partager un peu le résultat »*. *« Ceux qui ont, avec beaucoup de sagesse et d'esprit de responsabilité — je pense au monde du travail, — accepté les sacrifices pendant quelques années doivent maintenant en bénéficier. »*

Interrogé sur la situation du franc, M. Bérégovoy a déclaré : *« J'exclus de la manière la plus formelle un quelconque réalignement des parités à l'intérieur du système monétaire européen. »* A propos des entreprises privatisées, il a exprimé le souhait qu'elles retrouvent leur liberté. *« Je souhaite que les actionnaires de ces entreprises nomment à leur tête les meilleurs... Si je peux les y aider, je le ferai »*, a ajouté M. Bérégovoy.

M. Lévêque remplacé à la tête du Crédit lyonnais

M. Bérégovoy a confirmé le départ prochain de M. Jean-Maxime Lévêque de la présidence du Crédit lyonnais. M. Lévêque, qui avait été nommé par M. Jacques Chirac en 1986 à la tête du deuxième groupe bancaire français, *« va avoir soixante-cinq ans le 9 septembre »*, a rappelé M. Bérégovoy, ajoutant :

« Il sera remplacé non pas avant le 9 septembre, mais, je crois, le 15, et avec son accord le plus total. » Le ministre de l'économie a refusé de se prononcer sur le nom du successeur de M. Lévêque. Il pourrait s'agir de M. Jean-Yves Haberer, inspecteur général des finances, ancien directeur du Trésor et ancien président de la Compagnie financière de Paribas.

Le ministre de l'économie s'est enfin vivement indigné face aux accusations de chasse aux sorcières dont le gouvernement fait l'objet. *« Je tiens à vous dire que l'actuel directeur du budget est M. Bouton, qui était directeur de cabinet de M. Juppé, que le directeur du Trésor est M. Trichet, qui était directeur du cabinet de M. Balladur, que le directeur des relations économiques extérieures, M. David, était directeur de cabinet de M. Noir. Ils sont en place. Et je n'ai pas l'intention de les changer »*, a déclaré le ministre, ajoutant : *« Naturellement, ils doivent accomplir, et ils le font, leur métier de fonctionnaire. Je n'ai pas le temps de rappeler ce qui est arrivé à mes collaborateurs en 1986, mais le traitement était différent. »*

Moins d'allégements fiscaux que prévu pour mieux lutter contre le chômage

Dans les choix fiscaux que M. Bérégovoy a révélés dimanche, l'emploi a repris le pas sur l'Europe. Par rapport à ses projets initiaux, le ministre de l'économie a réduit ses ambitions de réductions fiscales de manière à dégager les fonds nécessaires au financement de mesures de lutte contre le chômage. Entre 3 et 4,5 milliards de francs vont ainsi être libérés pour être consacrés à l'emploi.

Sur la TVA par exemple, le ministre de l'économie avait envisagé, dans la perspective européenne, des allégements d'environ 6 milliards de francs. Avec la confirmation de la suppression du taux de 7 %, il n'a certes pas tout annoncé. On lui prête l'intention de ramener de 18,6 % à 5,5 % le taux de TVA applicable sur les abonnements de gaz et d'électricité. Des mesures qui profiteront « aux plus modestes » et à l'indice des prix. Globalement, les réductions de TVA ne porteront plus que sur 4 milliards environ.

Sur la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices non distribués, le ministre a également accepté une réduction moins importante que prévu. Le taux sera ramené de 42 % à 39 %, et non à 37 % comme envisagé initialement. Cela libère ainsi environ 2,6 milliards pour l'emploi.

L'allégement des charges sociales qui pèsent sur les entreprises de main-d'œuvre, avec le déplafonnement des cotisations sociales pour les allocations familiales et la réduction du taux de 9 % à 7 % ou 7,5 %, s'inscrit également dans cette perspective. M. Juppé avait accusé le gouvernement de ne rien faire en matière d'emploi. L'équipe de M. Rocard s'apprête à lui répondre.

E. I.

REPÈRES

Brésil

Compression des dépenses budgétaires

Avant de signer définitivement cette semaine à New-York l'accord de rééchelonnement de la dette auprès des banques créancières, lancé le 22 juin dernier, les dirigeants brésiliens ont présenté un projet de budget prévoyant une réduction de plus de 3 milliards de dollars (plus de 19 milliards de francs) des dépenses de l'Etat. Ces réductions représentent 1% du produit intérieur brut, mais sont inférieures de moitié à ce que le ministère du Plan avait initialement prévu. Le déficit budgétaire devrait être de 2,26 % du PIB alors que le Brésil s'était engagé auprès du Fonds monétaire international à le limiter à 2%. Les économies affectent surtout les dépenses sociales, les crédits militaires échappant au couperet.

Chine

Prix : les craintes des épargnants

La Banque centrale de Chine va indexer sur l'inflation les taux d'intérêt versés sur les comptes d'épargne. La mesure interviendra le 10 septembre. Elle visera à freiner des retraits massifs d'épargne et une ruée sur les biens de consommation provoquée par la hausse des prix.

Des rumeurs selon lesquelles le gouvernement préparerait une réforme générale du système des prix ont provoqué des retraits massifs sur les livrets d'épargne. Les Chinois se sont précipités sur les biens de consommations pour stocker en prévision d'une accentuation des hausses. Le gouvernement a essayé de rétablir le calme en affirmant qu'il n'y aurait pas de nouvelles hausses cette année et en ordonnant aux banques de limiter les prêts d'argent.

Commerce bilatéral

Prochain accord URSS-Finlande

La Finlande et l'Union soviétique signeraient cette semaine un nouvel accord bilatéral pour développer leurs échanges commerciaux. Ceux-ci devraient atteindre 6,3 milliards de dollars en 1988. L'accord stipulera que l'URSS paiera plus du quart de sa dette envers la Finlande en remboursant 1,4 milliard de marks finlandais (311 millions de dollars) sur une dette totale de 4,8 milliards de marks (1,06 milliard de dollars).

L'accord devrait permettre de résoudre la crise que subit le commerce entre les deux pays depuis trois ans, chacune des deux parties ayant pour principe d'équilibrer strictement — dans un cadre bilatéral — ses achats par ses ventes. Les importations finlandaises sont composées à 80 % de pétrole et de ressources énergétiques, et la chute des cours du pétrole a conduit la Finlande à réduire d'autant ses exportations vers l'URSS.

Conjoncture

La croissance américaine reste robuste

La croissance américaine s'est quelque peu ralentie en août, mais le niveau des nouvelles commandes est suffisant pour assurer une « robuste croissance » durant le troisième trimestre, si l'on en croit les derniers indices utilisés par l'association des directeurs d'achat américains. Le nombre d'entreprises faisant état de hausse des prix a été moindre en août, alors que la production s'est maintenue à un niveau élevé. Au total, l'association estime probable une croissance de 3,7 % en rythme annuel, durant le troisième trimestre.

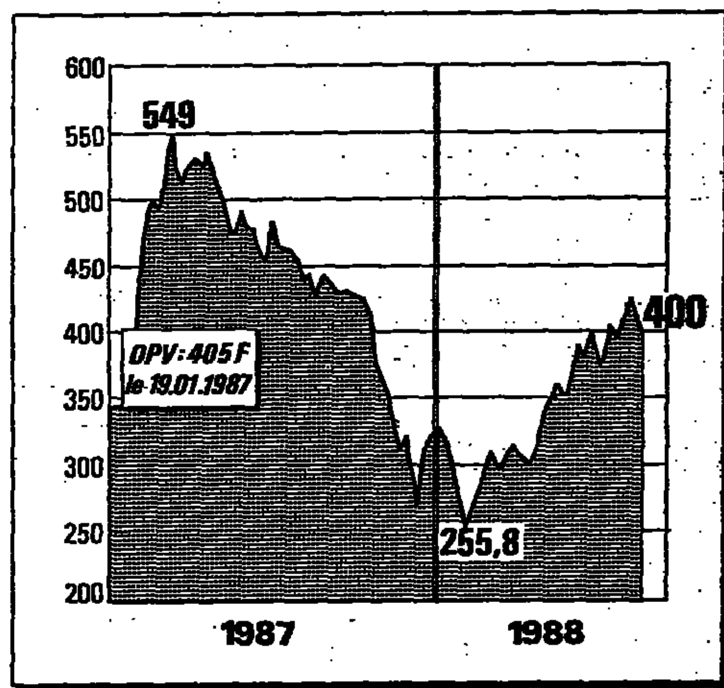
Pour quelque 2,5 millions d'actionnaires « fidèles »

Paribas distribue 160,88 F de prime

Après Saint-Gobain début juillet, c'est au tour de Paribas de récompenser ses actionnaires. Du moins ceux qui ont su lui rester fidèles et conserver pendant dix-huit mois les titres acquis en février 1987 lors de la privatisation de la compagnie. Environ 2,5 millions d'actionnaires (sur les 3,8 millions — un record — recensés à l'origine) recevront en espèces une somme exonérée d'impôt de 160,88 F pour quatre actions détenues à cette date (*le Monde* du 31 août).

Cette prime de fidélité a été calculée sur la base de la moyenne des cours cotés par l'action Paribas pendant vingt séances précédant la date de l'attribution gratuite, à savoir du 5 août au 2 septembre (dernier cours coté : 400 F). En raison du succès remporté à l'époque par l'offre publique de vente (590 millions d'actions étaient demandées face à 14 millions de titres émis sur le marché), il n'avait pu être distribué que quatre actions sur dix demandées. De ce fait, la « prime » correspond à quatre dixièmes de la valeur de l'action.

Emise à 405 F lors de l'OPV du 19 janvier 1987, l'action Paribas grimpait à 480 F lors de sa première cotation officielle. Le cours se hissait ensuite jusqu'à 549 F, son plus haut niveau de l'année, avant de s'effondrer sous l'effet du krach d'octobre 1987 pour chuter à 255,80 F au début de cette année, son plus bas niveau. Depuis, l'action Paribas, comme tous les titres de sociétés privatisées, a fortement progressé au cours de l'été. La reprise enregistrée depuis janvier (25 %) lui permet de retrouver quasiment son niveau de mise à prix d'il y a dix-huit mois.



Le cours des actions Paribas depuis la privatisation.

BIBLIOGRAPHIE

« La galaxie Paribas », par Jean Baumier

Le pouvoir de l'argent

Juin 1937. Horace Finaly *« pique une dernière colère, met dans sa serviette ses papiers les plus précieux et quitte pour toujours son bureau de la rue d'Antin »*. Abandonné par son président, Emile Moreau, le directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas a perdu la partie engagée depuis plus de vingt ans avec le pouvoir de l'argent. Le vrai, celui qui tient la Chambre des députés et la presse. Rien ne sert d'avoir bâti en quinze ans à peine une banque de premier plan, ce financier de génie, de l'avis de tous, l'un des hommes les plus influents de l'entre-deux-guerres, a commis un acte contre nature : *« Il a pactisé avec la gauche et s'est solidarisé avec le Front populaire. »*

Octobre 1981. Pierre Moussa préside son dernier conseil d'administration dans la même salle de l'établissement désormais centenaire. Accusé — par les socialistes cette fois-ci — d'avoir soustrait à la nationalisation les branches belge et suisse de la banque, ce libéral humaniste pourtant à l'aise dans un milieu ultraconservateur est sacrifié à la raison d'Etat. Et Jacques de Fouchier, son prédécesseur, sort de sa retraite pour redevenir provisoirement le grand patron de Paribas.

Depuis le 27 janvier 1872, date officielle de sa création, le *« cinq étoiles » des banques* d'affaires aura connu dix-huit présidents, mais, en visitant l'étonnante galerie de portraits — la première du genre — que Jean Baumier vient de leur consacrer, comment éviter l'étonnant parallèle qui, à quarante-cinq ans d'intervalle, aura vu Paribas se « frotter » à deux reprises à la gauche, notamment lors de cet événement qu'elle a toujours considéré comme une « simple parenthèse », la nationalisation.

« Le culte de la différence »

« L'histoire de Paribas depuis cent ans, c'est celle du pouvoir de l'argent et de ses liens avec le pouvoir de l'Etat », rappelle cet ancien journaliste du *Nouvel Observateur*, décédé accidentellement en juillet dernier. *« C'est aussi l'histoire des hommes d'influence qui tirent les ficelles dans les coulisses, téléguident les entreprises, procèdent aux grands montages financiers et aux batailles boursières. Des hommes qui contrôlent ainsi des rouages essentiels de la machine économique et détiennent des positions stratégiques sur les marchés des capitaux, la source vitale du développement. »*

De fait, cet ouvrage, écrit d'un style alerte et abondamment documenté, sait porter l'éclairage là où il faut. Par exemple, sur Jean Reyre, *« l'homme des coups de fusil »* et le digne représentant de la période *« corsaire »* de Paribas, qui obligea tout de même l'établissement à ferrailler vigoureusement pour s'opposer en 1954 au tandem Lazard-Banque de l'Indochine qui avait poussé l'audace jusqu'à détenir 25 % de la banque ! Ou encore sur Jacques de Fouchier, farouche défenseur de l'establishment et l'inventeur du crédit à la consommation (l'actuel groupe de la Compagnie bancaire). Voire, plus près de nous, Jean-Yves Haberer, transfuge du Trésor — autre place forte du pouvoir financier — nommé par la gauche, puis mis sur le sable par le gouvernement Chirac en 1986 et dont on dit qu'il remplacerait dans les prochains jours Jean-Maxime Lévêque à la tête du Crédit Lyonnais.

De cette longue et passionnante histoire d'une *« multinationale de la finance »*, il faut aussi retenir le dernier chapitre en date, la privatisation rondement menée par l'actuel PDG de Paribas, Michel François-Poncet, un *homme du sérail qui doit son fauteuil* autant à ses compétences acquises dans le secteur international qu'à la longue amitié qui le lie au député de la Corrèze avec lequel, adolescent, il parcourait l'Europe en 2 CV...

Banque d'affaires, coutumière des aventures à risque, à la différence de Suez, son éternel rival, Paribas traîne naturellement quelques casseroles. Elles ont notamment pour nom Becker, cette implantation bancaire ratée aux Etats-Unis, SCOA, un important groupe de négoce dont la remise à flot traîne en longueur ou encore le Crédit du Nord, empêtré dans les problèmes de rentabilité de son réseau. Mais de Tokyo à New-York, l'international est là pour assurer à Paribas de confortables bénéfices, assure l'auteur qui voit dans *« le culte de la différence »* l'une des meilleures armes de Paribas pour résister à la concurrence des mastodontes américains ou japonais.

SERGE MARTI.

★ *La galaxie Paribas*, de Jean Baumier. Éd. Plon. 160 p., 90 F.

La maîtrise des dépenses de santé

M. Evin : « Les efforts des Français ont été payants »

« Les efforts qui ont été faits par les Français en ce qui concerne la maîtrise de l'évolution des dépenses de santé ont été payants », a déclaré M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, le dimanche 4 septembre au « Forum RMC-FR3 ». *« Il faudra continuer,* a-t-il ajouté, *à faire attention à la consommation de santé. »*

M. Evin a rappelé que, sur 37 milliards de francs de déficit pour le régime général de Sécurité sociale prévus pour 1989, *« il y a 35 milliards liés à l'assurance-vieillesse »*. *« On a besoin de 35 milliards en 1989, 45 milliards en 1990, 55 milliards en 1991, 65-75, comme ça jusqu'en l'an 2000-2005 »*.

Le ministre, qui entame une concertation avec les partenaires sociaux le lundi 5 septembre, a rappelé que le Conseil économique et social *« doit débattre d'un certain nombre de propositions dans les prochains jours et me rendre son rapport à la fin du mois de septembre. A l'issue de ce rapport, je serai amené à prendre des décisions pour assurer le financement et assurer la survie de notre système de retraite »*. M. Evin a jugé *« intéressante »* l'idée d'instaurer un prélèvement pour l'ensemble des revenus.

● **Les mines de fer de Soumont (Calvados), fermées en 1989.** — La Société métallurgique de Normandie (SMN) a été sauvée, mais pas les mines de fer de Soumont, dans le Calvados : M. Jean-Louis Pierquin, le nouveau patron de la filiale normande d'Usinor-Sacilor, vient en effet d'annoncer leur fermeture et la suppression, en 1989, des cent dix emplois subsistant encore. Il a justifié cette décision par un changement technologique : le minerai extrait de Soumont nécessite un traitement particulier. — *(Corresp.)*

FAITS ET CHIFFRES

● **Le métro de Bogota sera italien.** — Le gouvernement colombien a définitivement attribué à la société italienne Intermetro le contrat du métro de Bogota, qui s'élève à 1,2 milliard de dollars (7,6 milliards de francs). Après des protestations diplomatiques belges et canadiennes, il avait décidé de réexaminer le dossier. Il confirme donc le rejet des offres françaises (Interinfra, Alsthom, Spie-Batignolles, Dumez), belges (Transurb, Bouygues, Matra) et canadiennes (UTDC). Les travaux devraient commencer en 1989 et s'achever en 1993. L'Italie a accordé à la Colombie un délai de paiement de vingt ans et un taux d'intérêt de 5%.

● **Le Parlement yougoslave saisi d'un projet de moratoire nucléaire.** — Le Parlement fédéral yougoslave doit se prononcer, dans les prochaines semaines, sur un projet de loi interdisant la construction de nouvelles centrales nucléaires jusqu'à l'an 2000. La Yougoslavie ne dispose que d'une seule centrale à Krsko, mais l'organisation de la jeunesse slovène s'était appuyée sur l'accident de Tchernobyl pour faire interdire par la loi toute installation nucléaire en Slovénie. En 1986, le gouvernement avait freiné le programme prévoyant la construction de quatre centrales de 1 000 mw chacune. — *(AFP.)*

● **Journée d'action de la CGT chez Michelin.** — Les représentants de toutes les sections CGT des usines de Michelin-France, réunis le vendredi 2 septembre à Clermont-Ferrand, ont décidé d'organiser une journée d'action dans toutes les entreprises de la manufacture de pneumatiques le 27 septembre. Ils estiment nettement insuffisante l'augmentation horaire de 0,50 F octroyée par la direction (*le Monde* du 3 septembre). La CGT maintient toujours sa revendication principale d'une augmentation mensuelle de 1 500 F pour tous les agents de fabrication. — *(Corresp.)*

Économie

Programmation « neurolinguistique » et stages « hors-limite »

Des cadres dernier cri

(Suite de la première page.)

Cette carence de la formation initiale ajoutée aux évolutions économiques de ces dernières années amène les organismes de formation continue à multiplier les propositions de stages spécialisés dans le management. Bref, tandis que l'individualisme est vanté à toute occasion et que domine l'idéologie du « gagneur », les entreprises commencent à redécouvrir les ressources humaines, l'organisation du travail ou l'animation des groupes, bref la gestion du « collectif » qu'est une entreprise.

L'arsenal des propositions qui sont faites aux entreprises françaises est d'autant plus varié que la perplexité des chefs d'entreprise qui découvrent l'impact du comportement des salariés sur la production est grande, ce qui permet les expériences les plus étonnantes. On trouve dans ces formations les sciences humaines traditionnelles, mais aussi au rayon « nouveautés », la *« programmation-neurolinguistique »* (PNL) dernier cri de la psychologie, des stages dits *« hors limites »*... et même l'enseignement du culte vaudou. Tout est tenté pour rendre les cadres plus créatifs, communicants et respectueux de leurs congénères.

Traditionnel, Dynergie (Lyon) fournit des « trucs » aux cadres qui ont le tract avant d'affronter leurs dirigeants. La CEGOS utilise la psychologie et la sociologie pour élaborer des méthodes qui se veulent pragmatiques. *« Nous devrons prendre les cadres tels qu'ils sont et respecter les structures existantes »*, affirme M. Dominique Chalvin, qui dirige les services des relations humaines au sein de l'organisme et est un auteur infatigable d'ouvrages sur le management.

« Nous préférons préconiser la méthode des petits pas plutôt que des évolutions trop rapides qui risquent de mobiliser les salariés contre tout changement. » L'organisme Repère se fait fort d'initier les Français à la programmation-neuro-linguistique qu'il a importée de Californie. Il faut bien suivre la dernière mode en matière de psychologie, d'autant que la PNL est fondée sur un bel optimisme. La méthode est basée sur la prise de conscience des ressources individuelles de chacun. Il s'agit de l'appliquer à l'entreprise où elle est censée améliorer la communication entre les salariés.

Les clubs Gong

C'est encore la rencontre entre un sportif et un psychologue qui a abouti à la création des hybrides « stages hors limites », *remake* en version française des stages de « survie » si chers au cœur des anglo-saxons depuis leur création après la guerre. Sur le thème « L'aventure vous révèle », M. Rulleau de l'IRPOP affirme : *« Ce qui ressemble le plus à une entreprise c'est la nature. Quand nous demandons à un groupe d'aller d'un point à un autre malgré les obstacles, il fait appel aux mêmes ressources humaines que les salariés à qui on demande de travailler ensemble à un objectif commun. »* Ce postulat établi, on peut entraîner les cadres convaincus à faire de l'escalade, de la plongée, à traverser vaillamment les cours d'eau sur des radeaux de fortune. Les stagiaires doivent, comme ils sont appelés à le faire dans la vie professionnelle, *« œuvrer en équipe »*, et *« se dépasser »*. Frisson assuré. Et il paraît que lorsqu'on a vaincu sa peur au-dessus d'un gouffre, votre patron ou votre banquier apparaissent moins menaçants.

Avec ses « clubs Gong », M. Daniel Blanc suit une autre piste : *« La formation initiale des managers ne fait appel qu'à leurs capacités analytiques et déductives. Ils sont devenus des technocrates*, explique-t-il. *Il faut casser ce carcan socioculturel pour faire renaître l'intuition et la créativité oubliées dont les entreprises françaises ont besoin. »* Pour ce faire, les cadres ont le choix entre l'initiation au culte vaudou, à l'islam, un séjour sans confort dans un village en Afrique ou un « happening » dans les locaux parisiens de l'association. Sceptiques et rationalistes s'abstenir.

Plus traditionnelles sont les méthodes d'ISEOR, créé par un très sage professeur de gestion de Lyon. Le centre de recherche s'est fait le champion des relations interpersonnelles dans l'entreprise *« seules capables de mobiliser les salariés »*. A première vue, c'est idéal. A ce tableau, il faut ajouter des sociétés, comme Gimca, qui organisent des tables rondes pour les dirigeants, l'INSEP qui a choisi la PNL ou Mercuri spécialisée dans les PME.

Le CEDEP a une place à part. L'association est née en 1971 du regroupement de six entreprises françaises (L'Oréal, BSN, Rhône-Poulenc) et européennes. Elle compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents. Il s'agit de *« former un nombre suffisant de cadres à des valeurs telles que le goût du risque, l'indépendance, la tolérance pour amener les entreprises à évoluer derrière leurs salariés »*, affirme M. Salvatore Teresi, directeur du centre où les cadres de haut niveau sont chouchoutés dans la verdure de Fontainebleau. L'architecture du bâtiment et la vie de groupes constitués de nationalités différentes contribuent à la formation des dirigeants, et M. Teresi ne se fait pas prier pour montrer des lettres de remerciement d'anciens stagiaires qui viennent à point nommé renforcer sa démonstration.

Tout le monde il est beau ?

Chaque méthode a converti des cadres qui ont pour en parler l'enthousiasme des néophytes. Cette directrice des relations humaines dans une société de services est une inconditionnelle de la PNL. *« La méthode m'a permis de formaliser des connaissances empiriques*, affirme-t-elle. *J'ai acquis les moyens de décoder le comportement de mes interlocuteurs et donc de mieux les comprendre. »* Canon a eu recours à la CEGOS pour améliorer sa communication interne. C'est encore la CEGOS qui a été choisie par les AGF. La compagnie d'assurances devait en effet trouver des méthodes de management adaptées aux évolutions économiques : apparition de nouveaux produits, concurrence avec d'autres réseaux de distribution, recul des assurances traditionnelles au profit de l'assurance-vie. L'enthousiasme est de rigueur chez le responsable de la formation qui a choisi l'organisme. *« Le premier plan de trois ans qui a abouti à la formation de cent cadres est très concluant. Nous avons engagé un second programme qui, avec les mêmes méthodes, s'adressera à sept cents responsables d'équipes commerciales »*, déclare M. Jean-Didier Pinard.

Chez Hewlett Pakard, on se félicite d'avoir choisi les stages « hors limites » et les cadres qui ont participé à ces expériences ne tarissent pas d'éloges. Habitués au confort des « classes affaires » et des hôtels trois étoiles, ils affirment avoir vécu *« des situations insolites »* et ont appris à y *« faire face »*. ISEOR est intervenu chez Belin et à la briocherie Pasquier où l'organisme s'efforce de *« donner aux cadres les moyens de fixer clairement les règles du jeu et de mobiliser les salariés grâce à des relations personnelles et continues »*. Enfin, le groupe Accor, leader français de l'hôtellerie, a fait de son « Académie » le creuset de sa culture d'entreprise.

La formation aux relations humaines ne ferait-elle que des heureux ? Elle a aussi, il faut le dire, ses déçus et ses frustrés. Car la greffe des nouvelles compétences ne peut prendre qu'à certaines conditions. Tout d'abord, une entreprise qui demanderait à ses salariés de donner le meilleur d'eux-mêmes mais refuserait de mettre en place une véritable politique sociale se bercerait d'illusions. *« C'est pour avoir si longtemps négligé leurs salariés et les réalités humaines de l'entreprise que les firmes françaises ont tant de mal à les mobiliser aujourd'hui »*, estime M. Bernard Kapp, du cabinet Janus consultants.

D'autant que la capacité à communiquer, à animer un groupe, à motiver, à travailler en équipe, à être créatif ne s'apprend pas sur un tableau noir. Ainsi, la formation aux relations humaines serait vaine sans l'engagement de la direction des entreprises. La considération dont les managers font preuve envers leur personnel, leur style de relation est véritablement « contagieux » pour l'encadrement et décisif pour le dynamisme des firmes.

La morale sociale et l'économie sont appelées à faire bon ménage et certains chefs d'entreprise affichent un humanisme de bon aloi. *« Il n'y a pas de gens sans importance. Les cadres qui l'oublieraient ne resteraient pas longtemps chez nous »*, prétend par exemple M. Jacques Servier, PDG des laboratoires du même nom. Pour autant, la firme n'est pas seulement un laboratoire social et idyllique où des salariés bien rétribués travaillent en horaires souples dans l'« usine village » de la société. *« Grâce à la mobilisation du personnel, nous sommes passés de neuf employés après la guerre à trois mille sept cents aujourd'hui et nous sommes l'un des cent laboratoires qui ont survécu sur les trois mille qui existaient alors »*, conclut le PDG.

Chez L'Oréal, leader français des cosmétiques, on joue le même air. *« Nous refusons de dire qu'il faut d'abord faire des bénéfices avant de mettre en place une politique sociale*, affirme M. Guy Landon, membre du comité stratégique de la firme. *Nous savons que nous ne pouvons pas demander aux salariés d'être efficaces si nous ne sommes pas justes avec eux. Une vision matérialiste de l'entreprise qui ne respecterait pas l'homme produirait des cadres carriéristes et infidèles à leurs employeurs. »* Qui prétendra le contraire ? Mais ce *credo* a-t-il convaincu les cadres de l'entreprise ?

Autre sujet de déception chez les stagiaires, les structures en place ne leur permettent pas toujours d'appliquer leurs nouvelles connaissances. *« Lorsque je suis rentré de ma formation, j'espérais que j'allais immédiatement mettre en œuvre mes nouveaux acquis*, remarque un cadre. *Mais les structures de mon service n'avaient pas changé et je me suis senti frustré. »* Certains syndicalistes saisissent la balle au bond. *« En demandant à des cadres d'acquérir de nouvelles compétences, les chefs d'entreprise remettent gravement en cause leurs salariés qui n'acceptent pas toujours de gaieté de cœur les formations qu'on leur propose*, affirme-t-on à la CGC, *la politique de formation doit être cohérente avec l'organisation du travail et les investissements qui donnent aux salariés les moyens de valoriser leurs nouvelles compétences. »*

La formation doit être longue

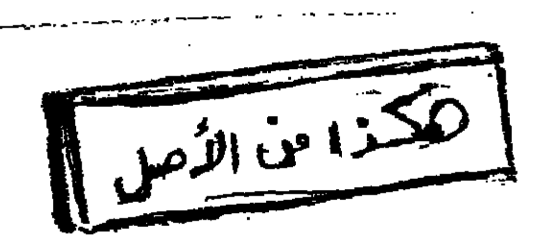
L'expérience a également prouvé que la formation doit être longue car, dans le domaine des relations humaines, les changements sont lents et doivent être confortés dans l'entreprise. Autre constat, au-delà des « trucs » que peuvent enseigner certaines formations (l'amélioration de la communication par exemple), la modification du comportement social naît de la vie de groupe. On y apprend que la différence peut être une richesse, la tolérance, l'humilité du savoir, la nécessité de coopérer. Toutes qualités « humaines » qui ont désormais un sens économique et figurent en tant que telles dans les programmes de stage. Or *« les Français sont des conservateurs qui de temps en temps font des révolutions*, remarque M. Servier. *Ils seront défavorisés dans la concurrence internationale face à des peuples qui, par goût, discipline ou obligation, coopèrent à un objectif commun. Le Japon et sa réussite sont là pour nous rappeler l'intérêt économique d'un tel effort »*.

Cet apprentissage de la vie collective et de ses lois est d'autant moins facile que l'entreprise est, tout compte fait, un phénomène récent à peine vieux d'un siècle, que les firmes ont essentiellement été considérées comme génératrices de profits dont le rôle social demeure encore peu exploré. Les pouvoirs publics ont d'ores et déjà constaté les carences de ces formations qui, spécialisées dans une discipline (la sociologie, la psychologie par exemple), ne connaissent pas toujours suffisamment l'entreprise.

Les cadres du baby-boom sont nombreux à vivre une expérience difficile. Le comportement de leurs grands-pères avait été sculpté par la nature et les lois séculaires du monde rural, leurs pères ont connu la guerre et ses contraintes jusqu'au scoutisme qui, en dépit de ses naïvetés, a contribué à développer les aptitudes des futurs cadres. Enfants choyés des « trente glorieuses » (ces années de boom économique qui ont suivi la dernière guerre), forts de grandes compétences techniques, une prémonition les a jetés dans la rue en mai 68 sans répondre à leur incertitude. Cherchant *« la plage sous les pavés »*, ils n'ont pas trouvé durant leur révolte les raisons de travailler ensemble qu'ils recherchent aujourd'hui.

Les entreprises françaises qui ont déclaré pour leur part que la formation était un investissement pourront-elles mesurer le temps de retour sur... cet investissement ? Il est difficile en effet de mettre en équation les changements d'attitude des cadres et leur impact sur la production. Cette difficulté, ajoutée au flou de la demande des dirigeants en matière de relations humaines, explique l'aspect hétéroclite de l'offre. L'enjeu de ces formations est pourtant loin d'être négligeable. Elles doivent doter les firmes françaises, face au marché européen de 1993, de meilleurs atouts. Les chefs d'entreprise comprendront-ils à temps le rôle que peut jouer dans leur stratégie cette révolution culturelle ? L'heure de la CEE va bientôt sonner et, comme l'indique une citation de Pasteur dans le hall des établissements Servier, *« le hasard ne favorise que les esprits préparés »*.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.



Marchés financiers

Assurances

Accord concrétisé entre la Mutualité française et Blue Cross

La Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF) et la Blue Cross and Blue Shield (premier assureur mondial dans le domaine de la santé) ont annoncé, vendredi 2 septembre, la concrétisation de l'accord de coopération que les deux organismes avaient signé en mai dernier.

Quatre millions de fonctionnaires français et leur famille pourront ainsi disposer de la carte BCBS/FNMF, qui leur donnera accès au réseau de six mille hôpitaux conventionnés par BCBS aux Etats-Unis et dans le monde.

Les Américains affiliés au réseau Blue Cross-Blue Shield bénéficiaient déjà de la possibilité d'être hospitalisés gratuitement dans des établissements de la FNMF (*le Monde* du 27 mai). Les deux fédérations devraient, d'autre part, commercialiser d'ici à 1989 des contrats d'assurance pour les entreprises et les particuliers, et mettre également en commun leur savoir-faire en matière d'expertise médicale.

Rumeurs sur une cession des intérêts iraniens dans Krupp

Les rumeurs vont bon train outre-Rhin sur une éventuelle cession de la participation de l'Iran dans le groupe sidérurgique Krupp : le samedi 3 septembre, le quotidien *Stuttgarter Zeitung* assurait que la *République islamique* souhaitait vendre les 25 % qu'elle détient depuis quinze ans, et qu'un pool bancaire, dirigé par la Dresdner Bank et la Westdeuschte Landesbank, *se chargerait de les placer en* Bourse. Le quotidien cite même un prix de cession : 700 millions de deutschemarks (2,4 milliards de francs). Un prix inférieur de moitié à la somme déboursée du temps du shah lors de l'achat de ces titres.

De son côté, l'hebdomadaire *Der Spiegel* affirme que l'entrepreneur britannique Tiny Rowland (du groupe Lonrho), actionnaire à 50 % de la filiale négoce de Krupp, est candidat au rachat des intérêts iraniens. Ces informations, justifiées par les performances décevantes de Krupp, ont été démenties par M. Herbert Wagendorf, un avocat membre du conseil de surveillance de Krupp et conseiller de Téhéran.

Krupp a réalisé en 1987 un bénéfice net consolidé de 42 millions de deutschemarks (143 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 14,1 milliards de deutschemarks (48 milliards de francs), soit une rentabilité de 0,3 %. *Une faiblesse* qui s'explique par les difficultés du secteur siédérurgique, entrant encore pour un tiers dans les ventes du groupe.

Bataille autour des « puces »

SGS-Thomson en piste

Un porte-parole du consortium européen Jessi (Joint European Submicron Silicon, un programme qui dans le cadre d'Eurêka doit permettre à l'Europe de maîtriser les techniques submicroniques dans le domaine des composants), cité par l'agence Reuter, a indiqué qu'un accord sur la participation du groupe italo-français SGS-Thomson devrait intervenir au cours des prochaines semaines. Il a précisé que *SGS-Thomson devrait fournir des* mémoires. Le groupe italo-français s'était plaint en avril dernier que Philips et Siemens veuillent le confiner à un rôle mineur dans ce programme européen. Il a indiqué, en outre, que des négociations s'étaient *ouvertes pour une éventuelle* participation du britannique Plessey au projet.

PRESSE

M. Maxwell achète cinq rotatives pour Roissy

M. Robert Maxwell semble confirmer ses projets de lancement de nouveaux quotidiens. Le magnat *de la presse britannique vient en* effet d'acheter cinq rotatives pour une valeur globale d'environ 420 millions de francs aux fabricants allemands Koenig et Bauer. Selon les responsables du groupe Maxwell, ces rotatives devraient *être installées dans une nouvelle* imprimerie située à Roissy-en-France et dans un autre site dans le sud de la France. Elles serviraient à imprimer le quotidien *The European*, que M. Maxwell compte lancer à 500 000 exemplaires au début de l'année *prochaine*, ainsi qu'un quotidien populaire en langue française projeté pour l'année suivante.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1987	26 août	2 sept.
Valeurs franç. à rev. variable	120	119
Valeurs industrielles	125,4	123,9
Valeurs étrangères	116,6	114,5
Pétroles-Energie	121,1	119,6
Chimie	120,5	117,7
Métallurgie, mécanique	132,3	129,7
Electricité, électronique	134,6	133,6
Bâtiment et matériaux	113	111,7
Ind. de consommat. non alim.	116,8	115,4
Agro-alimentaire	138,4	136,3
Distribution	115,3	115,8
Transports, loisirs, services	138,9	138,8
Assurances	123,8	121
Crédit bancaire	114,8	113,9
Sicomi	89,3	89,9
Immobilier et foncier	82,9	82,3
Investissement et portefeuille	119,9	119
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	103,1	102,7
Emprunts d'Etat	103,4	104,1
Emprunts garantis et assimilés	102,8	101,9
Sociétés	104	103,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	2940	2915,5
Valeurs étrangères	3883,9	3814
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	424,3	420,8
Valeurs étrangères	525,4	515,9
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	119,1	118,6
Emprunt d'Etat	116,8	117,6
Emprunts garantis et assimilés	119,2	118,2
Sociétés	121,1	120,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	348,2	344,8
Produits de base	229,8	228,2
Construction	360,4	354,9
Biens d'équipement	252,8	247,6
Biens de consom. durables	457,4	446
Biens de consom. non durables	472,9	468,1
Biens de consom. alimentaires	512,6	518,1
Services	329,2	323,4
Sociétés financières	415,3	408,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	338,8	338,4
Valeurs industrielles	342,9	339,1
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	261,4	257,4

PARIS, 5 septembre ↑

Bonne orientation

La Bourse de Paris a entériné *lundi le vif redressement amorcé* vendredi en fin de séance, qui saluait de « bons » chiffres pour le chômage américain en août.

La journée avait débuté sur une *hausse* de 0,75 %, *qui s'est amenuisée* au fil des heures sous l'effet des prises de bénéfice. Vers 14 heures, l'indicateur instantané ne gagnait plus que 0,35 %.

Le marché était encore bien calme, personne n'osant prendre de risques, constataient les professionnels. La volte-face des marchés sur un petit indice déconcerte plus les investisseurs qu'elle ne les enchante, déclarait un professionnel. *« Nous sommes* à la merci des statistiques américaines, on ne peut pas travailler dans ces conditions », ajoutait-il.

Les opérateurs se contentent donc d'expédier les affaires courantes, en surveillant toutefois de près quelques « cas particuliers ».

Dans cette ambiance, les bonnes nouvelles françaises ne provoquent quasiment pas de réactions. La baisse de 3 points de l'*impôt sur les bénéfices*, non distribués pour les entreprises, annoncée par M. Pierre Bérégovoy, était *déjà anticipée* par le marché, estimait un boursier qui remarque toutefois « qu'un rien pourrait enflammer la cote ».

Les hausses et les baisses ont été réalisées avec une poignée de titres. Les replis les plus nets se *situaient entre* 1,5 % et 4 %. Quant aux hausses, elles ne dépassaient que rarement les 3 %.

Les marchés obligataires *étaient encore bien orientés, le* MATIF prenant 0,20 % pour l'échéance la plus rapprochée (septembre).

Au compartiment des valeurs étrangères, nette reprise des américaines, mais aussi des allemandes. Recul des mines d'or.

Le « prince de la corbeille » de la Bourse de Chicago jette l'éponge

Le « prince de la corbeille », *Richard Dennis*, a *décidé* d'abandonner le métier de courtier pour se consacrer à la politique, une décision qui a soulevé une vive émotion à la Bourse de Chicago, dont il était l'un des plus gros opérateurs. *« C'est un bon moment pour changer de métier »*, a déclaré M. Dennis (trente-neuf ans), qui a mis en vente son siège à la Bourse à terme de Chicago et a liquidé ses comptes.

M. Dennis, qui a soutenu plusieurs candidats démocrates à la course à la Maison Blanche, comme M. Bruce Babbit, et qui vient de faire un don de 100 000 dollars pour la campagne de M. Michael Dukakis, a indiqué qu'il envisageait de créer un magazine politique. Il avait commencé sa carrière à l'âge de dix-sept ans, comme commis à Chicago, et la légende veut qu'il ait construit sa fortune, estimée aujourd'hui à plus de 200 millions de dollars, grâce à un prêt de 1 600 dollars que lui avait accordé, en 1970, son père.

Mais, depuis le krach d'octobre, le « prince de la corbeille » a essuyé de lourdes pertes. En 1988, il a perdu 20 millions de dollars, dont 8 millions sur des transactions sur le soja, le 8 juillet dernier. Il a cependant affirmé que sa décision n'avait rien à voir avec ces revers de fortune.

TOKYO, 5 sept. ↓

Prises de bénéfice

Apaisée après l'annonce aux Etats-Unis, vendredi dernier, d'une remontée du nombre des chômeurs en août, la Bourse de Tokyo reste néanmoins bien prudente. Après la forte hausse qui avait salué samedi cette « bonne nouvelle », le marché est redevenu terne lundi. Une vague de prises de bénéfice a effacé les hausses initiales et bien au-delà. *L'indice Nikkei a cédé* 146,67 points, soit 0,53 %, à 27 341,58, après avoir gagné 371,75 points samedi.

« Les craintes de voir la Banque du Japon relever son taux de l'escompte pour défendre le yen se sont bien estompées, indiquait un opérateur. *Mais les marchés restent encore très prudents, car malgré une reprise de la monnaie japonaise lundi, la parité yen-dollar ne devrait guère être modifiée prochainement »*, ajoutait-il.

VALEURS	Cours du 2 sept.	Cours du 5 sept.
Akai	586	585
Bridgestone	1 270	1 270
Canon	1 460	1 480
Fuji Bank	3 060	3 070
Honda Motors	2 080	2 090
Matsushita Electric	2 580	2 600
Mitsubishi Heavy	820	846
Sony Corp.	6 800	6 880
Toyota Motors	2 570	2 600

FAITS ET RÉSULTATS

● **Bosch détient désormais 50 % de Nippon ABS.** — Le groupe ouest-allemand Robert Bosch GmbH (électronique automobile) va porter de 35 % à 50 % sa participation dans sa filiale japonaise, Nippon ABS Ltd, spécialisée dans la fabrication de freins antibloquants (ABS). Cette opération se fera à la faveur d'une augmentation de capital de la filiale commune, qui passera de 2 à 3 milliards de yens. Le partenaire de Bosch dans Nippon ABS est le groupe japonais Nippon Air Brake Co. Ltd, dont le siège est à Kobe.

● **Agfa-Gevaert contrôle Matrix.** — Le fabricant de produits photographiques Agfa-Gevaert (groupe Bayer) a réussi son OPA sur la société américaine Matrix, dont elle détient désormais 91 % des actions. Matrix fabrique des enregistreurs d'images. Employant mille deux cents salariés, elle a réalisé, l'an dernier, 106 millions de dollars de chiffre d'affaires. Dans le secteur de l'image électronique, Agfa-Gevaert contrôle également, aux Etats-Unis, Compugraphic, premier constructeur mondial de matériel de photocomposition.

● **Cadbury-Schweppes : hausse de 28 % du bénéfice semestriel.** — La société alimentaire Cadbury-Schweppes (boissons non alcoolisées, chocolat, confiserie) a une hausse de 28 % de son bénéfice imposable au premier semestre de l'exercice en cours, à 81,7 millions de livres, contre 63,6 millions à la même période de l'année précédente. Le chiffre d'affaires a progressé de 14 %, à 1 063 millions, contre 932,9 millions à la période correspondante de 1987.

● **Le japonais Stanley s'installe en France.** — La société japonaise Stanley Electric, spécialisée dans l'électronique et l'équipement automobile (tableaux de bord électroniques de la R 21 et de la R 11), réalise sa première implantation en Europe, à Malville (Loire-Atlantique), où elle démarrera sa production en janvier prochain. L'investissement est de 70 millions de francs, répartis sur les trois premiers exercices. Stanley Electric emploie plus de quatre mille cinq cents personnes dans le monde. La société a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs, qui ont dégagé un résultat net de plus de 2 %. Elle a six usines au Japon, deux unités de production aux Etats-Unis, deux en Thaïlande et une à Taïwan.

● **Casino : hausse de 54 % du résultat net consolidé semestriel.** — Le résultat net consolidé semestriel du groupe de distribution Casino est en hausse de 53,8 % par rapport aux six premiers mois de l'année dernière. Il s'établit à 101,7 millions de francs. Selon un communiqué, le volume d'affaires hors taxes a progressé de 4,1 %, pour atteindre 25,5 milliards de francs. Des assemblées générales extraordinaires de la société mère et de certaines filiales se tiendront, le 25 novembre prochain, pour décider *« un certain nombre de modifications juridiques dans l'organisation du groupe »*.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	312	288	La Commande Electro.	310	308
Amault & Associés	....	....	Le gd livre du mois	286	....
Asystel	260 50	254 50	Loca Investissement	255	255 10
B.A.C.	420	420	Locamic	....	165
B. Demachy & Assoc.	434	447	Marlin Immobilier	....	287
B.I.C.M.	540	550	Metallurg. Minière	115	117
B.I.P.	....	526	Médecologie Internat.	403	405
Boiron	373	375	Microservice	110	....
Bolloré Technologies	860	895	M.M.B.M.	500	500
Buitoni	1060	1050	Molex	224	218
Câbles de Lyon	1371	1380	Naval-Delmas	....	636
Calberson	721	723	Olivetti-Logabax	....	165
Cardif	853	860	Ora. Gest.Fin.	....	311 50
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	252	P.F.A. S.A.	427	421
C.A.T.C.	129 50	130	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
C.D.M.E.	925	934	Présence Assurance	405	406
C. Equip. Elect.	291	291	Publicat. Filipacchi	....	423
C.E.G.I.D.	736	749	Razel	744	775
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1270
C.E.P.-Communication	1432	1421	St-Honoré Matignon	179	182
C.G.I. Informatique	705	733	S.C.G.P.M.	....	300
Cinema d'Origny	515	515	Segin	380	....
C.N.I.M.	....	331	Serra-Matra	480	480
Concept	252	252	S.E.P.	1302	1350
Conforama	....	799	S.E.P.R.	....	1190
Creeks	395	399	S.M.T.Goupil	....	280
Dafsa	218	....	Sodiforg	785	800
Dauphin	915	915	Supra	....	....
Deventry	880	875	TF 1	228	225
Deville	801	805	Unilog	146 40	145
Dumémil-Leblé	1082	1125	Union Financ. de Fr.	370	384
Editions Belfond	107	108	Valeurs de France	319 50	319 50
Elysées Investiss.	25 80	24 80			
Finacor	260	262			
Gaintoli	415	391			
Guy Degrenne	770	765			
I.C.C.	....	219			
IDIA	206	200			
I.G.F.	115	118			
IN2	156	160			
Int. Metal Service	....	380			

Marché des options négociables le 2 septembre 1988

Nombre de contrats : 12 519.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	–	20,50	–	–
CGE	320	8	22	–	20
Elf-Aquitaine	320	4	17	11	–
Lafarge-Coppée	1 300	40	90,50	22	62
Michelin	200	2,60	10,50	15	18,50
Midi	1 285	55	105	28	–
Paribas	400	8	24	6,10	16,50
Peugeot	1 100	55	99	20	57
Saint-Gobain	400	12	27	7	17,10
Société générale	400	18	33	–	–
Thomson-CSF	180	3,30	10	8,50	16

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 2 sept. 1988

Nombre de contrats : 60 000.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103,80	102,40	101,40
Précédent	103,20	101,85	100,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	1,31	1,14	0,90	2,40

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,30 F ↓

Le dollar était en net recul par rapport aux monnaies européennes, le lundi 5 septembre. Lors des premiers échanges interbancaires, il *cotait* 6,3050 F et 1,8524 DM. Il s'était stabilisé à Tokyo. Les marchés étaient étroits en raison de la fermeture de New-York en ce Labor Day.

FRANCFORT	2 sept.	5 sept.
Dollar (en DM)	1,8600	1,8524
TOKYO	**2 sept.**	**5 sept.**
Dollar (en yens)	136,75	136,12

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 sept.)	7 3/8-7 1/2 %
New-York (2 sept.)	8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)	1er sept.	2 sept.
Valeurs françaises	120,5	
Valeurs étrangères	115,5	
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	348,3	344,8
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 292,81	1 277,76
NEW-YORK (Indice Dow Jones)	**1er sept.**	**2 sept.**
Industrielles	2 002,31	2 054,59
LONDRES (Indice « Financial Times »)	**1er sept.**	**2 sept.**
Industrielles	1 391,6	1 405,9
Mines d'or	193,1	191,4
Fonds d'Etat	86,48	86,28
TOKYO	**2 sept.**	**5 sept.**
Nikkei Dow Jones	27 116,50	27 341,58
Indice général	2 096,22	2 112,82

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,2870	6,2900	– 38	– 23	– 65	– 40	– 210	– 130
$ can.	5,0948	5,1014	– 105	– 76	– 201	– 164	– 619	– 519
Yen (100)	4,6262	4,6318	+ 98	+ 116	+ 216	+ 241	+ 667	+ 750
DM	3,3951	3,3985	+ 68	+ 85	+ 153	+ 176	+ 440	+ 504
Florin	3,0064	3,0093	+ 52	+ 64	+ 113	+ 131	+ 350	+ 402
FB (100)	16,1840	16,2009	+ 65	+ 137	+ 162	+ 286	+ 410	+ 766
FS	4,0384	4,0429	+ 124	+ 142	+ 266	+ 291	+ 804	+ 880
L (1 000)	4,5591	4,5646	– 154	– 121	– 272	– 232	– 762	– 666
£	10,5999	10,6112	– 378	– 347	– 775	– 721	–2 115	–1 958

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 11/16	8 13/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	5 5/16	5 7/16
Florin	5 1/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 5/8	5 3/4
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	6 15/16	7 1/4	7 1/8	7 7/16	7 7/16	7 3/4
F.S.	3 3/8	3 7/8	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	9 7/8	10 1/8	11	11 1/2	11	11 3/8	11 3/8	11 3/4
£	10 3/8	10 5/8	11 15/16	12 1/16	12 3/16	12 5/16	12 3/8	12 1/2
F. franç.	7 7/16	7 9/16	7 11/16	7 13/16	7 7/8	8 1/8	8 7/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 5 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3820	C.N.E. 3% ★	3820	3820	3825	+ 0 13
1050	B.N.P. T.P.	1050	1063	1053	+ 0 29
1090	C.C.F. T.P.	1125	1125	1125	....
1088	Créd. Lyon. T.P.	1098	1115	1115	+ 1 55
1380	Renault T.P.	1370	1370	1370	....
1742	Rhône-Poul. T.P.	1730	1739	1739	+ 0 52
1254	St-Gobain T.P.	1290	1280	1280	− 0 78
1205	Thomson T.P.	1220	1220	1220	....
430	Accor	428	430 50	430	+ 0 47
520	Air Liquide	502	502	502	....
2090	Alcatel ★	1972	1980	1945	− 1 37
1300	Als. Superm.	1300	1275	1275	− 1 92
276	A.L.S.P.I.	297	285	291 50	− 1 85
305	Alsthom ★	305	309	305	....
2250	Arjom. Prioux ★	2040	2050	2031	− 0 44
520	Aussedat-Rey ★	505	504	500	− 0 99
910	Aux. Entrepr. ★	890	900	895	+ 0 56
695	Av. Dassault ★	698	686	688	− 1 43
325	BAFIP ★	310	316	317 10	+ 2 29
285	Bail-Equipem. ★	282	283	280	− 0 71
760	Bail Investiss.	770	760	765	− 0 65
250	B.N.P. C.I. ★	250	249	250	....
435	Cie Bancaire ★	423	438	435	+ 2 84
385	Bazar H.-V.	384	381	380	− 1 04
440	Béghin-Say ★	430 40	438	438	+ 1 77
1050	Berger (Ma)	1020	1000	1000	− 1 96
730	Bic ★	730	729	719	− 1 51
1430	B.I.S.	1450	1466	1466	+ 1 10
2430	Bongrain S.A. ★	2445	2450	2425	− 0 82
405	Bouygues ★	421 50	423	421	− 0 12
72	B.P. France ★	66 50	67	66	− 0 75
5000	B.S.N. ★	4915	4916	4926	+ 0 22
....	Canal Plus	555	564	570	+ 2 70
2100	Cap Gem. S. ★	2140	2155	2155	+ 0 70
460	Carnaud ★	447	450	447	....
2420	Carrefour ★	2370	2380	2380	+ 0 42
150	Casino	153 70	154 50	150	− 2 41
110	Casino A.D.P.	110	110 10	109 10	− 0 82
1300	C.C.M.C.	1300	1300	1300	....
890	Cetelem	643	661	659	+ 2 49
385	Cerus ★	375	378 90	373	− 0 53
1470	C.F.A.O. ★	1456	1465	1470	+ 0 96
310	C.G.E.	316	316 90	312 50	− 1 11
1110	C.G.I.P. ★	1089	1080	1076	− 1 29
1060	Chargeurs S.A. ★	1040	1045	1037	− 0 29
980	Ciments franç. ★	952	972	955	+ 0 42
440	Club Méditerr. ★	422	429	430	+ 1 90
147	Codetel ★	147	149	148 50	+ 1 02
285	Cofimeg	288 10	286	286	− 0 73
505	Colas ★	505	503	514	+ 1 78
225	Compt. Entrepr.	226	225	226	....
635	Compt. Mod. ★	636	639	639	+ 0 47
830	Créd. Foncier ★	766	770	769	+ 0 39
395	C. F. Internat. ★	401	401	397	− 1
131	C.C.F.	137 50	137 50	137 50	....
470	Cr. Lyon. (CI) ★	469	451	461	− 1 74
850	Crédit Nat. ★	793	800	800	+ 0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	CSEE (exSign.) ★	503	498	505	+ 0 40
315	Crouzet ★	313 80	319 10	317	+ 1 02
2450	Damart S.A. ★	2480	2480	2500	+ 0 81
....	Darty	....	....	....	....
290	Darty (DP)	285 10	286	289 90	+ 1 68
1400	De Dietrich	1320	1341	1341	+ 1 59
180	Dév. P.d.C. (Li)	184 90	....	....	....
430	D.M.C.	405	410	409	+ 0 99
340	Drouot Assur. ★	335	335	336 90	+ 0 57
1750	Docks France ★	1748	1750	1750	+ 0 11
670	Dumez ★	650	661	655	+ 0 77
1280	Eaux (Gén.)	1325	1336	1335	+ 0 75
1480	Ecco ★	1498	1495	1475	− 1 54
730	Electrofinanc. ★	710	725	720	+ 1 41
405	El. S. Dassault	418 50	418	413	− 1 31
325	Elf-Aquitaine	314	317	317	+ 0 96
285	— (certific.) ★	265	265	265	....
840	Epeda-B-Faure ★	606	617	620	+ 2 31
2420	Essilor	2301	2350	2360	+ 2 56
1600	Essilor Int. (DP)	1480	1500	1460	− 1 35
315	Esso S.A.F. ★	301	305	305	+ 1 33
1450	Eurafrance	1365	1370	1377	+ 0 88
1120	Eurocom ★	1095	1092	1092	− 0 27
2270	Euromarché	2250	2275	2240	− 0 44
520	Europe n° 1 ★	510	513	512	+ 0 39
34	Eurotunnel ★	30 70	31 50	31	+ 0 98
935	Exor ★	966	970	943	− 2 38
800	Facom	796	800	777	− 2 39
935	Fichet-Bauche	960	950	950	....
185	Financ. ★	186	185	184	− 1 08
113	Fives-Lille ★	110 80	114 90	112 10	+ 1 17
1370	Fromageries Bel	1335	1380	1335	....
970	Gal. Lafayette ★	994	971	990	− 0 40
300	Gascogne	296	296	296	....
1520	Gaz et Eaux	1470	1490	1480	+ 0 68
460	Géophysique ★	434	446	437	+ 0 69
510	Gerland	503	505	505	+ 0 40
....	Groupe Cité ★	2780	2780	2780	....
590	GTM-Entrepose	618	618	606	− 1 94
615	Guyenne-Gas. ★	600	602	610	+ 1 67
230	Hachette ★	230 50	235	235 70	+ 2 26
675	Havas ★	710	705	702	− 1 13
460	Hénin (La)	485	495	495	+ 2 06
1020	Hutchinson ★	980	980	988	+ 0 82
200	Imétal ★	205	205 40	204 30	− 0 34
305	Imm. Plaine-M.	307	314	313	+ 1 95
395	Ingénico ★	432	440	437 90	+ 1 37
3800	Inst. Mérieux	3810	3780	3782	− 0 73
490	Interbail ★	492	502	503	+ 2 24
1080	Intertechnique	1088	1095	1080	− 0 74
885	J. Lefebvre	907	910	905	− 0 22
880	Labinal ★	772	781	754	− 2 33
1410	Lab. Bellon	1311	1340	1318	+ 0 53
1330	Lafarge-Coppée	1308	1325	1318	+ 0 76

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1090	Lebon ★	1161	1162	1162	+ 0 09
2740	Legrand ★	2770	2780	2790	+ 0 72
2310	Legrand (DP) ★	2290	2332	2290	....
800	Leroy-Somer ★	789	790	772	− 2 15
2040	Lesieur	2100	2055	2060	− 1 90
620	Locabail Immob.	624	622	622	− 0 32
390	Locafrance ★	392	399	392	....
810	Locindus	805	802	809	+ 0 50
280	Luchaire	258	263	258 50	+ 0 19
2740	L.V.M.H. ★	2840	2880	2840	....
1470	Lyonn. Eaux ★	1430	1430	1420	− 0 70
66	Mais. Phénix	66 10	67 50	65 80	− 0 45
199	Majorette (Ly)	235	250	250	+ 6 38
350	Mar. Wendel ★	340	340	344	+ 1 18
180	Matra ★	177 80	177 50	177 10	− 0 29
2830	Merlin-Gerin ★	2650	2632	2651	+ 0 04
195	Michelin	189	191 50	190 50	+ 0 79
1290	Midi (Cie)	1278	1290	1285	+ 0 55
160	Midland Bk SA ★	159	162 50	161 50	+ 1 57
500	Min. Salsig. (Mo)	481	482	482	+ 0 21
67	M.M. Penarroya	67 25	69	68	+ 1 12
98	Moulinex	108 50	110	109 40	+ 0 74
1010	Navig. Mixte ★	983	1003	995	+ 1 22
98	Nord-Est ★	97 90	97	97	− 0 92
385	Nordon (Ny)	369	365	365	− 1 08
430	Nouvelles Gal.	425	427 50	418	− 1 65
720	Occid. (Gén.) ★	700	715	715	+ 2 14
1100	Omn.F.Paris	1119	1131	1100	− 1 70
345	Olida-Caby ★	329 90	320	325	− 1 49
3250	Oréal (L')	3161	3165	3190	+ 0 92
400	Paribas	400	403	401	+ 0 25
335	Paris-Réesc. ★	339	345	346	+ 2 06
1130	Pechelbronn ★	1129	1134	1121	− 0 71
320	Penhoet	330	335	335	+ 1 52
1090	Pernod-Ricard ★	1066	1080	1071	+ 0 47
1190	Peugeot S.A.	1144	1160	1148	+ 0 35
515	Poliet ★	515	513	506	− 1 75
1030	Prétabail Sic.	1032	1030	1025	− 0 68
585	Primagaz	557	559	560	+ 0 54
530	Printemps ★	550	550	547	− 0 55
1850	Promodès	1884	1885	1899	+ 0 80
710	Radiotechn. ★	702	710	710	+ 1 14
65	Raff. D. Total ★	63 50	64 50	63	− 0 79
2880	Redoute (La) ★	2795	2795	2825	+ 1 07
330	Rober financière	324	324	327	+ 0 93
1230	Roussel-Uclaf ★	1189	1158	1191	+ 0 17
815	R.-Uclaf-CNI ★	854	860	855	+ 0 12
3800	R. Impériale (Ly)	3600	3620	3640	+ 1 11
165	Sade	164	165	165	+ 0 61
1630	Sagem ★	1620	1620	1610	− 0 62
500	Saint-Gobain	489 50	495	492	+ 0 51
960	St-Louis ★	936	948	951	+ 1 60
1460	Salomon	1550	1560	1560	+ 0 65
700	Salvepar	699	699	699	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
710	Sanofi ★	725	730	728	+ 0 14
670	S.A.T. ★	694	675	675	− 2 74
235	Saut.-Chât. (S) ★	226	228	225	− 0 44
1190	Saupiquet (Na)	1198	1198	1198	....
410	Schneider ★	435	440	445	+ 2 30
47	S.C.O.A.	42 85	43 50	43 80	+ 2 22
545	S.C.R.E.G. ★	536	555	550	+ 2 61
820	Seb ★	840	833	832	− 0 95
400	Sefimeg ★	395 90	391 80	395	− 0 23
1350	S.F.I.M.	1261	1275	1285	+ 1 90
34	S.G.E.	33 40	33 50	33 20	− 0 60
720	Silic	701	710	710	+ 1 28
470	Simco-U.P.H. ★	460	478	466	+ 1 30
995	Skis Rossignol	1029	1035	1005	− 2 33
840	Sligos ★	807	809	800	− 0 87
395	Société Générale	405	401	404	− 0 25
147	Sodecco	152	149 70	149 70	− 1 51
165	Sodero (Na)	161	161	161	....
2780	Sodexho ★	2660	2670	2680	+ 0 75
98	Sogenal (Ny)	106	107	107	+ 0 94
250	Sogerap	246	248 50	245 20	− 0 33
1970	Somm.-Allib. ★	1907	1955	1948	+ 2 15
900	Source Perrier ★	958	970	952	− 0 63
696	Sovac ★	675	678	690	+ 2 22
390	Spie-Batignol. ★	364	366	368	+ 1 10
480	Strafor ★	477	470	492	+ 3 14
255	Suez	268 50	270 50	270 50	+ 0 74
365	Synthélabo ★	370	370	358	− 3 24
835	Talcs Luzenac ★	834	836	835	+ 0 12
4500	Tél. Elect.	4131	....	....	....
179	Thomson-C.S.F.	174 50	177 20	174 50	....
345	Total (CFP) ★	330 50	333 50	330	− 0 15
74	— (certific.)	73 50	73 60	73	− 0 68
1010	T.R.T. ★	1000	980	992	− 0 80
350	U.F.B.-Locab. ★	345	346	346	+ 0 29
690	U.I.C. ★	690	699	700	+ 1 45
500	U.I.F. ★	494	494	496	+ 0 40
765	U.I.S.	791	779	765	− 3 29
178	U.C.B. ★	165 70	166	165	− 0 42
630	Unibail	637	631	631	− 0 94
480	Valéo ★	490	500	497 30	+ 1 49
121	Vallourec ★	124	125	124 50	+ 0 40
325	Via Banque	318	317 80	318 50	+ 0 16
785	Elf-Gabon ★	774	773	773	− 0 13
140	Amax Inc.	137 10	137	137	− 0 07
183	Amer. Express	177 90	184 90	184 90	+ 3 93
155	Amer. Teleph.	155 10	157	156 90	+ 1 16
98	Anglo Amer. C.	92 05	89 50	89 50	− 2 77
445	Amgold	433 30	425	423	− 2 38
865	BASF (Akt)	874	887	898	+ 2 75
970	Bayer	977	988	988	+ 1 13
94	Buffelsfont.	90 05	88 50	88	− 2 28
180	Chase Manh.	181 50	183 50	183 50	+ 1 10
119	Echo Bay Mines	113	110 80	110 50	− 2 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
71	De Beers	65	63	63	− 3 08
1820	Deutsche Bank	1525	1578	1580	+ 3 61
840	Dresdner Bank	876	895	895	+ 2 17
59	Driefontein Ctd	56	54	53 50	− 4 46
510	Du Pont-Nem.	507	517	517	+ 1 97
275	Eastman Kodak	271 50	272 50	273	+ 0 55
31	East Rand	31 05	30 80	30 80	− 0 81
235	Electrolux	225	223	224	− 0 44
255	Ericsson	257 20	259 50	259 50	+ 0 89
290	Exxon Corp.	283	296	296	+ 1 02
305	Ford Motors	314	313 50	313 50	− 0 16
48	Freegold	48 20	47 40	47 20	− 2 07
102	Gencor	93 50	91	92	− 1 60
250	Gén. Electr.	254	257	257	+ 1 18
665	Gén. Belgique	651	670	670	+ 2 92
470	Gen. Motors	465	465 50	465 50	+ 0 11
108	Goldfields	105	106	106	+ 0 96
55	Gd Metropolitain	53 40	53	53 50	+ 0 19
42	Harmony	40 50	39 10	39 10	− 3 46
87	Hitachi	77	77 30	77 30	+ 0 39
950	Hoechst Akt.	950	964	960	+ 1 05
110	Imp. Chemical	107	109	108	+ 0 93
720	IBM	708	720	719	+ 1 55
300	ITT	300	306	306	+ 2
205	Ito-Yokado	186	186	185 50	− 0 27
275	Mac Donald's	278 50	274	274 10	− 1 58
131	Matsushita	120	121 30	121 30	+ 1 08
356	Merck	345 50	350	350	+ 1 30
380	Minnesota M.	379	383 50	383 50	+ 1 19
275	Mobil Corp.	275	278 10	278 10	+ 1 13
225	Morgan J.P.	228	230	230	+ 0 88
34300	Nestlé	32740	33790	33790	+ 3 21
1460	Nixdorf	1457	1468	1468	+ 0 75
199	Norsk Hydro	186 30	186	186	− 0 16
125	Ofsil	120	116 10	115 50	− 3 75
1980	Petrofina	2000	2002	2002	+ 0 10
580	Philip Morris	577	589	590	+ 2 25
97	Philips	94 50	96	96 10	+ 1 69
83	Placer Dome	80 10	80	80	− 0 12
325	Quilmès	322	320	320	− 0 62
475	Randfontein	430	429	428	− 0 47
690	Royal Dutch	673	673	673	....
48	Rio Tinto Zinc	43 50	44 20	44 20	+ 1 61
40	Saat. & Saatchi	37 55	37 60	37 60	+ 0 13
52	St Helena Co	50	48 50	48	− 4
215	Schlumberger	208 50	210	210	+ 1 69
110	Shell transp.	105	105 30	105 30	+ 0 29
1410	Siemens A.G.	1423	1452	1452	+ 2 04
335	Sony	320	318	319	− 0 31
50	Telefonica	47 60	47 75	47 75	+ 0 32
245	T.D.K.	221	220 80	220 80	− 0 09
55	Toshiba Corp.	48	47 90	48	....
335	Unilever	325	330	331	+ 1 85
225	Unit. Techn.	231 80	231 80	231 80	....
480	Vaal Reefs	468	441	439	− 6 20
310	Volvo	315 50	321	321	+ 1 74
195	West Deep	184	176 10	176 10	− 4 29
340	Xerox Corp.	336	340 50	340 50	+ 1 34
194	Yamanouchi	199	196	196	− 1 51
2 28	Zambia Corp.	2 33	2 30	2 30	− 1 29

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 45	2 556
9,80 % 78/93	102 35	1 504
10,80 % 79/94	105	0 089
13,25 % 80/90	105 65	3 449
13,80 % 81/89	101 93	8 861
16,20 % 82/90	109 79	10 490
16 % juin 82	112 22	3 901
14,60 % fév. 83	113 35	7 888
13,40 % déc. 83	118 20	9 519
12,20 % oct. 84	111 75	11 133
11 % déc. 85	111 20	5 951
10,26 % mars 86	105 40	5 004
ORT 12,75 % 83	1935 50	..
OAT 10 % 2000	103 86	2 785
OAT 9,90 % 1997	106 45	7 249
OAT 9,80 % 1996	103 20	5 891
Ch. France 3 %	149 50	..
CNB Bques janv. 82	103 08	1 693
CNB Paribas	103	1 693
CNB Suez	102,98	1 693
CNI janv. 82	103 10	1 693
PTT 11,20% 85	108 70	7 877
CFF 10,30% 86	102 76	5 825
CNE 11,50% 85	108 60	2 694
CNT 9% 88	97 30	3 373
CRH 10,90% déc. 85	107	6 728
C.N.C.A. T.P.	1132 40	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2175	218
Métrologie I. 8% 6/7	82 40	8 210

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	2000
A.G.F. (St Cent.)	....	500
Applic. Hydraul.	....	746
Arbel	390	406
Astorg	190	197
Avenir Publicité	745	745
Bain C. Monaco	295	295
Banque Hypoth. Eur.	310	310
Béghin-Say (C.I.)	338	340
B.G.L.	780	800
Blanzy-Ouest	605	610
B.N.P. Intercontin.	215 10	223 70 d
Bénédictine	6700	6430
Bon-Marché	771	771
B.T.P.	....	118 20
Calif	580	570
Cambodge	....	725
C.A.M.E.	141 80	147 30
Carbone-Lorraine	527	540
Case-Pocklain	21 90	21 90
C.E.G.Frig.	....	499
Centen. Blanzy	1360	1310
Centrest (Ny)	210	210
Cerabati	115	118

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.L.)	978	....
Champex (Ny)	141	142
C.I.C. (Financ. de)	144	145
C.I. Maritime	690	690
Citram (B)	2200	2200
Clause	....	753
Cofradel (Ly)	1104	1139
Cogifi	316 50	320
Comiphos	308 20	310
Cie Industrielle	....	2470
Comp. Lyon-Alem.	....	483
Concorde (La)	721	721
C.M.P.	14 55	14 90
Créd. Gén. Ind.	540	553
Cr. Universel (Cie)	....	540
Créditel	137	135 50
Darblay S.A.	615	596
Degremont	182	186
Delalande S.A.	1260	1210 o
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1900
Didot-Bottin	....	924
Eaux Bass. Vichy	1150	1080
Eaux Vittel	2265	2301
E.C.I.A.	998	1038
Economats Centre	290	....
Electro-Banque	....	291
Elf-Antargaz	710	....
E.L.M. Leblanc	625	620
Enafi-Bretagne	....	237
Entrepôts Paris	458	458
Epargne (B)	3555	3600
Europ. Accumul.	55	55
Europe Soulre Indust.	119	....
Eternit	2040	2080
Finalens	185	198 90
FIPP	472 20	439 40 o
Fnac	650	676
Foncière (Cie)	420	420
Fonc. Lyonnaise	445 10	447
Foncina	....	368
Forinter	1090	1090
Fougerolle	....	315 10
France I.A.R.D.	295	280
France (La)	5700	5470
From. Paul Renard	....	770
GAN	....	721
G.F.I.I.	302	290
Gaumont	474	474
Gévelot	780	732
Gr. Fin. Constr.	....	378
Gds Moul. Paris	....	485
Groupe Victoire	580	580
G. Transp. Ind.	517	516
Immindo S.A.	380	380
Imminvest	263	....
Immobail	346	350
Immobanque	626	630
Immob. Marseille	....	6300
Immofice	422	422
Invest. (Sté Cent.)	715	715
Jaeger	155 10	155
Lafitte-Bail	416	415
Lambert Frères	....	284
Lille-Bonnières	....	720
Loca-Expansion	241	240
Locafinancière	....	330

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	745	744
Louis Vuitton	630	655
Louvre (Sté)	1900	1880
Lucia	1220	1228
Machines Bull	....	97
Magasins Uniprix	123 20	123 20
Magnant S.A.	119	120
Maritimes Part.	325	321
Métal Déployé	401	401
Mors	88 50	90 50
Navig. (Nat. de)	....	95
Nozal	200	200
Opsorg	325	329
Oréal (L') C.I.	2480	2450
Origny-Desvroise	1060	....
Palais Nouveauté	....	420
Paluel Marmont	520	522
Parfinance	179	180 30
Paribas-CIP	340	340
Paris France	249 60	260
Paris-Orléans	....	226
Parnasim	....	271
Pasm. Rinq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	....	885
Pechiney (cert. inv.)	240	249 60
Piles Wonder	990	1000
Piper-Heidsieck	2130	2130
P.L.M.	....	134
Porcher	389	397
Promodès	1300	1300
Providence S.A.	....	....
Publicis	2980	2950
Rhône-Poul. (c. inv.)	375	381
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	519 c
Rochette-Cenpa	50	50
Rosario (Fin.)	720	703
Roudière	180	....
Rougier et Fils	92	90
Sacer	518	530
SAFAA	295	300
Safic-Alcan	831	850
SAFT	1455	1465
Saga	....	230
Salins du Midi	420	420
Santa-Fé	90	95
Satam	....	96
Savoisienne (M)	209	....
SCAC	451	455
Senelle Maubeuge	....	345
S.E.P. (M)	158	158
Sici	....	293
Sicotel	....	....
Skanor (Li)	....	....
Sinvim	227	232
Siph (Plant. Hévéas)	334	334
Sofal financière	1748	1748
Sofical	....	900
Soffo	630	630
Soficomi	....	675
S.O.F.I.P. (M)	131	136 20 d
Sofragi	892	891
Soudure Autog.	460	478 40
Sovabail	....	550
Suez (Fin. de)-CIP	220	211 20
Stanzi	781	766
Taittinger	2665	2655

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	195	195
Tour Eiffel	....	357
Ufiner S.M.D.	520	520
U.A.P.	279	279
U.T.A.	1500	1560
Vicat	....	1500
Viniprix	....	1171
Virax	105 70	110 d
Waterman S.A.	655	660
Brass. du Maroc	140	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	715	710
Akzo	403	406
Alcan Alum.	170	186
Algemene Bank	120 50	124
American Brands	290	292
Am. Petrofina	415	....
Arbed	390	....
Asturienne Mines	160	....
Banco de Santander	338	330
Bco Pop Espanol	420	418
Banque Ottomane	2100	2100
B. Régl. Internat.	43000	43200
Br. Lambert	500	491
Canadian-Pacific	100 10	104
Chrysler corporation	140	....
CIR	23 70	24
Commerzbank	749	691
Dart. and Kraft	340 20	345
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	515	529
Gén. Belgique	651	670
Gevaert	1181	....
Glaxo	98 10	100
Goodyear	371 10	370
Grace and Co	154	155
GTE corporation	257	261
Honeywell Inc.	360	370
I. C. Industries	213	211
Johannesburg	782	830
Kubota	31	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43 50	....
Mineral-Ressourc.	68	70 10
Noranda	112 10	114
Olivetti	28	25 50
Pakhoed Holding	238	239
Pfizer Inc.	315	316
Procter Gamble	480	489 90
Ricoh Cy Ltd	50	55 d
Rolinco	254 70	258 20
Robeco	269	271 10
Rodamco	460 80	458
Saipem	9 50	9 50
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	278	265
Steel Cy of Can.	118	113
Squibb	381	386
Tenneco	299	300
Thorn EMI	65	65 50
Toray indust. Inc	36 30	36 10
Vieille Montagne	1102	1109
Wagons-Lits	850	849
West Rand	9 55	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	152	152 90
Cochery	140	....
Cogenbor	110	112
C. Occid. Forestière	180	....
Copetex	380	355
Dubois Inv. (Casto.)	780	....
Gachot	70 20	70 60
Hoogovens	250	230 o
Metroservice (bons)	10 10	10
Nicolas	925	....
Rémy et Associés	265	262
Révillon	360	....
Rorento N.V.	172 60	175
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	390	....
Sté Lecteurs du Monde	694	590 o
Ufinex	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 2/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	829 16	808 94
Action	205 97	200 46
Actions France	423 78	408 46
Actions sélectionnées	529 10	509 98
Aedificandi	568 86	548 30
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1021 33	996 42
A.G.F. 5000	524 63	511 83
A.G.F. ECU	1063 98	1053 45
A.G.F. Foncier	99 59	99 59
A.G.F. Interfonds	417 87	407 68
A.G.F. Invest	108	105 37
A.G.F. OBLIG.	1057 33	1052 07
A.G.F. Sécurité	10524 63	10524 63
Agfimo	567 41	553 57
Altefi	210 86	203 05
A.L.T.O.	180 99	174 45
Ameri-Gan	5221 76	4984 97
America-Valor	659 50	643 41
Amplitude	522 92	507 69 ◆
Arbitrages court terme	5512 02	5506 51
Associc	1165	1165
Assur Futur	282 36	273 08
Aurecic	1435 80	1393 98
Axa Europe	113 26	108 12
Axa Investissements	106 79	101 95
Bred Associations	2619 32	2611 49
Bred International	81 75	80 15
Capital Plus	1703 90	1703 90
Casden-Pierre	26 58	25 44
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compravalor	5044 99	5037 43 ◆
Comptereraite	109 17	105 99 ◆
Convertimmo	336 69	323 74
Credinter	478 48	464 54
Drouot-France	635 43	606 62
Drouot-Investiss.	943 16	900 39
Drouot-Sécurité	248 48	237 21
Drouot-Sélection	135 88	129 73
Ecucic	1184 04	1168 54
Ecureuil Monétaire	30483 07	30483 07 ◆
Ecureuil Privatisations	341 68	331 73 ◆
Energia	227 71	217 38
Eparcic	2767 66	2767 66
Epercourt Sicav	4209 24	4198 74 ◆
Epargne Associations	24860 54	24823 31
Epargne-Capital	8108 68	8026 42
Epargne Croissance	1451 09	1412 25
Epargne-Industr.	70 45	67 26
Epargne Inter	588 80	573 04
Epargne J	54030 99	54030 99
Epargne Long-Terme	171 71	167 11
Epargne Monde	1104 44	1074 88
Epargne Première	12861 45	12765 71
Epargne-Oblig.	192 98	187 72
Epargne-Ouest	1106 16	1076 55
Epargne-Unie	1167 64	1125 44
Epargne-Valeur	410 23	399 25
Eparoblig	1294 06	1291 48
Epsilon	1100 37	1089 49 ◆
Eurinvest Croissance	1136 50	1084 86
Eurinvest Rendement	1126 93	1074 87
Eurocic	9181 28	9045 80
Eurodyn	990 82	958 24
Euro-Gan	5066 03	4836 31
Euro-Maif	25 79	25 41
Finord Placement	60256 87	60256 87
Finord Valorisation	13621 23	13354 15
Fonsicav (div. par 10)	10855 89	10855 89 ◆
Foncival	241 72	234 11
France-Gan	6150 29	5871 40
France-Garantie	274 98	274 43
France-Investiss.	372 54	355 65
France-Obligations	447 30	442 67 ◆
Francic	367 58	356 87

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	94 99	92 22
Francic Régions	984 17	955 50
Fructi-Associations	27 65	27 65
Fructi-Epargne	27 18	26 52
Fructicapi	32 05	31 58
Fructicourt	109518 39	109518 39
Fructidor	243 04	239 45
Fructifrance	719 14	701 60
Fructimmo	24 92	24 31
Fructivar	4270 99	4260 34
Fructi ECU	586 07	557 70
Fructi-Première	11002 18	10839 59
Futuroblig	1093 28	1057 33
Gestilion	58393 88	58248 06
Gestion Associations	146 85	143 62
Horizon	1050 79	1020 18 ◆
Interoblig.	11914 36	11456 12
Intersélect France	422 48	410 16
Invest. net	14894 54	14864 61
Invest. Obligataire	18419 05	18382 29
Japacic	182 01	178 71
Jeune épargne	233 63	230 18
Laffitte-Amérique	239 96	228 08
Laffitte Europe	239 94	229 06
Laffitte-Expansion	266 47	254 39
Laffitte-France	291 32	278 11
Laffitte-Immobilière	226 19	215 93
Laffitte-Japon	370 51	353 71
Laffitte-Oblig.	143 79	137 27
Laffitte-Rend.	203 41	194 19
Laffitte-Tokyo	350 07	334 20
Lafinde	5093 07	5085 44 ◆
Lion-Associations	11598 58	11598 58
Lion-Institutionnels	23282 09	23224 03
Lionplus	744 77	737 40
Lion Trésor	2055 72	2035 37
Livret Bourse Investis.	424 45	412 09 ◆
Livret portefeuille	628 75	610 44 ◆
Méditerranée	155 49	148 44
Mondiale Investissem.	410 48	391 87
Monecic	5561 23	5561 23
Monedem	51860 06	51860 06
Monéj.	55626 52	55626 52 ◆
Morgan court terme	14291 67	14291 67 ◆
Mutuelle Unie Sél.	146 44	139 60
Natio.-Assoc.	6761 06	6747 56
Natio.-Epargne	13864 42	13717 25
Natio.-Court terme	214836	214835
Natio.-Inter.	1191 49	1159 60
Natio.-Obligations	544 26	529 69
Natio.-Patrimoine	1335 27	1298 53
Natio.-Placements	66149 89	66149 89
Natio.-Revenu	1048 13	1037 75
Natio.-Sécurité	11575 03	11575 03
Natio.-Valeurs	654 52	637
Nippon-Gan	5518 20	5267 97
Nord-Sud Développ.	1193 48	1191 10
Normatif	13242 81	12983 15
Obli Association	123 57	122 35
Oblicic Régions	1049 57	1034 06
Obligations Convert.	416 04	397 17
Oblig. toutes catég.	166 18	151 26
Oblifion	1098 73	1087 85
Optimavalor	188 23	183 64
Oraction	1201 66	1162 15
Orvalor	5749 83	5542
Paribas Croissance	575 98	562 50
Paribas Epargne	16011 52	15979 56
Paribas France	88 23	85 66
Paribas Oblisonde	1017 78	1002 74
Paribas Opportunités	107 64	104 50
Paribas Patrimoine	510 41	489 60
Paribas Revenu	94 65	93 61
Pacasse-Valor	1093 54	1092 45

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parvalor	587 35	570 24
Phenix Placements	251 79	250 64
Pierre Investiss.	647 20	617 85
Placement A	968 31	.968 31
Placement crt-terme	72180 35	72180 35
Placement J	55312 53	55312 53
Placement Premier	53840 76	53840 76
Plénaude	109 95	107 01 ◆
Première Obligations	10749 07	10727 61 ◆
Prévoyance Ecureuil	109 32	106 39 ◆
Prif Association	22492 70	22492 70 ◆
Quartz	108 07	105 41
Quatre-quarts Retraite	1 07	1 04
Rentacic	163 38	160 97
Revenus Trimestriels	5512 70	5458 12 ◆
Revenu Vert	1175 91	1158 53
St-Honoré Assoc.	14289 86	14218 77
St-Honoré Bio-aliment.	733 67	700 40
St-Honoré Pacifique	522 11	498 43
St-Honoré P.M.E.	453 62	433 05
St-Honoré Réel	11648 21	11601 80
St-Honoré Rendement	11631 28	11573 41
St-Honoré Services	481 21	462 70
St-Honoré Technol.	716 46	683 97
St-Honoré Valor	12181 08	12181 08
Sécuricic	10946	10935 06
Sécuri Taux	10732 58	10732 56
Sélection Croissance	485 67	471 52
Sicasden (Casden BP)	722 27	711 60
Sicav-Associations	1421 41	1419 28
S.F.I. fr. et étr.	612 72	594 87 ◆
Sicav 5000	331 86	322 98
S.I. Est	1260 85	1203 68
S.I.G.	757 85	723 15
Silvafrance	532 61	518 36
Sivera	401 45	390 71
Silvarente	206 42	204 38
Silvinter	416 83	405 67
S.N.I.	1137 04	1103 92
Sogepargne	370 88	357 47
Sogevar	987 18	942 42
Sogintar	1289 17	1230 71
Soleil Investissement	471 13	448 77
Stratégie Actions	1019 81	980 59
Stratégie Rendement	1120 99	1095 70
Technocic	1100 64	1068 58
Techno-Gan	5727 85	5468 11
Talion	5328 12	5276 37
U.A.P. Investiss.	398 76	394 35
Uni-Associations	114 55	114 55
Unifrance	449 01	432 78
Unifoncier	1137 10	1096
Uni-Garantie	1346 63	1320 20
Uni-Régions	2680 20	2583 33
Unirente	2276 46	2201 61
Univer	186 84	188 8[illegible]
Univers-Actions	1038 05	1003 9[illegible]
Univers-Obligations	1567 71	1516 1[illegible]
Valorem	489 44	477 5[illegible]
Valorg	1593 19	1591 6[illegible]
Valreal	40878 63	40858 2[illegible]
Vauban	23243 78	23220 5[illegible]

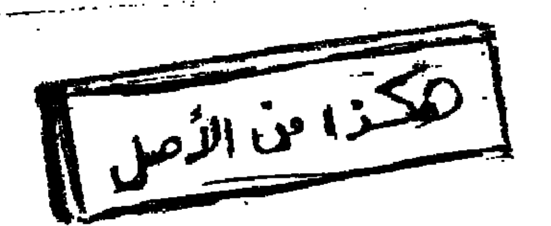
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 371	6 305	6 050	6 600
ECU	7 041	7 042	....	....
Allemagne (100 DM)	339 940	339 920	329 500	349 500
Belgique (100 F)	16 212	16 209	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	....	....	290	310
Danemark (100 krd)	....	....	84	91
Norvège (100 k)	....	....	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	....	....	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	....	....	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	....	....	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	....	....	391	413
Suède (100 krs)	....	....	95	101
Autriche (100 sch)	....	....	46 800	49 800
Espagne (100 pes.)	....	....	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	....	....	3 750	4 450
Canada ($ can 1)	....	....	4 920	5 320
Japon (100 yens)	....	....	4 490	4 700

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/9
Or fin (kilo en barre)	88000	86950
Or fin (en lingot)	87900	86950
Pièce française (20 fr)	507	501
Pièce française (10 fr)	375	.....
Pièce suisse (20 fr)	540	533
Pièce latine (20 fr)	506	497
Souverain	642	635
Pièce de 20 dollars	3020	3010
Pièce de 10 dollars	1500	1510
Pièce de 5 dollars	876	.....
Pièce de 50 pesos	3260	3235
Pièce de 10 florins	526	520
Or Londres	430 30	427
Or Zurich	428	427
Or Hongkong	429 55	428 55
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Mardi 6 septembre 1988 •••

Le Monde

A Clermont-Ferrand

Un commerçant écroué pour l'enlèvement de sa propre fille

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Un commerçant de Maringues (Puy-de-Dôme), Jean-Marc Finet, trente-neuf ans, a été inculpé d'enlèvement d'enfant et écroué à la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand. La fillette, Paolina, cinq ans, dont il avait commandité l'enlèvement, n'est autre que sa propre fille.

Avec la complicité de son frère, lui aussi écroué, Jean-Marc Finet a voulu ainsi soustraire l'enfant à son ex-épouse, Mme Forli Selva, de nationalité uruguayenne, qui en a obtenu récemment la garde. Le père redoutait *de ne pouvoir revoir sa fille*, que la mère avait l'intention d'emmener *en Uruguay*.

Jean-Marc Finet, qui s'était installé *en Amérique latine* après avoir épousé une jeune Uruguayenne, avait regagné la France fin 1987, avec sa fille qui possède la double nationalité. Après deux jugements en faveur du père, le tribunal de Clermont-Ferrand lui a ordonné le 1er septembre de présenter la fillette à sa mère à qui la garde de Paolina a été confiée, tout en offrant au père un large droit de visite. *« Si Paolina s'en va en Uruguay, je ne pourrai jamais la revoir car il n'existe aucune convention entre la France et ce pays »*, a-t-il confié à ses proches *qui* ont *constitué* un *comité* de soutien et lancé une pétition en sa faveur.

Avant de révéler le lieu où se trouve sa fille, le père veut recevoir l'assurance de pouvoir se rendre en Uruguay et ramener Paolina en France pour la période prévue, du 3 novembre au 10 février.

Une commission rogatoire a été délivrée, le lundi 5 septembre, afin de retrouver la fillette.

JEAN-PIERRE ROUGER.

Les élections sénatoriales partielles

Le RPR enlève un siège au PS

Le mode de scrutin sénatorial n'est pas de ceux qui peuvent provoquer des surprises. Les résultats des quatre élections organisées dimanche 4 septembre n'ont pas fait exception. Les favoris l'ont emporté. Mais au total, le Parti socialiste perd un siège : celui que détenait M. Robert Schwint, maire de Besançon *(Doubs)* qui, élu au Sénat, avec une seule voix d'avance, en *1980*, est entré à *l'Assemblée nationale en juin* dernier. Le RPR, dont le groupe parlementaire est déjà *le plus important en effectif, en est* le bénéficiaire.

Dans les trois autres départements concernés, la continuité a prévalu. Dans la Loire, le trop-plein à l'UDF n'a *finalement pas nui à celui de ses* représentants qui *bénéficiait du soutien du prési*dent (RPR) du conseil général et également sénateur, M. Lucien Neuwirth : à *M. Michel Dura*four, élu radical avant d'être l'un des *« ministres de l'ouverture »*, succède un autre radical. De même, dans le Gard, M. Georges Benedetti, député depuis juin, a laissé son siège à un autre socialiste. Quant à M. Monory, il s'est pour ainsi dire succédé à lui-même dans la Vienne où son suppléant s'était effacé pour lui permettre de retrouver son siège au palais du Luxembourg qui ne sera soumis à renouvellement qu'en 1995, alors que les départements du Doubs et du Gard sont *renouvelables dans un an et la Loire en 1992.*

DOUBS : M. Georges Gruillot (RPR)

Avec 62,68 % des suffrages, *M. Georges Gruillot* (RPR) l'emporte au premier tour d'un *scrutin sans surprise*. M. Gruillot, président du conseil général du *Doubs, candidat unique de l'oppo*sition nationale, prend ainsi le *siège abandonné* par M. Robert Schwint, maire de Besançon (PS), *qui a été élu* député en juin dernier. – *(Corresp.)*.

[*Né le 14 août 1931 en Côte-d'Or*, M. Georges Gruillot a été élu maire de Vercel (Doubs) en 1977, conseiller général du Doubs en 1979, président du conseil général en 1982, réélu en 1985. Il est président de l'Association des maires du Doubs.

***1er tour. – Inscr., 1455 ; vot., 1441 ;* expr., 1423. MM. Georges Gruillot (RPR), 892 ; Jean-Louis Desroches (PS), 438 ; André Vagneron, (PCF), 93.]**

VIENNE : M. Monory (UDF-CDS)

L'ancien ministre de l'éducation nationale, M. René Monory (UDF-CDS), a gagné nettement détaché la compétition de la Vienne avec 69,25 % des suffrages, améliorant son résultat de *1986 (66,36 %). Ce score, outre* la composition du corps électoral, *reflète plus une cote personnelle* que l'image politique d'un département *qui* peut *avoir aussi* des coups de cœur pour la gauche. M. Mitterrand avait obtenu 56,20 % des voix au deuxième tour de l'élection présidentielle.

M. Monory avait cédé son siège de sénateur à son suppléant, M. Jacques Grandon, après son entrée dans le gouvernement Chirac. Il lui faut aujourd'hui se démettre d'un mandat en vertu de la loi sur les cumuls. Ce sera celui de conseiller général. *(Intérim.)*

1er tour : inscr. : 997 : vot. : 979 ; exp. : 966 ; MM. René Monory (UDF-CDS) : 669 (élu) ; Gabriel Ancizar (PS) : 235 ; Robert Sauvion (PCF) : 62 voix.

[Né le 6 juin 1923 à Loudun (Vienne), M. René Monory, garagiste, a été élu conseiller municipal de sa ville natale en 1953. *Maire de cette com*mune depuis 1959, conseiller général depuis 1961, il entre au Sénat en 1968. Il est nommé ministre du commerce et de l'industrie par M. Raymond Barre en mars 1977, tandis qu'en juillet il devient président du conseil général de la Vienne. *Ministre de l'économie et* des finances depuis 1978, il retrouve son siège au Sénat après l'élection de M. François Mitterrand à l'Elysée en 1981. Président du conseil régional de *Poitou-Charentes* en 1985, il abandonne cette fonction l'année suivante, après avoir été nommé ministre de l'éducation nationale.]

LOIRE : M. Mathieu (UDF-rad.)

M. François Mathieu, vice-président du conseil général de la Loire (UDF-rad.), a été élu sénateur de la Loire au deuxième tour de scrutin, en remplacement de M. *Michel Durafour*, démissionnaire après sa nomination au ministère de *la fonction publique* et des réformes administratives. *Avec 907 voix pour 1 585 suf*frages exprimés, M. Mathieu l'a *emporté sur M. Jean-Claude Fré*con, conseiller général socialiste *(635 voix), qui bénéficiait du* désistement du candidat communiste.

Au premier tour, M. Mathieu *affrontait, au titre de l'opposition* nationale, la concurrence du pré*sident départemental* de l'UDF, M. Claude Faure, lui-même président du Parti radical de la Loire ; celle de M. Gérard Sève, membre du Centre des démocrates sociaux et gendre du sénateur. Claude Mont ; et celle du président du Centre des démocrates sociaux de la Loire, M. François Mazoyer. Une querelle sur la légitimité des investitures accordées par l'UDF a conduit M. Mazoyer à quitter la présidence du CDS à compter du 30 septembre prochain.

Entre le premier et le second tour de l'élection, cette polémique a fait place à la règle de désistement en faveur du candidat de l'opposition nationale le mieux placé. Mais les bulletins de M. Faure n'ont pas été retirés. M. Faure a donc obtenu 43 voix (au lieu de 97 au premier tour). – *(Corresp.)*

[1er TOUR. – Inscr., 1 689 ; *expr.*, *1 654. MM. François Mathieu* (UDF-rad), 529 voix ; Jacques Delore (div. d.), 11 voix ; Gérard Sève (UDF-CDS), 274 voix ; Jean-Claude Frécon (PS), *461 voix ; Claude Faure (UDF)*, 97 voix ; Fernand Montagnon (PCF), 187 voix ; André Delorme (div. d.), 21 voix ; François Mazoyer (UDF-CDS), 74 voix.

2e TOUR. – Expr. 1 585 ; MM. Mathieu, 907 voix, ÉLU ; Frecon, 635 voix ; Faure, 43 voix.

[M. François Mathieu est né au Puy-en-Velay le 1er juin 1934. Chargé de mission au Crédit agricole de la Loire, conseiller général du canton de *Saint-Héand, il est vice-président du* conseil général de la Loire. Adjoint au maire de Saint-Etienne depuis 1983.]

GARD : M. Claude Pradille (PS).

M. Claude Pradille (PS) a été élu sénateur du Gard en remplacement de M. Georges Benedetti (PS), démissionnaire. Son élection, contrairement à ce qui était généralement attendu, n'est intervenue qu'au second tour de scrutin. Il bat son principal rival, M. Antoine Castelnau (*UDF-CDS*), conseiller général et adjoint au maire de Nîmes de 183 voix sur un total de 1 298 de *suffrages exprimés. Ce dernier* au second tour, a été handicapé par *le maintien du candidat du Front* national, M. Jean Liabeuf. Le *représentant du PC, M. René* Mathieu, conseiller général de *Roquemaure, a très honorable*ment défendu ses chances, rassemblant *19,94 % des voix au pre*mier tour. Le report de ses voix sur le candidat socialiste, l'après-midi, a connu un « déchet » important : il a finalement manqué 85 votes à M. Pradille pour atteindre le total théorique PS plus PC.

[*M. Claude Pradille est né le 29 juil*let 1942 à Sauve (Gard). Conseiller général de Sauve depuis 1971, il se présente, sans succès, aux législatives de 1973, en tant que suppléant de *M. Robert Verdier (PS). Il est également* maire de sa commune natale depuis 1988.]

1er TOUR. – Inscr., 1 408 ; vot., 1 383 ; suffr. expr., 1 349. MM. Claude Pradille (PS), 544 ; Antoine Castelnau (UDF-CDS), 480 ; Claude Mathieu (PCF), 269 ; Jean Liabeuf (FN), 56.

2e TOUR. – Inscr., 1 408 ; vot, 1 358 ; suffr. expr., 1 298. MM. Pradille, 728 ÉLU ; Castelnau, 545 ; Liabeuf, 25.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 5 septembre
Légère hausse

La tendance est à la hausse, lundi matin, rue Vivienne. A l'ouverture, l'indicateur *instantané* enregistrait une avance de + 0,75. A 11 heures, celle-ci n'était plus de + 0,68.

Hausse de Saint-Louis, Compagnie bancaire, SCREG, Fromageries Bel, Avions Marcel-Dassault, CETELEM, Géophysique, Beghin-Say, La Hénin, SCOA.

Baisse de UIS, SAT, Olida, Roussel-Uclaf, Drouot, Casino, Lyonnaise des eaux, Société générale, Alsthom.

Sur le vif

Dure rentrée

Contents de me revoir ? Oui, hein ! Excités comme des poux, trépignant d'impatience et de curiosité : Alors, ces vacances, raconte ! Bonnes ou mauvaises ? Studieuses. Une rentrée, si on veut pas la rater, faut la préparer. J'ai *bossé comme une* malade. J'ai pas mis le nez dehors. J'ai lu et *annoté* tout un tas de bouquins, d'enquêtes, d'articles, de trucs et de machines, dont un numéro spécial de *l'Expansion* consacré à la seule vraie question que se pose une France prête à faire l'Europe : comment éviter le stress du retour en prolongeant *au bureau les activités et le repos* de l'été.

Mes conseils :

1. Préférez neuf minutes de *marche rapide* à un troisième café. Parcourez à temps réguliers les couloirs de l'entreprise à petites foulées, en baskets, les coudes au corps en respirant par le nez ;

2. Carburez au sélénium, oligo-élément contenu dans le poisson, le pain, les œufs et la volaille. Accompagnez votre sandwich au poulet de gélules anti-stress vendues dans le commerce ;

3. Faites la sieste. Cette pratique devrait se généraliser et s'officialiser dans toutes les boîtes un peu performantes. Si le service des fournitures refuse *d'installer un divan* entre votre classeur et votre porte-manteau, alertez le comité d'entreprise et apportez un lit pliant ;

4. Apprenez à vous relaxer. Inspirez profondément, étirez votre colonne vertébrale, en *tournant la tête à gauche*, à droite, et inversement. Pratiquez ces exercices par séries de douze de quart d'heure en quart d'heure.

Tenez, moi, ce matin, j'ai déboulé à la conférence des chefs, en short et chemisette, bras haut tendus au-dessus de la *tête, en agitant les mains* : Coucou, me revoilà ! Ils se sont regardés, consternés : Tiens, la folie ! Comment se fait-il qu'on l'ai laissée sortir ? – Oh, elle est pas dangereuse. La phobie du stress... rue des Italiens ! Suffit de la laisser croûtonner un mois dans son trou à rat et ça lui passera.

CLAUDE SARRAUTE.

URSS

Ouverture du procès de Iouri Tchourbanov

Le procès de M. Youri Tchourbanov, gendre de l'ancien numéro un soviétique, Leonid Brejnev, s'est ouvert lundi matin à 10 heures (8 heures à Paris) au siège de la Cour suprême de l'URSS, à Moscou, a-t-on appris de source officielle.

M. Tchourbanov, cinquante et un ans, troisième mari de Galina, la fille de Brejnev, est accusé d'avoir illégalement perçu des sommes d'argent d'un montant total supérieur à 650 000 roubles (plus de 1 *million* de dollars) *(le Monde* daté 4-5 septembre).

L'avocat de M. Tchourbanov, Me Andreï Makarov, a fait une courte déclaration devant les journalistes avant l'ouverture du procès. Youri Tchourbanov est un *« produit du système et non pas son créateur »*, a-t-il dit notamment, en regrettant que le nom de son client ait *été associé dans la presse* à ceux de Brejnev et de Charaf Rachidov, l'*ancien premier secrétaire du PC* d'Ouzbékistan, mort en 1983. Il ne s'agit pas de phénomènes équivalents, a-t-il ajouté en substance.

Le procès est présidé par le juge Mikhaïl Marov devant un collège militaire, M. Tchourbanov ayant le grade de général, et devrait durer plusieurs mois. L'ancien premier vice-ministre de l'intérieur est passible de la peine de mort. – *(AFP.)*

● ***URSS : les Soviétiques mécontents de la « perestroïka ».*** – L'organe du gouvernement soviétique, *Izvestia*, a fait état pour la première fois, samedi 3 septembre, du mécontentement croissant de la population face à la « perestroïka » (restructuration). *« Rien n'a changé », « la « perestroïka » ne nous a rien donné », « le peuple est fatigué d'attendre »*, a indiqué le quotidien *citant des lettres de lecteurs*, toujours plus nombreuses, qui lui parviennent.

● ***Un service « SOS suicide » pour les adolescents à Moscou.*** – *Inquiètes de la hausse du taux de sui*cides chez les adolescents, les autorités de Moscou viennent de mettre en place un service d'aide par téléphone spécialement conçu pour les adolescents *dépressifs*, a annoncé, samedi 3 septembre, le quotidien *Izvestia*. Le *journal n'a pas indiqué le nombre de* suicides chez les jeunes Moscovites, un chiffre qualifié *d'information « confidentielle »*. A Leningrad, le taux de suicides chez les mineurs a triplé depuis 1960. Selon des sources officielles, environ 56 000 personnes se suicident chaque année en URSS. – *(AFP, AP.)*

● **Augmentation des pertes de temps de travail.** – Les pertes de *temps de travail dues à l'absentéisme* ou à des arrêts de la production sont *en augmentation dans les domaines* de l'industrie, de la construction et des transports, a indiqué, le 3 septembre, la *Pravda*, citant des chiffres du comité d'Etat aux statistiques. 24,5 millions de journées de travail ont été perdues dans l'industrie l'an dernier, contre 22 millions en 1986. Les pertes de temps de travail sont particulièrement importantes dans les républiques d'Ouzbékistan, du Tadjikistan *et de Géorgie*.

● ***Visite de M. Stoléru en Israël.*** – Premier membre du gouvernement de M. Michel Rocard *à se rendre* en Israël, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au Plan, a entamé, dimanche 5 septembre, à Jérusalem, une visite officielle de quatre jours qui doit être dominée par des entretiens portant sur les questions économiques et commerciales. M. Stoléru, ancien président de la chambre de commerce *France-Israël, sera notamment reçu* par M. Ariel Sharon, ministre du commerce et de l'industrie. Il abordera aussi des sujets plus politiques avec le premier ministre, M. Itzhak Shamir, et avec le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès. – *(Corresp.)*

Le numéro du « Monde » daté 4-5 septembre 1988 a été tiré à 508 811 exemplaires





A B C E F G H